

# **Budget des dépenses 1999–2000**

## **Parties I et II**

### **Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses**

# Table des matières

Avant-propos vi

Partie 1 – Plan de dépenses du gouvernement 1–2

## Partie II – Budget principal des dépenses

### 1 Introduction à la Partie II

- Structure du Budget principal des dépenses 1–6
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1–7
- Sociétés d'État 1–9
- Tableaux sommaires**
- Sommaire général 1–12
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépenses 1–20
- Définitions des articles courants de dépense 1–28
- Changements au Budget principal des dépenses de 1999–2000 1–33
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits 1–38
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1–60

Ministères et organismes

### 2 Affaires étrangères et Commerce international

- Ministère 2-4
- Corporation commerciale canadienne 2-9
- Agence canadienne de développement international 2-10
- Société pour l'expansion des exportations 2-16
- Centre de recherches pour le développement international 2-17
- Commission mixte internationale 2-19
- Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20
- Administration du pipe-line du Nord 2-21

### 3 Affaires indiennes et du Nord canadien

- Ministère 3-3
- Commission canadienne des affaires polaires 3-10

### 4 Agriculture et Agroalimentaire

- Ministère 4-3
- Commission canadienne du lait 4-7
- Agence canadienne d'inspection des aliments 4-8

### 5 Anciens combattants 5-2

### 6 Citoyenneté et Immigration

- Ministère 6-3
- Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 6-6

### 7 Conseil du Trésor

- Secrétariat 7-3

### 8 Conseil privé

- Ministère 8-4
- Centre canadien de gestion 8-7
- Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 8-9
- Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 8-10
- Directeur général des élections 8-11
- Commissaire aux langues officielles 8-12
- Bureau du Canada pour le millénaire 8-13
- Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 8-14
- Commission des relations de travail dans la fonction publique 8-15
- Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 8-16
- Le Réseau du leadership 8-17

### 9 Défense nationale 9-2

# Table des matières

## 10 Développement des ressources humaines

- Ministère 10-4
- Conseil canadien des relations industrielles 10-12
- Conseil canadien des relations du travail 10-13
- Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 10-14
- Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail 10-15

## 11 Environnement

- Ministère 11-3
- Agence canadienne d'évaluation environnementale 11-7

## 12 Finances

- Ministère 12-4
- Vérificateur général 12-9
- Tribunal canadien du commerce extérieur 12-10
- Bureau du surintendant des institutions financières 12-11

## 13 Gouverneur général 13-2

## 14 Industrie

- Ministère 14-4
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 14-8
- Agence spatiale canadienne 14-10
- Tribunal de la concurrence 14-13
- Commission du droit d'auteur 14-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 14-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 14-17
- Conseil national de recherches du Canada 14-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 14-20
- Conseil de recherches en sciences humaines 14-21
- Conseil canadien des normes 14-22
- Statistique Canada 14-23
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 14-25

## 15 Justice

- Ministère 15-4
- Commission canadienne des droits de la personne 15-7
- Tribunal canadien des droits de la personne 15-8
- Commissaire à la magistrature fédérale 15-9
- Cour fédérale du Canada 15-10
- Commission du droit du Canada 15-11
- Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 15-12
- Cour suprême du Canada 15-14
- Cour canadienne de l'impôt 15-15

## 16 Parlement

- Sénat 16-3
- Chambre des communes 16-5
- Bibliothèque du Parlement 16-8

# Table des matières

## 17 Patrimoine canadien

- Ministère 17-5
- Conseil des Arts du Canada 17-9
- Société Radio-Canada 17-10
- Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne 17-12
- Musée canadien des civilisations 17-13
- Musée canadien de la nature 17-14
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 17-15
- Archives nationales du Canada 17-16
- Société du Centre national des Arts 17-18
- Commission des champs de bataille nationaux 17-19
- Commission de la capitale nationale 17-20
- Office national du film 17-21
- Musée des beaux-arts du Canada 17-23
- Bibliothèque nationale 17-24
- Musée national des sciences et de la technologie 17-26
- Agence Parcs Canada 17-27
- Commission de la fonction publique 17-29
- Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 17-32

## 18 Pêches et Océans 18-2

## 19 Ressources naturelles

- Ministère 19-3
- Commission de contrôle de l'énergie atomique 19-9
- Énergie atomique du Canada Limitée 19-11
- Société de développement du Cap-Breton 19-12
- Office national de l'énergie 19-13

## 20 Revenu national 20-2

## 21 Santé

- Ministère 21-3
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 21-7
- Conseil de recherches médicales 21-8
- Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés 21-9

## 22 Solliciteur général

- Ministère 22-3
- Service canadien du renseignement de sécurité 22-5
- Service correctionnel 22-6
- Commission nationale des libérations conditionnelles 22-9
- Bureau de l'enquêteur correctionnel 22-11
- Gendarmerie royale du Canada 22-12
- Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada 22-14
- Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 22-15

## 23 Transports

- Ministère 23-3
- Office des transports du Canada 23-10
- Tribunal de l'aviation civile 23-11

## 24 Travaux publics et Services gouvernementaux

- Ministère 24-3
- Bureau d'information du Canada 24-14
- Société canadienne d'hypothèques et de logement 24-15
- Société canadienne des postes 24-16

## 25 Index 25-2

## Avant-propos

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par le président du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

**Partie I – le Plan de dépenses du gouvernement** – présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre le Budget des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget), et les principaux éléments du Budget principal des dépenses;

**Partie II – Le Budget principal des dépenses** – étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1<sup>er</sup> mars ou avant;

**Partie III – Plan de dépenses du ministère** – En avril 1997 la Chambre des communes a adopté l'avis de motion qui sépare la Partie III en deux nouveaux documents :

- (1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités et rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.
- (2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans le RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par le président du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Ces mesures découlent du Projet d'amélioration des rapports au Parlement (PARP), lancé dans le cadre de la restructuration du Système de gestion des dépenses qui a été annoncée en janvier 1995. L'objectif central du PARP est d'améliorer la qualité de l'information sur la gestion des dépenses et la responsabilisation au Parlement en mettant l'accent sur les résultats, et ce, dans une perspective plus stratégique et pluriannuelle pour l'exécution des programmes.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

## **Budget des dépenses 1999–2000**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**

# Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

## Aperçu du Plan de dépenses

Le Budget fédéral du 16 février 1999 du ministre des Finances fait état de dépenses prévues de 153.7 milliards de dollars, dont 111.2 milliards de dollars sont imputables aux dépenses de programmes et 42.5 milliards aux frais de la dette publique.

### Budget principal des dépenses

Le Budget principal des dépenses de 1999-2000 présente des autorisations de dépenser de 151.3 milliards de dollars, soit plus de 98 p. 100 du plan des dépenses du Budget fédéral. Le budget principal des dépenses se distingue du plan des dépenses présenté dans le Budget fédéral de maintes façons :

- Le Budget des dépenses ne fait pas état des fonds qui, tout en faisant partie du plan des dépenses, sont réservés à différentes éventualités ou se rapportent à de nouvelles initiatives qui doivent être approuvées par le Parlement grâce à une législation ou qui doivent être planifiées et élaborées davantage avant qu'une autorisation de dépenser soit demandée au Parlement. Le gouvernement demandera une autorisation de dépenser pour de tels postes par une loi distincte ou par l'intermédiaire du Budget supplémentaire des dépenses qui sera déposé au Parlement au cours de l'exercice 1999-2000.
- Une provision est établie à même le plan de dépenses du Budget fédéral afin de permettre la réévaluation de l'actif et du passif du gouvernement. Cette provision rend possible la prise en compte des variations de la valeur des créances et des placements ainsi que le rajustement du passif en fonction des indemnités de départ et de la rémunération de vacances accumulées des employés ainsi que d'autres programmes législatifs. Le Budget principal des dépenses n'inclut pas de telles provisions.
- Les crédits votés inscrits au Budget des dépenses constituent une limite juridique sur le montant qu'un ministère peut dépenser. Par conséquent, il y a souvent un écart entre cette limite et le montant réellement dépensé; cette différence représente une autorisation de dépenses non utilisée. Certaines différences sont inévitables pour maintes raisons, comme les retards dans la réalisation de projets de construction causés par la mauvaise température ou la livraison tardive de biens ou de services commandés. Et d'autres différences traduisent des décisions prises par la direction. Les prévisions de dépenses, énoncées dans le Budget fédéral, tiennent compte de ces différences prévues.

## Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 1**  
**Dépenses prévues par type de paiement – Budget principal des dépenses**

1999-2000	(en millions de dollars)
<b>Paiements de transfert</b>	
<i>Transferts importants à d'autres paliers de gouvernement :</i>	
Péréquation	9,288
Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux	12,500
Gouvernements territoriaux	1,299
Paiements de remplacement au titre de programmes permanents	(2,251)
Recouvrement ayant trait aux allocations des jeunes et subventions législatives	(468)
<i>Total partiel des transferts importants à d'autres paliers de gouvernement</i>	<u>20,368</u>
<i>Transferts importants aux particuliers :</i>	
Prestations aux personnes âgées	23,500
Assurance-emploi	13,400
<i>Total partiel des transferts importants aux particuliers</i>	<u>36,900</u>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	<u>17,548</u>
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>74,816</b>
<b>Paiements aux sociétés d'État</b>	<b>3,878</b>
<b>Dépenses de fonctionnement et dépenses en capital</b>	<b>30,072</b>
<b>Frais de la dette publique</b>	<b>42,500</b>
<i>Total du budgétaire du Budget principal des dépenses</i>	<u>151,266</u>
<b>Ajustements à rapprocher au Budget fédéral</b>	<b>2,434</b>
<b>Total du budgétaire des dépenses</b>	<b>153,700</b>

# Partie I – Plan de dépenses du gouvernement

## Autorisation de dépenser

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires. Les dépenses **budgétaires** incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert et les subventions aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Les dépenses **non budgétaires** (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

## Autorisation des dépenses budgétaires

Ce budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présentée pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 45.7 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le reste des dépenses, soit 105.6 milliards de dollars ou 70 p. 100 du total, est affecté à des dépenses législatives. Les chiffres ne sont fournis qu'à titre d'information.

## Autorisation des dépenses non budgétaires

Dans le Budget principal des dépenses de 1999-2000, il y a une augmentation nette prévue de 293 millions de dollars au chapitre de la valeur des prêts, des investissements et des avances. Les autorisations des dépenses non budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent budget des dépenses, s'élèvent à 102 millions de dollars. Le reste, soit 191 millions de dollars, est conforme à une législation habilitante.

**Tableau 2**  
**Total du Budget principal des dépenses**

(en millions de dollars)	1999-2000		
	Budgétaire	Non-budgétaire	Total
Crédits votés	45,676	102	45,778
Autorisations législatives	105,590	191	105,781
<b>Total du Budget principal des dépenses</b>	<b>151,266</b>	<b>293</b>	<b>151,559</b>

Nota : Les dépenses **votées** sont celles pour lesquelles une autorisation parlementaire est demandée par l'entremise d'un projet de loi de crédits.

Les dépenses **législatives** sont celles qui sont autorisées par le Parlement au moyen d'une législation habilitante.

# **Budget des dépenses 1999–2000**

## **Partie II Budget principal des dépenses**

### **Introduction à Partie II**

Structure du Budget principal des dépenses  
Présentation par portefeuille, ministère et organisme  
Sociétés d'État

### **Tableaux sommaires**

Sommaire général  
Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant  
de dépenses  
Définitions des araticles courants de dépense  
Changement au Budget principal des dépenses de 1999-2000  
Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits  
Postes législatifs du Budget principal des dépenses

### **Ministères et organismes**

## Introduction à la Partie II

### Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives, sont celles que le Parlement a approuvé précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministère ou l'organisme concerné se propose d'effectuer au titre d'un programme. On entend par programme un groupe d'activités ayant un objectif ou un ensemble d'objectifs commun.

En général, la structure des programmes et celle des crédits correspondent, en ce sens qu'ordinairement il n'y a qu'un crédit par programme. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédits pour dépenses de programmes* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses de programmes sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédits pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire de disposer d'un crédit pour dépenses en capital ou d'un crédit pour subventions et contributions, voire des deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars. Si ce n'est pas le cas, les dépenses en question sont incluses dans le crédit pour dépenses de programmes.
- c) *Crédits pour dépenses en capital* – Ce crédit est employé lorsque les dépenses en capital d'un programme s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital visées sont celles regroupées sous les articles courants 8 et 9, qui portent sur la construction et/ou l'acquisition de terrains, de bâtiments, d'ouvrages, de machines et de matériel. Lorsqu'un ministère compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles ou retient les services d'experts pour créer des immobilisations, il doit aussi inclure les dépenses prévues à cette fin dans le crédit pour dépenses en capital.
- d) *Crédits pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions d'un programme totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

## Introduction à la Partie II

- e) *Crédits non budgétaires* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État ; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Le concept d'un crédit par programme ne s'applique pas dans les situations où un crédit distinct est établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées dans le cadre d'un programme plus important. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale, à cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
  - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit permet de couvrir certaines dépenses diverses qui ne peuvent être prévues au moment de la préparation du Budget des dépenses, et d'absorber les coûts salariaux additionnels, qui notamment découlent des conventions collectives qui entrent en vigueur durant l'année budgétaire et dépassent les sommes prévues aux crédits des ministères et organismes à l'égard de ces coûts.
  - ii) *Crédit pour initiatives à l'échelle de l'administration fédérale* – Ce crédit augmente les crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique au sein de la fonction publique du Canada, y compris les programmes d'équité en matière d'emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur.
  - iii) *Crédit pour les conventions collectives* – Ce crédit augmente les crédits afin de fournir du financement pour les frais accrus de personnel au titre des conventions collectives qui ont été signées le 29 décembre 1998 par le Conseil du Trésor et l'Alliance de la Fonction publique.
  - iv) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

### Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les programmes des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou comptables au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la *Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de tous les programmes composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

## Introduction à la Partie II

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de façon uniforme d'une année sur l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations ou des programmes, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque programme se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas à un programme donné, elle est omise.

### *Objectifs*

Cette section expose les objectifs de chaque programme.

### *Description du secteur d'activité*

Cette section sert à expliquer le programme en décrivant le travail qui se fait dans chaque secteur d'activité pour atteindre les objectifs du programme.

### *Programme par secteur d'activité - tableau*

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre du programme. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre les secteurs d'activités de chaque programme. Les dépenses de chaque secteur d'activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions et contributions) et Prêts, placements et avances. Les recettes à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les recettes associées aux fonds renouvelables sont également incluses dans ce tableau.

Les rentrées des recettes générales non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

### *Paiements de transfert*

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre du programme. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

## Introduction à la Partie II

### *Fonds renouvelables*

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les recettes produites.

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes, des activités de programmes ou des parties de ces activités. Le tableau Programme par secteur d'activité s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

### **Sociétés d'État**

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Objectif* – Cette section décrit l'objectif de la société d'État.
- b) *Description du financement par voie de crédits* – Cette section décrit les principales entreprises et activités auxquelles le financement est destiné. Elle décrit aussi les principales catégories de dépenses.
- c) *Sommaire du financement par voie de crédits* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. Les présentations peuvent varier selon les circonstances propres à chacune des sociétés et selon les renseignements fournis dans le sommaire de leur plan d'entreprise et de leur budget, et dans leur état financier annuel. La présentation précise de façon distincte :
  - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales entreprises et activités de la société;
  - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
  - iii) les dépenses prévues, les recettes et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

## Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- (1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans le budget présenté par le ministre des Finances. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- (2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau sommaire indique la répartition des opérations par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les recettes à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense sont à la suite du tableau.
- (3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le quatrième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- (4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Ce tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.



## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal des dépenses 1999–2000

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
2	Affaires étrangères et Commerce international			
	Ministère	1,270,023	81,596	1,351,619
	Corporation commerciale canadienne	10,549	.....	10,549
	Agence canadienne de développement international	1,465,338	339,427	1,804,765
	Société pour l'expansion des exportations	.....	130,000	130,000
	Centre de recherches pour le développement international	82,444	.....	82,444
	Commission mixte internationale	5,750	428	6,178
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,086	138	2,224
	Administration du pipe-line du Nord	237	22	259
3	Affaires indiennes et du Nord canadien			
	Ministère	4,355,898	166,750	4,522,648
	Commission canadienne des affaires polaires	882	87	969
4	Agriculture et Agroalimentaire			
	Ministère	1,162,512	550,251	1,712,763
	Commission canadienne du lait	2,538	.....	2,538
	Agence canadienne d'inspection des aliments	220,001	41,008	261,009
5	Anciens combattants	1,939,929	29,689	1,969,618
6	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	643,392	34,065	677,457
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	71,646	10,222	81,868
7	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	1,839,354	67,277	1,906,631
8	Conseil privé			
	Ministère	73,154	8,449	81,603
	Centre canadien de gestion	9,725	4,217	13,942
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2,793	296	3,089
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	20,294	2,986	23,280
	Directeur général des élections	2,787	32,513	35,300
	Commissaire aux langues officielles	9,474	1,328	10,802
	Bureau du Canada pour le millénaire	81,480	520	82,000
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	3,057	251	3,308
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	4,993	668	5,661
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1,263	146	1,409
	Le Réseau du leadership	10,280	508	10,788

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>1,351,619</b>	1,260,982
.....	.....	.....	<b>10,549</b>	10,366
3,362	39,835	43,197	<b>1,847,962</b>	1,670,925
.....	108,200	108,200	<b>238,200</b>	282,600
.....	.....	.....	<b>82,444</b>	81,836
.....	.....	.....	<b>6,178</b>	7,548
.....	.....	.....	<b>2,224</b>	2,209
.....	.....	.....	<b>259</b>	259
51,295	.....	51,295	<b>4,573,943</b>	4,470,970
.....	.....	.....	<b>969</b>	945
.....	.....	.....	<b>1,712,763</b>	1,420,084
.....	.....	.....	<b>2,538</b>	2,390
.....	.....	.....	<b>261,009</b>	268,031
.....	.....	.....	<b>1,969,618</b>	1,964,490
.....	.....	.....	<b>677,457</b>	645,839
.....	.....	.....	<b>81,868</b>	76,945
.....	.....	.....	<b>1,906,631</b>	1,554,364
.....	.....	.....	<b>81,603</b>	73,418
.....	.....	.....	<b>13,942</b>	14,209
.....	.....	.....	<b>3,089</b>	3,074
.....	.....	.....	<b>23,280</b>	22,005
.....	.....	.....	<b>35,300</b>	32,319
.....	.....	.....	<b>10,802</b>	10,291
.....	.....	.....	<b>82,000</b>	.....
.....	.....	.....	<b>3,308</b>	3,255
.....	.....	.....	<b>5,661</b>	5,482
.....	.....	.....	<b>1,409</b>	1,389
.....	.....	.....	<b>10,788</b>	.....

## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal des dépenses 1999–2000

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
9	Défense nationale	9,575,658	728,842	10,304,500
10	Développement des ressources humaines			
	Ministère	1,129,949	25,122,121	26,252,070
	Conseil canadien des relations industrielles	7,535	1,123	8,658
	Conseil canadien des relations du travail	.....	.....	.....
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1,559	142	1,701
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	1,728	.....	1,728
11	Environnement			
	Ministère	482,796	48,771	531,567
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	9,364	863	10,227
12	Finances			
	Ministère	1,664,607	61,987,897	63,652,504
	Vérificateur général	47,028	6,509	53,537
	Tribunal canadien du commerce extérieur	7,312	1,174	8,486
	Bureau du surintendant des institutions financières	1,660	.....	1,660
13	Gouverneur général	10,217	1,443	11,660
14	Industrie			
	Ministère	853,150	108,524	961,674
	Agence de promotion économique du Canada atlantique	267,738	12,293	280,031
	Agence spatiale canadienne	299,426	4,600	304,026
	Tribunal de la concurrence	1,152	118	1,270
	Commission du droit d'auteur	745	125	870
	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	218,184	96,182	314,366
	Société d'expansion du Cap-Breton	10,536	.....	10,536
	Conseil national de recherches du Canada	426,243	82,118	508,361
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	503,008	1,949	504,957
	Conseil de recherches en sciences humaines	105,721	1,005	106,726
	Conseil canadien des normes	5,283	.....	5,283
	Statistique Canada	258,533	50,596	309,129
	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	170,276	24,779	195,055

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 1998-1999
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>10,304,500</b>	9,382,721
.....	.....	.....	<b>26,252,070</b>	25,348,002
.....	.....	.....	<b>8,658</b>	.....
.....	.....	.....	.....	8,906
.....	.....	.....	<b>1,701</b>	1,698
.....	.....	.....	<b>1,728</b>	1,022
.....	.....	.....	<b>531,567</b>	494,273
.....	.....	.....	<b>10,227</b>	8,140
7,460	265,039	272,499	<b>63,925,003</b>	62,933,026
.....	.....	.....	<b>53,537</b>	50,960
.....	.....	.....	<b>8,486</b>	8,136
.....	.....	.....	<b>1,660</b>	1,626
.....	.....	.....	<b>11,660</b>	11,706
800	.....	800	<b>962,474</b>	1,015,668
.....	.....	.....	<b>280,031</b>	320,728
.....	.....	.....	<b>304,026</b>	273,037
.....	.....	.....	<b>1,270</b>	1,253
.....	.....	.....	<b>870</b>	847
.....	.....	.....	<b>314,366</b>	342,001
.....	.....	.....	<b>10,536</b>	8,354
.....	.....	.....	<b>508,361</b>	472,114
.....	.....	.....	<b>504,957</b>	422,656
.....	.....	.....	<b>106,726</b>	91,527
.....	.....	.....	<b>5,283</b>	4,950
.....	.....	.....	<b>309,129</b>	315,904
.....	.....	.....	<b>195,055</b>	313,626

## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal des dépenses 1999–2000

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
15	Justice			
	Ministère	511,675	28,858	540,533
	Commission canadienne des droits de la personne	13,312	1,885	15,197
	Tribunal canadien des droits de la personne	3,946	72	4,018
	Commissaire à la magistrature fédérale	5,583	251,813	257,396
	Cour fédérale du Canada	27,651	3,613	31,264
	Commission du droit du Canada	2,861	150	3,011
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	5,428	974	6,402
	Cour suprême du Canada	10,983	4,737	15,720
	Cour canadienne de l'impôt	11,094	1,062	12,156
16	Parlement			
	Sénat	30,051	17,370	47,421
	Chambre des communes	159,715	82,608	242,323
	Bibliothèque du Parlement	17,910	2,618	20,528
17	Patrimoine canadien			
	Ministère	718,501	13,995	732,496
	Conseil des Arts du Canada	116,456	.....	116,456
	Société Radio-Canada	903,881	.....	903,881
	Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78,732	.....	78,732
	Musée canadien des civilisations	46,281	.....	46,281
	Musée canadien de la nature	20,537	.....	20,537
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	1,500	4,442	5,942
	Archives nationales du Canada	39,938	5,222	45,160
	Société du Centre national des Arts	21,536	.....	21,536
	Commission des champs de bataille nationaux	7,519	928	8,447
	Commission de la capitale nationale	61,182	.....	61,182
	Office national du film	59,170	375	59,545
	Musée des beaux-arts du Canada	32,535	.....	32,535
	Bibliothèque nationale	27,008	3,407	30,415
	Musée national des sciences et de la technologie	19,677	.....	19,677
	Agence Parcs Canada	259,857	87,392	347,249
	Commission de la fonction publique	93,735	13,219	106,954
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	16,019	1,032	17,051
18	Pêches et Océans	1,224,277	89,788	1,314,065

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 1998-1999
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
.....	.....	.....	<b>540,533</b>	503,641
.....	.....	.....	<b>15,197</b>	14,847
.....	.....	.....	<b>4,018</b>	2,191
.....	.....	.....	<b>257,396</b>	231,425
.....	.....	.....	<b>31,264</b>	30,901
.....	.....	.....	<b>3,011</b>	2,940
.....	.....	.....	<b>6,402</b>	6,763
.....	.....	.....	<b>15,720</b>	14,685
.....	.....	.....	<b>12,156</b>	10,358
.....	.....	.....	<b>47,421</b>	44,691
.....	.....	.....	<b>242,323</b>	235,261
.....	.....	.....	<b>20,528</b>	19,035
10	.....	10	<b>732,506</b>	621,689
.....	.....	.....	<b>116,456</b>	112,009
.....	.....	.....	<b>903,881</b>	844,000
.....	.....	.....	<b>78,732</b>	78,226
.....	.....	.....	<b>46,281</b>	44,478
.....	.....	.....	<b>20,537</b>	19,529
.....	.....	.....	<b>5,942</b>	4,573
.....	.....	.....	<b>45,160</b>	45,015
.....	.....	.....	<b>21,536</b>	19,466
.....	.....	.....	<b>8,447</b>	6,157
.....	.....	.....	<b>61,182</b>	68,669
.....	.....	.....	<b>59,545</b>	55,885
.....	.....	.....	<b>32,535</b>	31,591
.....	.....	.....	<b>30,415</b>	29,535
.....	.....	.....	<b>19,677</b>	18,595
.....	.....	.....	<b>347,249</b>	287,076
.....	.....	.....	<b>106,954</b>	103,272
.....	.....	.....	<b>17,051</b>	17,030
.....	.....	.....	<b>1,314,065</b>	1,051,787

## Sommaire général

Section Ministères ou organismes

### Budget principal des dépenses 1999–2000

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
19	Ressources naturelles			
	Ministère	470,083	54,423	524,506
	Commission de contrôle de l'énergie atomique	43,619	5,504	49,123
	Énergie atomique du Canada Limitée	110,300	.....	110,300
	Société de développement du Cap-Breton	.....	.....	.....
	Office national de l'énergie	25,154	3,956	29,110
20	Revenu national	2,116,391	417,116	2,533,507
21	Santé			
	Ministère	1,821,929	60,735	1,882,664
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1,009	160	1,169
	Conseil de recherches médicales	274,125	894	275,019
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2,750	411	3,161
22	Solliciteur général			
	Ministère	78,839	2,468	81,307
	Service canadien du renseignement de sécurité	168,629	.....	168,629
	Service correctionnel	1,137,740	119,429	1,257,169
	Commission nationale des libérations conditionnelles	21,208	3,392	24,600
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,568	200	1,768
	Gendarmerie royale du Canada	925,381	262,662	1,188,043
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	739	60	799
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4,520	358	4,878
23	Transports			
	Ministère	785,212	104,579	889,791
	Office des transports du Canada	18,384	2,725	21,109
	Tribunal de l'aviation civile	874	98	972
24	Travaux publics et Services gouvernementaux			
	Ministère	1,845,483	42,461	1,887,944
	Bureau d'information du Canada	19,485	795	20,280
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	1,888,685	.....	1,888,685
	Société canadienne des postes	14,210	.....	14,210
<b>Total des ministères et organismes</b>		<b>45,676,154</b>	<b>91,482,002</b>	<b>137,158,156</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés		.....	14,107,600	14,107,600
<b>Total des prévisions budgétaires</b>		<b>45,676,154</b>	<b>105,589,602</b>	<b>151,265,756</b>

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 1998-1999
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total		
39,371	.....	39,371	<b>563,877</b>	520,488
.....	.....	.....	<b>49,123</b>	43,525
.....	.....	.....	<b>110,300</b>	100,000
.....	.....	.....	.....	3,358
.....	.....	.....	<b>29,110</b>	28,343
.....	.....	.....	<b>2,533,507</b>	2,377,297
.....	.....	.....	<b>1,882,664</b>	1,645,367
.....	.....	.....	<b>1,169</b>	1,160
.....	.....	.....	<b>275,019</b>	227,302
.....	.....	.....	<b>3,161</b>	3,118
.....	.....	.....	<b>81,307</b>	72,897
.....	.....	.....	<b>168,629</b>	153,492
.....	.....	.....	<b>1,257,169</b>	1,180,987
.....	.....	.....	<b>24,600</b>	23,831
.....	.....	.....	<b>1,768</b>	1,437
.....	.....	.....	<b>1,188,043</b>	1,151,073
.....	.....	.....	<b>799</b>	780
.....	.....	.....	<b>4,878</b>	3,493
.....	.....	.....	<b>889,791</b>	1,109,207
.....	.....	.....	<b>21,109</b>	20,360
.....	.....	.....	<b>972</b>	920
.....	.....	.....	<b>1,887,944</b>	1,795,725
.....	.....	.....	<b>20,280</b>	20,000
.....	(221,900)	(221,900)	<b>1,666,785</b>	1,519,167
.....	.....	.....	<b>14,210</b>	14,000
<b>102,298</b>	<b>191,174</b>	<b>293,472</b>	<b>137,451,628</b>	132,311,753
.....	.....	.....	<b>14,107,600</b>	13,145,100
<b>102,298</b>	<b>191,174</b>	<b>293,472</b>	<b>151,559,228</b>	145,456,853

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>					
Ministère	523,155	126,500	10,100	121,442	131,600
Corporation commerciale canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne de développement international	81,309	10,527	891	15,345	726
Société pour l'expansion des exportations	.....	.....	.....	.....	.....
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission mixte internationale	2,569	929	250	1,843	309
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	830	340	10	971	2
Administration du pipe-line du Nord	134	.....	.....	122	.....
<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>					
Ministère	204,321	40,585	7,549	109,994	9,764
Commission canadienne des affaires polaires	521	188	40	100	89
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>					
Ministère	323,441	23,353	4,455	51,458	7,991
Commission canadienne du lait	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne d'inspection des aliments	234,072	16,742	1,677	15,084	979
<b>Anciens combattants</b>	176,708	20,500	1,060	217,796	10,030
<b>Citoyenneté et Immigration</b>					
Ministère	204,171	31,594	7,042	83,318	2,019
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	61,337	3,759	521	9,428	1,683
<b>Conseil du Trésor</b>					
Secrétariat	1,305,575	3,700	3,592	27,307	1,700
<b>Conseil privé</b>					
Ministère	49,721	4,930	4,900	11,553	1,075
Centre canadien de gestion	6,733	516	80	5,701	88
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	1,776	491	40	505	187
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	17,915	1,153	226	2,710	59
Directeur général des élections	13,499	1,859	3,797	11,476	2,544
Commissaire aux langues officielles	7,972	790	280	1,235	105
Bureau du Canada pour le millénaire	3,120	158	1,020	560	37
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	1,385	455	320	985	30
Commission des relations de travail dans la fonction publique	4,006	403	58	845	31
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	876	88	18	371	32
Le Réseau du leadership	3,048	593	1,340	5,085	370
<b>Défense nationale</b>	4,796,380	462,805	30,769	723,757	113,041

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total net des dépenses</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
55,650	55,650	53,100	36,344	312,617	.....	3,401	77,940	<b>1,351,619</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	13,754	3,205	<b>10,549</b>
1,452	1,353	.....	20,008	1,672,956	.....	198	.....	<b>1,804,765</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	130,000	.....	<b>130,000</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	82,444	.....	<b>82,444</b>
73	155	.....	26	.....	.....	24	.....	<b>6,178</b>
4	50	.....	15	.....	.....	2	.....	<b>2,224</b>
.....	3	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>259</b>
10,527	15,205	13,750	2,994	4,078,159	.....	29,800	.....	<b>4,522,648</b>
5	8	.....	.....	18	.....	.....	.....	<b>969</b>
8,384	45,006	28,771	30,904	1,268,999	.....	9,972	89,971	<b>1,712,763</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2,538	.....	<b>2,538</b>
4,314	14,068	9,424	9,606	2,244	.....	193	47,394	<b>261,009</b>
5,025	143,399	.....	4,475	1,389,623	.....	1,002	.....	<b>1,969,618</b>
3,398	6,343	.....	11,196	328,193	.....	183	.....	<b>677,457</b>
534	1,354	.....	3,227	.....	.....	25	.....	<b>81,868</b>
1,700	1,900	.....	2,100	37,842	.....	579,000	57,785	<b>1,906,631</b>
1,072	2,370	.....	1,840	4,142	.....	.....	.....	<b>81,603</b>
87	239	.....	323	175	.....	.....	.....	<b>13,942</b>
15	60	.....	15	.....	.....	.....	.....	<b>3,089</b>
314	342	.....	536	.....	.....	25	.....	<b>23,280</b>
211	934	.....	980	.....	.....	.....	.....	<b>35,300</b>
50	275	.....	95	.....	.....	.....	.....	<b>10,802</b>
10	45	.....	50	77,000	.....	.....	.....	<b>82,000</b>
15	43	.....	75	.....	.....	.....	.....	<b>3,308</b>
47	179	.....	92	.....	.....	.....	.....	<b>5,661</b>
3	12	.....	9	.....	.....	.....	.....	<b>1,409</b>
45	142	.....	165	.....	.....	.....	.....	<b>10,788</b>
716,463	1,125,717	161,172	1,758,673	570,798	.....	155,266	310,341	<b>10,304,500</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Développement des ressources humaines</b>					
Ministère	1,015,907	114,432	30,732	405,051	182,999
Conseil canadien des relations industrielles	6,740	828	35	700	100
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	850	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	5,106	315	290	1,225	50
<b>Environnement</b>					
Ministère	292,965	44,153	9,122	108,673	19,821
Agence canadienne d'évaluation environnementale	5,180	1,624	290	5,700	283
<b>Finances</b>					
Ministère	51,336	5,634	5,745	12,502	558
Vérificateur général	39,050	3,600	700	7,200	500
Tribunal canadien du commerce extérieur	7,042	391	69	444	69
Bureau du surintendant des institutions financières	36,265	2,553	362	6,472	2,762
Gouverneur général	6,675	1,120	325	1,400	125
<b>Industrie</b>					
Ministère	312,726	24,568	37,497	138,017	7,780
Agence de promotion économique du Canada atlantique	25,756	3,826	1,885	10,866	776
Agence spatiale canadienne	27,602	4,138	951	44,290	531
Tribunal de la concurrence	708	100	60	294	20
Commission du droit d'auteur	751	35	30	15	12
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	19,091	2,250	2,500	4,350	2,000
Société d'expansion du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil national de recherches du Canada	196,022	14,574	4,207	38,143	6,052
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	11,692	2,656	1,234	3,094	283
Conseil de recherches en sciences humaines	6,031	862	286	1,099	12
Conseil canadien des normes	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	303,618	19,686	4,513	20,327	8,568
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	22,675	3,000	1,800	5,060	500
<b>Justice</b>					
Ministère	172,970	9,667	4,343	43,376	2,215
Commission canadienne des droits de la personne	11,311	826	394	1,893	124
Tribunal canadien des droits de la personne	431	610	45	1,798	81
Commissaire à la magistrature fédérale	187,525	13,820	4	2,307	52
Cour fédérale du Canada	21,675	1,600	467	3,790	283
Commission du droit du Canada	901	269	306	1,455	27
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	5,842	233	58	147	24
Cour suprême du Canada	9,598	909	328	1,414	144
Cour canadienne de l'impôt	6,372	589	41	4,039	129

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
12,107	19,310	.....	56,087	25,685,109	.....	15,038	1,284,702	<b>26,252,070</b>
60	170	.....	6	.....	.....	19	.....	<b>8,658</b>
25	45	.....	30	.....	.....	.....	.....	<b>1,701</b>
175	183	.....	225	.....	.....	.....	5,841	<b>1,728</b>
19,275	32,531	347	28,334	41,443	.....	4,780	69,877	<b>531,567</b>
7	354	.....	298	95	.....	.....	3,604	<b>10,227</b>
2,081	51,942	.....	2,500	21,026,600	42,500,000	.....	6,394	<b>63,652,504</b>
350	750	.....	1,003	380	.....	4	.....	<b>53,537</b>
59	211	.....	198	.....	.....	3	.....	<b>8,486</b>
250	606	.....	631	.....	.....	158	48,399	<b>1,660</b>
20	1,268	.....	462	265	.....	.....	.....	<b>11,660</b>
6,919	13,270	763	15,263	491,247	.....	1,000	87,376	<b>961,674</b>
1,031	1,331	.....	1,411	231,435	.....	1,714	.....	<b>280,031</b>
852	1,626	.....	206,572	18,886	.....	2,678	4,100	<b>304,026</b>
15	48	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>1,270</b>
2	25	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>870</b>
100	734	.....	.....	283,291	.....	50	.....	<b>314,366</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	10,536	.....	<b>10,536</b>
13,814	36,883	6,933	28,570	152,566	.....	10,597	.....	<b>508,361</b>
473	426	.....	319	484,780	.....	.....	.....	<b>504,957</b>
140	148	.....	192	97,956	.....	.....	.....	<b>106,726</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	5,283	.....	<b>5,283</b>
4,710	16,750	.....	4,957	.....	.....	.....	74,000	<b>309,129</b>
268	1,300	.....	1,000	159,452	.....	.....	.....	<b>195,055</b>
1,670	3,165	.....	4,320	298,807	.....	.....	.....	<b>540,533</b>
151	296	.....	200	.....	.....	2	.....	<b>15,197</b>
10	69	.....	973	.....	.....	1	.....	<b>4,018</b>
26	115	.....	20	51,300	.....	2,502	275	<b>257,396</b>
262	1,592	.....	1,595	.....	.....	.....	.....	<b>31,264</b>
2	35	.....	15	.....	.....	1	.....	<b>3,011</b>
10	67	.....	20	.....	.....	1	.....	<b>6,402</b>
269	1,320	.....	558	1,180	.....	.....	.....	<b>15,720</b>
169	411	.....	406	.....	.....	.....	.....	<b>12,156</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Parlement</b>					
Sénat	33,430	5,287	137	5,441	170
Chambre des communes	175,544	26,514	5,868	10,990	6,569
Bibliothèque du Parlement	16,751	242	7	1,087	241
<b>Patrimoine canadien</b>					
Ministère	75,237	12,770	7,273	23,099	1,511
Conseil des Arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société Radio-Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien des civilisations	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien de la nature	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	26,650	1,900	1,625	3,488	350
Archives nationales du Canada	31,333	1,273	258	5,805	204
Société du Centre national des Arts	.....	.....	.....	.....	.....
Commission des champs de bataille nationaux	1,508	35	50	614	20
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Office national du film	30,268	4,000	16,858	3,000	8,000
Musée des beaux-arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Bibliothèque nationale	20,441	1,002	259	3,446	162
Musée national des sciences et de la technologie	.....	.....	.....	.....	.....
Agence Parcs Canada	181,554	17,369	6,631	42,798	6,440
Commission de la fonction publique	83,930	5,491	1,499	15,765	1,481
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	6,194	505	424	1,284	30
<b>Pêches et Océans</b>	537,618	59,268	7,387	146,577	23,986
<b>Ressources naturelles</b>					
Ministère	246,888	27,888	14,881	108,274	10,508
Commission de contrôle de l'énergie atomique	33,026	3,986	314	7,649	567
Énergie atomique du Canada Limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	23,734	2,264	114	1,494	454
<b>Revenu national</b>	2,052,891	147,115	36,298	101,999	9,592
<b>Santé</b>					
Ministère	364,158	142,854	7,484	289,447	6,216
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	958	50	35	90	6
Conseil de recherches médicales	5,364	1,859	346	3,074	188
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	2,465	110	48	339	5

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
864	996	.....	639	457	.....	.....	.....	<b>47,421</b>
3,301	8,257	.....	5,306	754	.....	327	1,107	<b>242,323</b>
43	1,756	.....	603	.....	.....	1	203	<b>20,528</b>
1,941	13,252	47	3,660	547,109	.....	49,542	2,945	<b>732,496</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	116,456	.....	<b>116,456</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	903,881	.....	<b>903,881</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	78,732	.....	<b>78,732</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	46,281	.....	<b>46,281</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	20,537	.....	<b>20,537</b>
400	750	.....	100	.....	.....	.....	29,321	<b>5,942</b>
1,256	1,471	.....	1,122	1,765	.....	673	.....	<b>45,160</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	21,536	.....	<b>21,536</b>
235	204	105	2,000	.....	.....	3,676	.....	<b>8,447</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	61,182	.....	<b>61,182</b>
1,000	5,000	.....	.....	319	.....	.....	8,900	<b>59,545</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	32,535	.....	<b>32,535</b>
489	2,429	.....	2,071	51	.....	65	.....	<b>30,415</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	19,677	.....	<b>19,677</b>
7,865	35,672	44,123	5,714	212	.....	14,000	15,129	<b>347,249</b>
1,073	2,687	.....	2,722	.....	.....	852	8,546	<b>106,954</b>
75	125	.....	39	8,250	.....	125	.....	<b>17,051</b>
74,308	83,359	49,509	104,977	273,075	.....	8,140	54,139	<b>1,314,065</b>
9,280	28,371	4,080	23,084	77,397	.....	12,332	38,477	<b>524,506</b>
511	850	.....	1,543	642	.....	35	.....	<b>49,123</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	110,300	.....	<b>110,300</b>
498	552	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>29,110</b>
45,538	34,852	18,727	54,805	170,000	.....	230	138,540	<b>2,533,507</b>
32,422	263,926	4,057	.....	822,677	.....	4,648	55,225	<b>1,882,664</b>
5	20	.....	5	.....	.....	.....	.....	<b>1,169</b>
217	256	.....	240	263,475	.....	.....	.....	<b>275,019</b>
10	94	.....	.....	.....	.....	90	.....	<b>3,161</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Solliciteur général</b>					
Ministère	14,559	1,548	491	3,808	140
Service canadien du renseignement de sécurité	109,649	.....	.....	.....	.....
Service correctionnel	740,719	33,960	1,169	206,828	5,949
Commission nationale des libérations conditionnelles	20,358	1,791	170	1,536	100
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,200	390	.....	148	.....
Gendarmerie royale du Canada	1,368,302	121,943	793	108,920	38,555
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	361	52	10	325	9
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	2,148	514	118	1,697	131
<b>Transports</b>					
Ministère	270,951	32,906	4,270	87,339	3,914
Office des transports du Canada	16,353	1,403	447	1,112	107
Tribunal de l'aviation civile	590	104	3	241	9
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>					
Ministère	652,191	248,259	7,403	798,263	1,049,678
Bureau d'information du Canada	4,770	1,011	3,000	5,679	200
Société canadienne d'hypothèques et de logement	.....	.....	.....	.....	.....
Société canadienne des postes	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Total pour tous les ministères et organismes</b>	<b>17,987,080</b>	<b>1,937,629</b>	<b>314,449</b>	<b>4,286,267</b>	<b>1,696,870</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés	(507,400)	.....	.....	.....	.....
<b>Total du Budget principal des dépenses de 1999–2000</b>	<b>17,479,680</b>	<b>1,937,629</b>	<b>314,449</b>	<b>4,286,267</b>	<b>1,696,870</b>
Moins : dépenses internes du gouvernement	85,155	161,190	37,597	792,582	706,087
Total des dépenses concernant les tiers	17,394,525	1,776,439	276,852	3,493,685	990,783
*Total du Budget principal des dépenses de 1998–1999	16,764,637	1,868,044	311,842	3,726,500	1,720,408

\* Les paiements de transfert et les recettes à valoir sur le crédit ont été rajustés afin de tenir compte des coûts administratifs consolidés du programme de l'assurance-emploi. La consolidation des coûts résulte du redressements de montants recouverts plutôt que d'une augmentation des paiements de transfert.

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et ouvrages	Construction et/ou acquisition de machines et d'outillage	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins: Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total net des dépenses</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
325	438	.....	.....	59,998	.....	.....	.....	<b>81,307</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	58,980	.....	<b>168,629</b>
17,637	127,441	132,673	22,817	1,077	.....	47,844	80,945	<b>1,257,169</b>
100	400	.....	100	35	.....	10	.....	<b>24,600</b>
.....	30	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>1,768</b>
38,488	73,711	47,554	93,702	40,490	.....	30,927	775,342	<b>1,188,043</b>
2	40	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>799</b>
20	170	.....	80	.....	.....	.....	.....	<b>4,878</b>
14,173	31,987	45,517	38,633	375,253	.....	257,639	272,791	<b>889,791</b>
78	520	1,084	.....	4	.....	1	.....	<b>21,109</b>
4	21	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>972</b>
353,040	266,222	680,577	40,107	12	.....	669,819	2,877,627	<b>1,887,944</b>
50	500	.....	150	4,900	.....	20	.....	<b>20,280</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	1,888,685	.....	<b>1,888,685</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	14,210	.....	<b>14,210</b>
<b>1,479,948</b>	<b>2,588,192</b>	<b>1,302,313</b>	<b>2,644,157</b>	<b>61,415,510</b>	<b>42,500,000</b>	<b>5,536,182</b>	<b>6,530,441</b>	<b>137,158,156</b>
.....	.....	.....	.....	13,400,000	.....	.....	(1,215,000)	<b>14,107,600</b>
<b>1,479,948</b>	<b>2,588,192</b>	<b>1,302,313</b>	<b>2,644,157</b>	<b>74,815,510</b>	<b>42,500,000</b>	<b>5,536,182</b>	<b>5,315,441</b>	<b>151,265,756</b>
229,840	141,513	487,602	17,412	42,927	.....	353,318	3,055,223	.....
1,250,108	2,446,679	814,711	2,626,745	74,772,583	42,500,000	5,182,864	2,260,218	<b>151,265,756</b>
1,471,781	2,509,408	1,242,891	2,166,769	70,454,979	43,500,000	5,491,104	5,767,983	145,460,380

# Définitions des articles courants de dépense

## Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépense suivants :

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Construction et/ou acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert
11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Et, les Recettes à valoir sur le crédit. (Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les recettes tirées de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts).

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

### 1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'État à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime de rentes du Québec, comptes de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'État aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation, y figurent aussi les frais de personnel supplémentaires pour diverses fins.

### 2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain.

## Définitions des articles courants de dépense

Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'État, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

### 3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.

#### **Service de promotion**

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

#### **Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition**

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'État. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

#### **Services des relations publiques et des affaires publiques**

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles.

### 4. *Services professionnels et spéciaux*

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la Loi sur la formation professionnelle des adultes, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

## Définitions des articles courants de dépense

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

### 5. *Location*

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage - de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs. La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4, bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

### 6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

### 7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, les frais de scolarité, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'État. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; des œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

Machines et matériel, y compris leurs accessoires et dispositifs, coûtant moins de \$ 1,000. Les machines et le matériel coûtant plus de \$1000 figurent à l'article courant n° 9.

## Définitions des articles courants de dépense

### 8. *Construction et/ou acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives aux contrats de construction de nouveaux bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et tout autre immobilisation de ce genre, les dépenses afférentes à la construction des biens de cette nature et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. La rémunération de gens employés occasionnellement à des travaux particuliers, le salaire des employés permanents qui y travaillent à temps plein ou à temps partiel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux figurent, toutefois, aux articles courants n° 1 ou n° 7, respectivement.

### 9. *Construction et/ou acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions, matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

Machines et matériel, y compris leurs accessoires et dispositifs coûtant plus de \$1,000. Les machines et le matériel coûtant moins de \$1,000 figurent à l'article courant n° 7.

### 10. *Paiements de transfert*

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'État qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherches et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne sont donc pas limitées.

## Définitions des articles courants de dépense

### 11. *Service de la dette publique*

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais afférents à la dette publique.

### 12. *Autres subventions et paiements*

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi que l'amortissement de plusieurs types de pertes, le rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'État comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'État à l'assurance-emploi, au compte de stabilisation concernant le grain de l'Ouest et au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'État, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

### *Recettes à valoir sur le crédit*

Les recettes à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de recettes provenant de sources externes et de sources internes. Les recettes provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les recettes provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

## Changements au Budget principal des dépenses de 1999-2000

Cette section comprend deux volets. Comme par les années passées, elle décrira les changements survenus en ce qui concerne la présentation des crédits, des programmes et d'autres éléments, afin de permettre de rapprocher le Budget principal des dépenses de 1999-2000 et celui de 1998-1999. De plus, cette section exposera en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

Les autres modifications en ce qui a trait à la présentation ou aux autorisations et toute autre nouvelle autorisation sont exposées ci-après en détail.

**Affaires étrangères et Commerce international – Agence canadienne de développement international** – Le niveau des dépenses en capital de cet organisme a dépassé le seuil des 5 millions de dollars; en conséquence, il sera nécessaire d'inscrire un crédit distinct pour les dépenses en capital dans le Budget principal des dépenses de 1999-2000.

Le libellé du crédit L35 est modifié comme suit : « Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$137,700,000, conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)* à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales ».

Le libellé du crédit L40 est modifié comme suit : « Paiement ne devant pas dépasser \$2,232,954 US aux Banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à \$3,362,382 US le 11 janvier 1999, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à \$111,647,700 US et la délivrance de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$26,391,431 US conformément à la *Loi d'aide au développement international (institutions financières)*, à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à la délivrance de ces billets à vue s'élève à \$473,571,550 US ».

**Affaires étrangères et Commerce international – Centre de recherches pour le développement international** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les quatre secteurs d'activité en place ont été remplacés par six nouveaux secteurs d'activité, soit « Activités de recherche pour le développement », « Diffusion de l'information et bibliothèque », « Soutien technique », « Gestion des bureaux régionaux », « Gestion du siège social », et « Administration ».

**Affaires étrangères et Commerce international – Secrétariat de L'ALÉNA, section canadienne** – La description du secteur d'activité a été modifiée et se lit comme suit : « La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada - Israël et du chapitre N de l'accord de libre-échange Canada - Chili ».

**Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère** – Un nouveau crédit de prêt, L30, intitulé « Prêts au Conseil des Indiens du Yukon afin de verser des prestations provisoires aux anciens du Yukon » a été ajouté au « Programme des affaires indiennes et inuites ». L'exposé de l'objectif du « Programme des affaires du Nord » a été légèrement modifié, de « ... en préparation du transfert des responsabilités .. » à « ... en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux ... » et en ajoutant « ... à l'autonomie gouvernementale ... ». De plus, la description du secteur d'activité « ... et les gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest ... » a été modifiée et se lit maintenant « ... et les gouvernements territoriaux ... ».

**Agriculture et Agroalimentaire – Ministère** – Le secteur d'activité « Politiques et services ministériels » a été rebaptisé « Saine gestion du ministère ».

**Agriculture et Agroalimentaire – Commission canadienne du lait** – La description du secteur d'activité a été modifiée considérablement afin d'être plus claire et plus compréhensible.

## Changements au Budget principal des dépenses de 1999-2000

**Conseil Privé – Ministère** – Le secteur d'activité « Planification pour le millénaire » n'existe plus depuis que toutes les fonctions liées au millénaire relèvent du Bureau du Canada pour le millénaire. De plus, le libellé des descriptions des secteurs d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Conseil Privé – Bureau du Canada pour le millénaire** – Il s'agit d'un nouvel organisme paraissant dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Son objectif est de « contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les communautés et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire ». Un secteur d'activité intitulé « Initiatives du Millénaire » relève de cet organisme.

**Conseil Privé – Commissaire aux langues officielles** – L'exposé de l'objectif et des descriptions des secteurs d'activité a été modifié légèrement pour être plus clair et plus compréhensible.

**Conseil Privé – Le Réseau du leadership** – Il s'agit d'un nouvel organisme paraissant dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Son objectif est de « promouvoir, mettre en place et maintenir des réseaux regroupant les leaders de l'ensemble de la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis de La Relève ». Un secteur d'activité intitulé « Le Réseau du leadership » relève de cet organisme.

**Conseil Privé – Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes** – L'exposé de l'objectif et la description du secteur d'activité ont été totalement modifiés.

**Conseil du Trésor, Secrétariat** – Dans le « Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale », le crédit « Aide à la formation » a été supprimé et deux nouveaux crédits intitulés « Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale » et « Conventions collectives » ont été ajoutés. Le libellé du crédit « Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale » se lit comme suit : « Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajouter d'autres crédits afin d'appuyer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques de gestion au sein de la fonction publique du Canada, y compris les programmes d'équité en matière d'emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur ». Le libellé du crédit « Conventions collectives » se lit comme suit : « Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, augmenter les crédits afin de fournir du financement pour les frais de personnel accrus au titre des conventions collectives qui ont été signées le 29 décembre 1998 par le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique ».

**Défense nationale** – Le montant de l'engagement autorisé pour les crédits 1, 5 et 10 de la Défense nationale a augmenté en passant de \$15,816,654,315 à \$17,704,999,117 dont \$7,819,000,000 seront payables dans les années futures.

**Développement des ressources humaines – Ministère** – L'exposé de l'objectif du « Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance » a été modifié considérablement. De plus, des changements ont été apportés aux libellés des descriptions des secteurs d'activité afin qu'ils soient plus clairs et plus compréhensibles.

**Développement des ressources humaines – Conseil canadien des relations du travail** – Il n'est plus nécessaire d'inscrire un crédit pour cet organisme car celui-ci a été remplacé par le nouveau « Conseil canadien des relations industrielles ». L'exposé de l'objectif et la description des secteurs d'activité demeurent inchangés.

**Environnement – Ministère** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les quatre secteurs d'activité en place ont été remplacés par quatre nouveaux secteurs d'activité, soit « Un environnement sain », « Nature », « Prévisions météorologiques et environnementales », et « Gestion, administration et politique ».

**Environnement – Agence canadienne d'évaluation environnementale** – Le libellé du crédit régissant les dépenses du Programme a été modifié et se lit comme suit : « ... y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations ... ».

## Changements au Budget principal des dépenses de 1999-2000

**Finances – Ministère** – Le libellé du crédit L10 concernant la délivrance de billets à vue a été modifié et se lit dorénavant comme suit : « Conformément à la *Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes*, délivrance de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser \$202,334,000 en faveur de l'Association internationale de développement ».

Le nouveau libellé du crédit L15 autorisant la délivrance de billets à la BERD se lit comme suit : « Paiements dont le montant n'excède pas \$4.86 millions US, nonobstant que le montant peut excéder le montant équivalent en dollars canadiens, estimé à \$7.46 millions le 9 novembre 1998, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles en vertu de l'article 6(2) de la *Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement* ».

**Gouverneur général** – La description du secteur d'activité « Gouverneur général » a été modifié comme suit : « ... le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall ... ».

**Industrie – Agence spatiale canadienne** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les sept secteurs d'activité en place ont été remplacés par trois nouveaux secteurs d'activité, soit « Sciences spatiales », « Applications spatiales et développement industriel » et « Gestion ».

**Industrie – Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec** – L'exposé de l'objectif a été modifié et le secteur d'activité « Promotion du développement économique des régions du Québec » a été modifié et se lit comme suit : « Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec ».

**Industrie – Commission du droit d'auteur** – L'exposé de l'objectif a été réécrit comme suit : « Fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables ». De plus, le libellé de la description du secteur d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Industrie – Statistique Canada** – Le libellé des descriptions des secteurs d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Justice – Comité du tribunal des droits de la personne** – Le nom de l'organisme a été changé et se lit : Tribunal canadien des droits de la personne.

**Justice – Commission canadienne des droits de la personne** – Le libellé de la description du secteur d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Justice – Commission du droit du Canada** – L'exposé de l'objectif a été réécrit comme suit : « ... donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne ». Également, la description du secteur d'activité a été modifiée afin de correspondre au nouvel objectif du programme.

**Parlement – Sénat** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les cinq secteurs d'activité en place ont été remplacés par quatre nouveaux secteurs d'activité, soit « Sénateurs et bureaux des sénateurs », « Fonctionnement de la Chambre », « Comités », et « Soutien administratif ».

Le libellé du crédit régissant les dépenses du programme a été modifié et se lit comme suit : « ... et autorisation de dépenser au cours d'une année financière les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de cette même année financière ».

## Changements au Budget principal des dépenses de 1999-2000

**Patrimoine canadien – Ministère** – Le programme Parcs Canada a été supprimé et remplacé par une nouvelle agence qui paraît pour la première fois dans le Budget principal des dépenses.

**Patrimoine canadien – Agence Parcs Canada** – Anciennement un programme du ministère, il s'agit d'une nouvelle agence paraissant dans le Budget principal des dépenses pour la première fois. Son objectif est « d'offrir, pour l'utilisation et l'appréciation des Canadiens, un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires protégées, et gérer ces endroits de façon à les laisser intacts pour les générations à venir ». Il y a trois secteurs d'activité intitulés « Gérance des endroits du patrimoine national », « Utilisation et appréciation par les Canadiens » et « Services généraux ». Deux nouveaux crédits sont nécessaires, soit « Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières » et « Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada* ».

L'Agence Parcs Canada est la première agence à obtenir une autorisation de crédits pluriannuelle, comme stipulé au chapitre 19, paragraphe (2) du projet de loi C-29, qui se lit comme suit : « La partie non utilisée des crédits affectés dans le cadre du paragraphe (1) aux dépenses de fonctionnement de l'Agence est annulée à la fin de l'exercice suivant celui au cours duquel ceux-ci ont été votés ou de tout exercice ultérieur précisé par la loi fédérale qui fait l'affectation ». Aux termes de cette disposition, l'autorisation accordée par le crédit pour dépenses de programme pour l'Agence Parcs Canada ne deviendra pas périmée au 31 mars 2001. Ce fait sera reflété dans une annexe supplémentaires au projet de loi de crédits.

**Patrimoine canadien – Bureau d'information du Canada** – Cet organisme relève maintenant du ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada.

**Patrimoine canadien – Société Radio-Canada** – Des changements considérables ont été apportés aux anciennes activités afin de les restructurer en six secteurs d'activité : « Coûts des services de télévision et de radio », « Transmission, distribution et collecte », « Administration nationale », « Amortissement des immobilisations », « Recettes », et « Activités d'immobilisations ».

**Patrimoine canadien – Musée canadien des civilisations** – Des modifications importantes ont été apportées à la structure du programme : les sept secteurs d'activité en place ont été remplacés par cinq nouveaux secteurs d'activité, soit « Collectionner et rechercher », « Présenter, éduquer et diffuser », « Fournir des installations », « Musée canadien de la guerre », et « Services généraux ».

**Patrimoine canadien – Musée canadien de la nature** – Le libellé des descriptions des secteurs d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Patrimoine canadien – Société du Centre national des Arts** – Le secteur d'activité « Services de soutien à la programmation » est remplacé par « Activités de financement » et est chargé du « soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et autres partenariats ». Le secteur d'activité « Programmes des arts d'interprétation » est chargé des services de la billetterie, de la production, du marketing et des services à la clientèle.

**Ressources naturelles – Ministère** – Le niveau des dépenses en capital de cet organisme a chuté sous le seuil des 5 millions de dollars; en conséquence, il ne sera pas nécessaire d'inscrire un crédit distinct pour dépenses en capital dans le Budget principal des dépenses de 1999-2000.

**Ressources naturelles – Office national de l'énergie** – L'exposé de l'objectif et la description du secteur d'activité ont été modifiés légèrement pour être plus clairs et plus compréhensibles.

## Changements au Budget principal des dépenses de 1999-2000

**Ressources naturelles – Société de développement du Cap-Breton** – Il n'est pas nécessaire d'inscrire un crédit pour cet organisme dans le Budget principal des dépenses.

**Revenu national** – Le libellé de la description du secteur d'activité « Aide aux clients et établissement des cotisations » a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible.

**Santé – Ministère** – La description du secteur d'activité « Gestion des risques pour la santé » a été modifié comme suit : « ... les matériaux médicaux et autres produits thérapeutiques, les risques environnementaux et hygiéniques ... ».

**Santé – Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés** – L'exposé de l'objectif a été modifié légèrement par les mots « ... prix fixés par les fabricants ... ».

**Solliciteur général – Service correctionnel** – Le libellé du crédit régissant les dépenses en capital a de nouveau été modifié et se lit comme suit : « ... aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires ... ».

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Ministère** – Le libellé des descriptions des secteurs d'activité a été modifié considérablement afin d'être plus clair et plus compréhensible. De plus, un nouveau secteur d'activité a été ajouté. Il s'agit du « Services de coordination des communications ».

**Travaux publics et Services gouvernementaux – Bureau d'information du Canada** – L'organisme a été transféré du ministère du Patrimoine canadien à celui des Travaux publics et des Services gouvernementaux. Également, la description du secteur d'activité a été modifiée afin de refléter l'ajout d'une responsabilité, soit « Fournir conseils et soutien au président du Comité des communications du Cabinet ».

**Transports – Ministère** – Le libellé du crédit régissant les paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. a de nouveau été modifié et se lit comme suit : « .. Jacques-Cartier, Champlain et Mercier et du tunnel Melocheville ».

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>2</b>		<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autoriser à dépenser les recettes perçues au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires et aux Centres canadiens d'éducation; de services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; de services de développement des investissements; de services de télécommunication; de publications ministérielles; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; et des services consulaires spécialisés	<b>869,966,000</b>
	5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital	<b>87,690,000</b>
	10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas \$50,000,000, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes; autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 1998 à	<b>312,367,000</b>
		<b>Corporation commerciale canadienne</b>	
	15	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme	<b>10,549,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections de crédits	Numéros	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000
		<b>Agence canadienne de développement international</b>	
	20	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : <i>a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition;</i> <i>b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en voie de développement et des pays en transition, conformément au Règlement sur l'assistance technique, pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne :</i> <i>(i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,</i> <i>(ii) le soutien de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard,</i> <i>(iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en voie de développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en voie de développement et des pays en transition</i>	<b>100,717,000</b>
	25	Agence canadienne de développement international – Dépenses en capital	<b>17,500,000</b>
	30	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins de l'aide au développement international et de l'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services	<b>1,347,121,000</b>
	L35	Émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$137,700,000, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux fonds d'institutions financières internationales	<b>1</b>
	L40	Paiement ne devant pas dépasser \$2,232,954 US aux banques multilatérales de développement, attendu que l'équivalent de cette somme en dollars canadiens, évalué à \$3,362,382 le 11 janvier 1999, peut varier à la hausse et que le capital exigible du Canada relié à ce paiement s'élève à \$111,647,700 US et l'émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser \$26,391,431 US conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales, attendu que le capital exigible du Canada relié à l'émission de ces billets à vue s'élève à \$473,571,550 US	<b>3,362,382</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Centre de recherches pour le développement international</b>	
	45	Versements au Centre de recherches pour le développement international	<b>82,444,000</b>
		<b>Commission mixte internationale</b>	
	50	Commission mixte internationale – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	<b>5,750,000</b>
		<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	55	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme	<b>2,086,000</b>
		<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
	60	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme	<b>237,000</b>
<b>3</b>		<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme d'administration</i>	
	1	Administration – Dépenses du Programme et contributions	<b>66,264,000</b>
		<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	5	Affaires indiennes et inuites – Dépenses de fonctionnement et : a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel situés sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) dépenses recouvrables en vertu d'accords approuvés par le gouverneur en conseil et conclus avec les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales en vue du versement de prestations sociales à des non-Indiens habitant des réserves indiennes et de l'instruction de non-Indiens fréquentant des écoles indiennes; c) autorisation au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien de conclure des accords avec les gouvernements provinciaux, les commissions scolaires, les organismes de bienfaisance ou autres pour la prise en charge et l'entretien des enfants; d) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer des services d'enseignement et d'orientation aux Indiens et aux Inuits, pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel, et pour l'achat des produits finis et la vente de ces derniers; e) autorisation de vendre le courant électrique, le mazout et les services qui s'y rattachent, de même que les services municipaux, aux consommateurs particuliers qui vivent dans les centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, et de fournir les mêmes services et biens aux ministères et organismes fédéraux installés au Nouveau-Québec	<b>226,987,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
10	Affaires indiennes et inuites – Dépenses en capital et :		
	a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral;		
	b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumée par les gouvernements provinciaux et les commissions scolaires locales pour des routes et ouvrages connexes, ainsi que pour l'éducation, y compris l'instruction de non-Indiens fréquentant les écoles indiennes;		
	c) autorisation de construire et d'acquérir, pour les Indiens et les Inuits, des logements qui devront être occupés par des Indiens et des Inuits contre le versement, s'il y a lieu, de montants que le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien peut fixer, et qu'ils achèteront ou loueront aux conditions et au prix, soit coûtant, soit réduit, approuvés par le gouverneur en conseil, et d'effectuer des paiements aux Indiens et aux bandes indiennes en vue de la construction de logements et d'autres bâtiments		13,750,000
15	Affaires indiennes et inuites – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		3,891,398,000
L20	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications		28,053,000
L25	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique		22,840,000
L30	Prêts au conseil des Indiens du Yukon afin de verser des prestations provisoires aux anciens du Yukon		402,000
	<i>Programme des affaires du Nord</i>		
35	Affaires du Nord – Dépenses de fonctionnement et autorisation de consentir des avances recouvrables pour services rendus au nom du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest; y compris l'autorisation d'engager des dépenses et de consentir des avances recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; et l'autorisation de contribuer aux travaux de construction exécutés par des autorités locales ou des groupes privés		84,782,000
40	Affaires du Nord – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions		57,116,900
45	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord		15,600,000

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
	50	<b>Commission canadienne des affaires polaires</b> Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions	<b>882,000</b>
<b>4</b>		<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes provenant des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Compte de stabilisation du revenu net pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice	<b>369,689,000</b>
	5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	<b>28,771,000</b>
	10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>764,052,000</b>
	15	<b>Commission canadienne du lait</b> Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme	<b>2,538,000</b>
	20	<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b> Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions	<b>210,577,000</b>
	25	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital	<b>9,424,000</b>
<b>5</b>		<b>Anciens combattants</b> <i>Programme des anciens combattants</i>	
	1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. (1970), ch. V-4), afin de corriger des défauts dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède	<b>543,659,000</b>
	5	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor	<b>1,389,426,000</b>
	10	<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i> Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du Programme	<b>6,844,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections de crédits	Numéros	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>6</b>		<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement	<b>304,572,000</b>
	5	Citoyenneté et Immigration – Dépenses en capital	<b>10,627,000</b>
	10	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>328,192,784</b>
		<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	15	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme	<b>71,646,000</b>
<b>7</b>		<b>Conseil du Trésor</b>	
		<b>Secrétariat</b>	
		<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>	
	1	Administration centrale de la fonction publique – Dépenses de fonctionnement et le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor	<b>100,785,000</b>
	2	Administration centrale de la fonction publique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>37,528,000</b>
		<i>Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale</i>	
	5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, ajout de sommes à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues auxquelles qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit	<b>550,000,000</b>
	10	Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, augmenter d'autres crédits afin d'appuyer la mise en œuvre d'initiatives stratégiques de gestion au sein de la fonction publique du Canada, y compris les programmes d'équité en matière d'emploi et la modernisation de la fonction de contrôleur	<b>24,800,000</b>
	15	Conventions collectives – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, augmenter les crédits afin de fournir du financement pour les frais de personnel accrus au titre des conventions collectives qui ont été signées le 29 décembre 1998 par le Conseil du Trésor et l'Alliance de la fonction publique	<b>280,000,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
	20	<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i> Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions de l'État aux paiements et primes d'assurance chirurgicale-médicale et autres assurances et taxes, calculés et versés selon les prescriptions du Conseil du Trésor, en faveur des personnes décrites au crédit 124 (Finances) de la <i>Loi des subsides n°6 de 1960</i> , au crédit 85a (Finances) de la <i>Loi des subsides n°5 de 1963</i> et au crédit 20b (Finances) de la <i>Loi des subsides n°10 de 1964</i> , et en faveur des personnes à leur charge; contribution de l'État à des régimes de pensions, à des régimes d'avantages sociaux et d'assurance-maladie et à d'autres régimes d'assurance et à des programmes de sécurité sociale pour les employés engagés sur place à l'étranger, et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	846,241,000
<b>8</b>		<b>Conseil privé</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Conseil privé – Dépenses du Programme, y compris le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses et contributions	73,154,000
		<b>Centre canadien de gestion</b>	
	5	Centre canadien de gestion – Dépenses du Programme et contributions	9,725,000
		<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	10	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme	2,793,000
		<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>	
	15	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme	20,294,000
		<b>Directeur général des élections</b>	
	20	Directeur général des élections – Dépenses du Programme	2,787,000
		<b>Commissaire aux langues officielles</b>	
	25	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme	9,474,000

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Bureau du Canada pour le millénaire</b>	
	30	Bureau du Canada pour le millénaire – Dépenses de fonctionnement	<b>4,480,000</b>
	35	Bureau du Canada pour le millénaire – Contributions	<b>77,000,000</b>
		<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>	
	40	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme	<b>3,057,000</b>
		<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>	
	45	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme	<b>4,993,000</b>
		<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>	
	50	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	<b>1,263,000</b>
		<b>Le Réseau du leadership</b>	
	55	Le Réseau du leadership – Dépenses du Programme	<b>10,280,000</b>
<b>9</b>		<b>Défense nationale</b>	
	1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant \$17,704,999,117 aux fins des crédits 1, 5 et 10 du ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de \$7,819,000,000 deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les recettes de l'exercice aux fins de n'importe lequel de ces crédits	<b>6,995,351,000</b>
	5	Défense nationale – Dépenses en capital	<b>2,026,609,000</b>
	10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de la défense	<b>553,698,117</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>10</b>		<b>Développement des ressources humaines</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme des services ministériels</i>	
	1	Services ministériels – Dépenses du Programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi	<b>86,205,000</b>
		<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>	
	5	Investissement dans les ressources humaines et assurance – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte d'assurance-emploi	<b>158,343,000</b>
	10	Investissement dans les ressources humaines et assurance – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et paiements aux provinces, aux municipalités, à d'autres organismes publics et communautaires, ainsi qu'à des groupes privés, sociétés, sociétés de personnes et particuliers ou autres entités, en vertu d'accords conclus avec le ministre du Développement des ressources humaines pour : a) la réalisation par ces entités de projets destinés à procurer du travail ou de l'aide à l'emploi à des travailleurs et à contribuer au mieux-être de la collectivité; b) paiements versés à ces travailleurs ou frais engagés à l'égard de ceux-ci par ces entités	<b>765,926,000</b>
		<i>Programme du travail</i>	
	15	Travail – Dépenses du Programme, frais de représentation du Canada dans le domaine des affaires internationales du travail et subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>45,498,000</b>
		<i>Programme de la sécurité du revenu</i>	
	20	Sécurité du revenu – Dépenses du Programme et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Compte du Régime de pensions du Canada	<b>73,977,000</b>
		<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>	
	25	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme	<b>7,535,000</b>
		<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>	
	30	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme	<b>1,559,000</b>
		<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>	
	35	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme	<b>1,728,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>11</b>		<b>Environnement</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean; <i>b)</i> autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa <i>a)</i> peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer; <i>c)</i> dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau; <i>d)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario; <i>e)</i> autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur; <i>f)</i> aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par les activités du Ministère mais limitées pour l'activité Administration à la prestation de produits d'information et à la prestation de services professionnels, y compris les services informatiques	<b>417,752,000</b>
	5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral	<b>23,601,000</b>
	10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>41,442,700</b>
		<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>	
	15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice générées par la prestation de services d'évaluation environnementale y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale	<b>9,364,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>12</b>		<b>Finances</b>	
		<b>Ministère</b>	
		<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>	
	1	Politiques économiques, sociales et financières – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	68,307,000
	5	Politiques économiques, sociales et financières – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	297,300,000
	L10	Politiques économiques, sociales et financières – Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser \$202,334,000 en faveur de l'Association internationale de développement	1
	L15	Politiques économiques, sociales et financières – Paiements dont le montant n'excède pas \$4,860,000 US, nonobstant que le montant peut excéder le montant équivalent en dollars canadiens, estimé à \$7,460,000 US le 9 novembre 1998, à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement pour la souscription d'actions additionnelles en vertu de l'article 6(2) de la <i>Loi sur l'Accord portant création de la Banque européenne pour la reconstruction et le développement</i>	7,460,000
		<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>	
	20	Transferts fédéraux aux provinces – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du territoire du Yukon calculés conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du territoire du Yukon avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours	1,299,000,000
		<b>Vérificateur général</b>	
	25	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions	46,818,900
	30	Traitement du vérificateur général (L.R.C.1985, ch. A-17)	209,100
		<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>	
	35	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme	7,312,000
		<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>	
	40	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme	1,660,000

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>13</b>		<b>Gouverneur général</b>	
	1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur ont été échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général	<b>10,217,000</b>
<b>14</b>		<b>Industrie</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Industrie – Dépenses de fonctionnement, et autorisation de dépenser les recettes produites durant l'exercice et provenant de la recherche en communications et des faillites de même que des services et processus de réglementation, notamment le dépôt d'avis de préfusion, les certificats de décision préalable, les avis consultatifs et les photocopies fournis en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i>	<b>428,903,000</b>
	5	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>424,247,000</b>
	L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	<b>300,000</b>
	L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	<b>500,000</b>
		<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
	20	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement	<b>44,303,000</b>
	25	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>223,435,000</b>
		<b>Agence spatiale canadienne</b>	
	30	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement	<b>63,686,000</b>
	35	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital	<b>216,854,000</b>
	40	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>18,886,000</b>
		<b>Tribunal de la concurrence</b>	
	45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme	<b>1,152,000</b>
		<b>Commission du droit d'auteur</b>	
	50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme	<b>745,000</b>
		<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
	55	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement	<b>27,893,000</b>
	60	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>190,291,249</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>	
	65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i>	10,536,000
		<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
	70	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement	238,861,000
	75	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital	34,816,000
	80	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	152,566,000
		<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>	
	85	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement	18,228,000
	90	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses	484,780,000
		<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
	95	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement	7,765,000
	100	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses	97,956,000
		<b>Conseil canadien des normes</b>	
	105	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i>	5,283,000
		<b>Statistique Canada</b>	
	110	Statistique Canada – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	258,533,000
		<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>	
	115	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement	31,824,000
	120	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	138,452,000
<b>15</b>		<b>Justice</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Justice – Dépenses de fonctionnement	212,868,000
	5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	298,807,499
		<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>	
	10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme	13,312,000
		<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>	
	15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme	3,946,000

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>	
	20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Territoire du Yukon et de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest, non prévues dans la <i>Loi sur les juges</i> et aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes de l'année générées par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire	4,934,000
	25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	649,000
		<b>Cour fédérale du Canada</b>	
	30	Cour fédérale du Canada – Dépenses du Programme	27,651,000
		<b>Commission du droit du Canada</b>	
	35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme	2,861,000
		<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>	
	40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses du Programme	5,428,000
		<b>Cour suprême du Canada</b>	
	45	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme	10,983,000
		<b>Cour canadienne de l'impôt</b>	
	50	Cour canadienne de l'impôt – Dépenses du Programme	11,094,000
<b>16</b>		<b>Parlement</b>	
		<b>Sénat</b>	
	1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice	30,051,000
		<b>Chambre des communes</b>	
	5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et le pouvoir de dépenser les recettes de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes	159,715,359

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris le pouvoir de dépenser les recettes produites durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement	<b>17,910,000</b>
<b>17</b>		<b>Patrimoine canadien</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les recettes produites au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens	<b>124,732,000</b>
	5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>546,469,478</b>
	10	Versements à la Société canadienne des postes pour les coûts liés aux envois de publications culturelles	<b>47,300,000</b>
	L15	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	<b>10,000</b>
		<b>Conseil des Arts du Canada</b>	
	20	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi	<b>116,456,000</b>
		<b>Société Radio-Canada</b>	
	25	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion	<b>756,409,000</b>
	30	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	<b>4,000,000</b>
	35	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion	<b>143,472,000</b>
		<b>Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</b>	
	40	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</i>	<b>78,732,000</b>
		<b>Musée canadien des civilisations</b>	
	45	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	<b>46,281,000</b>
		<b>Musée canadien de la nature</b>	
	50	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	<b>20,537,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
55		Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des recettes provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> ; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor	1,500,000
		<b>Archives nationales du Canada</b>	
60		Archives nationales du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	39,938,000
		<b>Société du Centre national des Arts</b>	
65		Paiements à la Société du Centre national des Arts	21,536,000
		<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
70		Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme	7,519,000
		<b>Commission de la capitale nationale</b>	
75		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	39,173,000
80		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	8,749,000
85		Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13,260,000
		<b>Office national du film</b>	
90		Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement, dépenses en capital, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	59,170,000
		<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>	
95		Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29,535,000
100		Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3,000,000
		<b>Bibliothèque nationale</b>	
105		Bibliothèque nationale – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses	27,008,000

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections de crédits	Numéros	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>	
	110	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	<b>19,677,000</b>
		<b>Agence Parcs Canada</b>	
	115	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières	<b>245,857,000</b>
	120	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	<b>14,000,000</b>
		<b>Commission de la fonction publique</b>	
	125	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme	<b>93,735,000</b>
		<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>	
	130	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement	<b>7,769,000</b>
	135	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses	<b>8,250,000</b>
<b>18</b>		<b>Pêches et Océans</b>	
	1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : a) participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; b) autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; c) autorisation de dépenser les recettes produites dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne	<b>822,310,000</b>
	5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale	<b>129,092,000</b>
	10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>272,875,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>19</b>		<b>Ressources naturelles</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes de l'alinéa 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes reçues pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère	<b>407,601,000</b>
	5	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>62,482,444</b>
	L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	<b>39,371,000</b>
		<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>	
	15	Commission de contrôle de l'énergie atomique – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>43,619,000</b>
		<b>Énergie atomique du Canada Limitée</b>	
	20	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	<b>110,300,000</b>
		<b>Office national de l'énergie</b>	
	25	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme	<b>25,154,000</b>
<b>20</b>		<b>Revenu national</b>	
	1	Revenu national – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i>	<b>2,002,664,000</b>
	5	Revenu national – Dépenses en capital	<b>18,727,000</b>
	10	Revenu national – Contributions	<b>95,000,000</b>
<b>21</b>		<b>Santé</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes de l'alinéa 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les recettes pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux	<b>999,252,100</b>
	5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>822,677,000</b>
		<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>	
	10	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme	<b>1,009,000</b>
		<b>Conseil de recherches médicales</b>	
	15	Conseil de recherches médicales – Dépenses de fonctionnement	<b>10,650,000</b>
	20	Conseil de recherches médicales – Subventions inscrites au Budget des dépenses	<b>263,475,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000
		<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>	
	25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme	<b>2,750,000</b>
<b>22</b>		<b>Solliciteur général</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement	<b>18,841,000</b>
	5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>59,998,200</b>
		<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>	
	10	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme	<b>168,629,000</b>
		<b>Service correctionnel</b>	
	15	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et : a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les recettes tirées, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les recettes provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements	<b>985,540,000</b>
	20	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations	<b>152,200,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections de crédits	Numéros	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
		<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
	25	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme	<b>21,208,000</b>
		<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
	30	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme	<b>1,568,000</b>
		<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
	35	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	<b>812,632,000</b>
	40	Application de la loi – Dépenses en capital	<b>112,749,000</b>
		<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	45	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	<b>739,000</b>
		<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	50	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme	<b>4,520,000</b>
<b>23</b>		<b>Transports</b>	
		<b>Ministère</b>	
	1	Transports – Dépenses de fonctionnement et : a) autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; b) autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de recettes conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; c) autorisation de dépenser les recettes de l'exercice	<b>135,449,000</b>
	5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés	<b>84,880,000</b>
	10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions	<b>315,765,000</b>
	15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les recettes de la Société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain, et Mercier et du tunnel Melocheville à Montréal	<b>38,236,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement :		
	<i>a)</i> aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve;		
	<i>b)</i> aux paiements à l'égard des frais engagés par la Société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service		<b>40,578,000</b>
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa c)(i) du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i>		<b>170,304,000</b>
	<b>Office des transports du Canada</b>		
30	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme et contributions		<b>18,384,000</b>
	<b>Tribunal de l'aviation civile</b>		
35	Tribunal de l'aviation civile – Dépenses du Programme		<b>874,000</b>
<b>24</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>		
	<b>Ministère</b>		
	<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
1	Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de : services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , contributions, et autorisation de dépenser les recettes de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux		<b>1,520,010,000</b>
5	Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux		<b>314,672,000</b>
	<i>Programme des sociétés d'État</i>		
10	Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		<b>7,756,000</b>
15	Paiements à la Queens Quay West Land Corporation pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital		<b>3,045,000</b>

## Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément traités dans la section précédente, Changements au Budget principal des dépenses.

Sections	Numéros de crédits	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000
		<b>Bureau d'information du Canada</b>	
	20	Dépenses du Programme et contributions	<b>19,485,000</b>
		<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>	
	25	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en vertu du pouvoir de toute loi du Parlement, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , conformément au pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i>	<b>1,888,685,000</b>
		<b>Société canadienne des postes</b>	
	30	Paievements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	<b>14,210,000</b>
		<b>*Total</b>	<b>45,778,454,214</b>

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» (page 1-18 et 1-19) parce qu'il a été arrondi.

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>2</b>	<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R., ch. D-5, art. 1)	250,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82,883,000
	Fonds renouvelable des passeports, <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> (S.R., ch. R- 8)	(1,635,000)
	<b>Agence canadienne de développement international</b>	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	325,835,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,543,400
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital (non budgétaire)	39,834,433
	<b>Société pour l'expansion des exportations</b>	
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	130,000,000
	Versements à la Société pour l'expansion des exportations afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (non budgétaire)	108,200,000
	<b>Commission mixte internationale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	428,000
	<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138,000
	<b>Administration du pipe-line du Nord</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,000
<b>3</b>	<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme d'administration</i>	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7,354,000
	<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>	
	Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15,000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2,000,000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1,400,000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	127,786,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19,851,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales pour des redevances sur les ressources	1,458,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,837,000
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	87,000
<b>4</b>	<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
<b>Ministère</b>		
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i> (L.R., 1985, ch. F-4)	200,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i> (L.C., 1997, ch. C-34)	65,500,000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i> (L.R., 1985, ch. 25 (3 <sup>e</sup> suppl.))	4,000,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte (L.C., 1991, ch. 22)	222,600,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (L.C., 1991, ch. 22)	212,600,000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu (L.C., 1991, ch. 22)	47,000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45,780,000
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(525,000)
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>		
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i> (L.C., 1997, ch. 6)	2,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39,008,000
<b>5</b>	<b>Anciens combattants</b>	
<i>Programme des anciens combattants</i>		
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C. 1970, ch. W-4), de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4)	12,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10,000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28,217,000
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,226,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>6</b>	<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34,016,000
	<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,222,000
<b>7</b>	<b>Conseil du Trésor</b>	
	<b>Secrétariat</b>	
	<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11,158,000
	<i>Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale</i>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	56,000,000
	<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i>	
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	70,000
<b>8</b>	<b>Conseil privé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	73,340
	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	49,540
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	49,540
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	22,440
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,254,000
	<b>Centre canadien de gestion</b>	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3,095,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,122,000
	<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296,000
	<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,986,000
	<b>Directeur général des élections</b>	
	Traitement du directeur général des élections	162,300
	Dépenses d'élections	31,800,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	551,000
	<b>Commissaire aux langues officielles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,328,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
	<b>Bureau du Canada pour le millénaire</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	520,000
	<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	231,000
	<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	668,000
	<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146,000
	<b>Le Réseau du leadership</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	508,000
<b>9</b>	<b>Défense nationale</b>	
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Pensions et rentes versées à des civils ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	100,000
	Pensions militaires	564,477,238
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	164,216,000
<b>10</b>	<b>Développement des ressources humaines</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme des services ministériels</i>	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26,214,000
	<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>	
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	22,567,000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	259,225,000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	632,408,000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études aux termes de la partie III.I de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	385,000,000
	<i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (L.C., 1994, ch. 28) – Subventions canadiennes pour études	112,200,000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions des agents des rentes sur l'État	35,000
	Prestations d'adaptation pour les travailleurs (L.R., 1985, ch. L-1)	3,923,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98,019,000
	<i>Programme du travail</i>	
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	49,015,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,447,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<i>Programme de la sécurité du revenu</i>		
	Versements de sécurité de la vieillesse (L.R., ch. O-9)	18,172,000,000
	Versements du supplément de revenu garanti (L.R., ch. O-9)	4,938,000,000
	Versements d'allocations au conjoint (L.R., ch. O-9)	390,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	26,970,000
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,123,000
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142,000
<b>11</b>	<b>Environnement</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	48,722,000
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	863,000
<b>12</b>	<b>Finances</b>	
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>		
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Paiements à l'Association internationale de développement	361,300,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,548,000
	Achat de la monnaie canadienne	49,000,000
	Émission d'un prêt à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international (non budgétaire)	161,000,000
	Prêt à la Banque de la Thaïlande (non-budgétaire)	104,039,000
<i>Programme du service de la dette publique</i>		
	Frais d'intérêt et autres coûts	42,500,000,000
<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>		
	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	30,000,000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	9,288,000,000
	Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	12,500,000,000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(498,000,000)
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2,251,000,000)
<b>Vérificateur général</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,509,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
	<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,174,000
<b>13</b>	<b>Gouverneur général</b>	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, c. G-9)	92,000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, c. G-9)	254,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,097,000
<b>14</b>	<b>Industrie</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,000,000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4,891,000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	57,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,366,000
	<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	7,000,000
	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,293,000
	<b>Agence spatiale canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,600,000
	<b>Tribunal de la concurrence</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118,000
	<b>Commission du droit d'auteur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125,000
	<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	93,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,182,000
	<b>Conseil national de recherches du Canada</b>	
	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	51,420,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30,698,000
	<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,949,000
	<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,005,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>Statistique Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50,596,000
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>		
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	21,000,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,779,000
<b>15</b>	<b>Justice</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28,809,000
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,885,000
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72,000
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints de juges qui décèdent pendant leur mandat	251,338,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	475,000
<b>Cour fédérale du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,613,000
<b>Commission du droit du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150,000
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	974,000
<b>Cour suprême du Canada</b>		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	3,455,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,282,000
<b>Cour canadienne de l'impôt</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,062,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>16</b>	<b>Parlement</b>	
	<b>Sénat</b>	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i> (L.R., 1985 ch. M-5)	13,435,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,935,000
	<b>Chambre des communes</b>	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	60,453,736
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,153,605
	<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,618,000
<b>17</b>	<b>Patrimoine canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930,000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	458,000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182,000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12,376,000
	<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,442,000
	<b>Archives nationales du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,222,000
	<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	700,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	228,000
	<b>Office national du film</b>	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375,000
	<b>Bibliothèque nationale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,407,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>Agence Parcs Canada</b>		
	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	58,074,000
	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	(473,000)
	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	416,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29,375,000
<b>Commission de la fonction publique</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,219,000
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,032,000
<b>18</b>	<b>Pêches et Océans</b>	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i> (L.R., ch. F-22)	200,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	89,539,000
<b>19</b>	<b>Ressources naturelles</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40,296,000
	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	4,192,000
	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	5,000,000
	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1,443,000
	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	680,000
	Paiements au compte des recettes extracôticières de la Nouvelle-Écosse	2,000,000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	600,000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(837,000)
	Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	1,000,000
	<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,504,000
	<b>Office national de l'énergie</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,956,000
<b>20</b>	<b>Revenu national</b>	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	342,067,000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	75,000,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>21</b>	<b>Santé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60,686,000
	<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	160,000
	<b>Conseil de recherches médicales</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	894,000
	<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	411,000
<b>22</b>	<b>Solliciteur général</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,419,000
	<b>Service correctionnel</b>	
	Pensions et autres avantages sociaux des employés (L.R., 1985, ch. R-11)	201,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	119,925,000
	Fonds renouvelable CORCAN	(697,000)
	<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,392,000
	<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	200,000
	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	240,154,000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,508,000
	<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60,000
	<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	358,000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000
<b>23</b>	<b>Transports</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Le pont Victoria, Montréal – Versement à la suite de l’abolition des péages et pour la réfection de la voie de circulation routière du pont (Crédit 107, <i>Loi n° 5 de 1963, L.C. 1963, ch. 42 portant affectation de crédits</i> )	11,315,000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	45,042,000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, c. 10)	1,573,000
	Paiement de subvention pour l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, c. 43)	46,600,000
	<b>Office des transports du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	2,725,000
	<b>Tribunal de l’aviation civile</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	98,000
<b>24</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	
	<b>Ministère</b>	
	<i>Programme des services gouvernementaux</i>	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	48,900
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	55,059,000
	Fonds renouvelable d’aliénation des biens immobiliers	(18,460,000)
	Fonds renouvelable des Services facultatifs	563,000
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(1,100,000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	6,350,000
	<b>Bureau d’information du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	795,000
	<b>Société canadienne d’hypothèques et de logement</b>	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l’habitation</i> (non-budgétaire)	(221,900,000)
	<b>*Total</b>	<b>91,673,173,272</b>

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» (page 1-18 et 1-19) parce qu’il a été arrondi.

## **2 Affaires étrangères et Commerce international**

Ministère 2-4  
Corporation commerciale canadienne 2-9  
Agence canadienne de développement international 2-10  
Société pour l'expansion des exportations 2-16  
Centre de recherches pour le développement international 2-17  
Commission mixte internationale 2-19  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 2-20  
Administration du pipe-line du Nord 2-21

# Affaires étrangères et Commerce international

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Affaires étrangères et Commerce international</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	869,966	809,752
5	Dépenses en capital	87,690	81,661
10	Subventions et contributions	312,367	288,570
(L)	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	82,883	80,532
(L)	Fonds renouvelable des passeports	(1,635)	119
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,351,619</b>	<b>1,260,982</b>
<b>Corporation commerciale canadienne</b>			
15	Dépenses du Programme	10,549	10,366
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,549</b>	<b>10,366</b>
<b>Agence canadienne de développement international</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	100,717	96,498
25	Dépenses en capital	17,500	.....
30	Subventions et contributions	1,347,121	1,341,069
(L)	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements aux fonds d'institutions financières internationales	325,835	186,100
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,543	13,825
Total du budgétaire		<b>1,804,765</b>	<b>1,637,541</b>
L35	Délivrance de billets aux fonds d'institutions financières internationales	.....	.....
L40	Paiement et délivrance de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	3,362	3,250
(L)	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	39,835	30,134
Total du non-budgétaire		<b>43,197</b>	<b>33,384</b>
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,847,962</b>	<b>1,670,925</b>
<b>Société pour l'expansion des exportations</b>			
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	130,000	130,000
Total du budgétaire		<b>130,000</b>	<b>130,000</b>
(L)	Versements à la Société pour l'expansion des exportations	108,200	152,600
Total du non-budgétaire		<b>108,200</b>	<b>152,600</b>
<b>Total de l'organisme</b>		<b>238,200</b>	<b>282,600</b>

## Affaires étrangères et Commerce international

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Centre de recherches pour le développement international</b>			
45	Versements au Centre de recherches pour le développement international	82,444	81,836
<b>Total de l'organisme</b>		<b>82,444</b>	<b>81,836</b>
<b>Commission mixte internationale</b>			
50	Dépenses du Programme	5,750	7,080
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	428	468
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6,178</b>	<b>7,548</b>
<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>			
55	Dépenses du Programme	2,086	2,064
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	138	145
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2,224</b>	<b>2,209</b>
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>			
60	Dépenses du Programme	237	235
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22	24
<b>Total de l'organisme</b>		<b>259</b>	<b>259</b>

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Objectif

Agir au nom du Canada et de tous les Canadiens pour accroître la prospérité économique, l'emploi et la sécurité et travailler à la promotion de la paix dans le monde en diffusant la culture et les valeurs canadiennes.

## Description du secteur d'activité

### *Promotion du commerce international*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada en encourageant les entreprises canadiennes à exploiter tous les débouchés commerciaux à l'échelle internationale et en instaurant au pays un climat favorable aux investissements étrangers et aux échanges technologiques.

### *Politique commerciale et économique*

Créer des emplois et promouvoir la prospérité au Canada grâce à la gestion efficace des relations commerciales du Canada avec les États-Unis et à la libéralisation du commerce et des mouvements de capitaux dans le monde, par l'adoption de règles claires et équitables.

### *Coopération et sécurité internationales*

Instaurer un régime international pacifique, fondé sur le droit et reflétant les valeurs canadiennes, au sein duquel le Canada est à l'abri de menaces émanant de l'étranger.

### *Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)*

Répondre aux besoins d'aide officielle des Canadiennes et des Canadiens voyageant ou habitant à l'étranger.

### *Diplomatie ouverte*

Susciter de l'intérêt et de la confiance à l'égard du Canada à l'étranger et faire en sorte que l'opinion publique internationale soit favorable aux intérêts politiques et économiques du Canada et aux valeurs canadiennes.

### *Services ministériels*

Permettre au Ministère d'accomplir sa mission et d'atteindre ses objectifs grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

### *Prestation de services aux autres ministères*

Permettre aux autres ministères d'exécuter leurs programmes à l'étranger grâce à la prestation de services de soutien efficaces sur le plan des coûts.

### *Services de passeports*

Délivrer des titres de voyage respectés à l'échelle internationale aux citoyens canadiens et autres résidents canadiens qui y ont droit. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$4,000,000 au titre du fonds renouvelable des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	16,800
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – excédent	1,635
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2000	18,435

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Promotion du commerce international	213,465	4,382	12,010	8,050	<b>221,807</b>	211,982
Politique commerciale et économique	91,961	2,347	26,283	.....	<b>120,591</b>	115,497
Coopération et sécurité internationales	160,938	5,179	254,961	1,103	<b>419,975</b>	394,850
Aide aux Canadiens à l'étranger (services consulaires)	46,271	1,276	.....	2,230	<b>45,317</b>	42,052
Diplomatie ouverte	67,354	1,139	19,098	.....	<b>87,591</b>	84,778
Services ministériels	191,855	67,003	265	12,290	<b>246,833</b>	224,278
Prestation de services aux autres ministères	204,776	6,364	.....	.....	<b>211,140</b>	187,426
*Services de passeports	52,632	.....	.....	54,267	<b>(1,635)</b>	119
	<b>1,029,252</b>	<b>87,690</b>	<b>312,617</b>	<b>77,940</b>	<b>1,351,619</b>	1,260,982

\*Ce secteur d'activité est financé au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent dans ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en espèces. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	(2,300)
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	5,835
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	1,800
Changement dans le fonds de roulement	100
Total des prévisions – excédent	1,635

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable des passeports, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Subventions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	<b>100,000</b>	100,000
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>2,000,000</b>	2,000,000
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	<b>25,000</b>	25,000
Subventions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	<b>500,000</b>	500,000
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	<b>5,392,000</b>	5,392,000
Subventions en vue du paiement des taxes foncières et des coûts d'amélioration locale afférents aux propriétés diplomatiques secondaires au Canada	<b>16,000</b>	16,000
<i>Diplomatie ouverte</i>		
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	<b>13,600,000</b>	10,700,000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	<b>5,494,000</b>	4,694,000
Office du baccalauréat international	<b>4,000</b>	4,000
<i>Services ministériels</i>		
Association de la communauté du service extérieur	<b>15,000</b>	15,000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	<b>250,000</b>	250,000
<b>Total des subventions</b>	<b>27,396,000</b>	23,696,000
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du commerce international</i>		
Développement de la technologie avec l'Europe	<b>90,000</b>	90,000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>9,520,000</b>	3,720,000
Contributions pour l'expansion du commerce international en Asie-Pacifique	<b>300,000</b>	300,000
<i>Politique commerciale et économique</i>		
Organisations internationales de produits de base (3,486,895 francs belges)	<b>151,000</b>	30,000
Organisation mondiale des douanes (9,167,500 francs belges)	<b>397,000</b>	357,000
Agence internationale de l'énergie atomique (990,547\$ US) (66,974,926 schillings autrichiens)	<b>9,863,000</b>	9,313,000
Agence internationale de l'énergie (3,998,190 francs français)	<b>1,072,000</b>	906,000
Organisation mondiale du commerce (4,910,525 francs suisses)	<b>5,285,000</b>	4,193,000
Organisation de coopération et de développement économiques (28,815,863 francs français)	<b>7,724,000</b>	6,531,000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (575,054 francs français)	<b>154,000</b>	130,000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (1,500,000 francs français)	<b>402,000</b>	377,000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (560,000 francs suisses)	<b>603,000</b>	262,000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (382,200\$ US)	<b>579,000</b>	415,000
Entente de Wassenaar (425,820 schillings autrichiens)	<b>53,000</b>	50,000

# Affaires étrangères et Commerce international Ministère

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<i>Coopération et sécurité internationales</i>		
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones (48,654,625 francs français)	<b>13,042,000</b>	10,680,000
Fondation du Commonwealth (577,150 livres sterling)	<b>1,477,000</b>	1,215,000
Secrétariat du Commonwealth (2,113,719 livres sterling)	<b>5,410,000</b>	4,454,000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (654,160 livres sterling)	<b>1,674,000</b>	1,407,000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (9,507,080\$ US)	<b>14,408,000</b>	16,514,000
Organisation de l'aviation civile internationale (1,276,120\$ US)	<b>1,934,000</b>	2,022,000
Organisation internationale du travail (10,034,400 francs suisses)	<b>10,799,000</b>	9,728,000
Organisation maritime internationale (182,400 livres sterling)	<b>467,000</b>	379,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile (279,108,271 francs belges)	<b>12,087,000</b>	10,873,000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques (58,132,384 francs belges)	<b>2,517,000</b>	2,700,000
Activités de la francophonie internationale	<b>792,000</b>	542,000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (24,833,457 CFA)	<b>66,000</b>	53,000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	<b>30,000</b>	30,000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (36,648,780 francs français) (4,055,700\$ US)	<b>15,970,000</b>	15,848,000
Organisation des Nations Unies (34,559,800\$ US)	<b>52,375,000</b>	50,377,000
Organisation mondiale de la santé (11,924,000\$ US)	<b>18,071,000</b>	17,878,000
*Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (31,781,160\$ US)	<b>48,165,000</b>	53,823,000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	<b>5,550,000</b>	5,550,000
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (4,560,559 Florins)	<b>3,586,000</b>	2,802,000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (80,387,500 schillings autrichiens)	<b>10,036,000</b>	3,827,000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408,474\$ US)	<b>619,000</b>	566,000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2,910,975\$ US)	<b>4,412,000</b>	.....
Secrétariat permanent de la Convention sur la diversité biologique des Nations Unies	<b>1,100,000</b>	840,000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	<b>600,000</b>	200,000
Appui de la consultation, de la recherche et de l'information sur la politique étrangère	<b>1,553,000</b>	1,553,000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	<b>925,000</b>	925,000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (650,000\$ US)	<b>985,000</b>	900,000

\*Pour obtenir des détails sur les opérations de maintien de la paix, veuillez consulter le rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Affaires étrangères et Commerce international  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Organisation des États américains (9,227,086\$ US)	<b>13,984,000</b>	12,775,000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (667,903 ECU)	<b>1,192,000</b>	737,000
Cour permanente d'arbitrage (40,080 florins)	<b>32,000</b>	26,000
Commission internationale d'établissement des faits (10,266 francs suisses)	<b>11,000</b>	11,000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	<b>1,669,000</b>	1,639,000
Service social international Canada	<b>60,000</b>	60,000
Autorité internationale des fonds marins (160,000\$ US)	<b>242,000</b>	.....
Programme de consolidation de la paix	<b>850,000</b>	850,000
Accords environnementaux internationaux	<b>1,788,000</b>	.....
Initiatives internationales de préparation à l'an 2000	<b>200,000</b>	.....
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	<b>350,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>285,221,000</b>	258,458,000
<b>Postes non requis</b>		
Fondation canadienne pour les Amériques	.....	200,000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	.....	6,016,000
Fonds de lutte contre l'exploitation de la main-d'œuvre enfantine	.....	200,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	6,416,000
<b>Total</b>	<b>312,617,000</b>	288,570,000

# Affaires étrangères et Commerce international Corporation commerciale canadienne

## Objectif

Offrir en matière de marchés d'exportation un service intergouvernemental qui réponde efficacement aux besoins des secteurs privé et public au Canada au moindre coût possible pour le contribuable canadien; et offrir aux clients gouvernementaux étrangers un service efficace en matière de gestion des contrats.

## Description du financement par voie de crédits

### *Corporation commerciale canadienne*

Obtention et traitement des appels d'offres des gouvernements étrangers; appel et évaluation des soumissions et propositions des fournisseurs canadiens; négociation et acceptation de marchés de gouvernements étrangers et adjudication, ou accords relatifs aux marchés conclus avec des fournisseurs canadiens; rétribution des fournisseurs canadiens et recouvrement des montants dus par les gouvernements clients.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Corporation commerciale canadienne		
Dépenses	<b>13,754</b>	13,293
Moins :		
Intérêt et autres revenus	<b>3,205</b>	2,927
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>10,549</b>	10,366

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### Objectif

Encourager les efforts des peuples des pays en développement et des pays en transition en vue d'un développement économique et social autonome compatible avec leurs besoins et leur environnement, en collaborant avec eux à la réalisation d'activités de développement et accorder une aide humanitaire pour favoriser les intérêts politiques et économiques du Canada à l'étranger grâce à la promotion de la justice sociale, de la stabilité internationale et des relations économiques à long terme, au profit de la communauté mondiale.

### Description du secteur d'activité

#### *Programmes géographiques*

Les programmes géographiques comportent des relations directes entre le gouvernement du Canada et les gouvernements des pays en développement. Ils sont élaborés en consultation et en collaboration avec les partenaires de ces pays. Ils constituent le principal mécanisme de soutien qu'utilise le gouvernement pour investir à long terme dans des secteurs essentiels du développement durable. Les programmes géographiques représentent environ le tiers du budget de l'aide internationale.

Les projets financés tiennent compte des besoins des pays en développement et de la capacité du Canada de répondre à ces besoins. La valeur des projets, et celle des contrats et des accords de contribution nécessaires à leur exécution, va de milliers de dollars à des dizaines de millions. L'approche et l'objet des projets varient aussi considérablement. À de rares exceptions près, l'aide consentie dans le cadre des programmes géographiques est versée en nature directement par les fournisseurs et agents d'exécution canadiens ou par l'entremise des achats effectués par les pays bénéficiaires, dans le cadre des politiques canadiennes d'aide liée (fonds alloués pour l'achat de biens et de services au Canada) et conformément aux exigences quant au contenu canadien.

Trois directions de programmes géographiques, à savoir les directions générales de l'Afrique et du Moyen-Orient, de l'Asie et des Amériques, se chargent de planifier et de fournir l'aide bilatérale canadienne aux pays admissibles. Les programmes mis en œuvre dans ces régions sont fondés sur l'objectif et les six volets prioritaires de l'aide publique au développement (APD).

#### *Pays en transition*

Le programme de l'Europe centrale et de l'Est (ECE) est conçu pour répondre aux initiatives et pour aider les pays de la région pendant la période critique de transition. Une petite part de l'aide fournie au moyen de ce programme relève de l'APD. Le programme permet de transférer des connaissances et les compétences aux pays de la région grâce au perfectionnement des ressources humaines, au renforcement des institutions, à l'assistance humanitaire et multilatérale, et aux conseils en matière de politiques. Les activités sont mises en œuvre en collaboration avec le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG), les milieux universitaires, les communautés ethniques et tous les paliers de gouvernement au Canada. Ces partenariats servent de catalyseurs pour susciter, au niveau des projets, des contributions tant chez les partenaires canadiens que chez les partenaires des pays bénéficiaires.

#### *Programmes multilatéraux*

Dans le cadre des programmes multilatéraux, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) collabore avec une vaste gamme d'organisations et d'institutions internationales, dont les agences des Nations Unies (comme l'UNICEF), le Commonwealth et la Francophonie, et les banques de développement régionales pour l'Afrique, l'Asie, l'Amérique latine et les Caraïbes. La plus grande partie de l'aide humanitaire et des secours d'urgence fournis par l'ACDI est acheminée par l'intermédiaire des programmes multilatéraux.

L'ACDI emploie différents mécanismes pour obtenir des résultats dans les six secteurs prioritaires. De concert avec d'autres organismes donateurs, elle fournit un financement de base à des organisations et institutions multilatérales œuvrant dans ces secteurs. Elle cherche également à influencer sur les pratiques et politiques de ces organisations afin de maximiser l'efficacité des programmes et des opérations. De plus, elle surveille et évalue le rendement des organisations et institutions internationales et fait rapport sur ce rendement.

La Direction générale des programmes multilatéraux vise aussi à améliorer les politiques et pratiques des institutions multilatérales, plus particulièrement pour la coordination des initiatives au niveau des pays, et pour le suivi et l'évaluation des activités sur le terrain. L'accroissement de l'efficacité des organisations internationales est un élément important des programmes multilatéraux.

# Affaires étrangères et Commerce international

## Agence canadienne de développement international

### *Partenariat canadien*

Le Programme de partenariat canadien verse des subventions et des contributions à des organisations canadiennes et internationales pour appuyer leurs activités dans les pays en développement. Il soutient les initiatives de ces organisations (à but lucratif et à but non lucratif) et vise l'établissement de partenariats durables entre le Canada et les pays en développement par l'entremise de projets à coûts partagés. En outre, la Direction générale du partenariat canadien est responsable de la politique en matière de consultations et représente l'Agence dans les relations et les consultations avec les partenaires.

Le Programme de partenariat canadien comporte trois sous-programmes principaux, à savoir le Soutien au secteur bénévole, la Coopération industrielle et les Bourses. Le Programme de coopération industrielle (PCI) encourage les initiatives de développement du secteur privé et favorise la croissance économique dans les pays en développement en appuyant l'établissement de liens à long terme et mutuellement avantageux entre le secteur privé canadien et les pays bénéficiaires.

Le Programme de soutien au secteur bénévole est axé sur le développement communautaire et le renforcement de la capacité des organisations et institutions des pays en développement afin de promouvoir un développement durable dans des secteurs socio-économiques clés. Il favorise la création de liens entre les ONG au Canada et dans les pays en développement, et appuie les organisations et institutions canadiennes qui œuvrent aux niveaux de l'environnement, de la réforme du secteur public, des droits de la personne, de la démocratie et du bon gouvernement afin de promouvoir le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

Le Programme de bourses est chargé de gérer différents programmes, ainsi que les règlements et politiques régissant la sélection et le recrutement des coopérants et experts en assistance technique et des stagiaires au pays.

### *Politiques*

La Direction générale des politiques élabore et tient à jour les politiques de l'ACDI dans le cadre de l'objectif et des priorités de l'APD, ainsi que des intérêts et des objectifs de la politique étrangère du Canada. Elle fournit au Ministre, à l'ACDI et à d'autres ministères des conseils et de l'information sur les questions de politiques et de stratégies, ainsi qu'une expertise scientifique et technique. Il arrive également qu'elle vérifie le respect des normes à l'ACDI, comme dans le cas des évaluations environnementales. La Direction générale gère également les consultations sur les questions stratégiques avec des groupes d'intérêt et le grand public.

La Direction générale gère l'Enveloppe de l'aide internationale et les fonds alloués au nom de l'ACDI. Elle gère également la bibliothèque et la documentation de l'Agence, ainsi que plusieurs bases de données nationales et internationales. Elle produit l'information générale requise pour la rédaction des rapports nationaux et internationaux sur les dépenses au titre de l'APD.

À l'échelle internationale, la Direction générale des politiques veille à coordonner les politiques de développement du Canada et celles d'autres pays donateurs, par exemple de concert avec le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Elle représente également les intérêts du Canada aux réunions internationales et veille à ce que les politiques en matière de développement tiennent compte des engagements internationaux pris par le Canada.

### *Communications*

Conformément à la stratégie du gouvernement en matière de communications, la Direction générale des communications aide le Ministre, la Présidente et les directions générales de l'ACDI à s'acquitter de leurs responsabilités à ce niveau. Elle fournit des conseils d'experts, procède à des recherches sur l'opinion publique et à l'analyse des reportages, et produit des documents imprimés et audiovisuels.

Par ses activités de communications, l'Agence souhaite montrer à des publics choisis, dont les jeunes, les décideurs et les façonneurs de l'opinion, que l'ACDI est un organisme d'aide efficace. Elle veut sensibiliser davantage les Canadiens au développement international et à ses impacts et renforcer la collaboration avec les partenaires nationaux et internationaux en matière de communications. La Direction générale est responsable de l'application de la politique de l'ACDI en matière de communications.

Avec le programme d'information sur le développement, la Direction des communications travaille en collaboration avec les particuliers, les organismes non gouvernementaux et le secteur privé afin d'informer les Canadiens des programmes et des questions connexes de développement, en mettant particulièrement l'accent sur l'importance du rôle et de la contribution que les Canadiens apportent dans les pays en développement.

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

*Services généraux*

Les Services généraux fournissent à l'Agence des services de soutien qui ne sont pas directement liés à un mécanisme d'exécution en particulier. Ces services sont assurés par les Services à la haute direction de l'Agence, ainsi que par la Direction générale des ressources humaines et services corporatifs et la Direction générale de l'examen du rendement. Leur coût est comptabilisé comme une dépense administrative indirecte plutôt que comme une dépense directe qui peut être facilement imputée à un mécanisme d'exécution.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>						Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				Non-budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	43,823	.....	679,094	722,917	.....	<b>722,917</b>	666,794
Pays en transition	6,613	.....	89,980	96,593	.....	<b>96,593</b>	91,914
Programmes multilatéraux	5,075	.....	643,289	648,364	43,197	<b>691,561</b>	601,501
Partenariat canadien	10,850	.....	255,593	266,443	.....	<b>266,443</b>	255,831
Politiques	8,042	.....	.....	8,042	.....	<b>8,042</b>	7,832
Communications	6,142	.....	5,000	11,142	.....	<b>11,142</b>	9,341
Services généraux	33,764	17,500	.....	51,264	.....	<b>51,264</b>	37,712
	<b>114,309</b>	<b>17,500</b>	<b>1,672,956</b>	<b>1,804,765</b>	<b>43,197</b>	<b>1,847,962</b>	1,670,925

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Pays en transition</i>		
Subventions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>250,000</b>	250,000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>35,936,000</b>	105,970,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par le biais des institutions internationales de développement et d'alimentation, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>82,958,000</b>	88,942,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>92,910,000</b>	71,608,000
<i>Partenariat canadien</i>		
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>71,000,000</b>	71,000,480
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers et dépenses spéciales liées directement à des programmes et à des projets	<b>8,288,000</b>	8,288,000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	<b>4,359,000</b>	4,263,000
<b>Total des subventions</b>	<b>295,701,000</b>	350,321,480

Affaires étrangères et Commerce international  
Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à des pays en développement et à des organismes et institutions de ces pays, ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux et régionaux, à des gouvernements provinciaux, à leurs organisations et organismes, et à des sociétés canadiennes du secteur privé, à l'appui de projets, de programmes et d'activités visant des pays ou des régions donnés, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>679,093,000</b>	623,763,000
<i>Pays en transition</i>		
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>89,730,000</b>	85,187,000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes généraux et des programmes et projets particuliers d'institutions et d'organisations de développement international, et des institutions financières internationales et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des institutions internationales de développement, des organisations non gouvernementales internationales ou du Centre de recherches pour le développement international, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	<b>1,800,000</b>	2,500,000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim et la malnutrition par l'entremise des pays en développement, des organismes et des personnes de ces pays, des organisations non gouvernementales canadiennes ou des institutions de développement, au profit de bénéficiaires dans des pays en développement, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>103,550,000</b>	110,025,000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'activités et de programmes généraux de même que de programmes, projets, activités et appels particuliers, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>100,000</b>	100,000
<i>Partenariat canadien</i>		
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>112,000,000</b>	107,886,000

Affaires étrangères et Commerce international  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Encouragements à des investisseurs, institutions et organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle, et des dépenses spéciales liées directement à ces programmes et à ces projets	<b>59,947,000</b>	56,920,000
<i>Communications</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communications, à d'autres ministères fédéraux, ou des gouvernements provinciaux ou municipaux, à des radiodiffuseurs, des producteurs et d'autres institutions et gouvernements donateurs concernant la production et la diffusion d'information sur le développement, de matériel éducatif et d'activités connexes	<b>5,000,000</b>	3,243,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,051,420,000</b>	989,824,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	<b>325,835,000</b>	186,100,000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>325,835,000</b>	186,100,000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à l'Institut Nord-Sud	.....	923,520
<b>Total des postes non requis</b>	.....	923,520
<b>Total</b>	<b>1,672,956,000</b>	1,527,169,000

# Affaires étrangères et Commerce international

## Société pour l'expansion des exportations

### Objectif

Soutenir et développer le commerce d'exportation du Canada et la capacité du pays de s'engager dans ce commerce.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Expansion des exportations*

La Société pour l'expansion des exportations (SEE) offre aux exportateurs toute une gamme de services financiers répartis en cinq grandes catégories : l'assurance-crédit, qui protège les titulaires de police contre le défaut de paiement de leurs acheteurs; les services de financement, notamment les prêts directs aux acheteurs étrangers, le financement préexpédition à long terme, le crédit-bail et le financement de projets; les services de cautionnement, couvrant le dépôt de la soumission, la bonne fin du contrat et la restitution des acomptes par un exportateur; l'assurance risques politiques, offerte aux entreprises canadiennes qui investissent à l'étranger; et le financement par actions ou sous d'autres formes d'investissements connexes dans des projets ou des sociétés.

Le financement à l'égard des transactions portées au Compte du Canada de la SEE, ainsi que tous les capitaux propres dont la SEE a besoin, sont fournis par le gouvernement du Canada conformément à la *Loi sur l'expansion des exportations*.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Expansion des exportations		
Versements sur prêts de faveur et provision pour pertes sur prêts (Compte du Canada)	<b>130,000</b>	130,000
Total partiel budgétaire	<b>130,000</b>	130,000
Compte du Canada :		
Versements	<b>300,000</b>	325,000
Moins : Remboursements	<b>191,800</b>	172,400
Total partiel non budgétaire	<b>108,200</b>	152,600
<b>Total des besoins</b>	<b>238,200</b>	282,600

# Affaires étrangères et Commerce international

## Centre de recherches pour le développement international

### **Objectif**

Entreprendre, encourager, soutenir et poursuivre des recherches sur les problèmes des régions du monde en développement et sur les moyens d'application et d'adaptation des connaissances scientifiques, techniques et autres au progrès économique et social de ces régions, et dans la poursuite de ces objectifs :

- s'assurer les services de scientifiques et de techniciens des sciences naturelles et sociales au Canada et à l'étranger;
- aider les régions en développement à se constituer le potentiel et les institutions de recherche de même que les capacités d'innovation dont elles ont besoin pour résoudre leurs problèmes;
- encourager en règle générale la coordination de la recherche en développement international;
- promouvoir la coopération en matière de recherche portant sur les problèmes de développement entre les régions développées et les régions en développement, à leur avantage réciproque.

### **Description du financement par voie de crédits**

#### *Activités de recherche pour le développement*

Les projets de recherche scientifique et technique s'inscrivent dans les six thèmes suivants : sécurité alimentaire, utilisation équitable des ressources naturelles, protection de la biodiversité, emploi durable, stratégies et politiques pour des sociétés en santé, information et communication. Le Centre pratique et prône une approche holistique de la mise en valeur des ressources du savoir en faveur du développement durable et équitable. La recherche pour le développement englobe les activités d'expansion des ressources dans lesquelles les travaux de recherche sont pris en charge et administrés par le CRDI pour le compte d'autres institutions.

#### *Diffusion de l'information et bibliothèque*

La diffusion de l'information et le maintien d'une bibliothèque spécialisée dans la recherche pour le développement représentent un élément constitutif du rôle de promotion de la recherche assumé par le CRDI.

#### *Soutien technique*

Le personnel de soutien technique seconde l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche en cours et procure une aide spécialisée aux bénéficiaires.

#### *Gestion des bureaux régionaux*

Les bureaux régionaux établis à l'étranger créent les conditions propices à l'acquisition de connaissances spéciales et sensibilisent à l'évolution de la R-D dans les régions en développement. Le CRDI a ses bureaux régionaux en Égypte, en Inde, au Kenya, au Sénégal, à Singapour, en Afrique du Sud et en Uruguay.

#### *Gestion du siège social*

La direction du siège social a pour rôle d'assurer l'orientation et l'encadrement du programme des travaux du CRDI.

#### *Administration*

Le Conseil des gouverneurs, le Bureau du président et la Direction générale des programmes assument les fonctions stratégiques, exécutives, administratives et de services du Centre.

Affaires étrangères et Commerce international  
Centre de recherches pour le développement international

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<i>Programme</i>		
Activités de recherche pour le développement	<b>94,456</b>	76,965
Diffusion de l'information et bibliothèque	<b>4,450</b>	4,202
<b>Total du Programme</b>	<b>98,906</b>	81,167
<i>Budget de fonctionnement</i>		
Soutien technique	<b>9,147</b>	8,420
Gestion des bureaux régionaux	<b>4,904</b>	4,760
Gestion du siège social	<b>3,692</b>	3,568
Administration	<b>13,593</b>	12,032
<b>Total du budget de fonctionnement</b>	<b>31,336</b>	28,780
<b>Total (Programme et budget de fonctionnement)</b>	<b>130,242</b>	109,947
<i>Moins :</i>		
Fonds pour les activités d'expansion des ressources	<b>35,080</b>	20,000
Crédit parlementaire supplémentaire (subvention)	<b>3,658</b>	.....
Revenus de placements	<b>1,100</b>	780
Autres revenus	<b>800</b>	800
	<b>40,638</b>	21,580
Utilisation du surplus opérationnel	<b>7,160</b>	6,531
	<b>47,798</b>	28,111
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>82,444</b>	81,836

# Affaires étrangères et Commerce international

## Commission mixte internationale

### Objectif

Mettre en application les responsabilités, fonctions et pouvoirs confiés à la Commission à la suite de traités et d'ententes internationales; à la demande des gouvernements canadien et américain, étudier les questions ou les différends liés à la frontière commune, et formuler les recommandations appropriées. Étudier et, s'il y a lieu, approuver aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, toute utilisation, dérivation ou obstruction des eaux limitrophes, d'un côté ou de l'autre de la frontière, susceptible de changer le niveau ou le cours naturel des eaux dans l'autre pays.

### Description du secteur d'activité

#### *Opération et administration du bureau de la section canadienne*

Commissaires et personnel; dépenses connexes de fonctionnement; part des dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés conjoints assumée par le Canada en vertu des demandes d'approbation et des renvois soumis aux termes du Traité des eaux limitrophes de 1909, y compris la coordination des travaux des comités d'enquête internationaux; surveillance du travail des comités de contrôle internationaux établis par la Commission; paiement des dépenses résiduelles des enquêtes et des relevés.

#### *Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs*

Surveillance, contrôle, coordination et aide aux gouvernements pour l'application de l'Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs; personnel et fonctionnement du bureau régional selon les arrangements à frais partagés conclus avec les États-Unis; aide requise par le Conseil de la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, le Conseil consultatif scientifique des Grands Lacs, le Conseil des gestionnaires de la recherche des Grands Lacs et les groupes de travail traitant des questions liées à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Opération et administration du bureau de la section canadienne	4,142	<b>4,142</b>	5,518
Opération et administration du bureau régional des Grands Lacs	2,036	<b>2,036</b>	2,030
	<b>6,178</b>	<b>6,178</b>	7,548

# Affaires étrangères et Commerce international

## Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

### Objectif

L'objectif du programme de la Section canadienne du Secrétariat de l'ALÉNA consiste à mettre en application les dispositions de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA), de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et de l'Accord de libre-échange Canada-Chili, en appuyant les groupes spéciaux mis sur pied en vertu de chacun des accords et en maintenant un système de greffe de type judiciaire où seront déposées les procédures des groupes spéciaux, des comités et des tribunaux établis aux termes de chacun des accords.

### Description du secteur d'activité

#### *Secrétariat de l'ALÉNA*

Afin de régler les différends résultant de décisions finales sur le dumping, la compensation et le préjudice, on peut substituer à l'examen judiciaire la procédure de révision par groupe spécial prévue au chapitre 19 de l'ALÉNA. Les différends sur l'interprétation et l'application de l'ALÉNA (chapitre 20) peuvent être renvoyés à un groupe spécial de cinq membres. Les différends concernant les dispositions de l'ALÉNA sur l'investissement (chapitre 11) et sur les services financiers (chapitre 14) peuvent être soumis au mécanisme de règlement prévu par l'Accord.

La Section canadienne s'occupera de régler les différends aux termes des dispositions de règlement des différends du chapitre 8 de l'Accord de libre-échange Canada-Israël et du chapitre N de l'Accord de libre-échange Canada-Chili.

Pour l'administration des dispositions sur le règlement des différends, le Secrétariat de l'ALÉNA fournit des services juridiques, professionnels et consultatifs aux groupes spéciaux et aux comités, administre un greffe et coordonne tous les aspects financiers du processus.

Le Secrétariat fournit aussi, au besoin, une aide à la Commission et appuie les divers comités et groupes de travail non liés au règlement des différends.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2,224	<b>2,224</b>	2,209
	<b>2,224</b>	<b>2,224</b>	2,209

# Affaires étrangères et Commerce international

## Administration du pipe-line du Nord

### Objectif

Faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz au mieux des intérêts du Canada, tel que décrit dans la *Loi sur le pipe-line du Nord*.

### Description du secteur d'activité

*Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel*

Donner effet à l'Accord entre le Canada et les États-Unis en date du 20 septembre 1977; faciliter la planification et la construction expéditives et efficaces du pipe-line, en tenant compte des intérêts locaux, régionaux et nationaux, y compris ceux des peuples autochtones, et satisfaire aux obligations du gouvernement fédéral à l'égard du pipe-line; faciliter les consultations avec les gouvernements des provinces et des territoires et assurer avec eux une meilleure coordination des activités; maximiser les avantages sociaux et économiques tout en minimisant toutes les répercussions fâcheuses sur le milieu social et sur l'environnement; promouvoir les intérêts économiques et énergétiques nationaux et assurer la plus grande participation possible des Canadiens à tous les aspects de la planification du pipe-line, de sa construction et des fournitures nécessaires tout en veillant à ce que la fourniture des biens et services se fasse sur une base généralement concurrentielle.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
Règlement concernant la construction du pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel	259	<b>259</b>	259
	<b>259</b>	<b>259</b>	259

### **3 Affaires indiennes et du Nord canadien**

Ministère 3-3

Commission canadienne des affaires polaires 3-10

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme d'administration</i>		
1	<b>66,264</b>	63,272
(L) 1		
(L) 1	<b>49</b>	49
(L) 1	<b>7,354</b>	7,546
	<b>73,667</b>	<b>70,867</b>
<i>Programme des affaires indiennes et inuites</i>		
5	<b>226,987</b>	219,317
10	<b>13,750</b>	5,000
15	<b>3,891,398</b>	3,783,017
(L) 15		
(L) 15	<b>15</b>	15
(L) 15	<b>2,000</b>	2,000
(L) 15	<b>1,400</b>	1,400
(L) 15	<b>127,786</b>	124,578
(L) 15	<b>19,851</b>	20,669
	<b>4,283,187</b>	4,155,996
L20	<b>28,053</b>	21,503
L25		
	<b>22,840</b>	24,000
L30	<b>402</b>	.....
	<b>51,295</b>	45,503
	<b>4,334,482</b>	<b>4,201,499</b>
<i>Programme des affaires du Nord</i>		
35	<b>84,782</b>	83,507
40	<b>57,117</b>	90,940
45	<b>15,600</b>	15,600
(L) 45		
(L) 45	<b>1,458</b>	1,455
(L) 45	<b>6,837</b>	7,102
	<b>165,794</b>	<b>198,604</b>
	<b>4,573,943</b>	4,470,970
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>		
50	<b>882</b>	858
(L) 50	<b>87</b>	87
	<b>969</b>	945

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme d'administration*

**Objectif**

Donner une orientation générale et une saine gestion au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord ainsi qu'à l'efficacité et à l'efficience de la planification, de la comptabilité, du personnel, des communications et d'autres services de soutien administratif.

**Description du secteur d'activité**

*Soutien ministériel*

Fournit des directives en matière de politiques et assure le soutien administratif au Programme des affaires indiennes et inuites et au Programme des affaires du Nord grâce à la haute direction, aux politiques et à l'orientation stratégique, et aux services ministériels.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Soutien ministériel	73,209	458	<b>73,667</b>	70,867
	<b>73,209</b>	<b>458</b>	<b>73,667</b>	70,867

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Soutien ministériel</i>		
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	<b>458,000</b>	458,000
<b>Total</b>	<b>458,000</b>	458,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Objectif**

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à la culture, à l'éducation, aux affaires sociales et au développement communautaire; régler les revendications indiennes reconnues au moyen de la négociation; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Description du secteur d'activité**

*Revendications*

Régler les revendications globales reconnues; faire en sorte que le gouvernement respecte, en réglant des revendications particulières, les obligations exposées dans la *Loi sur les Indiens* et les traités et surveiller les ententes de mise en œuvre; fournir du financement de recherche pour le compte des bandes indiennes revendicatrices; et soutenir le ministère de la Justice au sujet des litiges liés aux Premières nations.

*Services aux Indiens et Inuits*

Aider les Indiens et les Inuits à répondre à leurs aspirations de même qu'à leurs besoins en ce qui a trait à l'autonomie gouvernementale, à l'économie, à l'éducation, à la culture, aux affaires sociales et au développement communautaire; et assurer le respect des obligations et des responsabilités constitutionnelles et législatives du Canada à l'égard des Indiens et des Inuits.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>						Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert				
Revendications	55,460	.....	293,123	348,583	51,295	<b>399,878</b>	437,561
Services aux Indiens et Inuits	193,393	13,750	3,727,461	3,934,604	.....	<b>3,934,604</b>	3,763,938
	<b>248,853</b>	<b>13,750</b>	<b>4,020,584</b>	<b>4,283,187</b>	<b>51,295</b>	<b>4,334,482</b>	4,201,499

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Revendications</i>		
Subventions aux Cris de la Baie-James, aux Cris Oujé-Bougoumou et aux Naskapis du Québec	<b>41,908,000</b>	40,344,000
Subventions en capital aux bandes cries et naskapiques du Québec	<b>15,022,000</b>	11,223,000
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>292,000</b>	283,000
Subventions à des particuliers indiens ou à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	<b>31,508,000</b>	31,508,000
Subventions aux bénéficiaires de règlements de revendications territoriales globales ou aux organismes chargés de leur mise en œuvre	<b>5,861,000</b>	13,273,000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	<b>127,786,000</b>	124,578,000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	<b>23,775,000</b>	64,793,000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>1,917,000</b>	2,222,000
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>2,182,000</b>	2,530,000
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	<b>1,400,000</b>	1,400,000
Subventions aux bandes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	<b>300,000</b>	300,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de l'enseignement primaire et secondaire et l'essor de leur culture	<b>400,000</b>	400,000
Subventions à des particuliers indiens et inuits et à des organismes pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	<b>4,500,000</b>	2,500,000
Subventions à des particuliers et à des organismes pour soutenir l'avancement de la culture indienne et inuite	<b>45,000</b>	45,000
Paiements d'aide sociale à des particuliers, Indiens, Inuits et non-Indiens qui habitent dans des réserves	<b>11,000,000</b>	13,000,000
Subventions à des particuliers pour protéger les enfants, les familles et les particuliers indiens et inuits qui habitent dans des réserves	<b>5,621,000</b>	8,274,000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	<b>136,000</b>	136,000
Subventions aux bandes indiennes, à leurs conseils de district et aux collectivités inuites pour soutenir leur administration	<b>185,803,000</b>	184,334,000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	<b>16,889,000</b>	13,886,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Subventions à la bande indienne Sechelte en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte</i>	<b>3,200,000</b>	3,200,000
Subvention à la bande indienne Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	<b>7,745,000</b>	7,594,000
Subventions à des organismes indiens représentatifs pour appuyer leur administration	<b>5,608,000</b>	5,608,000
Subvention à la Fondation nationale des réalisations autochtones	<b>1,233,000</b>	. . . . .
<b>Total des subventions</b>	<b>494,131,000</b>	531,431,000
<b>Contributions</b>		
<i>Revendications</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	<b>8,229,000</b>	8,229,000
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	<b>395,000</b>	395,000
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	<b>28,029,000</b>	31,784,000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	<b>300,000</b>	300,000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	<b>200,000</b>	200,000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour les coûts de fonctionnement	<b>2,359,000</b>	2,269,000
Contribution aux commissaires de la Commission des traités de la Colombie-Britannique dans le but de favoriser la participation des Premières nations au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	<b>3,360,000</b>	3,360,000
<i>Services aux Indiens et Inuits</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la sélection des terres	<b>505,000</b>	505,000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>11,387,000</b>	9,543,000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	<b>5,806,000</b>	5,806,000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	<b>6,245,000</b>	6,245,000
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement	<b>17,500,000</b>	17,500,000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	<b>2,879,000</b>	2,879,000
Contributions à la province de Terre-Neuve pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	<b>8,033,000</b>	7,775,000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires indiennes et inuites*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
* Paiements aux Indiens, Inuits et Innus, totalisant \$3,322,556,000, devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique, de l'éducation, du développement social, des immobilisations et de l'entretien, et du soutien aux administrations indiennes :		
Développement économique	<b>69,499,000</b>	50,570,000
Éducation	<b>1,152,944,000</b>	1,126,632,000
Développement social	<b>1,065,362,000</b>	1,012,722,000
Immobilisations et entretien	<b>918,589,000</b>	872,628,000
Soutien aux administrations indiennes	<b>116,162,000</b>	117,227,000
Contributions aux bandes indiennes et aux collectivités inuites, aux conseils tribaux, conseils de district et autres organismes indiens et inuits, destinées à aider les collectivités à planifier l'autonomie gouvernementale, à se préparer aux négociations de fond en élaborant un mandat en vue des négociations et en élaborant des accords d'autonomie gouvernementale	<b>1,200,000</b>	1,200,000
Contributions aux bandes indiennes et inuites, aux collectivités, aux conseils tribaux, aux conseils de district et autres organismes indiens et inuits destinées à aider les collectivités à préparer leurs négociations sur l'autonomie gouvernementale	<b>1,903,000</b>	2,724,000
Contributions aux collectivités des Premières nations et des Inuits pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	<b>18,200,000</b>	14,700,000
Contribution à la Commission indienne de l'Ontario	<b>384,000</b>	384,000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>64,919,000</b>	64,919,000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>22,064,000</b>	16,909,000
<b>Total des contributions</b>	<b>3,526,453,000</b>	3,377,405,000
<b>Postes non requis</b>		
Paiements préalables à une entente définitive, versés aux Premières nations pour l'exécution d'activités relatives à l'admissibilité, à l'inscription et à la ratification concernant le règlement de revendications	.....	159,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	159,000
<b>Total</b>	<b>4,020,584,000</b>	3,908,995,000

\* Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, incluant des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global, dans le but de permettre aux Premières nations de fournir un éventail de services de base et aucun montant spécifique n'est déterminé par service. En conséquence, la ventilation des dépenses pour les programmes spécifiques n'est qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Objectif**

Promouvoir le développement politique, économique, scientifique et social du nord du Canada; aider les résidents du Nord, y compris les groupes autochtones, à mettre sur pied les institutions politiques et économiques qui leur permettront d'assumer des responsabilités croissantes au sein de la fédération canadienne; gérer efficacement le développement durable des ressources naturelles du Nord en préparation du transfert des responsabilités aux gouvernements territoriaux; préserver, maintenir, protéger et restaurer l'environnement nordique et gérer les intérêts fédéraux, y compris la politique sur le Nord, les relations fédérales-territoriales et le processus de mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales, à l'autonomie gouvernementale et aux activités circumpolaires.

**Description du secteur d'activité**

*Services aux affaires du Nord*

Ce secteur d'activité élabore et met en œuvre les politiques et les programmes relatifs au développement politique, économique, social et durable du Nord canadien; gère les volets constitutionnels des relations entre le Ministère et les gouvernements territoriaux; négocie et met en œuvre les ententes de transfert de ressources aux gouvernements nordiques; assure la coordination et l'orientation continues de la gestion des intérêts fédéraux dans le Nord; gère les ressources naturelles du Nord et favorise la protection et l'assainissement de l'environnement arctique à l'échelle nationale et internationale; coordonne la mise en œuvre des ententes relatives aux revendications territoriales dans le Nord et met en valeur les intérêts des Autochtones dans le développement du Nord et dans l'industrie de la fourrure partout au Canada; fait la promotion de l'élaboration et de la mise en œuvre de programmes à caractère scientifique et technologique à l'échelle nationale et internationale.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services aux affaires du Nord	108,677	57,117	<b>165,794</b>	198,604
	<b>108,677</b>	<b>57,117</b>	<b>165,794</b>	198,604

Affaires indiennes et du Nord canadien  
 Ministère  
*Programme des affaires du Nord*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	<b>636,000</b>	636,000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	<b>76,000</b>	76,000
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>5,000</b>	5,000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	<b>4,500</b>	4,500
<b>Total des subventions</b>	<b>721,500</b>	721,500
<b>Contributions</b>		
<i>Services aux affaires du Nord</i>		
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	<b>38,825,000</b>	38,064,000
Contributions aux gouvernements territoriaux et aux organisations autochtones aux fins de la mise en application de la Convention finale des Inuvialuit	<b>4,536,000</b>	4,447,000
Contributions à la Commission de mise en œuvre du Nunavut en vue de fournir des conseils sur la création du Nunavut	<b>250,000</b>	1,965,000
Contributions pour les organismes de mise en œuvre du Nunavut aux fins de l'établissement du gouvernement du Nunavut	<b>7,736,000</b>	40,694,000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres niveaux de gouvernement au titre des initiatives de consultation, de recherche, de formation, de création d'emplois et autres, liées à la promotion des intérêts dans le développement politique, social, économique et culturel du Nord	<b>1,258,300</b>	1,258,300
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	<b>80,000</b>	80,000
Contributions au gouvernement du Territoire du Yukon et au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	<b>1,674,000</b>	1,674,000
Contributions aux particuliers, organisations et autres niveaux de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>2,036,100</b>	2,036,100
<b>Total des contributions</b>	<b>56,395,400</b>	90,218,400
<b>Total</b>	<b>57,116,900</b>	90,939,900

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Commission canadienne des affaires polaires

### Objectif

Favoriser le développement et la diffusion des connaissances relatives aux régions polaires.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission canadienne des affaires polaires*

Pour s'acquitter de son mandat, la Commission organisera, parrainera et financera des conférences, des ateliers et des réunions; aidera à mettre en place un réseau d'information polaire qui sera le principal outil pour diffuser de l'information concernant les régions polaires; appuiera et effectuera des études spéciales relatives aux questions polaires; reconnaîtra et soulignera les réalisations et les contributions dans les domaines liés à son mandat; et déposera un rapport annuel au Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Commission canadienne des affaires polaires	951	18	<b>969</b>	945
	<b>951</b>	<b>18</b>	<b>969</b>	945

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Commission canadienne des affaires polaires</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	<b>18,000</b>	18,000
<b>Total</b>	<b>18,000</b>	18,000

## **4 Agriculture et Agroalimentaire**

Ministère 4-3

Commission canadienne du lait 4-7

Agence canadienne d'inspection des aliments 4-8

# Agriculture et Agroalimentaire

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	369,689	361,286
5	Dépenses en capital	28,771	38,545
10	Subventions et contributions	764,052	275,944
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65,500	65,500
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4,000	4,000
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	222,600	217,600
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	212,600	254,647
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	47	122,482
(L)	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45,780	46,341
(L)	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(525)	27
–	Postes non requis		
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	.....	3,153
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	.....	30,100
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	.....	130
–	Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	.....	80
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,712,763</b>	<b>1,420,084</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>			
15	Dépenses du Programme	2,538	2,390
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2,538</b>	<b>2,390</b>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>			
20	Dépenses de fonctionnement et contributions	210,577	213,085
25	Dépenses en capital	9,424	10,424
(L)	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	2,000	1,500
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	39,008	43,022
<b>Total de l'organisme</b>		<b>261,009</b>	<b>268,031</b>

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Objectif

Notre objectif est de promouvoir et d'appuyer, de façon durable, une industrie agricole et agroalimentaire en pleine croissance, concurrentielle et axée sur les marchés et de promouvoir également le développement économique de la collectivité rurale.

## Description des secteurs d'activité

### *Croissance des marchés*

Par l'entremise de son secteur d'activité, Croissance des marchés, Agriculture et Agroalimentaire Canada fait la promotion du commerce, du développement des marchés ainsi que des entreprises et des produits prêts à l'exportation. Ce secteur d'activité réunit les activités du Ministère et des agences du portefeuille qui améliorent l'accès aux marchés et qui favorisent le développement des marchés et les investissements. Il vise à améliorer et à garantir l'accès aux marchés afin d'offrir aux clients des possibilités d'accroissement du commerce, particulièrement pour les produits agroalimentaires à forte valeur ajoutée, sur les marchés nationaux et internationaux. Il vise également à créer de nouveaux débouchés commerciaux, à assurer une plus grande disponibilité des marchés dans le secteur agricole et agroalimentaire canadien, et à aider l'industrie à attirer de nouveaux investissements en préparant la voie pour un meilleur climat d'investissement dans le secteur et ainsi permettre de faire de l'industrie agroalimentaire canadienne un marché de choix pour les investisseurs canadiens et étrangers.

Le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement de \$12,000,000 au titre du fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	15,225
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000	525
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	15,750

### *Innovation pour un avenir durable*

Le secteur d'activité, Innovation pour un avenir durable, touche les activités de recherche et de développement, ainsi que celles de transfert de technologie d'Agriculture et Agroalimentaire Canada. Ces activités visent à réduire les coûts de production et de transformation des produits agricoles et agroalimentaires, à améliorer la qualité et la sécurité de ces produits, de même qu'à concevoir et à promouvoir des pratiques de production et de transformation qui sont sécuritaires et durables pour l'environnement. Ce secteur d'activité touche également la participation directe aux programmes axés sur la conservation et la gestion des ressources agricoles. Un élément majeur est la promotion d'une meilleure compréhension des questions environnementales qui touchent le secteur et l'élaboration de politiques et de programmes appropriés qui appuient un environnement durable à long terme. Même si certaines activités de ce secteur sont réalisées à l'interne par le truchement d'un important réseau de centres de recherches et d'autres installations, néanmoins d'autres sont réalisées grâce à des partenariats et à des accords avec des provinces, des universités, des collectivités et le secteur privé.

### *Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales*

Le secteur d'activité, Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales, comprend les activités ministérielles qui rehaussent la viabilité économique et l'autonomie du secteur agricole et agroalimentaire et qui font la promotion du développement économique des collectivités rurales. Ces activités comprennent les programmes nationaux de sécurité du revenu pour la gestion des risques de production et de commercialisation, les initiatives qui aident le secteur à s'adapter à un climat commercial en pleine évolution, les politiques de réglementation et d'encadrement surtout en ce qui a trait aux secteurs gérés par l'alimentation et des grains et la promotion du secteur des coopératives et du développement de l'infrastructure des Prairies. Ce secteur d'activité comprend aussi des initiatives qui font en sorte que les programmes fédéraux, les avantages et les services sont autant accessibles dans les régions rurales que dans les autres.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Saine gestion du Ministère

Ce secteur d'activité réunit les politiques et l'infrastructure ministérielles dont Agriculture et Agroalimentaire Canada a besoin pour remplir son mandat envers les Canadiens de la façon la plus efficace et la plus efficiente possible, tout en créant pour ses employés un milieu de travail positif. Les activités de gestion dans des domaines comme les ressources humaines, les finances et l'administration, les communications et l'examen des programmes relèvent de ce secteur, mais il incombe en fait à tous les employés de renforcer la capacité d'Agriculture et Agroalimentaire Canada d'obtenir des résultats au profit du secteur agricole et agroalimentaire et des contribuables canadiens.

Le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel relève également de ce secteur d'activité. Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement de \$2,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	4,051
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	4,051

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
* Croissance des marchés	107,283	.....	85,941	56,882	<b>136,342</b>	147,562
Innovation pour un avenir durable	270,449	28,271	11,539	11,000	<b>299,259</b>	350,911
Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales	69,047	.....	1,171,511	7,800	<b>1,232,758</b>	873,772
** Saine gestion du Ministère	58,185	500	8	14,289	<b>44,404</b>	47,839
	<b>504,964</b>	<b>28,771</b>	<b>1,268,999</b>	<b>89,971</b>	<b>1,712,763</b>	1,420,084

\* Le secteur d'activité, Croissance des marchés, comprend le fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

\*\* Le secteur d'activité, Saine gestion du Ministère, comprend le fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel. Pour plus de renseignements, veuillez vous reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Croissance des marchés</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	<b>200,000</b>	200,000
<i>Innovation pour un avenir durable</i>		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	<b>999,000</b>	999,000
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	<b>38,000</b>	38,000
<i>Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales</i>		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>1,620,000</b>	24,024,000
<i>Saine gestion du Ministère</i>		
Subventions à des particuliers pour leur participation à la diffusion nationale de l'information agricole fédérale	<b>3,000</b>	3,000
<b>Total des subventions</b>	<b>2,860,000</b>	25,264,000
<b>Contributions</b>		
<i>Croissance des marchés</i>		
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	<b>65,500,000</b>	65,500,000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	<b>4,000,000</b>	4,000,000
Contributions en vertu du Programme de commerce agroalimentaire 2000	<b>12,816,000</b>	13,167,000
Initiatives en vertu des ententes sur le développement économique et régional	<b>1,425,000</b>	2,137,000
Contribution à l'égard du programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles	<b>2,000,000</b>	9,000,000
<i>Innovation pour un avenir durable</i>		
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	<b>715,000</b>	715,000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	<b>2,500,000</b>	2,700,000
Contributions relatives au Programme national de la conservation du sol et de l'eau	<b>1,655,000</b>	1,375,000
Contributions aux agriculteurs et éleveurs véritables, aux groupements d'agriculteurs et aux petites communautés du Manitoba, de la Saskatchewan, de l'Alberta et de la région de la Rivière-de-la-Paix en Colombie-Britannique pour la mise en place de sources d'approvisionnement fiables en eau	<b>5,632,000</b>	5,735,000
<i>Fondation solide pour le secteur et les collectivités rurales</i>		
Contributions aux termes du Programme d'aide en cas de catastrophe lié au revenu agricole (ACRA) en vertu de la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	<b>600,000,000</b>	.....
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	<b>222,600,000</b>	217,600,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net (CSRN)	<b>212,600,000</b>	254,647,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes complémentaires de sécurité du revenu	<b>47,000</b>	122,482,000
Paiements versés aux agriculteurs pour des produits agricoles par le gouverneur en conseil en vertu de la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i>	<b>76,600,000</b>	108,600,000
Contributions en vertu du Programme national de l'adaptation à l'analyse des risques et à la maîtrise des points critiques	<b>1,545,000</b>	6,342,000
Contributions en vertu du Programme canadien d'agro-infrastructure	<b>36,114,300</b>	47,919,900

Agriculture et Agroalimentaire  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Contributions en vertu du Programme canadien de gestion d'entreprise agricole	<b>1,033,000</b>	11,575,000
Contribution en vertu du Programme de relance de l'activité économique (Tempête de verglas de 1998)	<b>9,000,000</b>	.....
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>10,352,000</b>	15,345,000
<i>Saine gestion du Ministère</i>		
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	<b>5,000</b>	5,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,266,139,300</b>	888,844,900
<b>Postes non requis</b>		
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	.....	3,500,000
Subventions aux organisations dans le cadre des Programmes complémentaires de sécurité du revenu	.....	10,267,000
Subventions aux particuliers et aux organisations à l'appui de la réforme du transport du grain	.....	2,938,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes de transition pour les viandes rouges	.....	3,153,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'innovation en agroalimentaire	.....	30,100,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole	.....	130,000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994	.....	80,000
Contributions en vertu du Programme d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de bourses d'étude	.....	500,000
Contribution au Programme des 4-H et au Programme national de sécurité à la ferme	.....	1,483,000
Contributions en vertu du Programme de planification d'entreprise agricole	.....	7,576,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	59,727,000
<b>Total</b>	<b>1,268,999,300</b>	973,835,900

# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne du lait

### Objectif

Offrir aux producteurs de lait et de crème qui sont efficaces l'occasion d'obtenir une juste rétribution de leur travail et de leur investissement et assurer aux consommateurs de produits laitiers un approvisionnement continu et suffisant de produits laitiers de bonne qualité.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration et opérations*

La Commission canadienne du lait est autorisée à acheter, à entreposer, à transformer et à écouler des produits laitiers; à effectuer des paiements aux producteurs de lait et de crème dans le but de stabiliser le prix du lait de transformation et de la crème; à faire des recherches sur toute question relative à la production, à la transformation et à la mise en marché de tout produit laitier; à participer à la promotion des produits laitiers et à recevoir des fonds pour l'administration de ses programmes. La Commission canadienne du lait détermine les prix de soutien selon lesquels elle fera l'achat de beurre et de poudre de lait écrémé. Ces prix servent de référence à l'échelon provincial pour l'établissement des prix des composants du lait vendus aux transformateurs. La Commission travaille aussi en étroite collaboration avec les provinces en fournissant un leadership soutenu et son soutien technique au Comité canadien de gestion des approvisionnements de lait, un comité mixte du gouvernement et de l'industrie qui coordonne la gestion de l'offre du lait de transformation et de la crème sur une base nationale.

Le financement des coûts de mise en marché et d'administration de la Commission provient du gouvernement du Canada, des producteurs et du marché.

La Commission administre le programme du gouvernement fédéral de paiement mensuel de subsides aux producteurs admissibles. Au nom de l'industrie, la Commission exporte surtout du beurre, du lait évaporé et des poudres de lait selon une base de gouvernement à gouvernement et contribue à l'administration des programmes de commercialisation, y compris le Programme d'innovation en matière de produits laitiers, le Programme optionnel d'exportation et le Programme d'aide à l'alimentation animale. La Commission est également responsable des dépenses des commissaires et des soixante-cinq membres du personnel administratif requis pour gérer ses activités au nom du secteur laitier.

Au nom des producteurs laitiers, la Commission administre le Système de permis et de mise en commun du lait de la classe 5.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Administration et opérations		
Allocations de soutien direct aux producteurs	76,600	108,600
Frais d'administration	2,538	2,390
Total partiel	79,138	110,990
Moins :		
Financement provenant du Ministère	76,600	108,600
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>2,538</b>	<b>2,390</b>

# Agriculture et Agroalimentaire

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### Objectif

Rehausser l'efficacité et l'efficience de l'inspection fédérale et des services connexes en ce qui concerne les aliments, la protection des végétaux et la santé des animaux.

### Description du secteur d'activité

#### *Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs*

L'Agence canadienne d'inspection des aliments offre des services d'inspection et des services connexes comme ceux liés à la politique d'inspection, à l'évaluation et à la vérification, à la recherche, à l'établissement de normes, aux enquêtes sur les fraudes commerciales, à la promotion du commerce, à l'enregistrement et à la certification, ainsi qu'à la conformité et à l'application. Ces services ont pour but de s'assurer que les produits alimentaires destinés aux consommateurs canadiens et étrangers satisfont aux normes de salubrité, de qualité, de manutention, d'identité, de transformation et d'étiquetage des marchés intérieurs ou extérieurs, ou d'aider à protéger l'éventail de ressources animales et végétales du Canada contre l'introduction ou la propagation de ravageurs et de maladies d'importance économique et sanitaire.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>					Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs	296,735	9,424	2,244	47,394	<b>261,009</b>	268,031
<b>Total</b>	<b>296,735</b>	<b>9,424</b>	<b>2,244</b>	<b>47,394</b>	<b>261,009</b>	268,031

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Innocuité des aliments, accès au marché et protection des consommateurs</i>		
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	<b>112,000</b>	112,000
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	<b>7,000</b>	7,000

Agriculture et Agroalimentaire  
 Agence canadienne d'inspection des aliments

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	<b>125,000</b>	725,000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<b>2,000,000</b>	1,500,000
<b>Total</b>	<b>2,244,000</b>	2,344,000

## **5 Anciens combattants**

Ministère 5-2

## Anciens combattants

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Anciens combattants</b>		
<i>Programme des anciens combattants</i>		
1	<b>543,659</b>	540,525
5	<b>1,389,426</b>	1,386,937
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8, et remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>12</b>	12
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10</b>	10
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175</b>	175
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>28,217</b>	28,829
<i>Total du Programme</i>	<b>1,961,548</b>	<b>1,956,537</b>
<i>Tribunal des anciens combattants (révision et appel)</i>		
10	<b>6,844</b>	6,696
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,226</b>	1,257
<i>Total du Programme</i>	<b>8,070</b>	<b>7,953</b>
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,969,618</b>	1,964,490

# Anciens combattants

## *Programme des anciens combattants*

### Objectif

Contribuer au bien-être financier, physique et social des anciens combattants et d'autres personnes admissibles, en reconnaissance des sacrifices qu'ils ont consentis au service de leur pays; et garder le souvenir de ces sacrifices à la mémoire de tous les Canadiens.

### Description du secteur d'activité

#### *Prestations et services*

Le secteur d'activité des prestations et services comprend quatre secteurs de services constitutifs : pensions et allocations, services juridiques des pensions, soins de santé et commémoration. Ces secteurs de services permettent d'offrir, de façon équitable et rapide, une compensation pour les souffrances associées à l'invalidité et à la perte de possibilités d'enrichissement; de l'aide de conseillers juridiques professionnels; l'exécution de programmes de soins de santé et sociaux novateurs et de programmes visant à reconnaître davantage les exploits et les sacrifices consentis par les groupes de clients du portefeuille, et de les honorer.

#### *Administration ministérielle*

Le secteur d'activité de l'administration ministérielle comprend les fonctions ministérielles suivantes : bureaux du ministre, du sous-ministre, du sous-ministre adjoint des Services ministériels, du règlement des conflits et d'accès à l'information et protection des renseignements personnels; ainsi que des services de secrétariat exécutif (y compris les lois et les règlements); communications; planification ministérielle; finances (y compris les fonctions de gestion de l'immobilier); ressources humaines; gestion de l'information; services de soutien de la gestion; vérification et évaluation; et services de sécurité. Ces fonctions fournissent la gestion ministérielle et le soutien administratif qui habiliteront le portefeuille à déterminer l'orientation, à gérer le changement et à évaluer le rendement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Prestations et services	525,604	1,389,611	<b>1,915,215</b>	1,922,076
Administration ministérielle	46,321	12	<b>46,333</b>	34,461
	<b>571,925</b>	<b>1,389,623</b>	<b>1,961,548</b>	1,956,537

Anciens combattants  
*Programme des anciens combattants*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Traitement et indemnités connexes	<b>1,500,000</b>	1,500,000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	<b>1,167,137,000</b>	1,160,866,000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation	<b>750,000</b>	750,000
Paiements de prestations pour bravoure	<b>71,000</b>	71,000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	<b>40,900,000</b>	40,000,000
Assistance accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	<b>2,000,000</b>	2,000,000
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	<b>1,000</b>	1,000
Autres prestations :		
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	<b>50,000</b>	131,000
Formation universitaire et professionnelle	<b>50,000</b>	100,000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	<b>390,000</b>	390,000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-5)	<b>2,000</b>	2,000
Société dite Last Post Fund	<b>16,319,000</b>	16,319,000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	<b>6,648,000</b>	6,648,000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	<b>70,000</b>	70,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10,000</b>	10,000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175,000</b>	175,000
<i>Administration ministérielle</i>		
Paiements en vertu de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4):		
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8	<b>2,000</b>	2,000
(L) Remboursement, en vertu de l'article 15, de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>10,000</b>	10,000
<b>Total des subventions</b>	<b>1,236,085,000</b>	1,229,045,000
<b>Contributions</b>		
<i>Prestations et services</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	<b>151,000,000</b>	152,473,000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	<b>2,538,000</b>	5,616,000
<b>Total des contributions</b>	<b>153,538,000</b>	158,089,000
<b>Total</b>	<b>1,389,623,000</b>	1,387,134,000

## Anciens combattants

### *Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

#### Objectif

Donner aux clients la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pensions d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

#### Description du secteur d'activité

*Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

Le Tribunal des anciens combattants (révision et appel) est un organisme quasi judiciaire indépendant qui rend des décisions en matière de révision et d'appel des pensions, et qui se prononce sur les appels interjetés dans des dossiers d'allocations aux anciens combattants.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	8,070	<b>8,070</b>	7,953
	<b>8,070</b>	<b>8,070</b>	7,953

## **6 Citoyenneté et Immigration**

Ministère 6-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du

Canada 6-6

# Citoyenneté et Immigration

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Citoyenneté et Immigration</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	304,572	291,654
5	Dépenses en capital	10,627	5,000
10	Subventions et contributions	328,193	315,135
(L)	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34,016	34,001
<b>Total du Ministère</b>		<b>677,457</b>	<b>645,839</b>
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>			
15	Dépenses du Programme	71,646	66,461
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	10,222	10,484
<b>Total de l'organisme</b>		<b>81,868</b>	<b>76,945</b>

# Citoyenneté et Immigration

## Ministère

### Objectifs

Les objectifs du programme sont de faire en sorte que les personnes qui entrent au Canada et qui font ensuite partie de la société canadienne contribuent aux intérêts économiques et sociaux du Canada, tout en s'assurant que la santé et la sécurité des Canadiens soient préservées. Les politiques et les programmes de citoyenneté et d'immigration doivent être gérés en fonction des besoins et des capacités du Canada ainsi que de ses responsabilités et engagements internationaux.

### Description du secteur d'activité

#### *Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales*

Le secteur d'activité, Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales, élabore des politiques et des programmes pour la sélection des immigrants et l'évaluation des visiteurs; recommande au Ministre le nombre prévu d'immigrants qui seront admis au Canada annuellement; évalue les qualités des personnes souhaitant s'établir de façon permanente au Canada à la lumière des critères s'appliquant aux immigrants; évalue les étudiants étrangers et les travailleurs temporaires éventuels à la lumière des critères pertinents; et évalue le risque que les immigrants, les visiteurs, les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers éventuels présentent pour la santé des Canadiens et la durabilité du système de santé canadien.

#### *Maintenir la tradition humanitaire du Canada*

Le secteur d'activité, Maintenir la tradition humanitaire du Canada, assure un leadership international pour ce qui est de trouver des solutions durables aux problèmes liés aux réfugiés, notamment au moyen du rapatriement volontaire, de l'intégration locale, de la réinstallation dans un autre pays, ou de l'adoption d'approches régionales à l'égard du partage des responsabilités; élabore et met en œuvre des politiques et des programmes de nature à aider le Canada à respecter ses engagements ainsi que ses obligations en matière de protection, sur les plans national et international; sélectionne à l'étranger des réfugiés parrainés par le gouvernement et le secteur privé, conformément aux niveaux présentés annuellement au Parlement; offre des services de santé essentiels et d'urgence aux revendicateurs du statut de réfugié et aux réfugiés au sens de la Convention qui sont dans le besoin et qui ne sont pas couverts par un régime d'assurance-maladie provincial (Programme fédéral de santé intérimaire); dans le cadre du programme de prêts aux immigrants et du programme d'aide à la réinstallation, offre une aide financière aux réfugiés dont la demande de réinstallation a été acceptée; et aide la Commission de l'immigration et du statut de réfugié (CISR) à prendre des décisions éclairées et en temps opportun en lui fournissant, relativement aux problèmes concernant les réfugiés, de l'information portant sur des cas et des pays en particulier, dans le cadre d'un protocole d'entente conclu entre le CIC et la CISR.

#### *Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants*

Le secteur d'activité, Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants, élabore des politiques et des programmes qui assurent la promotion de l'intégration et de la citoyenneté; offre une aide de base aux nouveaux arrivants dès leur entrée au Canada; s'assure que le gouvernement fédéral s'acquitte de ses responsabilités à l'égard des immigrants auxquels il accorde la résidence permanente; informe les nouveaux Canadiens éventuels sur les droits et les responsabilités attachés à la citoyenneté canadienne; assure la promotion de la valeur de la citoyenneté canadienne auprès des nouveaux arrivants; et applique et interprète la *Loi sur la citoyenneté*.

#### *Gérer l'accès au Canada*

Le secteur d'activité, Gérer l'accès au Canada, élabore des politiques et des programmes afin d'empêcher qu'on recoure abusivement aux programmes du Canada concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés, et d'assurer la protection des Canadiens ainsi que la sécurité du Canada; contribue à la gestion des migrations et des déplacements internationaux en luttant contre les migrations clandestines, y compris le trafic des personnes, tout en facilitant le mouvement des voyageurs légitimes; admet au Canada les personnes respectant les dispositions de la *Loi sur l'immigration* et ses règlements; refuse l'admission aux personnes ne respectant pas ces dispositions, y compris les criminels et les terroristes; détecte les cas où l'on recourt abusivement aux programmes concernant la citoyenneté, l'immigration et les réfugiés; gère les cas soumis à la CISR, à la Cour fédérale et à d'autres tribunaux; détient les personnes qui posent un risque grave pour les Canadiens ou qui refusent de comparaître aux fins de poursuites judiciaires en matière d'immigration; et renvoie les personnes n'ayant pas légalement le droit de demeurer au Canada.

# Citoyenneté et Immigration Ministère

## *Offrir des services ministériels*

Le secteur d'activité, Offrir des services ministériels, coordonne les processus de planification et d'examen de Citoyenneté et Immigration Canada (CIC); gère la façon dont les deniers publics sont dépensés et utilisés; développe et supervise des activités de recouvrement des coûts/de production de recettes; offre des services administratifs, financiers et du personnel au Ministère, ainsi qu'une orientation fonctionnelle aux directeurs généraux des secteurs de service et de l'exécution des programmes; gère, coordonne et maintient l'infrastructure des technologies de l'information afin d'aider à la prise de décisions et à la mesure du rendement, et d'améliorer la prestation des services; mène des recherches sur des questions liées à la citoyenneté et à l'immigration, et diffuse les résultats de ces recherches; coordonne l'élaboration d'une politique de citoyenneté et d'immigration et positionne le Ministère au sein du programme socio-économique du gouvernement; conçoit et diffuse de l'information sur les objectifs, les politiques, les programmes et les activités de CIC; influence l'environnement opérationnel du programme pour en favoriser le succès, notamment en favorisant la participation des nouveaux arrivants à la vie de la société canadienne; répond aux demandes de renseignements sur les cas et aux autres demandes d'information; et coordonne les relations du Ministère avec les gouvernements provinciaux, les organismes non gouvernementaux, les organisations internationales et d'autres ministères et organismes gouvernementaux.

## **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Dépenses en capital			
Maximiser les avantages offerts par les migrations internationales	79,179	.....	.....	<b>79,179</b>	81,723
Maintenir la tradition humanitaire du Canada	34,205	.....	46,990	<b>81,195</b>	81,317
Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants	30,880	.....	281,203	<b>312,083</b>	296,260
Gérer l'accès au Canada	105,946	.....	.....	<b>105,946</b>	98,016
Offrir des services ministériels	88,427	10,627	.....	<b>99,054</b>	88,523
	<b>338,637</b>	<b>10,627</b>	<b>328,193</b>	<b>677,457</b>	645,839

Citoyenneté et Immigration  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	<b>90,000,000</b>	90,000,000
Subventions aux provinces pour satisfaire aux besoins croissants des immigrants qui veulent s'intégrer à la société canadienne	<b>75,300,000</b>	58,900,000
<b>Total des subventions</b>	<b>165,300,000</b>	148,900,000
<b>Contributions</b>		
<i>Maintenir la tradition humanitaire du Canada</i>		
Aide à la réinstallation	<b>44,990,186</b>	45,892,000
Organisation internationale pour les migrations	<b>2,000,000</b>	2,000,000
<i>Promouvoir l'intégration des nouveaux arrivants</i>		
Établissement et adaptation des immigrants	<b>14,300,000</b>	14,300,000
Cours de langue pour les immigrants au Canada	<b>99,402,598</b>	101,843,000
Programme d'accueil	<b>2,200,000</b>	2,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>162,892,784</b>	166,235,000
<b>Total</b>	<b>328,192,784</b>	315,135,000

# Citoyenneté et Immigration

## Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

### Objectif

L'objectif de la Commission est de satisfaire aux obligations définies dans la *Loi sur l'immigration* dont le Canada doit s'acquitter en matière d'immigration et de détermination du statut de réfugié à titre de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés* et du *Protocole de 1967* s'y rapportant. À cette fin, la Commission : statue sur les revendications du statut de réfugié présentées par des personnes au Canada; entend les appels de certaines personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi du Canada; entend les appels de citoyens canadiens et de résidents permanents dont des parents se sont vu refuser le statut de résident permanent au Canada; entend les appels de la Ministre contre la décision d'un arbitre; procède à des enquêtes sur des personnes qui ne seraient pas admissibles au Canada ou qui pourraient en être renvoyées; et révisé les motifs de détention de personnes mises sous garde pour des raisons liées à l'immigration.

### Description du secteur d'activité

#### *Détermination du statut de réfugié*

En sa qualité de signataire de la *Convention de 1951 des Nations Unies relative au statut des réfugiés*, le Canada a l'obligation d'offrir une protection aux personnes qui craignent avec raison d'être persécutées dans leur pays d'origine. À cette fin, ce secteur d'activité statue sur les revendications du statut de réfugié présentées au Canada. La Section du statut de réfugié de la Commission de l'immigration et du statut de réfugié s'occupe uniquement de la détermination des revendications présentées par des personnes se trouvant déjà au Canada.

#### *Appels en matière d'immigration*

Ce secteur d'activité met en disponibilité un tribunal quasi judiciaire pour entendre les appels interjetés par les personnes qui se sont vu refuser l'entrée au Canada ou qui ont été frappées d'une mesure d'expulsion ainsi que par les citoyens canadiens et les résidents permanents dont la demande de résidence permanente d'un parent a été refusée. Ce tribunal entend les appels du rejet de demandes parrainées de résidence permanente, les appels de mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes détenant des visas valides et les appels par la Ministre d'une décision d'un arbitre d'accorder l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

#### *Enquêtes et examens des motifs de détention*

Le secteur d'activité des Enquêtes et des examens des motifs de détention aide à garantir la sécurité au Canada et, à cette fin, procède à des enquêtes sur les personnes demandant l'admission à un point d'entrée au Canada qui ne seraient pas admissibles ou sur des personnes se trouvant au Canada qui pourraient être renvoyées; et procède à l'examen des motifs de détention des personnes détenues pendant les processus d'interrogatoire, d'enquête ou de renvoi.

#### *Gestion et services généraux*

Le secteur d'activité de la Gestion et des services généraux fournit à la Commission des processus de gestion et des services administratifs efficaces.

Citoyenneté et Immigration  
 Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Détermination du statut de réfugié	41,568	<b>41,568</b>	40,818
Appels en matière d'immigration	4,762	<b>4,762</b>	4,699
Enquêtes et examens des motifs de détention	6,201	<b>6,201</b>	6,241
Gestion et services généraux	29,337	<b>29,337</b>	25,187
	<b>81,868</b>	<b>81,868</b>	76,945

## **7 Conseil du Trésor**

Secrétariat 7-2

# Conseil du Trésor

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Conseil du Trésor</b>		
<b>Secrétariat</b>		
<i>Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique</i>		
1	<b>100,785</b>	73,766
2	<b>37,528</b>	44,229
(L)	<b>49</b>	49
(L)	<b>11,158</b>	9,277
	<b>149,520</b>	<b>127,321</b>
<i>Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale</i>		
5	<b>550,000</b>	450,000
10	<b>24,800</b>	.....
15	<b>280,000</b>	.....
(L)	<b>56,000</b>	.....
	Crédit non requis	
–	Aide à la formation	10,000
	<b>910,800</b>	<b>460,000</b>
<i>Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance</i>		
20	<b>846,241</b>	766,963
(L)	<b>70</b>	80
	Poste non requis	
–	Loi sur les régimes de retraite particuliers	200,000
	<b>846,311</b>	<b>967,043</b>
	<b>1,906,631</b>	<b>1,554,364</b>

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### *Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique*

#### **Objectif**

Aider le Conseil du Trésor dans l'exécution de ses responsabilités légales en ce qui touche la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'État.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Planification des ressources et gestion des dépenses*

Fournit au gouvernement des conseils sur :

- l'allocation des dépenses de programmes directes, y compris les budgets de fonctionnement et des immobilisations des ministères et organismes gouvernementaux, les paiements aux sociétés d'État qui relèvent d'eux, et les paiements de transfert aux organisations, aux personnes et aux sociétés;
- des propositions précises dans le contexte des priorités gouvernementales et du système de gestion des dépenses;
- l'élaboration du Budget des dépenses à faire approuver par le Parlement.

Assume le leadership, l'orientation et fournit l'analyse et les conseils aux ministères et organismes au sujet de propositions couvrant un large éventail de questions, y compris la gestion des ressources, la planification opérationnelle, l'information sur les dépenses à présenter au Parlement, les initiatives de diversification des modes de prestation des services et les affaires réglementaires, au moyen de l'élaboration de politiques appropriées à l'appui d'une exécution efficace et efficiente des programmes.

##### *Gestion des ressources humaines*

Appuie le président et le Conseil du Trésor dans sa fonction de directeur général et d'employeur de la fonction publique du Canada en élaborant, en recommandant et en mettant en œuvre le cadre de gestion des ressources humaines qui procurera aux Canadiens des effectifs professionnels, représentatifs et productifs pour exécuter les programmes et fournir les services du gouvernement. Le cadre inclut les lois et les politiques liées à l'évaluation des emplois, la rémunération, les conditions d'emploi, la formation et le perfectionnement, les relations de travail, la restructuration de l'emploi, le cadre des ressources humaines pour la diversification des modes de prestation des services, le programme de pensions, les programmes d'assurance et d'avantages sociaux des employés, la parité salariale, l'équité en emploi et les langues officielles. Fournit aux ministères et organismes l'orientation, l'interprétation et les conseils généraux.

##### *Fonction de contrôleur*

Assure le leadership stratégique en vue de l'atteinte d'une fonction de contrôleur moderne au gouvernement, ce qui requiert une administration dynamique des ressources publiques, un code de déontologie aux normes élevées, une meilleure information aux fins du processus décisionnel et une supervision parlementaire pertinente. Élabore les politiques, les normes, les règlements et les autres outils de contrôle efficaces qui procurent aux gestionnaires une marge de manœuvre tout en assurant un contrôle et une responsabilisation adéquats. Dirige la modernisation de la gestion des ressources et la mise au point des systèmes pour la prestation de l'information financière, par la mise en œuvre de la Stratégie d'information financière (SIF), y compris la comptabilité d'exercice. Pour les ministères et les organismes, assume le leadership et fournit des conseils au sujet des rapports sur les résultats et sur le rendement, l'examen, les services de qualité, les politiques financières, les pouvoirs et la comptabilité, le perfectionnement professionnel, la gestion des biens immobiliers, et l'acquisition des produits et des services.

##### *Gestion de l'information et de la technologie de l'information*

Assume le leadership, la coordination, l'orientation générale, et fournit des conseils sur l'utilisation stratégique de la gestion de l'information et de la technologie de l'information (GI-TI) afin d'offrir un service amélioré, d'assurer la qualité de l'information et l'adoption d'approches plus souples en matière d'exécution des programmes, notamment :

- en s'occupant de l'animation et de la supervision stratégique pour aider les ministères et les organismes à maximiser les avantages et à contenir les coûts de mise en œuvre de la GI-TI;
- en favorisant l'adoption de solutions pour l'ensemble du groupe en réponse aux problèmes horizontaux de GI-TI;
- en faisant office de stratège technologique et d'expert-conseil pour les hauts fonctionnaires et les ministres du Conseil du Trésor à l'échelle de l'administration fédérale;
- en étant un utilisateur modèle de la technologie de l'information et des communications;
- en coordonnant les mesures de recrutement et de maintien en poste des professionnels de la GI-TI.

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### *Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique*

#### *Administration intégrée*

Inclut la haute direction du Secrétariat et les services ministériels qui appuient le président ainsi que le secrétaire et contrôleur général et les autres secteurs d'activités pour qu'ils réalisent leurs objectifs (y compris les services juridiques, les affaires publiques, les finances, le personnel, les services ministériels, exécutifs et administratifs).

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Planification des ressources et gestion des dépenses	17,097	.....	.....	<b>17,097</b>	18,030
Gestion des ressources humaines	33,425	37,518	100	<b>70,843</b>	70,964
Fonction de contrôleur	17,868	.....	600	<b>17,268</b>	10,353
Gestion de l'information et de la technologie de l'information	18,602	10	500	<b>18,112</b>	6,412
Administration intégrée	26,200	.....	.....	<b>26,200</b>	20,577
Travaux d'infrastructure Canada	.....	.....	.....	<b>.....</b>	985
	<b>113,192</b>	<b>37,528</b>	<b>1,200</b>	<b>149,520</b>	127,321

#### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<b>Contributions</b>		
<i>Gestion de l'information et de la technologie de l'information</i>		
Contribution à l'Association canadienne de normalisation	<b>10,000</b>	6,000
<i>Gestion des ressources humaines</i>		
Programme de stages pour les jeunes	<b>37,518,000</b>	44,223,000
<b>Total</b>	<b>37,528,000</b>	44,229,000

## Conseil du Trésor

### Secrétariat

#### *Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale*

#### **Objectif**

Fournir l'autorisation provisoire de dépenser, quant aux exigences approuvées par le Conseil du Trésor, qui surviennent après le dépôt du Budget principal des dépenses et pour le financement des programmes gérés par l'administration centrale.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Éventualités du gouvernement*

Assure le financement des besoins généraux et des exigences relatives au volume de travail avant l'approbation du Budget supplémentaire des dépenses ainsi que le financement d'un nombre restreint de déficits au niveau de la paie, comme ceux qui sont liés aux prestations de maternité et de cessation d'emploi.

##### *Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale*

Fournir des fonds afin d'augmenter d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre des initiatives stratégiques de gestion dans la fonction publique du Canada.

##### *Conventions collectives*

Fournir du financement aux ministères pour les frais de personnel accrus au titre des conventions collectives.

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
Éventualités du gouvernement	550,000	<b>550,000</b>	450,000
Initiatives à l'échelle de l'administration fédérale	24,800	<b>24,800</b>	.....
Conventions collectives	280,000	<b>280,000</b>	.....
Pensions de la fonction publique	56,000	<b>56,000</b>	.....
Aide à la formation	.....	.....	10,000
	<b>910,800</b>	<b>910,800</b>	460,000

# Conseil du Trésor

## Secrétariat

### *Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance*

#### Objectif

Fournir la contribution du gouvernement à titre d'employeur aux régimes d'assurance et d'avantages sociaux des employés et pour les paiements effectués en vertu de certains régimes de pensions résiduels.

#### Description du secteur d'activité

##### *Assurances de la fonction publique*

Fournir les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux de la liste de paye et à la réduction de la part des primes d'assurance-emploi versée par les employés.

##### *Pensions de la fonction publique*

Fournir les paiements en vertu de la *Loi de 1959 sur la mise au point des pensions du service public* et de la *Loi sur les régimes de retraite particuliers* et les frais des régimes de pensions, des régimes d'avantages sociaux et de sécurité sociale des employés engagés sur place à l'étranger.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Fonctionnement	Budgétaire Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Assurances de la fonction publique	875,582	244	56,585	<b>819,241</b>	743,963
Pensions de la fonction publique	27,000	70	.....	<b>27,070</b>	223,080
	<b>902,582</b>	<b>314</b>	<b>56,585</b>	<b>846,311</b>	967,043

#### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Assurances de la fonction publique</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	<b>242,000</b>	242,000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	<b>2,000</b>	2,000
<i>Pensions de la fonction publique</i>		
(L) <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	<b>70,000</b>	80,000
<b>Total</b>	<b>314,000</b>	324,000

## 8 Conseil privé

Ministère 8-4  
Centre canadien de gestion 8-7  
Secrétariat des conférences intergouvernementales  
canadiennes 8-9  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport  
et de la sécurité des transports 8-10  
Directeur général des élections 8-11  
Commissaire aux langues officielles 8-12  
Bureau du Canada pour le millénaire 8-13  
Table ronde nationale sur l'environnement et  
l'économie 8-14  
Commission des relations de travail dans la fonction  
publique 8-15  
Comité de surveillance des activités de renseignement de  
sécurité 8-16  
Le Réseau du leadership 8-17

# Conseil privé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Conseil privé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses du Programme	73,154	65,162
(L)	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	73	72
(L)	Président du Conseil privé – Traitement et allocation pour automobile	50	49
(L)	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	50	49
(L)	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	22	22
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8,254	8,064
<b>Total du Ministère</b>		<b>81,603</b>	<b>73,418</b>
<b>Centre canadien de gestion</b>			
5	Dépenses du Programme	9,725	9,388
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	3,095	3,676
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,122	1,145
<b>Total de l'organisme</b>		<b>13,942</b>	<b>14,209</b>
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>			
10	Dépenses du Programme	2,793	2,767
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296	307
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,089</b>	<b>3,074</b>
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>			
15	Dépenses du Programme	20,294	18,917
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,986	3,088
<b>Total de l'organisme</b>		<b>23,280</b>	<b>22,005</b>
<b>Directeur général des élections</b>			
20	Dépenses du Programme	2,787	2,614
(L)	Traitement du directeur général des élections	162	159
(L)	Dépenses d'élections	31,800	29,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	551	546
<b>Total de l'organisme</b>		<b>35,300</b>	<b>32,319</b>
<b>Commissaire aux langues officielles</b>			
25	Dépenses du Programme	9,474	8,912
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,328	1,379
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,802</b>	<b>10,291</b>
<b>Bureau du Canada pour le millénaire</b>			
30	Dépenses de fonctionnement	4,480	.....
35	Contributions	77,000	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	520	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>82,000</b>	<b>.....</b>

## Conseil privé

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>			
40	Dépenses du Programme	3,057	3,003
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	15
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	231	237
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,308</b>	<b>3,255</b>
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>			
45	Dépenses du Programme	4,993	4,800
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	668	682
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5,661</b>	<b>5,482</b>
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>			
50	Dépenses du Programme	1,263	1,239
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	146	150
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,409</b>	<b>1,389</b>
<b>Le Réseau du leadership</b>			
55	Dépenses du Programme	10,280	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	508	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,788</b>	<b>.....</b>

# Conseil privé

## Ministère

### Objectif

L'objectif stratégique du Bureau du Conseil privé consiste à assurer le fonctionnement du mécanisme central de prises de décisions du gouvernement et à le soutenir.

### Description du secteur d'activité

#### *Cabinet du Premier ministre*

Le secteur d'activité, Cabinet du Premier ministre, donne des conseils, communique des renseignements et dispense des services spéciaux afin d'appuyer le Premier ministre en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet; cela comprend notamment les services de liaison avec d'autres ministres, la gestion ponctuelle, les communications gouvernementales, la planification et la mise en pratique des activités de représentation du Canada sur la scène internationale, et le soutien relatif à certaines responsabilités politiques dont les relations avec le Caucus. Les coûts de fonctionnement des résidences officielles du Premier ministre relèvent aussi de ce secteur d'activité. Toutefois, la Commission de la capitale nationale se charge de l'ameublement, de l'entretien, du chauffage et de la réparation de ces résidences.

#### *Cabinets de ministres*

Le secteur d'activité, Cabinet de ministres, comprend : le Cabinet du Vice-premier ministre, qui assume des fonctions particulières déléguées par le Premier ministre, y compris celle d'agir comme Premier ministre en l'absence de ce dernier; le Cabinet du président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, qui est chargé de la gestion des relations fédérales-provinciales; le Cabinet du Leader du gouvernement au Sénat, qui est responsable de la gestion du programme législatif du gouvernement au Sénat, et le Cabinet du Leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui assume la responsabilité du programme législatif à la Chambre des communes.

Ce secteur d'activité s'occupe de l'administration des cabinets en offrant des services de soutien et des conseils à ces ministres et en leur communiquant les renseignements pertinents. Un adjoint exécutif se charge de la gestion de chacun des cabinets susmentionnés.

En outre, sont reliés à ce secteur d'activité les salaires et allocations pour automobile des secrétaires d'État qui aident les ministres du Cabinet à assumer leurs responsabilités. Les budgets de fonctionnement des cabinets de ces secrétaires d'État sont inclus dans le budget des ministères concernés.

#### *Bureau du Conseil privé*

Le secteur d'activité, Bureau du Conseil privé, réunit la Direction de la planification et de la consultation, la Direction des opérations, la Direction de la sécurité et du renseignement, la Direction du sous-greffier et conseiller juridique, le Secrétariat des priorités de gestion et du personnel supérieur, le Secrétariat de la politique étrangère et de la défense et la Direction des affaires intergouvernementales.

Les responsabilités globales du Bureau du Conseil privé peuvent se résumer de la façon suivante :

- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre en ce qui concerne son rôle de chef du gouvernement et de conseiller de la Couronne;
- coordonner la préparation et la diffusion du matériel dont ont besoin le Premier ministre ainsi que les présidents et les membres des comités pour les réunions du Cabinet et des comités du Cabinet;
- servir de liaison avec les ministères et organismes gouvernementaux afin de leur communiquer les questions dont doit se saisir le Cabinet et d'autres sujets importants pour le Premier ministre et le gouvernement;
- assurer la prestation de services de soutien et de conseils au Premier ministre au sujet de ses prérogatives et de ses responsabilités à l'égard de l'organisation du gouvernement du Canada, d'une part, et des recommandations qu'il doit faire au gouverneur en conseil sur les nominations de haut niveau, d'autre part;
- donner des conseils au Premier ministre sur les questions concernant la sécurité nationale et le renseignement de sécurité.

## Conseil privé Ministère

Le Bureau du Conseil privé doit aussi appuyer le Premier ministre et le ministre des Affaires intergouvernementales à l'égard des aspects fédéraux-provinciaux des politiques fédérales. Il donne aussi son appui au leader du gouvernement à la Chambre des communes et au leader du gouvernement au Sénat en ce qui concerne la coordination et la gestion du programme parlementaire du gouvernement et il donne des conseils stratégiques liés aux questions parlementaires et électorales. Plus particulièrement, il assume les fonctions suivantes :

- formuler des orientations pertinentes à long terme en ce qui concerne les affaires fédérales-provinciales et le développement constitutionnel;
- assurer l'inclusion d'une perspective fédérale-provinciale à l'élaboration des politiques et programmes fédéraux et constituer une source d'information et d'analyses lorsqu'émergent des questions intergouvernementales qui demandent l'établissement d'une politique;
- promouvoir et faciliter la coopération et la consultation fédérales-provinciales et coordonner les activités fédérales entreprises à la suite d'engagements ou de projets provenant des premiers ministres provinciaux;
- coordonner la préparation des conférences et réunions des premiers ministres ainsi que des réunions bilatérales et multilatérales du Premier ministre avec ses homologues provinciaux et assurer un soutien administratif lors de ces occasions;
- donner des conseils concernant les affaires autochtones et entretenir des relations efficaces avec les représentants des peuples autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux et des ministères fédéraux pour traiter les questions autochtones, y compris les affaires constitutionnelles autochtones.

Le Bureau du Conseil privé appuie également le ministre désigné comme interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

Bien que les fonctions susmentionnées soient susceptibles de demeurer stables durant la période de référence actuelle, les priorités du Bureau du Conseil privé peuvent être profondément et subitement modifiées par une décision du gouvernement de changer ses priorités, politiques ou orientations établies pour répondre à des pressions extérieures ou tout simplement de poursuivre d'autres objectifs politiques.

### *Commissions d'enquête et groupes de travail*

Le secteur d'activité, Commissions d'enquête et groupes de travail, se rapporte au financement, au besoin, de commissions d'enquête et de groupes de travail ainsi que des activités d'autres personnes ou entités nommées pour faire des recommandations sur un sujet donné.

En raison de leur caractère indépendant et aux fins de l'administration, les commissions d'enquête établies en vertu de la *Loi sur les enquêtes* font partie du programme du Conseil privé.

### *Services ministériels*

Le secteur d'activité, Services ministériels, faisant partie du programme du Conseil privé se rapporte à la prestation régulière et permanente de services administratifs et aussi de services spécialisés que l'on n'offre pas dans d'autres ministères. Les services communs sont offerts au Cabinet du Premier ministre, au président du Conseil privé et ministre des Affaires intergouvernementales, à d'autres cabinets de ministres liés au programme ainsi qu'au Bureau du Conseil privé. Ils portent notamment sur la gestion financière, administrative et de l'information, l'informatique, les services techniques, la traduction et les ressources humaines ainsi que les demandes d'accès à l'information soumises dans le cadre des lois sur l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels.

Les Services spécialisés comprennent les coûts du fonctionnement du standard téléphonique du Premier ministre, une unité de correspondance chargée de la correspondance non politique et non personnelle adressée au Premier ministre, et s'il y a lieu, à d'autres ministres du portefeuille, ainsi que le soutien technique associé aux déplacements des membres du Cabinet du Premier ministre. En outre, le secteur d'activités comporte certains services administratifs rendus aux commissions d'enquête et aux groupes de travail.

Les Services ministériels sont assurés par les divisions suivantes : Bureau du sous-ministre adjoint (Services ministériels), Services financiers, Administration, Informatique et services techniques, Services d'information, Bureau de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels, Services de la correspondance de la haute direction et Services des ressources humaines.

Conseil privé  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Cabinet du Premier ministre	6,204	.....	<b>6,204</b>	6,243
Cabinets de ministres	7,707	.....	<b>7,707</b>	7,590
Bureau du Conseil privé	34,235	4,142	<b>38,377</b>	32,889
Commissions d'enquête et groupes de travail	4,889	.....	<b>4,889</b>	4,902
Services ministériels	24,426	.....	<b>24,426</b>	21,794
	<b>77,461</b>	<b>4,142</b>	<b>81,603</b>	73,418

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	<b>48,000</b>	48,000
<b>Total des subventions</b>	<b>48,000</b>	48,000
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau du Conseil privé</i>		
Forum international des fédérations	<b>500,000</b>	.....
Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones	<b>1,894,000</b>	1,894,000
Consultation avec les Métis et les Autochtones hors-réserve	<b>1,000,000</b>	.....
Rassembler nos forces : Le plan d'action du Canada pour les questions autochtones	<b>700,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>4,094,000</b>	1,894,000
<b>Total</b>	<b>4,142,000</b>	1,942,000

# Conseil privé

## Centre canadien de gestion

### **Objectif**

Aider les gestionnaires à parfaire leurs capacités de concevoir, d'analyser, de décider, de résoudre et de mettre en œuvre qui sont cruciales pour relever les défis actuels et futurs de gestion au sein de l'administration fédérale, y compris l'adaptation aux changements qui touchent le caractère social, culturel, racial et linguistique de la société canadienne; les aider à comprendre les politiques, le fonctionnement, l'organisation, la dynamique et les traditions de l'administration fédérale, et à gérer de façon efficace et efficiente les programmes et services de l'État ainsi que son personnel, dans un contexte d'équité en matière d'emploi; accroître l'ensemble des connaissances sur la théorie et la pratique de la gestion dans le secteur public; et encourager les échanges entre hauts fonctionnaires, cadres supérieurs du secteur privé et universitaires en matière de gestion.

### **Description du secteur d'activité**

#### *Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain*

En collaboration avec d'autres organismes centraux, offre un programme de recherche qui permet de repérer les problèmes névralgiques soulevés par la gestion et de réunir des dirigeants clés de la fonction publique, des universitaires et des grands théoriciens pour qu'ils échangent sur la façon de les régler selon un mode d'apprentissage en réseau basé sur la recherche-action et fournit un forum de discussions afin de mieux comprendre et de concevoir une vision d'une fonction publique renouvelée.

#### *Renforcer la capacité organisationnelle par l'apprentissage*

Crée des occasions d'apprentissage de niveau mondial qui appuient les priorités du greffier; valorise le service aux Canadiens et aux Canadiennes dans l'élaboration et l'exécution des politiques; utilise des techniques de gestion et de leadership modernes; et valorise la création de partenariats avec les secteurs public, privé et bénévole. Ces occasions d'apprentissage sont créées afin d'aider les cadres supérieurs de la fonction publique à perfectionner leurs habiletés en leadership pour d'améliorer le service aux Canadiens et Canadiennes et de mettre en œuvre le renouveau à la fois au niveau du personnel et au niveau du système, horizontalement dans la fonction publique et verticalement dans les ministères. Appuie l'apprentissage continu par le biais des réseaux, d'encadrement et du mentorat et offre une tribune pour explorer des idées nouvelles et s'inspirer de l'expérience des autres pour résoudre les difficultés intersectorielles.

#### *Appuyer les chefs de file du changement et de la transformation*

Appuie les programmes de changement des ministères, en offrant des programmes de perfectionnement des cadres adaptés aux besoins particuliers des ministères. Transfert des expériences d'apprentissage pour appuyer les cadres supérieurs dans l'amélioration du travail d'équipe afin de mettre en œuvre les programmes de changement ministériel.

#### *Soutien aux programmes*

Dirige et appuie les orientations stratégiques du CCG. Fournit des services de gestion et d'administration efficaces et efficaces dans les domaines financiers, administratifs, de la technologie et de gestion de l'information, des communications et de l'évaluation, pour faciliter l'exécution des programmes et soutenir les orientations futures.

Conseil privé  
Centre canadien de gestion

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain	1,128	175	<b>1,303</b>	1,276
Renforcer la capacité organisationnelle par l'apprentissage	5,876	.....	<b>5,876</b>	7,779
Appuyer les chefs de file du changement et de la transformation	2,367	.....	<b>2,367</b>	953
Soutien aux programmes	4,396	.....	<b>4,396</b>	4,201
	<b>13,767</b>	<b>175</b>	<b>13,942</b>	14,209

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain</i>		
Aider à élaborer un programme de gestion pour la fonction publique de demain	<b>175,000</b>	175,000
<b>Total</b>	<b>175,000</b>	175,000

# Conseil privé

## Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Objectif

Exceller en matière de planification et d'organisation de conférences intergouvernementales aux niveaux les plus élevés ainsi qu'au chapitre de la prestation de services à de telles réunions en vue de soulager les ministères clients, dans quasiment tous les secteurs d'activité gouvernementale, des nombreuses tâches techniques et administratives associées à la planification et à la tenue de telles conférences, et de leur permettre de se concentrer sur les questions fondamentales.

### Description du secteur d'activité

#### *Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*

Le Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes est un petit organisme qui n'a qu'un seul programme et qu'un seul secteur d'activité consistant à fournir des services administratifs pour la planification et l'organisation de conférences intergouvernementales de niveau supérieur qu'il est appelé à servir dans pratiquement tous les secteurs de l'activité gouvernementale.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	3,089	<b>3,089</b>	3,074
	<b>3,089</b>	<b>3,089</b>	3,074

## Conseil privé

### Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

#### Objectif

Promouvoir la sécurité des transports.

#### Description du secteur d'activité

##### *Promotion de la sécurité des transports*

Exécution d'enquêtes indépendantes, d'analyses, d'études et de rapports publics portant sur des accidents de transport, des incidents ou des conditions et situations dangereuses liés au fonctionnement d'un aéronef, d'un navire, de matériel ferroviaire ou de productoducs dans les éléments réglementés par le gouvernement fédéral des systèmes canadiens de transport aérien, maritime, ferroviaire et de productoducs, dans le but d'en déterminer les causes et les facteurs contributifs, d'identifier les manquements à la sécurité et de formuler des recommandations visant à éliminer ou à réduire ces manquements à la sécurité des transports.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Promotion de la sécurité des transports	23,280	<b>23,280</b>	22,005
	<b>23,280</b>	<b>23,280</b>	22,005

# Conseil privé

## Directeur général des élections

### Objectif

Assurer à l'électorat canadien l'exercice de son droit de suffrage aux élections des députés de la Chambre des communes, en conformité avec la *Loi électorale du Canada*; assurer le respect et l'application de toutes les dispositions de la *Loi électorale du Canada*; calculer le nombre de députés de la Chambre des communes à attribuer à chacune des provinces, aux termes de la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* et conformément aux dispositions des lois constitutionnelles, pour chaque exercice de révision des limites des circonscriptions électorales; et fournir l'aide technique, administrative et financière aux 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales (dix commissions provinciales et une territoriale) établies en conformité avec la *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales*.

### Description du secteur d'activité

#### Élections

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux candidats et aux partis politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements à ces 11 commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux 11 commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les 11 commissions afin d'être payés à même le Trésor.
- *Législation référendaire* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'approvisionnement en matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

#### Administration

La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions légales assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Ceux-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral, des candidats et des partis politiques et le paiement des dépenses administratives et réglementaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
Élections	31,800	<b>31,800</b>	29,000
Administration	3,500	<b>3,500</b>	3,319
	<b>35,300</b>	<b>35,300</b>	32,319

# Conseil privé Commissaire aux langues officielles

## Objectif

Assurer la reconnaissance de chacune des langues officielles et faire respecter l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

## Description du secteur d'activité

### *Plaintes et enquêtes*

Réaliser des enquêtes et des études spéciales et faire des recommandations sur les mesures correctives pour assurer une mise en œuvre intégrale de la *Loi sur les langues officielles*.

### *Information, recherche et analyse*

Définir les orientations stratégiques pour le Commissariat au moyen de travaux de recherche et d'analyse en matière de politiques linguistiques. Assurer la liaison avec les divers organismes gouvernementaux et les différentes associations œuvrant dans le domaine et informer les parlementaires et le public sur la Loi et le rôle du Commissaire.

### *Services généraux*

Fournir le leadership au Commissariat aux langues officielles et l'appuyer dans l'exécution des programmes afin de permettre à l'organisation de remplir pleinement son mandat et de s'acquitter de ses responsabilités.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Plaintes et enquêtes	5,324	<b>5,324</b>	5,342
Information, recherche et analyse	2,446	<b>2,446</b>	2,991
Services généraux	3,032	<b>3,032</b>	1,958
	<b>10,802</b>	<b>10,802</b>	10,291

Conseil privé  
Bureau du Canada pour le millénaire

**Objectif**

Contribuer à la création de partenariats entre les gouvernements, les communautés et les citoyens pour marquer le nouveau millénaire.

**Description du secteur d'activité**

*Initiatives du millénaire*

Inciter les Canadiens à entreprendre des initiatives pour célébrer nos réussites, explorer notre patrimoine et bâtir notre avenir, en faisant la promotion de partenariats locaux, nationaux et internationaux et en participant à des programmes et des projets qui auront des répercussions durables au cours du prochain millénaire.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Initiatives du millénaire	5,000	77,000	<b>82,000</b>	.....
	<b>5,000</b>	<b>77,000</b>	<b>82,000</b>	.....

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Initiatives du millénaire</i>		
Contributions pour appuyer les activités et les projets du millénaire visant à célébrer les réalisations et la diversité du Canada et sa place dans le monde	<b>77,000,000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>77,000,000</b>	.....

# Conseil privé

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Objectif

Tenir le rôle de catalyseur pour déterminer, expliquer et promouvoir les principes et les pratiques du développement durable dans tous les secteurs de la société canadienne et dans toutes les régions du Canada.

### Description du secteur d'activité

*Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie*

La TRNEE est un organisme multilatéral composé d'un président et d'un maximum de 24 membres qui sont des leaders d'opinion issus de différentes régions et divers secteurs de la société canadienne, dont le monde des affaires, les syndicats, l'enseignement, les organismes de protection de l'environnement et les Premières nations. La TRNEE préconise fortement la méthode multilatérale et la formule de la table ronde pour analyser les problèmes de développement durable, et elle sert de forum où tous les points de vue peuvent être librement exprimés et débattus. Les membres et les participants de la TRNEE qui sont engagés dans ses programmes s'efforcent de définir le rapport entre l'environnement et l'économie, aux fins de déterminer les points sur lesquels il y a entente quant aux solutions à adopter, et de signaler tout obstacle au consensus. Ces informations sont ensuite rassemblées, évaluées et communiquées aux intervenants, aux décideurs intéressés et aux médias.

La TRNEE répartit ses activités entre plusieurs programmes. Le thème d'un programme éventuel fait l'objet d'une orientation et d'une définition, et un groupe de travail est chargé de superviser les activités qui s'y rattachent. Les problèmes nouveaux sont soumis à un examen constant et, s'ils sont considérés comme une priorité, ils donnent naissance à un nouveau programme lorsque les fonds nécessaires sont disponibles.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Fournir des opinions et des informations objectives touchant l'état du débat sur l'environnement et l'économie	3,308	<b>3,308</b>	3,255
	<b>3,308</b>	<b>3,308</b>	3,255

# Conseil privé

## Commission des relations de travail dans la fonction publique

### Objectif

Établissement d'une jurisprudence au moyen des décisions de la Commission et de la mise en œuvre d'une série de procédures intégrées qui permettent aux employeurs, agents négociateurs et fonctionnaires qu'ils représentent et d'autres d'exercer leurs droits aux termes de la Loi.

### Description du secteur d'activité

#### *Relations de travail dans la fonction publique*

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre un régime dans le cadre duquel les droits et responsabilités des parties aux négociations collectives dans la fonction publique doivent s'exercer.

La Commission rend des décisions motivées en temps opportun et vient en aide aux parties, et contribue ainsi aux objectifs suivants :

- favoriser des relations de travail harmonieuses sur le lieu de travail;
- réduire au minimum les possibilités de conflits de travail susceptibles de perturber la mise en œuvre des programmes gouvernementaux.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Relations de travail dans la fonction publique	5,661	<b>5,661</b>	5,482
	<b>5,661</b>	<b>5,661</b>	5,482

# Conseil privé

## Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

### Objectif

Assurer une surveillance externe de la façon dont le Service canadien du renseignement de sécurité exerce ses fonctions; et examiner les plaintes déposées par des particuliers ou les rapports présentés par des ministres relativement à des habilitations de sécurité ou à la sécurité nationale du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité*

Le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité (CSARS) assure deux types de services différents et distincts : il effectue un examen indépendant du Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) et il étudie les plaintes de particuliers ou les rapports de ministres concernant les habilitations de sécurité, l'immigration, la citoyenneté et d'autres questions touchant les enquêtes du SCRS.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1,409	<b>1,409</b>	1,389
	<b>1,409</b>	<b>1,409</b>	1,389

# Conseil privé

## Le Réseau du leadership

### Objectif

Promouvoir, mettre en place et maintenir des réseaux regroupant les leaders de l'ensemble de la fonction publique du Canada ainsi que les aider à continuer de relever les défis de La Relève.

### Description du secteur d'activité

#### *Le Réseau du leadership*

Le secteur d'activité, Le Réseau du leadership, comprend des activités qui appuient la mise en place de réseaux, La Relève, ainsi que la gestion de la collectivité des SMA. Ces activités comprennent les services d'orientation et les services consultatifs pour les SMA, l'aide aux organismes fédéraux pour mettre en œuvre les principes de La Relève en offrant du leadership, des conseils et du soutien. Le secteur d'activité comprend également l'encouragement pour la création de nouveaux réseaux dans le but d'enrichir le dialogue entre les leaders et de renforcer la capacité de diffuser l'information ministérielle.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Le Réseau du leadership	10,788	<b>10,788</b>	.....
	<b>10,788</b>	<b>10,788</b>	.....

## **9 Défense nationale**

Ministère 9-2

# Défense nationale

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Défense nationale</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>6,995,351</b>	6,875,690
5 Dépenses en capital	<b>2,026,609</b>	1,643,885
10 Subventions et contributions	<b>553,698</b>	170,079
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Pensions et rentes versées à des civils	<b>100</b>	175
(L) Pensions militaires	<b>564,477</b>	546,809
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>164,216</b>	146,034
<b>Total du Ministère</b>	<b>10,304,500</b>	9,382,721

# Défense nationale

## Objectif

Protéger le Canada, contribuer à la paix dans le monde et promouvoir les intérêts canadiens à l'étranger.

## Description du secteur d'activité

### *Forces maritimes*

Cette activité englobe le maintien de forces maritimes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent protéger la souveraineté maritime du Canada et les intérêts de juridiction maritime; assurer la défense de voies d'accès maritimes du Canada, y compris les mers adjacentes, les eaux territoriales et les autres secteurs de juridiction maritime; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces maritimes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les Forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois et des règlements maritimes du Canada; aider les autorités civiles en cas d'urgence ou de catastrophe.

### *Forces terrestres*

Cette activité englobe le maintien de forces terrestres prêtes au combat, flexibles et polyvalentes qui doivent défendre le territoire et la souveraineté du Canada; faire régner l'ordre public en secondant les autorités civiles dans l'application des lois canadiennes; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces terrestres prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe.

### *Forces aériennes*

Cette activité englobe le maintien de forces aériennes prêtes au combat, flexibles et polyvalentes, y compris des éléments aériens maritimes et d'aviation tactique à l'appui des forces maritimes et terrestres qui doivent protéger la souveraineté du Canada et les juridictions aéronautiques; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux en cas d'urgence ou de catastrophe; participer, de concert avec les forces américaines, à la défense collective de l'Amérique du Nord; fournir des forces aériennes prêtes au combat à l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord; soutenir les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les forces qui participent à des opérations d'urgence, de maintien de la paix et d'aide humanitaire et aérienne; seconder les autres ministères et organismes gouvernementaux dans l'application des lois canadiennes.

### *Opérations interarmées et protection civile*

Cette activité englobe le maintien d'éléments d'état-major qui, au nom du chef d'état-major de la Défense, doivent assurer, au besoin, le contrôle des opérations militaires au plan national; planifier, commander et diriger les opérations interarmées; fournir des ressources de planification d'état-major pour soutenir les opérations militaires; fournir des installations de planification et d'état-major aux unités des Forces canadiennes qui sont contrôlées par le quartier général de la Défense nationale; favoriser et coordonner la protection civile en cas de situations d'urgence au Canada.

### *Gestion des communications et de l'information*

Cette activité englobe le maintien de forces qui doivent fournir des installations de communications stratégiques nationales aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion de l'information au Ministère et aux Forces canadiennes à l'appui des fonctions de commandement et de contrôle, de soutien décisionnel, de gestion des ressources, d'administration et de renseignements; fournir des services de gestion des communications et de l'information pour appuyer les intérêts du Canada à l'étranger, y compris les services à l'appui des opérations d'urgence mixtes, ainsi que des missions de maintien de la paix et d'aide humanitaire et militaire.

## Défense nationale

### *Appui à la fonction du personnel*

Cette activité englobe le maintien d'état-major et de forces qui doivent fournir des services de recrutement, d'instruction individuelle, de gestion du personnel ainsi que des services du personnel à tout le personnel des Forces canadiennes; fournir l'instruction spécialisée et les institutions d'éducation nécessaires au soutien des Forces canadiennes; fournir les services de gestion du personnel et les services du personnel civil du ministère de la Défense nationale (MDN); fournir les services médicaux et dentaires aux membres des Forces canadiennes et aux personnes à charge du personnel militaire et des employés civils du MDN désignés en poste à l'extérieur du Canada; surveiller les affectations du personnel nécessaires au soutien de l'instruction militaire et de la gestion des grands projets d'immobilisations.

### *Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement*

Cette activité englobe la prestation d'état-major et de forces qui doivent fournir des services d'achat des équipements, d'approvisionnement, de génie et de maintenance, de transport et d'assurance de la qualité aux Forces canadiennes; fournir des services de gestion des biens immobiliers et de gestion environnementale pour l'infrastructure du Ministère; fournir du soutien logistique à l'ensemble des éléments des Forces canadiennes déployés à l'étranger; fournir du soutien en matière de recherche et de développement aux Forces canadiennes et aux activités du Ministère.

### *Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes*

Cette activité englobe le personnel et les installations conçues pour assurer le contrôle et la direction des Forces canadiennes et la gestion générale du Ministère; gérer le Programme des services de la Défense; formuler et gérer tous les aspects de la politique de défense; fournir des services ministériels spécialisés comme des services d'examen comprenant la vérification interne et l'évaluation de programme, des services juridiques, des avis juridiques et de la formation, ainsi que des services d'affaires publiques; fournir des lignes directrices concernant la fonction de contrôle, des systèmes de comptabilité, ainsi que le cadre d'autorisations financières et les avis nécessaires au soutien du processus de gestion des ressources; fournir des services ministériels de gestion et de soutien.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Forces maritimes	1,560,712	273,684	.....	21,145	<b>1,813,251</b>	1,817,504
Forces terrestres	2,232,712	791,838	.....	128,323	<b>2,896,227</b>	2,711,496
Forces aériennes	1,978,742	668,990	.....	120,353	<b>2,527,379</b>	2,190,723
Opérations interarmées et protection civile	277,004	81,896	383,303	2,885	<b>739,318</b>	339,683
Gestion des communications et de l'information	310,773	83,964	.....	2,593	<b>392,144</b>	395,261
Appui à la fonction du personnel	748,515	50,509	17,400	16,158	<b>800,266</b>	791,816
Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement	609,687	66,804	4,650	3,578	<b>677,563</b>	682,419
Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes	299,289	8,924	165,445	15,306	<b>458,352</b>	453,819
	<b>8,017,434</b>	<b>2,026,609</b>	<b>570,798</b>	<b>310,341</b>	<b>10,304,500</b>	9,382,721

# Défense nationale

## Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Opérations interarmées et protection civile</i>		
Bourses de recherches - planification d'urgence	<b>54,000</b>	54,000
<i>Appui à la fonction du personnel</i>		
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	<b>100,000</b>	175,000
<i>Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes</i>		
Pensions et rentes versées à des civils :		
Mme Mary Whittington	<b>200</b>	200
M. R. P. Thompson	<b>13,300</b>	13,300
Congrès des Associations de la Défense	<b>50,000</b>	75,000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Ligue des cadets de l'air du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Ligue navale du Canada	<b>205,000</b>	205,000
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	<b>10,285</b>	10,285
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	<b>12,090</b>	12,090
Forum sur la sécurité et la défense	<b>1,700,000</b>	1,700,000
Institut canadien d'études stratégiques	<b>89,250</b>	89,250
Centre d'étude sur les conflits	<b>60,000</b>	60,000
Institut canadien des affaires internationales	<b>40,000</b>	40,000
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	<b>1,125,000</b>	1,125,000
<b>Total des subventions</b>	<b>3,869,125</b>	3,969,125
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations interarmées et protection civile</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités en vertu de la <i>Loi sur la protection civile</i>	<b>4,672,100</b>	4,589,308
Contribution à la Société royale du Canada	<b>45,000</b>	45,000
Partenaires en protection civile	<b>100,000</b>	150,000
Contributions aux provinces pour l'aide financière en cas de catastrophes naturelles	<b>376,500,000</b>	.....
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	<b>215,000</b>	192,500
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	<b>1,716,892</b>	1,118,065
<i>Appui à la fonction du personnel</i>		
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., c. D-3)	<b>3,500,000</b>	4,000,000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	<b>13,500,000</b>	14,000,000
Association des Collèges communautaires canadiens	<b>300,000</b>	300,000
<i>Soutien du matériel, de l'infrastructure et de l'environnement</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	<b>4,650,000</b>	4,650,000

## Défense nationale

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<i>Haute direction du Ministère et des Forces canadiennes</i>		
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	<b>102,870,000</b>	97,370,000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	<b>40,000,000</b>	45,000,000
Aide mutuelle	<b>5,343,000</b>	260,000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	<b>158,000</b>	158,000
État Major de l'Air - Force de réponse	<b>100,000</b>	100,000
Programme d'aide à l'entraînement militaire	<b>3,223,000</b>	3,178,000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	<b>4,973,000</b>	5,125,000
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	<b>280,000</b>	280,000
Comité de revue de la défense biologique et chimique	<b>85,000</b>	85,000
Projet d'aéronef pour force de frappe interarmée	<b>3,998,000</b>	3,684,000
Gouvernement régional de Kativik	<b>700,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>566,928,992</b>	184,284,873
<b>Total</b>	<b>570,798,117</b>	188,253,998

## **10 Développement des ressources humaines**

Ministère 10-4  
Conseil canadien des relations industrielles 10-12  
Conseil canadien des relations du travail 10-13  
Tribunal canadien des relations professionnelles  
artistes-producteurs 10-14  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au  
travail 10-15

# Développement des ressources humaines

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Développement des ressources humaines</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des services ministériels</i>		
1	<b>86,205</b>	82,636
(L) 1		
(L) 1	<b>49</b>	49
(L) 1	<b>49</b>	49
(L) 1	<b>26,214</b>	26,208
	<b>112,517</b>	<b>108,942</b>
<i>Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance</i>		
5	<b>158,343</b>	131,745
10	<b>765,926</b>	1,018,347
(L) 10		
(L) 10	<b>22,567</b>	5,500
(L) 10	<b>259,225</b>	292,609
(L) 10	<b>632,408</b>	508,291
(L) 10		
(L) 10	<b>385,000</b>	.....
(L) 10	<b>112,200</b>	.....
(L) 10		
(L) 10	<b>35</b>	35
(L) 10	<b>3,923</b>	6,326
(L) 10	<b>98,019</b>	102,579
-		
-		
-	<b>.....</b>	44,700
	<b>2,437,646</b>	<b>2,110,132</b>
<i>Programme du travail</i>		
15	<b>45,498</b>	44,795
(L) 15	<b>49,015</b>	55,496
(L) 15	<b>6,447</b>	6,682
	<b>100,960</b>	<b>106,973</b>
<i>Programme de la sécurité du revenu</i>		
20	<b>73,977</b>	76,806
(L) 20	<b>18,172,000</b>	17,714,000
(L) 20	<b>4,938,000</b>	4,817,000
(L) 20	<b>390,000</b>	386,000
(L) 20	<b>26,970</b>	28,149
	<b>23,600,947</b>	<b>23,021,955</b>
	<b>26,252,070</b>	<b>25,348,002</b>

## Développement des ressources humaines

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>			
25	Dépenses du Programme	7,535	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,123	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>8,658</b>	.....
<b>Conseil canadien des relations du travail</b>			
Crédit non requis			
–	Dépenses du Programme	.....	7,728
Poste non requis			
–	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	.....	1,178
<b>Total de l'organisme</b>		<b>.....</b>	<b>8,906</b>
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>			
30	Dépenses du Programme	1,559	1,528
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	142	170
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,701</b>	<b>1,698</b>
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>			
35	Dépenses du Programme	1,728	1,022
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,728</b>	<b>1,022</b>

Développement des ressources humaines  
Ministère  
*Programme des services ministériels*

**Objectif**

Assurer au Ministère la direction administrative, l'élaboration de politiques et les services de soutien à la gestion.

**Description du secteur d'activité**

*Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend cinq fonctions :

La Direction ministérielle est responsable de fournir des conseils aux ministres et de la gestion globale du Ministère, ce qui comprend la gestion des activités et la coordination des réseaux de prestation des services. Elle se compose des bureaux du sous-ministre, du sous-ministre délégué et du sous-ministre adjoint principal à la Prestation des services.

Le secteur, Politique et Communications, élabore et évalue les politiques et les programmes, coordonne les affaires internationales, et fournit des conseils et des services structurés et stratégiques en matière de communication visant à permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs généraux et les objectifs des secteurs d'activité.

Le secteur, Services financiers et administratifs, fournit des services administratifs et financiers pour appuyer les clients du Ministère et leur permettre d'atteindre les objectifs de leurs secteurs d'activité, conformément aux politiques gouvernementales générales.

Le secteur, Ressources humaines, fournit des services en matière de ressources humaines, en plus de favoriser et de faciliter l'utilisation de pratiques exemplaires de gestion des ressources humaines pour permettre au Ministère d'atteindre ses objectifs opérationnels et d'assurer le bien-être de ses employés.

Le secteur, Systèmes, est chargé de la gestion globale des systèmes informatiques qui appuient la mission et les objectifs du Ministère, y compris les services offerts aux Canadiens.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services ministériels	383,191	270,674	<b>112,517</b>	108,942
	<b>383,191</b>	<b>270,674</b>	<b>112,517</b>	108,942

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Objectif**

L'objectif du Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance comporte trois volets :

- Appuyer la mise en valeur des ressources humaines du Canada et leur capacité à accroître leur participation dans le milieu de travail et la collectivité, et réduire la dépendance des particuliers et des collectivités aux prestations de revenu d'assurance-emploi et aux autres paiements de soutien du revenu du gouvernement.
- Promouvoir le bien-être des gens, la stabilité économique et un marché de l'emploi souple en accordant un soutien de revenu temporaire aux travailleurs en chômage qui sont admissibles à des prestations de revenu d'assurance-emploi dans le cadre de la *Loi sur l'assurance-emploi*.
- Assurer la gestion générale et le soutien administratif en ce qui concerne l'exécution des programmes de DRHC au niveau local, sectoriel et régional.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Investissement dans les ressources humaines (IRH)*

Ce secteur d'activité comprend une gamme de services d'information et de consultation, ainsi que des programmes de subventions, de contributions, de prêts et d'autres programmes législatifs. Les activités d'IRH sont conçues pour permettre aux particuliers, aux entreprises, aux collectivités, aux secteurs industriels et professionnels de recenser leurs besoins liés aux ressources humaines, aux conditions sociales et au développement du marché du travail et d'y répondre. De l'aide financière peut être mise à la disposition des particuliers pour qu'ils atteignent leurs objectifs sur le plan du développement personnel. Le public peut également accéder à de l'information ainsi qu'à des renseignements concernant l'acquisition de compétences et les possibilités d'emploi, la création d'emplois et le marché du travail, par le truchement de DRHC ou des partenariats conclus avec les provinces et les territoires, les Autochtones, les organismes sectoriels ou communautaires.

##### *Prestations de revenu d'assurance-emploi (A.-E.)*

Ce secteur d'activité est axé sur l'administration du programme de l'assurance-emploi, le versement de rentes gouvernementales et l'émission de numéros d'assurance sociale.

##### *Centres des ressources humaines Canada (CRHC) – Gestion et services conjoints*

Ce secteur d'activité est chargé de la gestion et des opérations générales aux bureaux sectoriels et régionaux, aux Centres de la technologie de l'information et aux CRHC locaux pour appuyer l'exécution de toute une gamme d'autres secteurs d'activité reliés aux programmes, notamment l'accueil et l'orientation des clients, soit en personne ou par téléphone, le soutien administratif ainsi que les conseils et l'orientation dispensés relativement aux programmes par l'élaboration de politiques et de procédures.

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Investissement dans les ressources humaines (IRH)	421,135	4,267,072	260,970	<b>4,427,237</b>	3,956,043
Prestations de revenu d'assurance-emploi	473,489	.....	416,046	<b>57,443</b>	56,837
Centres de ressources humaines Canada (CRHC) – Gestion et services conjoints	192,671	.....	153,882	<b>38,789</b>	43,907
Prestations d'emploi et mesures de soutien autorisées en vertu de la Partie II de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> (L.C., 1996)	.....	(2,085,823)	.....	<b>(2,085,823)</b>	(1,946,655)
	<b>1,087,295</b>	<b>2,181,249</b>	<b>830,898</b>	<b>2,437,646</b>	2,110,132

#### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Investissement dans les ressources humaines (IRH)</i>		
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux conditions prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie, de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	<b>3,923,000</b>	6,326,000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à plein temps et à temps partiel admissibles aux termes du <i>Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>112,200,000</b>	.....
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	<b>10,000,000</b>	10,000,000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du Règlement de la subvention canadienne pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du développement des ressources humaines</i>	<b>385,000,000</b>	.....
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	<b>28,350,000</b>	30,400,000
Subventions aux organisations sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	<b>7,045,000</b>	.....
Subvention pour assurer la sécurité du revenu et toute autre aide financière aux pêcheurs et aux travailleurs d'usine touchés par la crise dans le secteur de la pêche du poisson de fond de l'Atlantique	<b>5,000,000</b>	110,557,000
<b>Total des subventions</b>	<b>551,518,000</b>	157,283,000

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Investissement dans les ressources humaines (IRH)</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	<b>461,232,000</b>	598,107,000
Aide à l'employabilité des personnes handicapées – Versements aux gouvernements provinciaux et territoriaux, selon les ententes bilatérales, afin de pourvoir au financement de différentes mesures qui faciliteront l'intégration des adultes handicapés au marché du travail en les aidant à se préparer, à trouver un emploi et à le garder	<b>195,000,000</b>	178,000,000
Contributions aux organisations, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux institutions postsecondaires et aux particuliers afin d'encourager et d'appuyer les initiatives qui contribueront à l'élaboration d'un système d'apprentissage davantage axé sur les résultats et plus accessible, pertinent et responsable	<b>2,775,000</b>	3,155,000
Contributions aux ministères et aux organismes gouvernementaux provinciaux et territoriaux, aux administrations municipales, aux entreprises, aux établissements de santé publique et d'enseignement, aux organismes autochtones, y compris aux bandes indiennes et aux conseils tribaux, ainsi qu'aux particuliers pour appuyer les nouvelles orientations stratégiques découlant de la réforme de la sécurité sociale et pour faire l'essai de méthodes innovatrices pour rendre les programmes sociaux plus efficaces et les adapter à nos moyens financiers	<b>12,000,000</b>	38,492,000
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>22,567,000</b>	5,500,000
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi canadienne sur les prêts aux étudiants</i>	<b>259,225,000</b>	292,609,000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>632,408,000</b>	508,291,000
Contributions à des organismes sans but lucratif, aux groupes communautaires, aux établissements d'enseignement, aux associations professionnelles, aux gouvernements provinciaux et territoriaux ainsi qu'aux organisations inuites et des Premières nations sans but lucratif œuvrant à l'échelle locale, régionale ou nationale à l'appui des initiatives de garde d'enfants	<b>41,224,000</b>	41,224,000
Contributions aux organismes, aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux établissements d'enseignement postsecondaire et aux particuliers afin d'encourager des initiatives liées à l'élaboration, à l'application, à l'utilisation et à la diffusion de nouvelles techniques d'acquisition du savoir et de formation (Bureau des technologies d'apprentissage)	<b>3,300,000</b>	3,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,629,731,000</b>	1,668,578,000

# Développement des ressources humaines

## Ministère

### *Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance*

#### **Paielements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Postes non requis</b>		
Subventions aux organismes nationaux bénévoles de services sociaux en vue de partager les coûts de fonctionnement des bureaux nationaux	.....	1,982,000
Subventions à des organismes bénévoles, aux administrations municipales et régionales, aux organisations professionnelles et aux centres d'excellence dans le but d'appuyer la mise en œuvre de projets novateurs pour faciliter l'intégration des personnes handicapées	.....	3,230,000
(L) Subventions pour initiatives spéciales aux étudiants à plein temps et à temps partiel admissibles aux termes du <i>Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	.....	44,700,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	49,912,000
<b>Total</b>	<b>2,181,249,000</b>	1,875,773,000

Développement des ressources humaines  
Ministère  
*Programme du travail*

**Objectif**

Promouvoir et maintenir des relations industrielles stables et un milieu de travail sécuritaire, juste et productif à l'intérieur de la compétence du fédéral en matière de travail et, d'une façon plus générale, recueillir et diffuser de l'information sur la main-d'œuvre et le milieu de travail et favoriser des relations patronales-syndicales constructives.

**Description du secteur d'activité**

*Travail*

Ce secteur d'activité comprend quatre secteurs de service.

La fonction des relations industrielles aide à régler les conflits touchant les employeurs, les syndicats et les travailleurs relevant de la compétence fédérale, à appuyer et à financer les initiatives patronales-syndicales en matière de collaboration sur les questions touchant le milieu de travail et à effectuer des recherches sur les priorités actuelles et nouvelles des relations industrielles.

La fonction des opérations du travail encourage le client à accepter les programmes obligatoires et législatifs du fédéral conçus pour instaurer un milieu de travail juste, sans danger, sain et équitable. En outre, elle réagit aux cas de non-conformité à de tels programmes.

La fonction de l'indemnisation fédérale des accidentés, par des ententes administratives conclues avec les autorités provinciales en matière d'indemnisation des accidents de travail, assure aux personnes admissibles l'octroi des prestations prévues par la loi pour des blessures subies au travail.

La législation, la politique, la recherche et la gestion élabore des politiques et des lois qui répondent aux nouveaux besoins des travailleurs et des employeurs, ainsi que du milieu de travail et de la société en constante évolution; améliore la collaboration sur des questions en matière de travail avec les syndicats, les entreprises et les gouvernements au Canada et à l'échelle internationale; puis, fournit et promeut l'accès aux renseignements relatifs au milieu du travail.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Fonctionnement	Budgétaire Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Travail	136,342	3,860	39,242	<b>100,960</b>	106,973
	<b>136,342</b>	<b>3,860</b>	<b>39,242</b>	<b>100,960</b>	106,973

Développement des ressources humaines  
 Ministère  
*Programme du travail*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Travail</i>		
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	<b>7,000</b>	7,000
Prévention des incendies du Canada	<b>19,000</b>	19,000
(L) Indemnisation des marins marchands – Indemnités supplémentaires versées à certaines veuves de marins marchands	<b>7,000</b>	7,000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	<b>15,000</b>	15,000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	<b>12,000</b>	12,000
<b>Total des subventions</b>	<b>60,000</b>	60,000
<b>Contributions</b>		
<i>Travail</i>		
Programme de partenariat syndical-patronal	<b>1,600,000</b>	1,600,000
Commission du travail	<b>2,200,000</b>	2,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>3,800,000</b>	3,800,000
<b>Total</b>	<b>3,860,000</b>	3,860,000

Développement des ressources humaines  
Ministère  
*Programme de la sécurité du revenu*

**Objectif**

Promouvoir et renforcer la sécurité du revenu de certains groupes de Canadiens ciblés par l'exécution du Régime de pensions du Canada (RPC) et des programmes de la sécurité de la vieillesse (SV) qui fournissent des prestations aux aînés, aux personnes handicapées et à leurs enfants, aux survivants et aux migrants.

**Description du secteur d'activité**

*Sécurité du revenu*

Le secteur d'activité englobe deux principaux programmes de la sécurité du revenu : le Régime de pensions du Canada (RPC) et la Sécurité de la vieillesse (SV). Le RPC se compose des prestations suivantes : la pension de retraite, les prestations d'invalidité, les prestations pour enfants, les prestations au conjoint survivant, et les prestations de décès. La SV comprend la pension de la SV de base, le Supplément de revenu garanti (SRG) et l'allocation au conjoint.

Le secteur d'activité négocie et administre également les ententes internationales de sécurité sociale pour s'assurer que les migrants qui viennent au Canada et ceux qui en sortent sont en mesure d'exercer les droits en matière de sécurité sociale qu'ils ont acquis dans les deux pays, dans la plus grande mesure possible.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total</b>	
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Sécurité du revenu	244,835	23,500,000	143,888	<b>23,600,947</b>	23,021,955
	<b>244,835</b>	<b>23,500,000</b>	<b>143,888</b>	<b>23,600,947</b>	23,021,955

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Sécurité du revenu</i>		
(L) Versements de sécurité de la vieillesse	<b>18,172,000,000</b>	17,714,000,000
(L) Versements du supplément de revenu garanti	<b>4,938,000,000</b>	4,817,000,000
(L) Versements d'allocations au conjoint	<b>390,000,000</b>	386,000,000
<b>Total</b>	<b>23,500,000,000</b>	22,917,000,000

# Développement des ressources humaines

## Conseil canadien des relations industrielles

### Objectif

Contribuer au développement de relations industrielles efficaces et les promouvoir dans toute entreprise, toute affaire ou tout travail relevant du Parlement du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Conseil canadien des relations industrielles*

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du *Code canadien du travail*; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; et se pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conseil canadien des relations industrielles	8,658	<b>8,658</b>	.....
	<b>8,658</b>	<b>8,658</b>	.....

Développement des ressources humaines  
Conseil canadien des relations du travail

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Conseil canadien des relations du travail	.....	.....	8,906
	.....	.....	8,906

# Développement des ressources humaines

## Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

### Objectif

Contribuer au mieux-être de la communauté culturelle canadienne en favorisant de bonnes relations professionnelles entre les artistes, comme entrepreneurs indépendants, et les producteurs relevant de la compétence fédérale.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs*

Mise en œuvre des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste* afférentes aux relations professionnelles entre les entrepreneurs indépendants dans le milieu culturel et les producteurs relevant de la compétence fédérale. Ceci consiste notamment à définir les secteurs appropriés aux fins de la négociation d'accords-cadres dans le milieu culturel; accréditer les associations d'artistes pour représenter ces secteurs; enquêter et statuer sur les plaintes alléguant une violation des dispositions de la *Loi sur le statut de l'artiste*, et exercer des pouvoirs de redressement accessoires; aviser et faire des recommandations ayant trait à la compétence législative et aux pouvoirs du Tribunal; et dispenser les services administratifs nécessaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1,701	<b>1,701</b>	1,698
	<b>1,701</b>	<b>1,701</b>	1,698

# Développement des ressources humaines

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

### Objectif

Fournir aux Canadiens des renseignements sur les questions d'hygiène et de sécurité au travail. Cette information doit être complète, intelligible et fiable. L'information facilite les prises de décisions, favorise les changements sur les lieux de travail, sensibilise le public à la nécessité de jouir d'un environnement de travail sain et sécuritaire, et soutient l'éducation et la formation.

### Description du secteur d'activité

#### *Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*

Le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) est l'institut national du Canada chargé de promouvoir le droit fondamental des Canadiens à un milieu de travail salubre et sécuritaire. Le CCHST est indépendant des autres ministères fédéraux et provinciaux. Il maintient un conseil d'administration tripartite (travailleurs, employeurs, gouvernements) pour assurer la prestation aux Canadiens, dans leurs lieux de travail, d'une information compréhensible et impartiale. La prestation de cette information est assurée d'une part au moyen d'une ligne téléphonique sans frais pour répondre aux demandes de renseignements, et d'autre part au moyen d'un service payant qui fait appel à la plus récente technologie électronique et sur papier. L'information est fournie par de nombreux organismes canadiens et mondiaux voués à l'hygiène et à la sécurité au travail, ce qui met à la disposition des Canadiens l'information la plus détaillée, la plus actuelle et la plus fiable qui soit. Cette information est diffusée partout au Canada et dans plus de 50 pays.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	7,569	5,841	<b>1,728</b>	1,022
	<b>7,569</b>	<b>5,841</b>	<b>1,728</b>	1,022

## **11 Environnement**

Ministère 11-3  
Agence canadienne d'évaluation  
environnementale 11-7

# Environnement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Environnement</b>		
<b>Ministère</b>		
1	417,752	388,654
5	23,601	24,529
10	41,443	32,178
(L)	49	49
(L)	48,722	48,863
<b>Total du Ministère</b>	<b>531,567</b>	<b>494,273</b>
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>		
15	9,364	7,254
(L)	863	886
<b>Total de l'organisme</b>	<b>10,227</b>	<b>8,140</b>

# Environnement Ministère

## Objectif

Le Programme de l'environnement a pour but de concrétiser l'idée du développement durable au Canada, en aidant les Canadiens à vivre et à prospérer dans un environnement qu'il y a lieu de respecter, de protéger et de conserver.

## Description du secteur d'activité

### *Un environnement sain*

Les Canadiens sont touchés par des polluants de sources et de formes diverses. L'objectif du secteur d'activité, Environnement sain, est de protéger les Canadiens des sources de pollution intérieures et mondiales. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : définir les menaces liées aux polluants, ainsi que leurs sources et les méthodes permettant de les contrôler par le recours à des connaissances scientifiques fiables; élaborer des normes, des directives et des codes de pratiques pour garantir des niveaux adéquats de protection de la qualité de l'environnement; choisir et mettre en œuvre des stratégies de prévention ou de réduction de la pollution; administrer et appliquer les règlements pour la prévention et le contrôle de la pollution dans les sphères de compétence fédérale; surveiller les niveaux de contaminants dans l'air, l'eau et les sols; représenter les intérêts du Canada dans l'élaboration d'ententes et d'accords internationaux pour la réduction de la pollution; fournir des conseils et des outils permettant de prévenir la pollution et d'appuyer le développement et la diffusion des technologies vertes.

### *Nature*

Les écosystèmes sont précieux pour les Canadiens en ce qu'ils leur fournissent un grand nombre de ressources et de services, qu'il s'agisse de l'oxygène nécessaire à notre existence ou de loisirs de toutes sortes. L'objectif du secteur d'activité, Nature, est de préserver la diversité biologique dans les écosystèmes sains. Les activités que mène Environnement Canada, en collaboration avec les provinces et d'autres partenaires, sont les suivantes : développer les connaissances et les outils scientifiques nécessaires pour comprendre et atténuer les effets de l'activité humaine sur les écosystèmes; contrôler les oiseaux migrateurs et les habitats d'oiseaux migrateurs d'importance nationale; élaborer et mettre en œuvre des plans de rétablissement des espèces en péril; faire preuve de leadership dans la mise en œuvre de la Convention sur la diversité biologique; mettre en pratique une approche intégrée de la conservation et de la restauration d'écosystèmes importants et fournir des outils pour développer la capacité des intervenants locaux à poursuivre ce travail; défendre les intérêts du Canada dans les instances internationales concernant la faune, la santé des écosystèmes et la biodiversité; assurer le leadership fédéral dans la conservation et la protection des ressources en eau du Canada.

### *Prévisions météorologiques et environnementales*

Les Canadiens sont touchés par les conditions environnementales à diverses échelles dans le temps et l'espace : qu'il s'agisse de minutes ou de siècles, de villes ou de continents. L'objectif du secteur d'activité, Prévisions météorologiques et environnementales, est d'aider les Canadiens à s'adapter à leur environnement de manière à sauvegarder leur santé et leur sécurité, à optimiser l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement. Les activités que mène Environnement Canada sont les suivantes : surveiller l'état de l'atmosphère (conditions météorologiques, climat, qualité de l'air et rayonnements ultraviolets), de l'hydrosphère (l'eau) et de la cryosphère (la glace et la neige); fournir de l'information sur les états passé, présent et futur de l'environnement physique; émettre des avertissements de conditions météorologiques et de risques environnementaux extrêmes; s'engager dans la recherche scientifique sur les causes des phénomènes atmosphériques extrêmes, sur les mécanismes de transport des produits chimiques et des conditions climatiques dans l'atmosphère et dans le monde et, enfin, sur l'incidence de l'activité humaine sur l'environnement atmosphérique; formuler des avis sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques.

## Environnement Ministère

### *Gestion, administration et politique*

Pour répondre à des questions complexes et de portée générale, le Ministère doit maintenir une forte capacité à formuler des politiques et une aptitude à fournir des services efficaces et novateurs. L'objectif du secteur d'activité, Gestion, administration et politique, est d'assurer une gestion ministérielle stratégique et efficace permettant la réalisation de résultats sur le plan environnemental. En particulier, ce secteur d'activité est chargé des aspects suivants : leadership ministériel; conseils stratégiques en matière d'orientation; analyses socio-économiques; coordination des activités internationales du Ministère; leadership et coordination dans la mise en place de partenariats avec le secteur privé, les organismes non gouvernementaux, les peuples autochtones, les provinces et d'autres ministères du gouvernement; communications et services de sensibilisation du public; services de soutien en ce qui concerne les prises de décisions, la gestion et les responsabilités, y compris les systèmes et les services de planification et de finances, la technologie de l'information, les dossiers et les fonds de renseignements, les ressources humaines, la sécurité et la gestion de l'actif et des locaux ainsi que les systèmes de gestion environnementale.

### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Un environnement sain	112,813	4,682	22,094	5,779	<b>133,810</b>	121,554
Nature	129,080	2,688	12,325	7,560	<b>136,533</b>	127,786
Prévisions météorologiques et environnementales	203,346	14,858	5,260	56,523	<b>166,941</b>	159,619
Gestion, administration et politique	91,161	1,373	1,764	15	<b>94,283</b>	85,314
	<b>536,400</b>	<b>23,601</b>	<b>41,443</b>	<b>69,877</b>	<b>531,567</b>	494,273

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998-1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1999-2000.

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d’ozone	<b>2,000,000</b>	2,000,000
<i>Nature</i>		
Institut de la fourrure du Canada	<b>17,000</b>	17,000
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Recherches en météorologie	<b>850,000</b>	850,000
Société canadienne de météorologie et d’océanographie	<b>17,000</b>	17,000
<i>Gestion, administration et politique</i>		
Subvention à l’Institut international du développement durable afin d’assurer l’exploitation de l’Institut et pour entreprendre des initiatives de développement durable	<b>200,000</b>	200,000
<b>Total des subventions</b>	<b>3,084,000</b>	3,084,000
<b>Contributions</b>		
<i>Un environnement sain</i>		
Contribution à l’Organisation pour la coopération et le développement économiques – Programme de contrôle des produits chimiques	<b>125,000</b>	125,000
Contribution à l’Université de Guelph pour le réseau canadien des centres de toxicologie	<b>1,097,000</b>	1,797,000
Contribution au Conseil canadien des accidents industriels majeurs (CCAIM)	<b>150,000</b>	150,000
*ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	<b>2,522,000</b>	2,572,000
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	<b>4,200,000</b>	4,200,000
Fonds d’action pour le changement climatique (FACC)	<b>12,000,000</b>	.....
<i>Nature</i>		
Contributions – Construire des partenariats internationaux	<b>43,300</b>	8,300
Contribution aux Nations Unies pour la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d’extinction (CITES)	<b>219,000</b>	219,000
Contribution à la convention relative aux zones humides d’importance internationale (RAMSAR)	<b>99,000</b>	99,000
Contribution à l’Institut de la fourrure du Canada	<b>350,000</b>	350,000
Contribution à l’Université de la Saskatchewan pour établir un Centre canadien conjoint de pathologie faunique	<b>200,000</b>	200,000
Contribution afin d’établir un réseau de recherches coopératives en matière d’écologie faunique	<b>260,000</b>	260,000
Contribution au Fonds mondial de la nature – Fonds de rétablissement des espèces en péril	<b>180,000</b>	180,000
Contributions en vertu du Plan nord-américain de gestion de la sauvagine	<b>2,932,300</b>	2,932,300
Contribution au Conseil intergouvernemental de gestion du caribou	<b>13,000</b>	13,000
Contribution à la province de la Colombie-Britannique et aux organismes environnementaux non gouvernementaux (OENG) – Stratégie nationale de la faune, Plan conjoint de la Côte du Pacifique	<b>325,000</b>	325,000
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser	<b>1,040,100</b>	1,136,000
*ÉcoAction 2000 - Initiative de financement communautaire	<b>2,522,000</b>	2,572,000

\*Le Programme Action 21 se nomme maintenant ÉcoAction 2000.

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Contribution à l'Université des Nations Unies en vue de l'établissement du Réseau international de l'eau, de l'environnement et de la santé	<b>924,000</b>	1,060,000
Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) Phase III - Contribution au Programme interactions communautaires	<b>1,444,000</b>	.....
Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) Phase III - Contribution à la province de Québec pour projets conjoints	<b>1,500,000</b>	.....
Plan d'Action Saint-Laurent (PASL) Phase III - Contribution au Programme de protection d'habitats	<b>256,000</b>	.....
<i>Prévisions météorologiques et environnementales</i>		
Contribution à l'Université de Victoria pour diriger et exploiter le réseau canadien de recherche climatologique	<b>2,500,000</b>	2,650,000
Droits d'affiliation à l'Organisation météorologique mondiale	<b>1,693,000</b>	1,693,000
Contribution à la province de Québec – Accord sur les relevés hydrométriques	<b>200,000</b>	200,000
<i>Gestion, administration et politique</i>		
Contributions – Construire des partenariats internationaux	<b>162,000</b>	162,000
*ÉcoAction 2000 - Initiative d'engagement public	<b>50,000</b>	50,000
Contribution au Conseil canadien des ministres de l'Environnement, équivalente au tiers de son budget de fonctionnement	<b>752,000</b>	752,000
Contributions au réseau d'organismes environnementaux – Initiative d'assistance à la collectivité	<b>600,000</b>	600,000
<b>Total des contributions</b>	<b>38,358,700</b>	24,305,600
<b>Postes non requis</b>		
Programme des conseils de la recherche universitaire	.....	252,400
Contribution au Centre de transport durable	.....	34,000
Contribution en vertu du Programme pour l'Initiative Service Écojeunesse Internationale	.....	1,974,000
Contribution en vertu du Programme pour les jeunes stagiaires d'Horizons Sciences	.....	1,128,000
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	.....	1,400,000
<b>Postes non requis</b>	.....	4,788,400
<b>Total</b>	<b>41,442,700</b>	32,178,000

\*Le Programme Action 21 se nomme maintenant ÉcoAction 2000.

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998-1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (PRR) de 1999-2000.

# Environnement

## Agence canadienne d'évaluation environnementale

### Objectif

Fournir des évaluations environnementales de haute qualité qui contribuent à une prise de décision éclairée au profit du développement durable.

### Description du secteur d'activité

#### *Agence canadienne d'évaluation environnementale*

L'Agence est chargée de fournir des conseils et des recommandations auprès des décideurs qui respectent les valeurs exprimées par la population et les principes du développement durable. L'Agence facilite également la coordination et l'harmonisation des approches en évaluation environnementale à tous les niveaux du gouvernement et avec d'autres instances, y compris avec les régimes autochtones, grâce à de meilleurs partenariats. L'Agence améliore continuellement l'efficacité, l'efficience, la prévisibilité et la cohérence du processus d'évaluation environnementale, tout en maintenant les normes de qualité les plus élevées. De plus, l'Agence fournit des cours et de la formation aux ministères fédéraux en vue d'améliorer la compréhension et la conformité de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale* et de la directive du Cabinet sur l'évaluation des projets de programmes et de politiques. Enfin, l'Agence représente les intérêts du Canada en matière d'évaluation environnementale sur les tribunes internationales.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Paiements de transfert			
Agence canadienne d'évaluation environnementale	13,736	95	3,604	<b>10,227</b>	8,140
	<b>13,736</b>	<b>95</b>	<b>3,604</b>	<b>10,227</b>	8,140

### Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Agence canadienne d'évaluation environnementale</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>95,000</b>	95,000
<b>Total</b>	<b>95,000</b>	95,000

## 12 Finances

Ministère	12-4
Vérificateur général	12-9
Tribunal canadien du commerce extérieur	12-10
Bureau du surintendant des institutions financières	12-11

# Finances

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Finances</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des politiques économiques, sociales et financières</i>		
1	<b>68,307</b>	70,818
5	<b>297,300</b>	281,200
(L) Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	<b>361,300</b>	267,000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>8,548</b>	8,709
(L) Achat de la monnaie canadienne	<b>49,000</b>	38,000
	Poste non requis	
–		Paiements à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international
	.....	50,200
	<b>784,504</b>	715,976
L10	.....	.....
L15	<b>7,460</b>	9,050
(L) Émission de prêts à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	<b>161,000</b>	119,000
(L) Prêt à la Banque de la Thaïland	<b>104,039</b>	.....
	Crédit non requis	
–		Paiements concernant la capitalisation du Canada dans le project Hibernia
	.....	12,000
	<b>272,499</b>	140,050
	<i>Total du non-budgétaire</i>	
	<b>1,057,003</b>	<b>856,026</b>
	<i>Total du Programme</i>	
	<i>Programme du service de la dette publique</i>	
(L)	<b>42,500,000</b>	43,500,000
	<i>Frais d'intérêt et autres coûts</i>	
	<b>42,500,000</b>	<b>43,500,000</b>
	<i>Total du Programme</i>	
	<i>Programme fédéral de transferts aux provinces</i>	
20	<b>1,299,000</b>	1,134,000
(L)		Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux
	<b>30,000</b>	30,000
(L)		Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> et autres autorisations législatives)
(L)	<b>9,288,000</b>	8,482,000
(L)		Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )
(L)	<b>12,500,000</b>	11,626,000
(L)		Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )
(L)	<b>(498,000)</b>	(494,000)
(L)		Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )
(L)	<b>(2,251,000)</b>	(2,241,000)
	Paiements de remplacement au titre des Programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	
	Crédit non requis	
–		Subvention à la province de Terre-Neuve et au Labrador
	.....	40,000
	<b>20,368,000</b>	<b>18,577,000</b>
	<i>Total du Programme</i>	
	<b>63,925,003</b>	62,933,026
	<b>Total du Ministère</b>	

## Finances

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Vérificateur général</b>		
25 Dépenses du Programme	46,819	44,378
30 Traitement du vérificateur général	209	189
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6,509	6,393
<b>Total de l'organisme</b>	<b>53,537</b>	<b>50,960</b>
<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>		
35 Dépenses du Programme	7,312	6,951
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,174	1,185
<b>Total de l'organisme</b>	<b>8,486</b>	<b>8,136</b>
<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>		
40 Dépenses du Programme	1,660	1,626
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1,660</b>	<b>1,626</b>

## Finances

### Ministère

#### *Programme des politiques économiques, sociales et financières*

#### **Objectif**

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement; administrer de façon responsable les obligations et souscriptions financières internationales; financer de manière économique le programme de la monnaie canadienne; financer de manière responsable les projets spéciaux et assurer de manière efficace et efficiente l'administration du Ministère.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Politiques et conseils*

Élaborer des politiques appropriées et fournir des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action du gouvernement :

- Politique économique et financière : la situation et les perspectives économiques et financières intérieures et internationales, le cadre budgétaire global du gouvernement, le plan de dépenses, l'affectation des ressources et le cadre global de politique économique du gouvernement;
- Commerce et finances internationaux : plus particulièrement dans le contexte des droits à l'importation, des recours commerciaux, des investissements directs étrangers, de la coopération économique, de la politique et des dépenses dans le domaine de la défense, de l'aide au développement international et des relations financières internationales;
- Régime fiscal canadien;
- Politique du secteur financier : les emprunts du gouvernement et la gestion de la dette publique, la législation applicable aux institutions financières réglementées au niveau fédéral, ainsi que les questions de finance et d'emprunt des sociétés d'État;
- Relations fédérales-provinciales et politique sociale : les relations économiques et financières fédérales-provinciales de même que les politiques et programmes sociaux canadiens;
- Développement économique et finances intégrées : les conséquences économiques, fiscales et financières des politiques et programmes microéconomiques du gouvernement, y compris les prêts, placements et garanties de l'État, les propositions d'aide à de grands projets ou à des initiatives de restructuration de sociétés émanant du secteur privé, ainsi que la gestion et, le cas échéant, la privatisation de sociétés d'État et d'autres participations, ou la commercialisation ou privatisation de services gouvernementaux.

##### *Organismes financiers internationaux*

Administrer de façon responsable les souscriptions du Canada aux organismes financiers internationaux et les obligations qui s'y rattachent.

##### *Monnaie canadienne*

Financer de manière économique la production de pièces de monnaie canadienne.

##### *Administration générale*

Assurer une bonne gestion du Ministère; fournir des conseils stratégiques en matière de communication; fournir un appui convenable en matière d'affaires publiques; fournir des conseils juridiques judicieux; et gérer de manière efficace et efficiente les ressources financières et humaines, les technologies de l'information, les systèmes de sécurité et d'administration, et offrir l'expertise voulue dans ces domaines.

Finances

Ministère

*Programme des politiques économiques, sociales et financières*

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>						Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politiques et conseils	46,324	.....	620	45,704	.....	<b>45,704</b>	47,263
Organismes financiers internationaux	.....	658,600	.....	658,600	272,499	<b>931,099</b>	726,450
Monnaie canadienne	49,000	.....	.....	49,000	.....	<b>49,000</b>	38,000
Administration générale	36,974	.....	5,774	31,200	.....	<b>31,200</b>	32,313
Projets spéciaux	.....	.....	.....	.....	.....	.....	12,000
	<b>132,298</b>	<b>658,600</b>	<b>6,394</b>	<b>784,504</b>	<b>272,499</b>	<b>1,057,003</b>	856,026

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	<b>127,300,000</b>	110,200,000
<b>Total des subventions</b>	<b>127,300,000</b>	110,200,000
<b>Contributions</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	<b>170,000,000</b>	171,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>170,000,000</b>	171,000,000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Organismes financiers internationaux</i>		
(L) Encaissement de billets à vue par l'Association internationale de développement conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i>	<b>361,300,000</b>	267,000,000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>361,300,000</b>	267,000,000
<b>Postes non requis</b>		
(L) Paiements à la Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international	.....	50,200,000
<b>Total</b>	<b>658,600,000</b>	598,400,000

Finances  
 Ministère  
*Programme du service de la dette publique*

**Objectif**

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique, de même que des coûts de nouveaux emprunts, au besoin.

**Description du secteur d'activité**

*Frais d'intérêt et autres coûts*

Gestion du programme d'emprunt du gouvernement.

*Placements Épargne Canada*

À titre d'organisme spécial, élaboration et commercialisation de titres de détail tels que les Obligations d'épargne du Canada et les Obligations à prime du Canada, entre autres produits, directement auprès des Canadiens et Canadiennes, par l'entremise de leurs employeurs et en collaboration avec les institutions financières.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Frais d'intérêt et autres coûts	42,335,000	<b>42,335,000</b>	43,359,000
Placements Épargne Canada	165,000	<b>165,000</b>	141,000
	<b>42,500,000</b>	<b>42,500,000</b>	43,500,000

Finances  
Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Objectif**

Procéder aux paiements de transfert prévus par les lois relatives au Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, de péréquation et d'autres transferts, et conformément aux accords régissant le financement global des territoires.

**Description du secteur d'activité**

*Paiements de transfert*

- Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux : versement des transferts aux provinces, en espèces et sous forme de points d'impôt, conformément à la législation;
- Péréquation fiscale : paiements aux provinces effectués conformément à des formules précises, inscrites dans la loi et les règlements;
- Financement global des territoires : paiements aux gouvernements des Territoires effectués selon des formules inscrites dans les accords fédéraux-territoriaux;
- Autres paiements de transfert : les fonds sont versés aux gouvernements provinciaux ou récupérés conformément à divers pouvoirs législatifs.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	<b>Total</b>	
Paiements de transfert	20,368,000	<b>20,368,000</b>	18,577,000
	<b>20,368,000</b>	<b>20,368,000</b>	18,577,000

Finances  
Ministère  
*Programme fédéral de transferts aux provinces*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Paiements de transfert</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	<b>1,299,000,000</b>	1,134,000,000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> et autres autorisations législatives)	<b>30,000,000</b>	30,000,000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>9,288,000,000</b>	8,482,000,000
(L) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (Partie V – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>12,500,000,000</b>	11,626,000,000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(498,000,000)</b>	(494,000,000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(2,251,000,000)</b>	(2,241,000,000)
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>20,368,000,000</b>	18,537,000,000
<b>Postes non requis</b>		
<i>Paiements de transfert</i>		
Subvention à la province de Terre-Neuve et au Labrador	.....	40,000,000
<b>Total postes non requis</b>	.....	40,000,000
<b>Total</b>	<b>20,368,000,000</b>	18,577,000,000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montre la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) autorisée par la loi, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	12,500,000
Plus transferts fiscaux	13,891,000
Total	26,391,000

# Finances

## Vérificateur général

### Objectif

Transmettre des données de vérification et d'autres données pertinentes à la Chambre des communes aux fins de son examen minutieux des programmes, des activités financières et des questions environnementales et de développement durable du gouvernement.

### Description du secteur d'activité

#### *Vérification législative*

Les activités du Bureau du vérificateur général consistent en la vérification des comptes du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et en des examens et enquêtes portant sur l'environnement et le développement durable, de façon à faire rapport selon les exigences de la *Loi sur le vérificateur général*. Le vérificateur général émet des opinions de vérification sur les états financiers du gouvernement du Canada, de certaines sociétés d'État et d'autres entités et signale à la Chambre des communes tout sujet qui, à son avis, doit être porté à la connaissance de la Chambre. Le commissaire à l'environnement et au développement durable établit, au nom du vérificateur général et à l'intention de la Chambre des communes, un rapport annuel sur toute question environnementale ou autre relative au développement durable qui est jugée importante.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Vérification législative	53,157	380	<b>53,537</b>	50,960
	<b>53,157</b>	<b>380</b>	<b>53,537</b>	50,960

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	<b>380,000</b>	380,000
<b>Total</b>	<b>380,000</b>	380,000

# Finances

## Tribunal canadien du commerce extérieur

### Objectif

Dans un contexte économique et juridique rationnel, faire des études, mener des enquêtes, rendre des conclusions, faire des recommandations, comme il est prescrit, sur les questions touchant le commerce au Canada et le commerce extérieur, et rendre des décisions sur les appels des contribuables interjetés à l'égard de cotisations et de déterminations du gouvernement en matière de douanes et d'accise.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal canadien du commerce extérieur*

Le Tribunal effectue des recherches et mène des enquêtes, reçoit des éléments de preuve et tient des audiences publiques afin de pouvoir rendre des décisions, des conclusions ou des déterminations ou faire des recommandations à la suite :

- d'enquêtes menées aux termes de la *Loi sur les mesures spéciales d'importation* (LMSI), dans le but d'établir si le dumping ou le subventionnement constatés par le ministère du Revenu national causent un dommage matériel à la production nationale;
- d'enquêtes menées en vertu de la *Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur* (Loi sur le TCCE), à la suite de plaintes déposées par des producteurs de biens canadiens au sujet d'un dommage grave causé par les importations;
- d'appels de décisions rendues par le ministre ou le sous-ministre du Revenu national aux termes de la *Loi sur les douanes*, de la *Loi sur la taxe d'accise* et de la LMSI, y compris les nouveaux appels interjetés aux termes de la *Loi sur les douanes*, découlant des nouvelles attributions conférées au Tribunal en vertu de la *Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain*;
- de demandes présentées par des producteurs nationaux qui souhaitent obtenir des allègements tarifaires sur les intrants textiles importés aux fins de production;
- de plaintes reçues de fournisseurs potentiels portant sur n'importe quel aspect de la procédure d'adjudication des marchés publics, aux termes de l'*Accord de libre-échange nord-américain* (ALÉNA), de l'*Accord sur le commerce intérieur* (ACI) et de l'*Accord sur les marchés publics* de l'Organisation mondiale du commerce (OMC);
- de saisines, aux termes de la Loi sur le TCCE, par le gouverneur en conseil, sur toute question économique ou commerciale, y compris la question de préjudice causé aux producteurs de produits et de services canadiens, ou par le ministre des Finances, sur toute question tarifaire;
- de questions soulevées aux termes d'autres lois du Parlement ou de règlements connexes, y compris les opinions sur la question de l'intérêt public, les réexamens et les décisions portant sur l'identité de l'importateur aux termes de la LMSI.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal canadien du commerce extérieur	8,486	<b>8,486</b>	8,136
	<b>8,486</b>	<b>8,486</b>	8,136

# Finances

## Bureau du surintendant des institutions financières

### Objectif

Maintenir la confiance du public dans le système des services financiers canadiens, grâce à l'élaboration et à l'application d'un cadre de réglementation qui vise à assurer que les institutions financières et les régimes de pension réglementés aux termes de lois fédérales puissent faire face à leurs engagements au fur et à mesure qu'ils deviennent échus; et fournir au gouvernement des services et des avis de nature actuarielle relativement aux programmes en cours ou en voie d'élaboration.

### Description du secteur d'activité

#### *Surveillance des institutions financières et services actuariels*

La réglementation des institutions financières et des régimes de pension d'employeurs qui relèvent de la compétence fédérale ainsi que la prestation de services actuariels aux autres ministères.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Surveillance des institutions financières et services actuariels	50,059	48,399	<b>1,660</b>	1,626
	<b>50,059</b>	<b>48,399</b>	<b>1,660</b>	1,626

## **13 Gouverneur général**

Ministère 13-2

# Gouverneur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Gouverneur général</b>		
1 Dépenses du Programme	<b>10,217</b>	10,220
(L) Traitement du gouverneur général	<b>92</b>	92
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>254</b>	254
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,097</b>	1,140
<b>Total du Ministère</b>	<b>11,660</b>	11,706

# Gouverneur général

## Objectif

Permettre au gouverneur général du Canada d'exercer ses fonctions constitutionnelles et traditionnelles, et assurer la remise des distinctions honorifiques.

## Description du secteur d'activité

### *Gouverneur général*

Traitement du gouverneur général et dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences.

### *Distinctions honorifiques*

Administrer le régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les médailles pour services distingués, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assurer le financement des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Administrer également l'Autorité héraldique du Canada.

### *Anciens gouverneurs généraux*

Dépenses à l'égard des activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux, lesquelles leur incombent en raison de leurs anciennes fonctions de gouverneur général et les pensions aux anciens gouverneurs généraux ou à leurs conjoints.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Gouverneur général	8,679	.....	<b>8,679</b>	8,715
Distinctions honorifiques	2,297	.....	<b>2,297</b>	2,307
Anciens gouverneurs généraux	419	265	<b>684</b>	684
	<b>11,395</b>	<b>265</b>	<b>11,660</b>	11,706

## Paievements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Anciens gouverneurs généraux</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	<b>11,000</b>	11,000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>254,000</b>	254,000
<b>Total</b>	<b>265,000</b>	265,000

## 14 Industrie

- Ministère 14-4
- Agence de promotion économique du Canada atlantique 14-8
- Agence spatiale canadienne 14-10
- Tribunal de la concurrence 14-13
- Commission du droit d'auteur 14-14
- Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 14-15
- Société d'expansion du Cap-Breton 14-17
- Conseil national de recherches du Canada 14-18
- Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 14-20
- Conseil de recherches en sciences humaines 14-21
- Conseil canadien des normes 14-22
- Statistique Canada 14-23
- Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 14-25

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Industrie</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	428,903	426,162
5	Subventions et contributions	424,247	473,012
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10,000	10,000
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(4,891)	(4,864)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	57,000	65,200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	46,366	45,309
Total du budgétaire		961,674	1,014,868
L10	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300
L15	Prêts conformément à l'alinéa 14(1) a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500
Total du non-budgétaire		800	800
<b>Total du Ministère</b>		<b>962,474</b>	<b>1,015,668</b>
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	44,303	47,084
25	Subventions et contributions	223,435	258,918
(L)	Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	7,000	8,400
(L)	Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	1,000	2,000
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,293	4,326
<b>Total de l'organisme</b>		<b>280,031</b>	<b>320,728</b>
<b>Agence spatiale canadienne</b>			
30	Dépenses de fonctionnement	63,686	72,934
35	Dépenses en capital	216,854	172,364
40	Subventions et contributions	18,886	22,988
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,600	4,751
<b>Total de l'organisme</b>		<b>304,026</b>	<b>273,037</b>
<b>Tribunal de la concurrence</b>			
45	Dépenses du Programme	1,152	1,132
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	118	121
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,270</b>	<b>1,253</b>
<b>Commission du droit d'auteur</b>			
50	Dépenses du Programme	745	720
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125	127
<b>Total de l'organisme</b>		<b>870</b>	<b>847</b>

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>			
55	Dépenses de fonctionnement	27,893	29,727
60	Subventions et contributions	190,291	216,376
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	93,000	92,600
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,182	3,298
<b>Total de l'organisme</b>		<b>314,366</b>	<b>342,001</b>
<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>			
65	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton	10,536	8,354
<b>Total de l'organisme</b>		<b>10,536</b>	<b>8,354</b>
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>			
70	Dépenses de fonctionnement	238,861	219,969
75	Dépenses en capital	34,816	34,816
80	Subventions et contributions	152,566	136,423
(L)	Dépense des recettes conformément au paragraphe 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	51,420	49,953
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	30,698	30,953
<b>Total de l'organisme</b>		<b>508,361</b>	<b>472,114</b>
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>			
85	Dépenses de fonctionnement	18,228	15,992
90	Subventions	484,780	404,790
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,949	1,874
<b>Total de l'organisme</b>		<b>504,957</b>	<b>422,656</b>
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>			
95	Dépenses de fonctionnement	7,765	6,409
100	Subventions	97,956	84,201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,005	917
<b>Total de l'organisme</b>		<b>106,726</b>	<b>91,527</b>
<b>Conseil canadien des normes</b>			
105	Paiements au Conseil canadien des normes	5,283	4,950
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5,283</b>	<b>4,950</b>
<b>Statistique Canada</b>			
110	Dépenses du Programme	258,533	263,842
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	50,596	52,062
<b>Total de l'organisme</b>		<b>309,129</b>	<b>315,904</b>
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>			
115	Dépenses de fonctionnement	31,824	33,915
120	Subventions et contributions	138,452	231,263
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	21,000	44,200
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,779	4,248
<b>Total de l'organisme</b>		<b>195,055</b>	<b>313,626</b>

# Industrie Ministère

## Objectif

Encourager la compétitivité internationale et l'excellence dans l'industrie, les sciences et la technologie dans toutes les régions du Canada, favoriser le développement économique régional en Ontario, faciliter l'essor des entreprises autochtones, veiller au fonctionnement équitable et efficace du marché au Canada, et établir des règles du marché et faire en sorte qu'elles soient efficacement mises en application.

## Description du secteur d'activité

### *Politique microéconomique*

Ce secteur d'activité définit les priorités et l'orientation d'ensemble du programme microéconomique du Ministère dans les quatre « volets » – climat du marché, commerce, technologie et infrastructure – présentés dans le document cadre du gouvernement « L'Innovation: La clé de l'économie moderne (ICEM) » conformément aux priorités énoncées dans le discours du Trône. Les principales difficultés à surmonter dans l'élaboration de la politique microéconomique consisteront à reconnaître les grandes tendances qui se manifestent, à réunir les indices analytiques permettant d'y réagir au moyen d'initiatives politiques appropriées et d'obtenir l'engagement d'un groupe divers de ministères et d'organismes faisant partie ou non du portefeuille de l'Industrie afin de les mettre en oeuvre. Il faudra également intégrer une stratégie et des concepts de développement durable dans les activités du Ministère.

### *Règlements et services axés sur le marché*

Le secteur d'activité ministériel des règlements et services axés sur le marché s'occupe d'une importante partie des mécanismes d'intervention du gouvernement destinés à maintenir l'efficacité et l'équité du marché, ce qui rehausse l'attrait du Canada aux yeux des investisseurs. Une vingtaine de lois délimitent le cadre décisionnel et législatif afférent au marché, notamment en ce qui touche à la concurrence, aux corporations et à la régie d'entreprises, à la propriété intellectuelle, aux faillites, à l'inspection et à l'approbation des appareils de mesure, à l'inspection des produits de consommation, aux codes de pratique volontaires ainsi qu'à la délivrance de licences pour l'utilisation des fréquences radioélectriques et à la surveillance du spectre.

C'est par l'intermédiaire de ce secteur d'activité qu'Industrie Canada élabore, évalue et révisé les règles, règlements et normes régissant le fonctionnement équitable, efficace et concurrentiel du marché canadien. Ces règles permettent de soutenir et d'interpréter les lois régissant le marché qui sont élaborées dans le cadre de la gamme de services rattachée à la promotion d'un climat du marché sain dans le secteur d'activité que constitue la politique microéconomique.

Dans le cadre des règlements et services axés sur le marché, le Ministère cherche en outre à maintenir la confiance des consommateurs et des entreprises en administrant efficacement les lois, règles, règlements et normes du marché et en veillant à les faire respecter. Il fait également la promotion à l'échelle internationale de ces normes régissant le marché, afin d'aider les Canadiens à être plus concurrentiels sur les marchés mondiaux.

Les organismes qui jouent un rôle dans ce secteur d'activité aident également les entreprises et les consommateurs à contribuer et à profiter pleinement des règles régissant le marché et à mieux s'adapter à l'évolution de la conjoncture en offrant un vaste éventail d'informations et de services visant le marché.

Est compris dans ce secteur d'activité le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada. Le Parlement a autorisé un prélèvement total de \$15,000,000 au titre du fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada à compter du 1<sup>er</sup> avril 1997. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	15,629
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – excédent	4,891
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2000	20,520

# Industrie Ministère

## *Développement sectoriel de l'industrie*

Le secteur d'activité ministériel du développement sectoriel de l'industrie assure leadership et soutien à l'industrie canadienne pour l'aider à s'adapter aux nouveaux défis et aux nouvelles possibilités de l'économie mondiale. À cette fin, le secteur élabore et met en oeuvre des stratégies, de concert avec les principaux partenaires et intervenants, pour la promotion du commerce, de l'investissement, de la technologie, des possibilités pour la jeunesse, des technologies de l'information et des télécommunications et le perfectionnement des ressources humaines. La création de produits et services d'information de calibre mondial est destinée à répondre aux besoins de l'industrie canadienne. L'élaboration de politiques, de règlements et de recherches favorisera l'industrie canadienne des technologies de l'information et des télécommunications et l'octroi d'une aide financière stimulera l'investissement et les technologies de pointe.

## *Tourisme*

La Commission canadienne du tourisme (CCT) est un partenariat de travail entre des entreprises et des associations de l'industrie touristique, les gouvernements provinciaux et territoriaux et le gouvernement du Canada. La CCT est habilitée à planifier, à diriger, à gérer et à mettre en oeuvre des programmes destinés à développer et à promouvoir le tourisme au Canada. À titre d'organisme de service spécial, la CCT est un exemple du nouveau modèle de partenariat du gouvernement fédéral. Elle est composée de représentants de l'industrie venus de tous les coins du Canada pour veiller à ce que le tourisme demeure un secteur dynamique et rentable de l'économie canadienne.

## *Services ministériels et de gestion*

Ce secteur d'activité est chargé de la prestation des services ministériels, y compris les services consultatifs de gestion et les produits et services stratégiques de communication, les services de ressources humaines et de développement de l'organisation ainsi que les services financiers, administratifs et communs, et est responsable des fonctions du conseiller en éthique.

## **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>						Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Total	Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		Prêts, dotations en capital et avances		
Politique microéconomique	28,648	13,258	.....	41,906	.....	<b>41,906</b>	51,689
*Règlements et services axés sur le marché	192,901	1,045	77,707	116,239	.....	<b>116,239</b>	106,607
Développement sectoriel de l'industrie	209,227	476,944	9,669	676,502	800	<b>677,302</b>	704,051
Tourisme	34,112	.....	.....	34,112	.....	<b>34,112</b>	65,231
Services ministériels et de gestion	92,915	.....	.....	92,915	.....	<b>92,915</b>	88,090
	<b>557,803</b>	<b>491,247</b>	<b>87,376</b>	<b>961,674</b>	<b>800</b>	<b>962,474</b>	1,015,668

\* Le secteur d'activité des règlements et services axés sur le marché comprend le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	(4,022)
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	11,014
Moins :	
Changement dans le fonds de roulement	1,170
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	931
Total des prévisions – excédent	4,891

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Industrie  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	<b>45,000</b>	45,000
<b>Total des subventions</b>	<b>45,000</b>	45,000
<b>Contributions</b>		
<i>Politique microéconomique</i>		
Contribution à l'Institut canadien des recherches avancées	<b>3,500,000</b>	3,500,000
Contributions au Secrétariat du commerce intérieur	<b>550,000</b>	550,000
Contribution à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	<b>6,808,000</b>	6,808,000
Contributions en vertu du Plan d'investissement communautaire du Canada	<b>2,400,000</b>	2,640,000
<i>Règlements et services axés sur le marché</i>		
Contributions à divers organismes oeuvrant dans l'intérêt du consommateur	<b>1,000,000</b>	1,000,000
<i>Développement sectoriel de l'industrie</i>		
Contributions aux technologies stratégiques	<b>4,741,000</b>	8,609,000
Contribution au Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement	<b>2,049,000</b>	20,293,000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>10,810,000</b>	10,810,000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	<b>10,000,000</b>	10,000,000
Contributions en vertu du Programme de mise en valeur de la technologie	<b>1,296,000</b>	4,044,000
Contributions en vertu du Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario	<b>1,435,000</b>	3,000,000
Contributions en vertu du Programme d'Entreprise autochtone Canada	<b>32,800,000</b>	35,800,000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario	<b>5,508,000</b>	18,250,000
Contributions à la province d'Ontario aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	<b>6,000,000</b>	78,020,000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>57,000,000</b>	65,200,000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	<b>253,435,000</b>	229,901,000
Contributions en vertu de l'entente Canada-Québec sur le développement industriel	<b>15,570,000</b>	29,898,000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire/Rescol	<b>71,500,000</b>	9,500,000
Contributions en vertu de l'Initiative de redressement de l'économie de l'est de l'Ontario	<b>4,800,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>491,202,000</b>	537,823,000

Industrie  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Postes non requis</b>		
Subventions versées dans le cadre du Programme Bourses Canada	.....	700,000
Contributions aux campagnes sectorielles	.....	250,000
Contributions à des organismes, à des associations et à des particuliers pour des projets visant à éduquer le grand public et le sensibiliser à la science et à la technologie	.....	1,891,000
Contributions en vertu de la Stratégie pour l'industrie canadienne de l'environnement	.....	200,000
Contribution en vertu du Programme Horizons Plus	.....	5,758,000
Contributions pour la réduction ordonnée des opérations du Centre d'innovations en technologies d'information	.....	1,200,000
Contributions en vertu du Programme de camps axés sur l'inforoute, les sciences et l'entrepreneuriat	.....	345,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	10,344,000
<b>Total</b>	<b>491,247,000</b>	548,212,000

# Industrie

## Agence de promotion économique du Canada atlantique

### Objectif

Soutenir et favoriser de nouvelles possibilités de développement économique dans la région de l'Atlantique, en mettant particulièrement l'accent sur les petites et moyennes entreprises, par l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets, et par la défense des intérêts de la région de l'Atlantique au moment de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de programmes et de projets économiques d'envergure nationale.

### Description du secteur d'activité

#### *Développement*

Ce secteur d'activité comporte les éléments d'orientation, de planification et d'exécution des programmes de l'Agence qui sont liés directement au mandat de l'organisme. Il se divise en six sous-activités, soit Action/Développement des entreprises, COOPÉRATION, Défense des intérêts et Coordination, Programmes spéciaux, Développement panatlantique et Administration des programmes. Ces sous-activités reflètent clairement la nature des activités de l'Agence.

#### *Administration générale*

Ce secteur d'activité comprend le cabinet du Ministre et le bureau du Président; les services du personnel, des finances et des systèmes et les autres services de soutien administratif dispensés au siège social et dans les bureaux régionaux; les activités de vérification interne; les services juridiques; les activités de communication du siège social qui ne sont pas rattachées à des programmes particuliers.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Développement	37,220	231,435	<b>268,655</b>	309,518
Administration générale	11,376	.....	<b>11,376</b>	11,210
<b>Total</b>	<b>48,596</b>	<b>231,435</b>	<b>280,031</b>	320,728

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Développement</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économiques	<b>2,000,000</b>	2,000,000
Subvention au Fonds d'investissement de l'Atlantique	<b>3,000,000</b>	3,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>5,000,000</b>	5,000,000

Industrie  
Agence de promotion économique du Canada atlantique

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Développement</i>		
Contributions en vertu de programmes visant à stimuler le développement économique régional de l'Atlantique en ce qui a trait aux petites et moyennes industries et entreprises, et autres programmes et activités de développement régional	<b>218,435,000</b>	234,892,000
(L) Obligations contractées dans la région de l'Atlantique en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>7,000,000</b>	8,400,000
(L) Obligations contractées pour l'assurance-prêt ou crédit, conformément à la <i>Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique</i>	<b>1,000,000</b>	2,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>226,435,000</b>	245,292,000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions aux provinces de l'Atlantique aux termes des ententes Travaux d'infrastructure Canada	.....	19,026,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	19,026,000
<b>Total</b>	<b>231,435,000</b>	269,318,000

# Industrie

## Agence spatiale canadienne

### Objectif

Assurer le développement et la mise en application de la technologie et des sciences spatiales axées sur la satisfaction des besoins des Canadiens et l'établissement au Canada d'une industrie spatiale concurrentielle à l'échelle internationale.

### Description du secteur d'activité

#### *Sciences spatiales*

En collaboration avec les scientifiques, les universités et des étudiants diplômés canadiens, l'Agence spatiale canadienne contribuera à l'avancement des connaissances sur l'espace et au développement des compétences scientifiques, des nouveaux procédés et des applications en :

- s'assurant que le Canada maintienne une position mondiale d'excellence dans l'exploration scientifique de l'espace et puisse acquérir auprès de l'industrie canadienne les instruments nécessaires pour obtenir des données scientifiques pertinentes;
- entraînant les astronautes canadiens à participer à des vols internationaux habités, contribuant aux expériences canadiennes de sciences et technologie (S et T) dans l'espace, et incitant les jeunes Canadiens à poursuivre des carrières en S et T.

#### *Applications spatiales et développement industriel*

L'Agence spatiale canadienne travaille avec des représentants de l'industrie partout au Canada afin de faciliter l'exploitation et la mise en application de travaux de recherche en sciences et en technologies spatiales qui devraient mener à la création d'un secteur canadien axé sur les matériaux et les services spatiaux, orienté sur les exportations et concurrentiel à l'échelle internationale. En collaboration avec d'autres organisations publiques, ou pour son propre compte, l'Agence spatiale canadienne contribue au développement durable du Canada en reliant les Canadiens d'un océan à l'autre, en améliorant la gestion de notre environnement et de nos ressources naturelles et en essayant de comprendre comment les phénomènes se produisant dans l'espace peuvent influencer la vie sur Terre. Par le biais de diverses activités de communication, l'Agence parvient aussi à mieux sensibiliser le public canadien à l'importance des technologies spatiales. Pour ce faire, elle :

- renforce la capacité du Canada à mener à bien des activités dans l'espace et à exploiter le potentiel qu'offrent les technologies spatiales, surtout en automatisation et en robotique, et respecte nos engagements envers le Programme de la Station spatiale internationale;
- veille à ce que les Canadiens aient accès aux nouveaux services de télécommunications multimédias, personnelles et mobiles, rendus possibles grâce à des technologies de pointe de télécommunications par satellite, tout en maintenant ou en augmentant la part du marché mondial détenue par l'industrie canadienne pour ces nouveaux services;
- s'assure que le Canada demeure à l'avant-scène du développement des technologies spatiales en vue de ses futurs programmes et renforce la compétitivité de l'industrie canadienne sur le marché international grâce au transfert et à la diffusion des technologies;
- fournit une installation d'essais en environnement capable de répondre aux besoins actuels et futurs du secteur spatial canadien et d'atteindre les objectifs connexes en matière spatiale;
- assure le maintien du leadership du Canada sur le marché international d'observation de la Terre et répond aux besoins des Canadiens en matière de surveillance de l'environnement et de gestion des ressources;
- établit des partenariats à l'étranger afin d'appuyer l'implantation du Programme spatial canadien, soutient les efforts de développement domestique et d'exportation de l'industrie spatiale, donne son appui et exerce une surveillance continue sur le développement industriel régional, et gère les relations politiques de l'Agence spatiale canadienne avec les agences et les partenaires canadiens et étrangers;
- appuie les activités de sensibilisation au secteur spatial.

#### *Gestion*

Ce secteur d'activité englobe toutes les initiatives permettant de s'assurer que l'Agence remplit son rôle de gestionnaire du Programme spatial canadien. Il comprend également les activités de gestion liées aux ressources humaines, à la gestion intégrée, à l'administration, aux communications et aux examens.

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Sciences spatiales	6,133	18,596	800	.....	<b>25,529</b>	32,141
Applications spatiales et développement industriel	42,270	203,264	18,086	4,100	<b>259,520</b>	222,428
Gestion	18,977	.....	.....	.....	<b>18,977</b>	18,468
<b>Total</b>	<b>67,380</b>	<b>221,860</b>	<b>18,886</b>	<b>4,100</b>	<b>304,026</b>	273,037

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1999–2000.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Applications spatiales et développement industriel</i>		
Subventions pour les partenariats en recherche spatiale	<b>1,540,000</b>	640,000
Subventions pour les bourses d'études en recherches spatiales	<b>150,000</b>	150,000
Subventions pour les bourses d'études postdoctorales	<b>100,000</b>	100,000
Université internationale de l'espace	<b>175,000</b>	175,000
Subventions dans le cadre du Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	<b>50,000</b>	50,000
<b>Total des subventions</b>	<b>2,015,000</b>	1,115,000
<b>Contributions</b>		
<i>Sciences spatiales</i>		
Programme de mise en valeur des sciences spatiales	<b>800,000</b>	.....
<i>Applications spatiales et développement industriel</i>		
Contribution au budget général de l'Agence spatiale européenne (ASE)	<b>735,000</b>	3,800,000
Contribution au Programme européen du satellite de télédétection II de l'ASE (ERS-02)	<b>1,777,000</b>	3,220,000
Contribution au Programme préparatoire de la première mission d'observation de la terre sur orbite polaire de l'ASE (POEM/ENVISAT)	<b>8,092,000</b>	6,544,000
Contribution au Programme de mission de technologie et de relais de données de l'ASE (DRTM)	<b>320,000</b>	60,000
Contribution au Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications de l'ASE (ARTES)	<b>4,702,000</b>	6,486,000
Contribution au Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace	<b>445,000</b>	345,000
<b>Total des contributions</b>	<b>16,871,000</b>	20,455,000

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Postes non requis</b>		
Contribution au Programme préparatoire d'observation de la terre de l'ASE (EOPP)	.....	774,000
Contribution au Programme général de technologie de soutien de l'ASE (GSTP)	.....	644,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1,418,000
<b>Total</b>	<b>18,886,000</b>	22,988,000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR) de 1999–2000.

# Industrie

## Tribunal de la concurrence

### Objectif

L'objectif du Tribunal est de tenir lieu de cour d'archives appelée à entendre et à trancher toutes les demandes formulées en application de la partie VIII de la *Loi sur la concurrence* de façon aussi informelle et expéditive que possible, compte tenu des circonstances et de son obligation d'équité.

### Description du secteur d'activité

#### *Tribunal de la concurrence*

Au moyen des *Règles du Tribunal de la concurrence*, qui régissent sa pratique et sa procédure, le Tribunal établit les paramètres de procédure informelle et expéditive tout en conservant la souplesse voulue pour tenir compte d'une gamme étendue de variables qui ont une incidence sur le déroulement d'une affaire et sur son obligation d'équité.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Tribunal de la concurrence	1,270	<b>1,270</b>	1,253
<b>Total</b>	<b>1,270</b>	<b>1,270</b>	1,253

# Industrie

## Commission du droit d'auteur

### Objectif

Fixer des redevances qui soient justes et raisonnables tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur et délivrer des licences non exclusives qui permettent d'utiliser des œuvres dont les titulaires de droits d'auteur sont introuvables.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission du droit d'auteur*

Créée le 1<sup>er</sup> février 1989, la Commission du droit d'auteur a succédé à la Commission d'appel du droit d'auteur. En vertu de la *Loi sur le droit d'auteur*, voici les responsabilités qui lui sont confiées :

- établir les tarifs pour l'exécution publique et la communication au public, par télécommunication, d'œuvres musicales et d'enregistrements sonores (articles 67 à 69);
- établir les tarifs, à l'option des sociétés de gestion visées par l'article 70.1, pour l'accomplissement de tout acte protégé par le droit d'auteur mentionné aux articles 3, 15, 18 et 21 de la Loi (articles 70.1 à 70.191);
- fixer les redevances payables par un utilisateur à une société de gestion s'il y a mésentente sur les redevances ou sur les modalités afférentes (articles 70.2 à 70.4);
- établir les tarifs pour la retransmission de signaux éloignés de télévision et de radio ainsi que pour la reproduction et l'exécution publique par des établissements d'enseignement, d'émissions ou de commentaires d'actualité et toute autre émission de télévision et de radio à des fins pédagogiques (articles 71 à 76);
- établir les tarifs pour la copie pour usage privé d'œuvres musicales enregistrées (articles 79 à 88);
- se prononcer sur des demandes de licences non exclusives pour utiliser une œuvre publiée, la fixation d'une prestation, un enregistrement sonore publié ou la fixation d'un signal de communication dont le titulaire du droit d'auteur est introuvable (article 77);
- examiner, à la demande du directeur des enquêtes nommé au titre de la *Loi sur la concurrence*, les ententes conclues entre une société de gestion et un utilisateur et déposées auprès de la Commission lorsque le directeur estime que l'entente est contraire à l'intérêt public (article 70.5 et 70.6);
- fixer l'indemnité à verser, dans certaines circonstances, à l'égard d'actes protégés suite à l'adhésion d'un pays à la Convention de Berne, la Convention universelle ou à l'Accord instituant l'Organisation mondiale du commerce, mais qui ne l'étaient pas au moment où ils ont été accomplis (article 78).

Par ailleurs, le ministre de l'Industrie peut enjoindre la Commission d'entreprendre toute étude touchant ses attributions (article 66.8).

Enfin, toute partie à une entente visant l'octroi d'une licence par une société de gestion peut déposer l'entente auprès de la Commission dans les 15 jours de sa conclusion, échappant ainsi à certaines dispositions de la *Loi sur la concurrence* (article 70.5).

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Commission du droit d'auteur	870	<b>870</b>	847
<b>Total</b>	<b>870</b>	<b>870</b>	847

## Industrie

### Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

#### Objectif

Promouvoir le développement économique des régions du Québec à faibles revenus et à croissance économique lente ou n'ayant pas suffisamment de possibilités d'emplois productifs, mettre l'accent sur le développement économique à long terme et sur la création d'emplois et de revenus durables, et concentrer les efforts sur les petites et moyennes entreprises et sur la valorisation de l'entrepreneurship.

#### Description du secteur d'activité

*Promotion du développement économique des régions du Québec*

Contribuer à l'accroissement et à la réalisation du potentiel de développement économique des régions du Québec.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion du développement économique des régions du Québec	31,075	283,291	<b>314,366</b>	342,001
	<b>31,075</b>	<b>283,291</b>	<b>314,366</b>	342,001

# Industrie

## Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Subventions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>300,000</b>	408,000
<b>Total des subventions</b>	<b>300,000</b>	408,000
<b>Contributions</b>		
<i>Promotion du développement économique des régions du Québec</i>		
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	<b>35,166,666</b>	70,551,678
Contributions au Programme de renforcement de la productivité manufacturière	<b>100,000</b>	558,600
Contributions au Programme d'aide à l'innovation	<b>145,745</b>	335,971
Contributions au Programme de développement économique du saumon	<b>63,095</b>	309,438
Contributions au Programme de relance industrielle pour l'est de Montréal	<b>553,687</b>	302,555
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>93,000,000</b>	92,600,000
Contributions au Programme Innovation Développement de l'Entrepreneurship et Exportations (IDÉE) destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>64,363,841</b>	50,000,000
Contributions au Programme de développement des collectivités	<b>20,000,000</b>	12,669,511
Fonds spécial de développement et d'adaptation économique des communautés de pêche du Québec	<b>4,825,000</b>	6,213,510
Contributions au Programme de reconstruction économique temporaire (PRET)	<b>9,773,215</b>	10,200,000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	<b>55,000,000</b>	61,203,598
<b>Total des contributions</b>	<b>282,991,249</b>	304,944,861
<b>Postes non requis</b>		
Contributions au Programme de développement des entreprises	.....	671,757
Contributions en vertu de l'Entente auxiliaire Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique	.....	799,399
Contributions au Programme d'aide aux zones défavorisées	.....	319,310
Contributions au Programme d'appui à des activités soutenant le développement régional	.....	61,111
Contributions au Fonds de développement de Montréal	.....	671,346
Contributions au Programme de relance industrielle pour le sud-ouest de Montréal	.....	491,459
Contributions à l'appui des équipements régionaux majeurs	.....	237,709
Programme de développement régional pour le Québec	.....	370,826
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	3,622,917
<b>Total</b>	<b>283,291,249</b>	308,975,778

# Industrie

## Société d'expansion du Cap-Breton

### Objectif

Promouvoir et encourager le financement et le développement industriel de l'île du Cap-Breton et élargir la base économique de l'île.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Société d'expansion du Cap-Breton*

Les paiements serviront aux activités de la Société d'expansion du Cap-Breton afin d'accorder notamment de l'aide aux entreprises pour leur permettre de s'établir, de s'installer ou de poursuivre leur expansion dans l'île du Cap-Breton, pour entreprendre des études et l'élaboration de programmes de promotion; pour aider à la formation et à l'emploi des étudiants; pour aider les municipalités et d'autres organismes relativement à des services qui faciliteront l'expansion économique de l'île du Cap-Breton; et pour aider à appuyer les secteurs de l'économie qui démontrent du potentiel pour la croissance économique.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Société d'expansion du Cap-Breton	<b>10,536</b>	8,354
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>10,536</b>	8,354

# Industrie

## Conseil national de recherches du Canada

### Objectif

Améliorer les compétences nationales et promouvoir l'investissement dans la recherche et le développement, dans l'intérêt économique et social du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Recherche et innovation technologique*

Le secteur d'activité, Recherche et innovation technologique, englobe les programmes de recherche du Conseil national de recherches du Canada, ses initiatives de développement technologique, la gestion des installations scientifiques et d'ingénierie nationales ainsi que les projets de recherche et de technologie menés en collaboration avec des entreprises, des universités et des établissements publics. Ces efforts convergent tous vers des secteurs technologiques et industriels cruciaux pour l'économie canadienne où le Conseil national de recherches du Canada est appelé à jouer un rôle et à assumer des responsabilités particulières et où son action est susceptible d'avoir un effet favorable.

#### *Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale*

Le secteur d'activité, Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale, consolide le rôle que joue le Conseil national de recherches du Canada en tant qu'intervenant majeur dans la recherche et le développement au sein de l'infrastructure scientifique et technologique globale du Canada. Relèvent notamment de ce secteur d'activité, la diffusion d'information scientifique et technique et la prestation de services d'aide à l'innovation dans le secteur de la recherche industrielle. Le Conseil national de recherches du Canada assure aussi le fonctionnement d'installations clés dans les secteurs de l'ingénierie et de la technologie afin de prêter assistance à certains secteurs industriels particuliers.

#### *Administration du programme*

Le secteur d'activité, Administration du programme, offre toute une gamme de services de gestion et de services administratifs conçus pour appuyer le Conseil national de recherches du Canada dans ses efforts en vue d'offrir le rendement d'une organisation dynamique et entrepreneuriale qui exploite au maximum les possibilités de transfert des connaissances et de technologie.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Recherche et innovation technologique	206,980	29,438	40,043	274,231
Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale	62,037	.....	111,567	142,640
Administration du programme	51,962	5,378	956	55,243
	<b>320,979</b>	<b>34,816</b>	<b>152,566</b>	<b>508,361</b>

Industrie  
Conseil national de recherches du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Administration du programme</i>		
Affiliations internationales	<b>956,000</b>	956,000
<b>Total des subventions</b>	<b>956,000</b>	956,000
<b>Contributions</b>		
<i>Recherche et innovation technologique</i>		
Contributions à des exécutants extra-muros dans le cadre du programme de recherche en biotechnologie	<b>15,000</b>	15,000
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	<b>3,253,000</b>	3,253,000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	<b>34,318,000</b>	35,000,000
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	<b>1,257,000</b>	1,151,000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	<b>1,200,000</b>	1,200,000
<i>Soutien à l'innovation et à l'infrastructure scientifique et technologique nationale</i>		
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	<b>95,567,000</b>	74,608,000
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	<b>16,000,000</b>	16,000,000
<b>Total des contributions</b>	<b>151,610,000</b>	131,227,000
<b>Postes non requis</b>		
Subventions aux municipalités prévues par la <i>Loi sur les subventions aux municipalités</i>	.....	4,240,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	4,240,000
<b>Total</b>	<b>152,566,000</b>	136,423,000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

### Objectif

Rehausser l'économie du pays et améliorer la qualité de vie des Canadiens par l'application des connaissances à des fins productives : soit appuyer une base de recherche fondamentale diversifiée de haute qualité dans les universités canadiennes, et favoriser et faciliter l'établissement de liens entre les universités et le secteur privé.

### Description du secteur d'activité

#### *Appui à la recherche et à l'érudition*

Subventions de recherche aux professeurs des universités canadiennes et partenariats pour appuyer la recherche fondamentale et les projets de recherche en sciences naturelles et en génie, les bourses d'études et de recherche aux étudiants et stagiaires postdoctoraux et le soutien administratif qui y est relié.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Appui à la recherche et à l'érudition	20,177	484,780	<b>504,957</b>	422,656
	<b>20,177</b>	<b>484,780</b>	<b>504,957</b>	422,656

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Appui à la recherche et à l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>484,780,000</b>	404,790,000
<b>Total</b>	<b>484,780,000</b>	404,790,000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences humaines

### Objectif

Appuyer la recherche et la formation de grande qualité dans des disciplines qui nous aident à mieux comprendre la nature changeante de notre société, à mieux relever les nouveaux défis auxquels nous devons faire face et à mieux profiter des occasions qui s'offrent à nous; et contribuer à la mise en valeur des avantages de la recherche en encourageant le transfert des connaissances entre les chercheurs, leurs partenaires, les responsables de l'élaboration de politiques et d'autres groupes intéressés au sein de la société canadienne.

### Description du secteur d'activité

#### *Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition*

Subventions de recherche à des chercheurs travaillant individuellement ou en équipe ou aux universités pour appuyer la recherche fondamentale en sciences humaines et la recherche concertée et ciblée sur des questions d'intérêt national, bourses à des diplômés effectuant des recherches postdoctorales et à des étudiants inscrits à des programmes de doctorat, bourses pour appuyer la diffusion de la recherche et le soutien administratif qui y est relié.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition	8,770	97,956	<b>106,726</b>	91,527
	<b>8,770</b>	<b>97,956</b>	<b>106,726</b>	91,527

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir et soutenir la recherche et l'érudition</i>		
Subventions et bourses	<b>97,956,000</b>	84,201,000
<b>Total</b>	<b>97,956,000</b>	84,201,000

# Industrie

## Conseil canadien des normes

### Objectif

Encourager une normalisation efficiente et efficace au Canada lorsque celle-ci ne fait l'objet d'aucune mesure législative en vue de faire progresser l'économie nationale, de contribuer au développement durable, d'améliorer la santé, la sécurité et le bien-être des travailleurs et du public, d'aider et de protéger les consommateurs, de faciliter le commerce intérieur et extérieur, et de développer la coopération internationale en matière de normalisation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Conseil canadien des normes*

Paiements versés au Conseil canadien des normes pour les dépenses engagées dans le but d'atteindre ses objectifs : coordonner les activités des organismes canadiens s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; accréditer les organismes s'occupant de l'élaboration de normes et de l'évaluation de la conformité; entériner les Normes nationales du Canada; participer aux activités des organismes internationaux de normalisation à titre de représentant du Canada.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Conseil canadien des normes	<b>5,283</b>	4,950
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>5,283</b>	4,950

## Objectif

Produire des renseignements et des analyses statistiques sur la structure économique et sociale et sur le fonctionnement de la société canadienne comme base pour l'élaboration, l'application et l'évaluation des politiques et programmes publics et pour la prise de décisions dans les secteurs public et privé, de même que dans l'intérêt général de tous les Canadiens; promouvoir la qualité, la cohérence et la comparabilité sur le plan international du système statistique canadien en collaborant avec d'autres ministères et organismes fédéraux ainsi qu'avec les provinces et territoires et en se conformant aux normes et pratiques scientifiques reconnues.

## Description du secteur d'activité

### *Statistique économique et sociale*

La composante statistique économique de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements à jour et structureaux de l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques économiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

Une autre composante de ce secteur d'activité porte sur les secteurs des entreprises, du commerce et du tourisme de l'économie canadienne. Il fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des flux et des stocks de capital fixe utilisés dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction.

La composante statistique des ménages de ce secteur d'activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont reliés, de même que la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt donnés relativement à la politique sociale.

La composante statistique des institutions de ce secteur d'activité fournit de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que sur les retombées des services qu'ils offrent. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services de même que sur l'influence qu'ils exercent sur la société canadienne. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

### *Statistique du recensement de la population*

Ce secteur d'activité fournit des renseignements statistiques provenant du recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement.

Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Statistique économique et sociale	331,807	58,545	<b>273,262</b>	274,387
Statistique du recensement de la population	51,322	15,455	<b>35,867</b>	41,517
	<b>383,129</b>	<b>74,000</b>	<b>309,129</b>	315,904

# Industrie

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Objectif

Promouvoir la diversification économique de l'Ouest du Canada de manière à permettre à cette région d'exercer une plus grande influence sur la politique nationale et la prise de décisions, d'améliorer les services à la clientèle dans l'Ouest et de favoriser la coordination fédérale-provinciale.

### Description du secteur d'activité

#### *Diversification de l'économie de l'Ouest*

Orienter plus efficacement, en étroite collaboration avec les parties intéressées de l'Ouest, les politiques, les règlements et les ressources du gouvernement fédéral afin d'en faire des mécanismes plus constructifs de croissance et de diversification de l'économie de l'Ouest.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Diversification de l'économie de l'Ouest	35,603	159,452	<b>195,055</b>	313,626
	<b>35,603</b>	<b>159,452</b>	<b>195,055</b>	313,626

Industrie  
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Subventions pour le programme de la Diversification de l'Ouest	<b>5,000,000</b>	5,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>5,000,000</b>	5,000,000
<b>Contributions</b>		
<i>Diversification de l'économie de l'Ouest</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>107,296,000</b>	132,415,000
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest oeuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital-risque des secteurs privé et public	<b>5,000,000</b>	7,000,000
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada aux termes des ententes Travaux d'infrastructures Canada	<b>21,156,000</b>	86,848,000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>21,000,000</b>	44,200,000
<b>Total des contributions</b>	<b>154,452,000</b>	270,463,000
<b>Total</b>	<b>159,452,000</b>	275,463,000

## 15 Justice

Ministère	15-4
Commission canadienne des droits de la personne	15-7
Tribunal canadien des droits de la personne	15-8
Commissaire à la magistrature fédérale	15-9
Cour fédérale du Canada	15-10
Commission du droit du Canada	15-11
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	15-12
Cour suprême du Canada	15-14
Cour canadienne de l'impôt	15-15

# Justice

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Justice</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	212,868	193,805
5	Subventions et contributions	298,807	283,651
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	28,809	26,136
<b>Total du Ministère</b>		<b>540,533</b>	<b>503,641</b>
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>			
10	Dépenses du Programme	13,312	12,874
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,885	1,973
<b>Total de l'organisme</b>		<b>15,197</b>	<b>14,847</b>
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>			
15	Dépenses du Programme	3,946	2,076
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72	115
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4,018</b>	<b>2,191</b>
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>			
20	Dépenses de fonctionnement	4,934	3,855
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	649	499
(L)	Paiements conformément à la <i>Loi sur les juges</i>	251,338	226,592
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	475	479
<b>Total de l'organisme</b>		<b>257,396</b>	<b>231,425</b>
<b>Cour fédérale du Canada</b>			
30	Dépenses du Programme	27,651	27,002
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,613	3,899
<b>Total de l'organisme</b>		<b>31,264</b>	<b>30,901</b>
<b>Commission du droit du Canada</b>			
35	Dépenses du Programme	2,861	2,791
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	150	149
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,011</b>	<b>2,940</b>
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>			
40	Dépenses du Programme	5,428	5,760
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	974	1,003
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6,402</b>	<b>6,763</b>

## Justice

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Cour suprême du Canada</b>		
45 Dépenses du Programme	<b>10,983</b>	10,090
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	<b>3,455</b>	3,289
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,282</b>	1,306
<b>Total de l'organisme</b>	<b>15,720</b>	14,685
<b>Cour canadienne de l'impôt</b>		
50 Dépenses du Programme	<b>11,094</b>	9,304
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1,062</b>	1,054
<b>Total de l'organisme</b>	<b>12,156</b>	10,358

# Justice Ministère

## Objectif

Fournir au gouvernement du Canada ainsi qu'aux ministères et organismes fédéraux d'excellents services juridiques, superviser toutes les affaires liées à l'administration de la justice au Canada qui ne sont pas de compétence provinciale ou territoriale et proposer, dans ce contexte, des initiatives de politique et de programme afin de veiller à ce que le Canada soit une société juste et respectueuse de la loi dotée d'un système de justice accessible, efficace et équitable.

## Description du secteur d'activité

### *Services gouvernementaux au client*

Répondre aux besoins du gouvernement du Canada, de ses ministères et de ses organismes en matière de services juridiques ou législatifs de qualité, de la manière la plus efficace et la plus rentable possible et en conformité avec la loi et la politique gouvernementale.

### *Droit et orientation*

Garantir un système national de justice souple, équitable, efficace et accessible en gérant l'élaboration, la mise à l'essai, la promotion et la mise en œuvre de la politique de justice touchant le droit pénal et le droit de la famille et des jeunes, d'une part, et assurer une administration publique équitable, efficace et responsable en gérant le cadre juridique du gouvernement de manière à respecter le droit administratif, le droit constitutionnel, le droit international, le droit des Autochtones, les droits de la personne et le droit d'accès à l'information, d'autre part.

### *Administration*

Veiller à la gestion stratégique efficace du programme de l'administration de la justice en établissant des cadres et des services administratifs et de gestion intégrée qui permettent la gestion interne optimale du Ministère et de ses ressources.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Services gouvernementaux au client	155,629	.....	<b>155,629</b>	145,984
Droit et orientation	52,506	298,807	<b>351,313</b>	326,263
Administration	33,591	.....	<b>33,591</b>	31,394
	<b>241,726</b>	<b>298,807</b>	<b>540,533</b>	503,641

Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada – Subvention d'administration	<b>18,170</b>	18,170
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	<b>1,140</b>	1,140
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones	<b>210,631</b>	210,631
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	<b>12,274</b>	12,274
British Institute of International and Comparative Law	<b>7,220</b>	7,220
Académie de droit international de La Haye	<b>8,620</b>	8,620
Fondation canadienne des droits de la personne	<b>26,600</b>	26,600
Institut national de la magistrature	<b>128,345</b>	128,345
Société canadienne des sciences judiciaires	<b>38,600</b>	38,600
Association canadienne des juges des cours provinciales	<b>48,771</b>	48,771
Subventions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	<b>300,000</b>	300,000
Subventions aux particuliers, organisations professionnelles, sociétés et associations sans but lucratif, autres organisations, sociétés et associations sans but lucratif, et les établissements d'enseignement, pour la mise en œuvre de lignes directrices et de mesures d'application visant les pensions alimentaires pour enfants	<b>100,000</b>	.....
Subvention pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>19,893,394</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>20,793,765</b>	800,371
<b>Contributions</b>		
<i>Droit et orientation</i>		
Contribution aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	<b>79,827,507</b>	81,913,000
Contributions aux provinces et aux territoires relativement à des accords approuvés par le gouverneur en conseil concernant le partage des coûts des services juridiques offerts en vertu de la <i>Loi sur les jeunes contrevenants</i>	<b>144,750,000</b>	144,750,000
Fonds pour le programme des conseillers parajudiciaires autochtones et autres projets connexes	<b>3,997,500</b>	4,500,000
Contributions aux provinces et aux territoires pour le programme du contrôle des armes à feu	<b>10,390,330</b>	20,390,330
Contributions aux particuliers, organismes canadiens ou internationaux sans but lucratif, provinces, territoires, régions ou municipalités, universités, bandes ou conseils tribaux, pour l'élaboration ou la mise en œuvre de politiques ou de programmes	<b>2,107,219</b>	3,086,987
Contributions en vertu du Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones	<b>5,449,406</b>	5,349,406

Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Contributions en vertu du Fonds pour la mise en œuvre et l'application des pensions alimentaires pour enfants	<b>19,884,081</b>	22,861,405
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>7,811,698</b>	.....
Contributions pour les activités à l'appui du Programme de lutte contre la violence familiale	<b>400,000</b>	.....
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	<b>3,395,993</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>278,013,734</b>	282,851,128
<b>Total</b>	<b>298,807,499</b>	283,651,499

# Justice

## Commission canadienne des droits de la personne

### Objectif

Promouvoir le principe selon lequel chacun doit avoir une chance égale de participer à toutes les sphères de la vie canadienne dans la mesure où cela est compatible avec ses devoirs et ses obligations au sein de la société.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission canadienne des droits de la personne*

La Commission vise à faire cesser et à réduire les pratiques discriminatoires en traitant les plaintes de discrimination pour des motifs de distinction illicite énoncés dans la *Loi canadienne sur les droits de la personne*; en procédant, aux termes de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, à des vérifications de l'application de la loi auprès des ministères et organismes fédéraux et des entreprises du secteur privé assujetties à la réglementation fédérale; en faisant de la recherche et mettant en œuvre des programmes de sensibilisation publique; et en promouvant les principes des droits de la personne, et ce, en collaboration étroite avec les autres paliers de gouvernement, les employeurs, les fournisseurs de services et les organismes communautaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Commission canadienne des droits de la personne	15,197	<b>15,197</b>	14,847
	<b>15,197</b>	<b>15,197</b>	14,847

# Justice

## Tribunal canadien des droits de la personne

### Objectif

Assurer l'application juste de la *Loi canadienne sur les droits de la personne* et de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*, en tenant des audiences équitables et efficaces.

### Description du secteur d'activité

#### *Audiences publiques*

Le secteur d'activité des audiences publiques examine des plaintes de discrimination et détermine s'il y a eu violation des lois. Le greffe crée le meilleur environnement possible pour que les membres du Tribunal puissent tenir des audiences à différents endroits au Canada en leur assurant le soutien administratif continu qui est nécessaire. Le greffe planifie et organise les audiences et assure aux membres l'environnement propice à leur tenue.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Audiences publiques	4,018	<b>4,018</b>	2,191
	<b>4,018</b>	<b>4,018</b>	2,191

# Justice

## Commissaire à la magistrature fédérale

### Objectif

Fournir le soutien administratif nécessaire pour aider une magistrature indépendante à s'adapter à l'ère de l'informatisation et administrer avec probité et prudence les dépenses autorisées par la Partie I de la *Loi sur les juges*.

### Description du secteur d'activité

#### *Magistrature fédérale*

Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale offre divers services à la magistrature par l'intermédiaire des gammes de services suivantes : l'administration; le Conseil canadien de la magistrature; et les sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges*.

- Administration – Cette gamme de services fournit à la magistrature fédérale des conseils sur l'interprétation de la Partie I de la *Loi sur les juges*, communique au Ministre une liste à jour des candidats approuvés au poste de juge et fournit un soutien à la magistrature dans le domaine des finances, du personnel, de l'administration, de la formation, de l'édition et de l'informatique.
- Conseil canadien de la magistrature – Cette gamme de services s'occupe de l'administration du Conseil canadien de la magistrature en conformité avec la *Loi sur les juges*.
- Sommes à verser conformément à la *Loi sur les juges* – Cette gamme de services s'occupe du paiement des traitements, des indemnités et de la pension des juges et de leurs survivants en conformité avec la *Loi sur les juges*.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Magistrature fédérale	206,371	51,300	275	<b>257,396</b>	231,425
	<b>206,371</b>	<b>51,300</b>	<b>275</b>	<b>257,396</b>	231,425

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Traitements, indemnités et pensions des juges; et pensions aux conjoints et enfants des juges</i>		
(L) Montants forfaitaires versés au conjoint survivant d'un juge qui décède pendant son mandat, d'une somme équivalant au sixième du traitement du juge au moment de son décès	<b>146,000</b>	146,000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (S. R., c. J-1)	<b>51,154,000</b>	45,550,000
<b>Total</b>	<b>51,300,000</b>	45,696,000

# Justice

## Cour fédérale du Canada

### Objectif

Aider la Cour fédérale du Canada à maintenir un tribunal de droit, d'équité et d'amirauté pour améliorer l'application du droit canadien.

### Description du secteur d'activité

#### *Services du Greffe*

Le Greffe atteint cet objectif en offrant toute une gamme de services, qui se répartissent en deux services internes :

- Opérations – Ce service interne implique : le traitement de tous les documents déposés ou empruntés par les plaideurs; l'enregistrement de toutes les délibérations; la garde des dossiers et bases de données dont la Cour a besoin; la délivrance des documents juridiques pour appliquer les décisions rendues par la Cour et par diverses entités fédérales; et l'exercice de certaines fonctions quasijudiciaires.
- Services généraux – Ce service interne implique le soutien aux aspects opérationnels, qu'ils relèvent ou non du Greffe, des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la sécurité, et de la gestion du traitement de l'information.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Services du Greffe	31,264	<b>31,264</b>	30,901
	<b>31,264</b>	<b>31,264</b>	30,901

# Justice

## Commission du droit du Canada

### Objectif

L'objectif de la Commission est de donner des conseils de façon indépendante sur l'amélioration, la modernisation et la réforme du droit canadien, de ses institutions et de ses procédures pour s'assurer qu'ils répondent aux besoins changeants des Canadiens et de la société canadienne.

### Description du secteur d'activité

#### *Commission du droit du Canada*

La Commission du droit du Canada réalise son mandat en favorisant des recherches pertinentes qui incitent directement les Canadiens à renouveler le droit. La Commission élabore et met en œuvre des programmes de recherche qui aideront à comprendre le rôle que le droit peut et doit jouer dans la société canadienne.

La Commission utilise diverses formules pour consulter les juristes et les Canadiens en général. En plus de publier et de distribuer des rapports, la Commission utilise d'autres médias et tribunes, notamment en diffusant les résultats de ses études par des moyens électroniques, en parrainant des congrès et des colloques, en organisant des conférences de presse et des assemblées publiques.

Les résultats des recherches et des consultations de la Commission sont résumés dans des documents publics qui font connaître ses conclusions et ses propositions. Occasionnellement, celles-ci peuvent prendre la forme de recommandations présentées au Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Commission du droit du Canada	3,011	<b>3,011</b>	2,940
	<b>3,011</b>	<b>3,011</b>	2,940

# Justice

## Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

### Objectif

Accès à l'information :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables d'institutions fédérales et tous les tiers touchés par les plaintes ont une occasion raisonnable de faire valoir leur point de vue au Commissaire à l'information, et les enquêtes sont approfondies et menées rapidement;
- persuader les institutions fédérales d'adopter, en matière d'information, des pratiques conformes aux dispositions de la *Loi sur l'accès à l'information*;
- soumettre à la Cour fédérale les questions relatives à l'interprétation de la *Loi sur l'accès à l'information*.

Protection de la vie privée :

- veiller à ce que les droits reconnus aux plaignants par la *Loi sur la protection des renseignements personnels* soient respectés et à ce que la confidentialité des renseignements personnels qui sont conservés par les institutions fédérales au sujet de particuliers soit protégée;
- encourager les institutions fédérales à adopter des pratiques équitables en matière d'information.

### Description du secteur d'activité

#### *Accès à l'information*

Le secteur, Accès à l'information, a pour principale activité d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales à la suite de plaintes présentées par des particuliers qui soutiennent que la *Loi sur l'accès à l'information* n'a pas été respectée.

Le Commissaire peut déposer lui-même une plainte. Il peut comparaître au nom des plaignants, s'ils y consentent, ou avec eux pour demander à la Cour fédérale de revoir la décision d'une institution fédérale de refuser de communiquer des renseignements aux termes de la Loi. Il présente un rapport annuel au Parlement et il peut produire des rapports spéciaux. Les clients du secteur sont les utilisateurs et les utilisatrices de la Loi, soit tous les citoyens canadiens, les résidents permanents, les personnes ou les sociétés présentes au Canada et les 155 institutions fédérales assujetties à la Loi.

#### *Protection de la vie privée*

La principale activité du secteur, Protection de la vie privée, est d'enquêter, de présenter des rapports et de faire des recommandations aux responsables des institutions fédérales et, dans le cas de plaintes, de remettre au plaignant un rapport exposant ses constatations. Le Commissaire examine l'information personnelle conservée dans les banques de données du gouvernement et enquête sur la façon dont les institutions recueillent, utilisent, conservent et aliènent les renseignements personnels.

Avec l'autorisation du plaignant, le Commissaire peut se présenter au nom de ce dernier devant la Cour fédérale en cas de recours en révision d'un refus de communication de la part d'une institution. Le Commissaire présente un rapport annuel au Parlement et peut produire des rapports spéciaux de temps à autre. Le Commissaire réalise aussi à l'occasion des études particulières pour le ministre de la Justice.

Parmi les clients du secteur d'activité, on compte toute personne qui se trouve légitimement au Canada et qui désire consulter l'information la concernant dans les documents du gouvernement, toute personne insatisfaite de la façon dont le gouvernement fédéral traite les renseignements personnels, les députés, les commissaires provinciaux à la vie privée ainsi que les membres du public et des médias qui cherchent à se documenter sur la Loi ou sur des questions de protection de la vie privée.

#### *Services généraux*

Le secteur d'activité, Services généraux, fournit essentiellement des services administratifs : finances, personnel, technologie de l'information et administration générale (gestion des documents, sécurité, approvisionnement, bibliothèque, réception et services de gestion).

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### **Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonctionnement		
Accès à l'information	2,624	<b>2,624</b>	2,605
Protection de la vie privée	2,814	<b>2,814</b>	3,197
Services généraux	964	<b>964</b>	961
	<b>6,402</b>	<b>6,402</b>	6,763

Justice  
Cour suprême du Canada

**Objectif**

Fournir une cour générale d'appel pour le Canada.

**Description du secteur d'activité**

*Bureau du registraire*

Le Bureau du registraire fournit une gamme de services à la Cour, y compris le traitement de tous les documents déposés par les parties et la préparation des affaires pour l'audition et le jugement; la publication et la diffusion des arrêts de la Cour; le maintien de la base d'information nécessaire à la Cour; la communication de renseignements sur la Cour ainsi que la tenue et la conservation des documents et archives de la Cour. Le Bureau administre également les paiements législatifs suivants : les traitements, les indemnités et les pensions des juges; les pensions aux conjoints et aux enfants des juges; et les montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau du registraire	14,540	1,180	<b>15,720</b>	14,685
	<b>14,540</b>	<b>1,180</b>	<b>15,720</b>	14,685

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Bureau du registraire</i>		
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur les juges</i> (L.R., 1985 ch. J-1)	<b>1,180,000</b>	1,248,000
<b>Total</b>	<b>1,180,000</b>	1,248,000

# Justice

## Cour canadienne de l'impôt

### Objectif

L'objectif est de veiller au fonctionnement d'un tribunal indépendant et d'accès facile en vue d'assurer le règlement rapide des différends entre les justiciables et le gouvernement du Canada sur des questions découlant de l'application de la *Loi sur la Cour canadienne de l'impôt* ou de toute autre disposition législative en vertu de laquelle la Cour a compétence exclusive.

### Description du secteur d'activité

#### *Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt*

Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt fournit une gamme de services à la Cour par l'intermédiaire des secteurs de services suivants :

- Gestion des appels – Ce secteur de services fournit aux parties aux litiges des renseignements et des conseils au sujet des règles de pratique et de procédure de la Cour et offre aux juges de la Cour des services d'établissement ordonné et efficace du rôle des audiences.
- Services intégrés – Ce secteur de services offre un soutien au greffe au chapitre des finances, de l'administration, de la sécurité, de la bibliothèque, des ressources humaines, de l'informatique, de la rédaction et de la révision.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Le greffe de la Cour canadienne de l'impôt	12,156	<b>12,156</b>	10,358
	<b>12,156</b>	<b>12,156</b>	10,358

## **16 Parlement**

Sénat 16-3

Chambre des communes 16-5

Bibliothèque du Parlement 16-8

# Parlement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Parlement</b>			
<b>Sénat</b>			
1	Dépenses du Programme	<b>30,051</b>	28,245
(L)	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires, au compte de prestations de retraite supplémentaires; et au compte de convention de retraite des parlementaires; allocations de retraite versées aux sénateurs à la retraite en vertu de la partie III de la <i>Loi sur les allocations de retraite des parlementaires</i>	<b>13,435</b>	12,511
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>3,935</b>	3,935
<b>Total de l'organisme</b>		<b>47,421</b>	44,691
<b>Chambre des communes</b>			
5	Dépenses du Programme	<b>159,715</b>	159,048
(L)	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	<b>60,454</b>	53,315
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>22,154</b>	22,898
<b>Total de l'organisme</b>		<b>242,323</b>	235,261
<b>Bibliothèque du Parlement</b>			
10	Dépenses du Programme	<b>17,910</b>	16,417
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>2,618</b>	2,618
<b>Total de l'organisme</b>		<b>20,528</b>	19,035

# Parlement

## Sénat

### Objectif

Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.

Le Sénat exerce quatre grandes fonctions : représenter les intérêts des régions, des provinces et des minorités; faire enquête sur des dossiers d'intérêt national; délibérer; légiférer.

Les sénateurs exercent ces fonctions soit individuellement depuis leurs bureaux, ou collectivement par l'intermédiaire des délibérations à la Chambre et aux comités du Sénat. L'administration du Sénat assure les services de soutien nécessaires aux sénateurs pour exécuter leurs fonctions parlementaires.

### Description du secteur d'activité

#### *Sénateurs et bureaux des sénateurs*

Prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs, et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

#### *Fonctionnement de la Chambre*

Prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du Président.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et à l'huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

#### *Comités*

Soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à ce secteur d'activité sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

#### *Soutien administratif*

Soutien nécessaires à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses comprises dans ce secteur d'activité sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.

Parlement  
Sénat

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	24,031	167	<b>24,198</b>	23,235
Fonctionnement de la Chambre	3,988	.....	<b>3,988</b>	3,585
Comités	4,779	290	<b>5,069</b>	4,679
Soutien administratif	14,166	.....	<b>14,166</b>	13,192
	<b>46,964</b>	<b>457</b>	<b>47,421</b>	44,691

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure du secteur d'activité de 1999–2000.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	<b>167,000</b>	193,200
<b>Total des subventions</b>	<b>167,000</b>	193,200
<b>Contributions</b>		
<i>Soutien administratif</i>		
Contributions aux associations parlementaires	<b>289,600</b>	289,600
<b>Total des contributions</b>	<b>289,600</b>	289,600
<b>Total</b>	<b>456,600</b>	482,800

# Parlement

## Chambre des communes

### Objectif

L'administration de la Chambre des communes soutient les activités que les députés exercent individuellement et collectivement à titre de représentants de 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

### Description du secteur d'activité

#### *Circonscription*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de 301 circonscriptions. À ce titre, les députés s'acquittent de leurs responsabilités de la même manière qu'ils le feraient pour l'exploitation de 301 petites entreprises. Ils reçoivent des services et du soutien conformément à la *Loi sur le Parlement du Canada*, aux règlements du Bureau de régie interne, au Règlement de la Chambre et aux décisions du Président. Les autres services qui soutiennent le travail des députés dans les circonscriptions sont également fournis conformément aux lignes directrices et aux normes établies par le Bureau. Les coûts sont répartis de la façon suivante :

- Traitements et allocations des députés, y compris la contribution au régime de pension des députés;
- Budget des bureaux des députés, y compris la rémunération du personnel, les dépenses de bureau et les déplacements dans la circonscription;
- Communication avec les commettants, y compris les frais de déplacement et de communications;
- Biens et services fournis par la Chambre;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts d'administration de l'institution attribuables au soutien de cette activité.

#### *Chambre*

Il s'agit ici des ressources servant à appuyer le rôle des représentants élus de la Chambre où ils exercent un droit de vote à titre de députés ou de membres du comité plénier. À la Chambre, les députés doivent se conformer au Règlement de la Chambre, à la procédure parlementaire, à la jurisprudence et aux décisions du Président qui sont sans appel. Dans l'exercice de ces fonctions, les députés ont besoin de toute une gamme de services, dont les suivants :

- Service des comptes rendus des débats, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Services de sécurité;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Télédiffusion parlementaire;
- Services d'entretien;
- Services de l'expansion du commerce et de transport;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Programme des pages;
- Journaux;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

#### *Comité*

Ce secteur d'activité assure le financement des activités exercées par les députés au sein des comités permanents, des comités spéciaux ou mixtes et du Bureau de régie interne. Ce rôle est essentiel, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui participent à des échanges parlementaires. Des conseils professionnels leur sont proposés sur des questions de fond qui touchent le travail de ces associations et les échanges, et des juristes leur prodiguent des avis et conseils concernant la formulation d'amendements aux projets de loi du gouvernement. Voici la liste des services soutenant ce secteur d'activité :

- Comités et associations parlementaires;
- Recherche et échanges parlementaires;
- Service des comptes rendus des comités, Service de l'index et des références, Service des publications;
- Télédiffusion parlementaire;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

# Parlement

## Chambre des communes

### *Caucus*

La Chambre soutient les députés dans leurs rencontres avec divers groupes ainsi que dans leurs relations avec les membres de leur caucus. Ce domaine englobe le soutien offert aux bureaux de recherches des partis et aux agents supérieurs de la Chambre (président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs). Le statut de chaque député est conféré par la Constitution et la *Loi sur le Parlement du Canada*. Les règlements du Bureau de régie interne définissent avec plus de précision la latitude laissée aux députés dans divers domaines. Les composantes de ce secteur d'activité sont les suivantes :

- Rémunération additionnelle des agents supérieurs de la Chambre;
- Budget des bureaux de recherches, des chefs de parti et des autres bureaux des agents supérieurs de la Chambre, y compris les frais de personnel et les frais de fonctionnement;
- Autres frais relatifs au personnel;
- Coûts administratifs de l'institution pour l'appui à ce secteur d'activité.

### *Institution*

Ce secteur d'activité fournit les ressources pour le personnel administratif de la Chambre des communes. Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution. Le Programme d'orientation destiné aux nouveaux députés permet de faire connaître aux nouveaux venus les règlements administratifs du Bureau de régie interne, les politiques administratives ainsi que les règles de procédure et les précédents établis par les législatures antérieures et qui serviront d'appui aux législatures futures. Le personnel de la Chambre s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de représentants des 301 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus. Les fonds sont affectés à ce qui suit :

- Politique et gestion (Bureaux du greffier, du greffier adjoint, du sous-greffier et du sergent d'armes);
- Services financiers;
- Ressources humaines;
- Services de l'information;
- Services de sécurité;
- Tribune de la presse canadienne;
- Services des immeubles;
- Services de logistique;
- Services des télécommunications;
- Services postaux, de distribution et de messagerie;
- Coûts administratifs pour l'appui à ce secteur d'activité.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Paiements de transfert			Moins : Recettes à valoir sur le crédit
Circonscription	152,366	.....	252	<b>152,114</b>	149,751
Chambre	14,318	.....	70	<b>14,248</b>	13,538
Comité	15,872	754	55	<b>16,571</b>	16,778
Caucus	20,724	.....	42	<b>20,682</b>	20,344
Institution	39,396	.....	688	<b>38,708</b>	34,850
	<b>242,676</b>	<b>754</b>	<b>1,107</b>	<b>242,323</b>	235,261

Parlement  
Chambre des communes

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Comité</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	<b>753,900</b>	656,100
<b>Total</b>	<b>753,900</b>	656,100

# Parlement

## Bibliothèque du Parlement

### Objectif

Fournir aux parlementaires des services de recherche, d'information, de documentation ainsi que d'autres services de bibliothèque et rendre accessibles au grand public des renseignements sur le Parlement du Canada, et ce, dans les deux langues officielles.

### Description du secteur d'activité

#### *Services de l'information et de la documentation*

Fournir aux parlementaires et à leur personnel, de même qu'aux autres clients autorisés, un service de référence et d'information. Choisir, acquérir, conserver, maintenir et rendre accessibles les collections de la bibliothèque principale ainsi que de ses succursales et de la salle de lecture. Prévoir les besoins d'information des clients et leur signaler les ouvrages nouveaux ou récemment acquis (livres, périodiques, banques de données, coupures de journaux, microformes, bandes magnétoscopiques et audio, etc.). Fournir au grand public des renseignements sur le Parlement; gérer les visites guidées, et la Boutique de la colline du Parlement, et coordonner les services aux visiteurs et les services d'éducation.

#### *Services de recherche parlementaire*

Fournir du personnel professionnel pour venir en aide aux membres des deux chambres du Parlement, aux comités, aux associations et aux délégations parlementaires; rédiger des documents de recherche et fournir des explications techniques sur demande; entreprendre et rédiger des résumés et des analyses portant sur les nouvelles lois, des études générales et des bulletins d'actualité. Les services assurés aux comités parlementaires comprennent l'affectation de spécialistes, la présentation de recommandations concernant la sélection de témoins, la préparation de documents explicatifs, d'études analytiques et d'exposés oraux ainsi que le collationnement et l'analyse de témoignages; enfin, une aide est aussi apportée à la rédaction des rapports.

#### *Services de l'administration*

Assurer les fonctions administratives nécessaires au rendement efficace et efficient de la Bibliothèque du Parlement, dans les domaines de gestion financière et de gestion du matériel, y compris les services financiers, l'administration des marchés de services professionnels, l'achat de matériel, le contrôle de l'inventaire, les services de télécommunications, de sécurité et de gestion des installations; et de gestion des ressources humaines, y compris la planification des ressources, la dotation, la classification, les relations de travail, les négociations de conventions collectives, la rémunération (paie et avantages sociaux), la formation, les plaintes de harcèlement et les langues officielles.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de l'information et de la documentation	11,592	203	<b>11,389</b>	10,822
Service de recherche parlementaire	6,657	.....	<b>6,657</b>	5,882
Service de l'administration	2,482	.....	<b>2,482</b>	2,331
	<b>20,731</b>	<b>203</b>	<b>20,528</b>	19,035

## 17 Patrimoine canadien

- Ministère 17-5
- Conseil des Arts du Canada 17-9
- Société Radio-Canada 17-10
- Société de développement de l'industrie  
cinématographique canadienne 17-12
- Musée canadien des civilisations 17-13
- Musée canadien de la nature 17-14
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes 17-15
- Archives nationales du Canada 17-16
- Société du Centre national des Arts 17-18
- Commission des champs de bataille nationaux 17-19
- Commission de la capitale nationale 17-20
- Office national du film 17-21
- Musée des beaux-arts du Canada 17-23
- Bibliothèque nationale 17-24
- Musée national des sciences et de la technologie 17-26
- Agence Parcs Canada 17-27
- Commission de la fonction publique 17-29
- Condition féminine – Bureau de la  
coordonnatrice 17-32

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Patrimoine canadien</b>			
<b>*Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	124,732	96,322
5	Subventions et contributions	546,469	463,875
10	Versements à la Société canadienne des postes	47,300	47,300
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	930	930
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	458	458
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12,376	12,563
	Total du budgétaire	732,496	621,679
L15	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10
	<b>Total du Ministère</b>	<b>732,506</b>	<b>621,689</b>
<b>Conseil des Arts du Canada</b>			
20	Paiements au Conseil des Arts du Canada	116,456	112,009
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>116,456</b>	<b>112,009</b>
<b>Société Radio-Canada</b>			
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	756,409	745,531
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4,000	4,000
35	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	143,472	94,469
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>903,881</b>	<b>844,000</b>
<b>Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne</b>			
40	Paiements à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne	78,732	78,226
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>78,732</b>	<b>78,226</b>
<b>Musée canadien des civilisations</b>			
45	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	46,281	44,478
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>46,281</b>	<b>44,478</b>
<b>Musée canadien de la nature</b>			
50	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	20,537	19,529
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>20,537</b>	<b>19,529</b>

\* Le Programme Parcs Canada est maintenant une agence distincte.

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>			
55	Dépenses du Programme	1,500	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4,442	4,573
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5,942</b>	<b>4,573</b>
<b>Archives nationales du Canada</b>			
60	Dépenses du Programme	39,938	39,719
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,222	5,296
<b>Total de l'organisme</b>		<b>45,160</b>	<b>45,015</b>
<b>Société du Centre national des Arts</b>			
65	Paiements à la Société du Centre national des Arts	21,536	19,466
<b>Total de l'organisme</b>		<b>21,536</b>	<b>19,466</b>
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>			
70	Dépenses du Programme	7,519	5,228
(L)	Dépenses aux termes de l'alinéa 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	700	700
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	228	229
<b>Total de l'organisme</b>		<b>8,447</b>	<b>6,157</b>
<b>Commission de la capitale nationale</b>			
75	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	39,173	37,400
80	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	8,749	18,009
85	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les subventions et contributions	13,260	13,260
<b>Total de l'organisme</b>		<b>61,182</b>	<b>68,669</b>
<b>Office national du film</b>			
90	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Déficit de fonctionnement	59,170	55,510
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	375	375
<b>Total de l'organisme</b>		<b>59,545</b>	<b>55,885</b>
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>			
95	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	29,535	28,591
100	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	3,000	3,000
<b>Total de l'organisme</b>		<b>32,535</b>	<b>31,591</b>
<b>Bibliothèque nationale</b>			
105	Dépenses du Programme	27,008	26,030
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,407	3,505
<b>Total de l'organisme</b>		<b>30,415</b>	<b>29,535</b>

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>			
110	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	19,677	18,595
<b>Total de l'organisme</b>		<b>19,677</b>	<b>18,595</b>
<b>Agence Parcs Canada</b>			
115	Dépenses du Programme	245,857	.....
120	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques	14,000	.....
(L)	Dépenses qui équivalent aux recettes résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	58,074	.....
(L)	Fonds renouvelable des unités d'entreprises de l'Agence Parcs Canada	(473)	(322)
(L)	Fonds renouvelable des périmètres urbains de l'Agence Parcs Canada	416	4,169
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	29,375	27,952
Crédits non requis			
–	Dépenses de fonctionnement	.....	154,806
–	Dépenses en capital	.....	100,471
<b>Total de l'organisme</b>		<b>347,249</b>	<b>287,076</b>
<b>Commission de la fonction publique</b>			
125	Dépenses du Programme	93,735	89,950
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13,219	13,322
<b>Total de l'organisme</b>		<b>106,954</b>	<b>103,272</b>
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>			
130	Dépenses de fonctionnement	7,769	7,709
135	Subventions	8,250	8,250
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1,032	1,071
<b>Total de l'organisme</b>		<b>17,051</b>	<b>17,030</b>

# Patrimoine canadien

## Ministère

### Objectif

Bâtir une société forte où les Canadiens et les Canadiennes expriment leurs valeurs, participent et sont fières de leur patrimoine.

### Description du secteur d'activité

#### *Développement culturel et patrimoine*

Développement culturel et patrimoine aide à créer un environnement où le patrimoine du Canada est préservé et rendu accessible, où l'expression artistique peut s'épanouir, où les marchés culturels peuvent se développer, assurant ainsi la disponibilité et l'accessibilité des arts, du patrimoine, et des produits et services de la radiodiffusion. Il y parvient grâce à une combinaison d'activités et de programmes variés, grâce aussi à des instruments et des institutions, notamment, des accords internationaux, des organismes culturels, des organismes de services spéciaux, des lois et des règlements.

#### *Identité canadienne*

Les Canadiens et les Canadiennes partagent une identité fondée sur des valeurs et des caractéristiques communes. Forts de la diversité de leurs langues, de leur patrimoine culturel, de leur origine ethnique et de leurs liens régionaux, ils ont une vision du Canada où chacun aide à bâtir une société fière et unie.

Identité canadienne favorise la connaissance et l'appréciation des institutions et des réalisations canadiennes, des symboles et des valeurs qu'ils représentent, de la dualité linguistique, du caractère multiculturel du Canada et de la contribution des Autochtones. Il favorise la participation des citoyens et le bénévolat, la justice sociale, la compréhension réciproque, les droits de la personne, l'apprentissage des deux langues officielles, l'excellence dans le sport et la reconnaissance des athlètes et la commémoration d'événements nationaux comme moyens de participer à l'édification d'un Canada fier et fort de son patrimoine.

#### *Gestion intégrée*

La Gestion intégrée fournit des avis, des services et des produits stratégiques associés à la planification stratégique et à la coordination des politiques; à la gestion financière; à la gestion des ressources humaines; à la gestion de l'information; aux communications et aux affaires publiques; aux examens ministériels; au soutien administratif et au soutien de l'exécution régionale des programmes. En outre, elle fait la promotion des activités de Patrimoine canadien grâce à la coordination avec les organismes du portefeuille, à des échanges actifs avec les organismes centraux, d'autres ministères fédéraux, les provinces, les territoires et la communauté internationale. Elle coordonne aussi la participation du Canada aux expositions internationales.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Non-budgétaire			
	Fonctionnement	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Développement culturel et patrimoine	76,630	196,640	2,945	10	<b>270,335</b>	216,211
Identité canadienne	37,602	350,469	.....	.....	<b>388,071</b>	353,747
Gestion intégrée	74,100	.....	.....	.....	<b>74,100</b>	51,731
	<b>188,332</b>	<b>547,109</b>	<b>2,945</b>	<b>10</b>	<b>732,506</b>	621,689

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions à des établissements et à des administrations sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	<b>1,163,680</b>	1,163,680
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	<b>5,662,250</b>	5,662,250
<i>Identité canadienne</i>		
Subventions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, aux administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>29,083,842</b>	27,778,680
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres niveaux de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et célébrer la Fête du Canada	<b>8,819,800</b>	4,098,800
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	<b>16,233,224</b>	16,783,224
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnité de voyage et d'accueil pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions dans leur capitale provinciale :		
Terre-Neuve	<b>22,800</b>	22,800
Île-du-Prince-Édouard	<b>13,680</b>	13,680
Nouvelle-Écosse	<b>15,200</b>	15,200
Nouveau-Brunswick	<b>15,200</b>	15,200
Québec	<b>22,800</b>	22,800
Ontario	<b>22,800</b>	22,800
Manitoba	<b>19,000</b>	19,000
Saskatchewan	<b>19,000</b>	19,000
Alberta	<b>19,000</b>	19,000
Colombie-Britannique	<b>22,800</b>	22,800
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones	<b>5,701,560</b>	5,701,560
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	<b>458,000</b>	458,000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	<b>182,000</b>	182,000
<b>Total des subventions</b>	<b>67,496,636</b>	62,020,474

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Développement culturel et patrimoine</i>		
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales de même qu'à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	<b>1,703,100</b>	5,356,750
Contribution à l'Association des musées canadiens	<b>314,250</b>	314,250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	<b>200,000</b>	200,000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contributions à des institutions et organismes culturels canadiens sans but lucratif pour les arts et la technologie, l'amélioration de la gestion, l'achat de matériel technologique de communications	<b>9,769,278</b>	9,021,280
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	<b>1,125,000</b>	.....
Contributions pour appuyer les organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>31,643,742</b>	31,757,042
Contributions au Programme d'aide au développement de l'enregistrement sonore	<b>3,900,000</b>	3,900,000
Contributions au Fonds d'investissement en multimédia	<b>5,750,000</b>	.....
Contributions pour la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	<b>1,600,000</b>	.....
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	<b>4,600,000</b>	4,600,000
Contributions à l'appui d'initiatives de formation dans le domaine des industries culturelles	<b>1,300,000</b>	1,300,000
Contributions au Fonds canadien de télévision	<b>99,550,000</b>	50,000,000
Contributions à l'appui du service international offert par la SRC au moyen de Radio Canada International	<b>20,520,000</b>	20,520,000
Contributions aux termes d'ententes fédérales-provinciales pour appuyer le développement culturel régional	<b>240,000</b>	790,000
Contributions aux organismes de service nationaux dans les domaines des arts, de la culture, du film, de la vidéo et de l'enregistrement sonore en vue d'appuyer leurs services et des projets spéciaux	<b>390,000</b>	390,000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	<b>7,209,000</b>	7,209,000

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<i>Identité canadienne</i>		
Contributions à l'égard de programmes relatifs à l'emploi des langues officielles dans des domaines de compétence provinciale et territoriale, y compris les programmes de bourses pour les cours d'été de langue seconde et les programmes d'aide aux écoles indépendantes et aux associations d'écoles indépendantes	<b>169,841,716</b>	165,653,878
Contributions à des organismes représentant les communautés minoritaires de langue officielle, à des administrations publiques non fédérales et à d'autres organismes pour favoriser l'usage, l'acquisition et la promotion des langues officielles	<b>9,714,320</b>	10,286,920
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs privé et public et aux autres niveaux de gouvernement dans le but de favoriser la participation à la société canadienne	<b>15,927,410</b>	13,117,500
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	<b>186,640</b>	186,640
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communications autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>35,423,386</b>	28,116,686
Contributions à des organismes nationaux de sport amateur	<b>32,865,000</b>	26,365,059
Contributions à des athlètes amateurs d'élite	<b>9,300,000</b>	7,250,000
Contributions aux organismes commanditaires de jeux omnisports régionaux, nationaux et internationaux	<b>16,540,000</b>	14,780,000
<b>Total des contributions</b>	<b>479,612,842</b>	401,115,005
<b>Postes non requis</b>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subvention à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	.....	1,125,000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la salle de concert d'Edmonton	.....	255,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1,380,000
<b>Total</b>	<b>547,109,478</b>	464,515,479

# Patrimoine canadien

## Conseil des Arts du Canada

### Objectif

Encourager et promouvoir l'étude et la production d'œuvres d'art et leur appréciation et coordonner les activités de l'Unesco au Canada et la participation du Canada aux programmes de l'Unesco à l'étranger, sauf en ce qui concerne les questions politiques et les programmes d'aide aux pays en développement.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Arts*

Aide à certains artistes, sous forme de bourses de travail libre et de perfectionnement et de bourses de projet et de voyage, accordées à la suite de concours; subventions annuelles aux organismes artistiques qui permettent à l'artiste de rejoindre le public intéressé; aide à des initiatives particulières conçues pour rejoindre un nouveau public; aide aux institutions ou entreprises nationales qui fournissent, au besoin, des services spéciaux dans le domaine des arts; administration du programme de versements de droit de prêt public aux auteurs.

#### *Commission canadienne pour l'Unesco*

Coordination de l'élaboration des activités de l'Unesco au Canada et de la participation du Canada aux activités de l'Unesco à l'étranger; aide au ministère des Affaires étrangères et du Commerce international dans l'élaboration future des programmes de l'Unesco.

#### *Administration*

Services ordinaires et spéciaux, et services de soutien nécessaires, y compris la gestion du portefeuille d'investissement et des comptes du Conseil.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Arts	<b>111,574</b>	107,346
Commission canadienne pour l'Unesco	<b>1,125</b>	850
Administration	<b>14,257</b>	12,713
Total partiel	<b>126,956</b>	120,909
Moins :		
Intérêts et dividendes sur placements	<b>10,300</b>	8,700
Annulation de subventions autorisées au cours d'années antérieures et remboursements	<b>200</b>	200
Total partiel	<b>10,500</b>	8,900
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>116,456</b>	112,009

# Patrimoine canadien

## Société Radio-Canada

### Objectif

Exploiter un service national de radio et de télévision dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens et l'offrir, dans les deux langues officielles, à tous les Canadiens.

### Description du financement par voie de crédits

Les principaux secteurs d'activité de la Société pour la réalisation de ses objectifs sont décrits ci-dessous.

#### *Coûts des services de télévision et de radio*

Ce secteur d'activité englobe tous les principaux services de diffusion, radio ou télévision, en français ou en anglais, à l'échelon national, régional ou local. Ce secteur comprend :

- la planification de chaque émission et des grilles de diffusion;
- l'acquisition d'émissions auprès d'autres organismes ou entreprises de production;
- la production d'émissions à l'interne;
- les services autofinancés ou exécutés à contrat, comme Radio Canada International, Galaxie, CBC Newsworld et le Réseau de l'information;
- les services de gestion opérationnelle offerts aux divers centres de production et de transmission, comme la supervision des émissions, la recherche en programmation, l'ingénierie, les ressources humaines, les services financiers et administratifs, et la gestion locale;
- les activités de vente et de marketing dont font l'objet les émissions et les messages publicitaires de la Société, y compris les commissions versées aux représentants et les frais liés à la vente des émissions.

#### *Transmission, distribution et collecte*

Distribution, dans la mesure du possible, du service national de radiodiffusion dans toutes les parties du pays au moyen des installations de la Société ou d'installations privées. La distribution peut s'effectuer par satellite, par ondes ultracourtes et par ligne terrestre. Ce secteur d'activité comprend également la distribution du signal à chaque récepteur de radio et de télévision au moyen des émetteurs de la Société, par l'entremise de stations affiliées du secteur privé payées pour diffuser les émissions de Radio-Canada, ou par le biais d'installations qui permettent de différer ou de devancer la diffusion des émissions, selon les fuseaux horaires qui découpent le pays.

#### *Administration nationale*

Fonctions dont la Société doit s'acquitter sur une base nationale, notamment la haute direction, la formulation des politiques et des normes, la planification stratégique et les relations externes.

#### *Amortissement des immobilisations*

Ce poste représente le montant annuel comptabilisé pour l'amortissement des immobilisations de la Société. Le calcul de l'amortissement repose sur la méthode linéaire en vertu de laquelle les sommes amorties sont fonction de la durée de vie utile des immobilisations.

Ce poste ne nécessite pas de fonds d'exploitation, puisque la Société reçoit un financement distinct pour ses dépenses en immobilisations. Cependant, l'amortissement des immobilisations est déclaré séparément, strictement à des fins comptables, comme l'exigent les principes comptables généralement reconnus (PCGR). Par conséquent, cette dépense est comprise dans les « postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants » et elle est déduite au moment où on détermine le total des besoins d'exploitation de la Société pour l'exercice, en fonction du financement gouvernemental.

#### *Recettes*

Comprend les recettes publicitaires, les ventes d'émissions, les recettes diverses et les recettes des services spécialisés (CBC Newsworld, le Réseau de l'information, Radio Canada International et Galaxie).

Patrimoine canadien  
Société Radio-Canada

*Activités d'immobilisations*

Représente les dépenses en immobilisations pour le remplacement de l'équipement désuet ou usé, pour les améliorations essentielles au maintien de l'équipement existant afin d'assurer l'efficacité des opérations et pour les autres projets qui permettront de réduire les coûts d'exploitation.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Coûts des services de télévision et de radio	<b>1,160,833</b>	1,091,154
Transmission, distribution et collecte	<b>84,409</b>	79,551
Administration nationale	<b>14,593</b>	14,238
Amortissement des immobilisations	<b>125,362</b>	117,303
Total partiel	<b>1,385,197</b>	1,302,246
Moins :		
Postes ne nécessitant pas des fonds d'exploitation courants	<b>155,791</b>	129,563
Total partiel	<b>1,229,406</b>	1,172,683
Moins :		
Recettes	<b>472,997</b>	427,152
Total des dépenses d'exploitation	<b>756,409</b>	745,531
Fonds de roulement	<b>4,000</b>	4,000
Activités d'immobilisations	<b>143,472</b>	94,469
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>903,881</b>	844,000

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté pour tenir compte de la structure des activités de 1999–2000 et pour déterminer les recettes brutes plutôt que les recettes nettes.

# Patrimoine canadien

## Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne

### Objectif

Favoriser et encourager le développement des industries du long métrage et de la télévision au Canada.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Administration*

Dépenses et traitements des membres, de la direction, du personnel, des conseillers techniques et professionnels; coût des services de soutien nécessaires à l'évaluation, au choix et à la gestion des projets à encourager.

#### *Placements, prêts, promotion et distribution*

Mises de fonds de la Société, y compris l'aide à la production, la distribution et la promotion de longs métrages canadiens qui paraissent rentables et l'aide au doublage et au sous-titrage dans l'une ou l'autre langue officielle.

#### *Fonds canadien de télévision*

Aide financière pour la production d'émissions télévisées en vertu de la politique nationale de la radiotélédiffusion.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Administration	<b>13,106</b>	12,600
Placements, prêts, promotion et distribution	<b>43,688</b>	50,188
Fonds canadien de télévision	<b>47,638</b>	50,000
Total partiel	<b>104,432</b>	112,788
Moins :		
Recettes prévues	<b>25,700</b>	34,562
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>78,732</b>	78,226

# Patrimoine canadien

## Musée canadien des civilisations

### Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt, le respect et la compréhension critique de même que la connaissance et le degré d'appréciation par tous des réalisations culturelles et des comportements de l'humanité, par la constitution, l'entretien et le développement aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets à valeur historique ou culturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de ces réalisations et comportements, et des enseignements et de la compréhension qu'ils génèrent.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collectionner et rechercher*

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur la collection afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

#### *Présenter, éduquer et diffuser*

Développer, maintenir et diffuser les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement de l'humanité.

#### *Fournir des installations*

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil.

#### *Musée canadien de la guerre*

Un musée affilié au Musée canadien des civilisations qui est voué à l'histoire militaire du Canada et à son engagement permanent à l'égard du maintien de la paix.

#### *Services généraux*

Gouvernance, gestion de la société, vérification et évaluation, collecte de fonds, activités commerciales, finances et administration, ressources humaines, et systèmes d'information.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Collectionner et rechercher	<b>7,255</b>	7,414
Présenter, éduquer et diffuser	<b>14,661</b>	12,702
Musée canadien de la guerre	<b>6,090</b>	4,848
Fournir des installations	<b>18,298</b>	18,533
Services généraux	<b>10,727</b>	12,077
Total partiel	<b>57,031</b>	55,574
Moins :		
Recettes de la Société	<b>10,750</b>	11,096
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>46,281</b>	44,478

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998-1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure de 1999-2000.

# Patrimoine canadien

## Musée canadien de la nature

### Objectif

Accroître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, l'intérêt et le respect à l'égard de la nature, de même que sa connaissance et son degré d'appréciation par tous par la constitution, l'entretien et le développement, aux fins de la recherche et pour la postérité, d'une collection d'objets d'histoire naturelle principalement axée sur le Canada ainsi que par la présentation de la nature, des enseignements et de la compréhension qu'elle génère.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Recherche*

Explore le passé et prépare à l'avenir par des activités de systématique et de recherche appliquée, la création de réseaux et le maillage avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

#### *Collections*

Élabore, préserve et met à la disposition du public des collections d'objets d'histoire naturelle, des spécimens et des documents d'information, répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions concernant la nature.

#### *Éducation au public*

Élabore et maintient des expositions, des programmes et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature et à accroître la culture générale de la population en matière de sciences naturelles, et ce en s'appuyant sur les recherches et les collections du Musée canadien de la nature.

#### *Services généraux*

Fournit l'orientation générale et le leadership pour l'élaboration et la mise en œuvre de pratiques de gestion saines à l'intérieur du Musée canadien de la nature. Appuie les activités du Musée canadien de la nature en se chargeant des ressources humaines, financières, des communications, des immobilisations, de la technologie de l'information et des services de sécurité.

#### *Gestion*

Élabore et met en œuvre les procédures et la structure pour surveiller l'orientation et la gestion du Musée canadien de la nature dans l'accomplissement de son mandat. Comprend la direction stratégique, le développement, la surveillance de la performance corporative et les comptes rendus à la Couronne.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Recherche	<b>3,707</b>	3,786
Collections	<b>5,232</b>	5,306
Éducation au public	<b>7,664</b>	6,788
Services généraux	<b>3,892</b>	4,032
Gestion	<b>1,869</b>	1,740
Total partiel	<b>22,364</b>	21,652
Moins :		
Recettes de la Société	<b>1,827</b>	2,123
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>20,537</b>	19,529

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998-1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées à la structure des secteurs d'activité de 1999-2000.

# Patrimoine canadien

## Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

### Objectif

Réglementer et surveiller tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*; et réglementer les télécommunications au Canada en vue de mettre en œuvre la politique énoncée dans la *Loi sur les télécommunications*.

### Description du secteur d'activité

#### *Voix du Canada*

Le secteur d'activité, Voix du Canada, vise à assurer que divers contenus canadiens et un éventail approprié de programmes étrangers sont offerts aux consommateurs. Le CRTC élabore et met au point des politiques et des règlements assurant la disponibilité de ces programmes, l'encouragement à la création et la promotion de contenu canadien et une distribution adéquate des services canadiens et étrangers, le soutien du rôle distinctif de la radiodiffusion publique, l'autoréglementation de l'industrie afin de s'adapter aux enjeux sociaux, lorsque cela est opportun, et enfin, l'élaboration d'une stratégie en matière de questions internationales.

Ce secteur d'activité comprend la fourniture de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le Conseil ainsi que de surveiller le système canadien de radiodiffusion de même que la conformité avec les lois, les conditions de licence et les règlements. Ce secteur d'activité englobe principalement le secteur Radiodiffusion et, pour le moment, certaines activités du secteur Télécommunications liées à l'analyse de questions touchant la distribution de contenus et l'accès à ces contenus. Le Directeur exécutif de la Radiodiffusion est responsable principalement de ce secteur d'activité.

#### *Choix pour les Canadiens*

Le secteur d'activité, Choix pour les Canadiens, vise à faire en sorte que des industries concurrentielles offriront aux Canadiens un large éventail de services de communications qui soient abordables. Le principal moyen d'y arriver sera l'établissement d'un cadre de réglementation et de supervision qui favorisera la concurrence dans la prestation de ces services, aura davantage recours aux forces du marché pour favoriser une concurrence juste et durable; surveillera la concurrence et réglera dans les cas où les forces du marché n'atteignent pas les objectifs de l'intérêt public; appuiera la convergence lorsque la chose convient et est efficace; favorisera de nouvelles formes de contenu, d'assemblage et de distribution; et établira l'équilibre entre les investissements et la diversité de choix, grâce à des politiques relatives à la propriété et au contrôle canadiens.

Les activités comprennent la prestation de l'expertise nécessaire pour examiner et élaborer des politiques et des règlements en permettant d'évaluer, d'analyser et de traiter toutes les demandes reçues par le CRTC et en conseillant le Conseil sur toute question touchant la réglementation des télécommunications et la distribution de radiodiffusion. Ce secteur d'activité englobe le secteur des Télécommunications, et certaines activités du secteur Radiodiffusion, portant sur les questions de la distribution de radiodiffusion. Le directeur exécutif des Télécommunications est le responsable principal de ce secteur d'activité.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Voix du Canada	18,293	15,270	<b>3,023</b>	2,343
Choix pour les Canadiens	16,970	14,051	<b>2,919</b>	2,230
	<b>35,263</b>	<b>29,321</b>	<b>5,942</b>	4,573

# Patrimoine canadien

## Archives nationales du Canada

### Objectif

Préserver la mémoire collective de la nation et du gouvernement canadien et contribuer à la protection des droits et à l'enrichissement du sentiment d'identité nationale :

- en acquérant, conservant et fournissant l'accès aux documents privés et publics d'importance nationale, et en étant le dépositaire permanent des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en facilitant la gestion des documents des institutions fédérales et des documents ministériels;
- en prenant l'initiative, avec d'autres intervenants, d'appuyer les milieux canadien et international des archives et de contribuer à leur développement.

### Description du secteur d'activité

#### *Acquisition et gestion des fonds d'archives*

Acquérir, contrôler et préserver les documents de l'administration fédérale ayant une valeur historique à long terme et les documents du secteur privé qui témoignent du développement du Canada et qui ont une valeur archivistique.

#### *Gestion de l'information gouvernementale*

Examiner, évaluer, superviser et mettre à exécution les calendriers des délais de conservation et d'élimination des documents des institutions fédérales; aider ces institutions à gérer leur information; et entreposer, récupérer et disposer des documents qui demeurent sous le contrôle des institutions gouvernementales.

#### *Services, sensibilisation et appui*

Faciliter l'accès aux fonds des Archives nationales, renseigner les Canadiens sur les Archives nationales, sur ses fonds d'archives et ses services, apporter son soutien aux services d'archives, aux activités archivistiques et au milieu archivistique canadien.

#### *Services généraux*

Fournir aux Archives nationales des services de planification stratégique, de coordination et d'examen des politiques; fournir des services de gestion des ressources humaines et financières, de gestion des installations et du matériel et des services de sécurité aux Archives nationales et à la Bibliothèque nationale du Canada, y compris la fourniture de nouvelles installations pour les Archives nationales; fournir aux Archives nationales des services de gestion de l'information et de technologie.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Acquisition et gestion des fonds d'archives	15,835	.....	<b>15,835</b>	15,933
Gestion de l'information gouvernementale	6,049	.....	<b>6,049</b>	6,200
Services, sensibilisation et appui	7,315	1,765	<b>9,080</b>	9,042
Services généraux	14,196	.....	<b>14,196</b>	13,840
	<b>43,395</b>	<b>1,765</b>	<b>45,160</b>	45,015

Patrimoine canadien  
Archives nationales du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
Conseil canadien des archives	<b>600,000</b>	600,000
Alliance pour le patrimoine audiovisuel canadien	<b>25,000</b>	25,000
<b>Total des subventions</b>	<b>625,000</b>	625,000
<b>Contributions</b>		
<i>Services, sensibilisation et appui</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	<b>640,000</b>	640,000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	<b>500,000</b>	500,000
<b>Total des contributions</b>	<b>1,140,000</b>	1,140,000
<b>Total</b>	<b>1,765,000</b>	1,765,000

# Patrimoine canadien

## Société du Centre national des Arts

### Objectif

Promouvoir le développement des arts d'interprétation.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Programmes des arts d'interprétation*

L'organisation de représentations de l'Orchestre du Centre national des Arts; la présentation d'artistes et de compagnies de musique, de théâtre, de danse et de variétés au Centre; la production et la coproduction de spectacles avec d'autres compagnies d'arts d'interprétation canadiennes, et la commande d'œuvres dans le domaine des arts d'interprétation; l'organisation ou la commandite d'émissions de radio et de télévision émanant du Centre; la présentation de films au Centre; et, à la demande du gouvernement canadien ou du Conseil des Arts du Canada, l'organisation de représentations ailleurs au Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes ou étrangères, et de représentations à l'extérieur du Canada par des compagnies d'arts d'interprétation canadiennes. Les programmes des arts d'interprétation sont soutenus par les services de la billetterie, de la production, du marketing et des services à la clientèle.

#### *Activités de financement*

Le soutien aux objectifs de la Société par l'entremise de collectes de fonds, de commandites, de dons individuels et autres partenariats.

#### *Services commerciaux*

L'exploitation du garage, du restaurant, des bars d'entracte, du service des banquets et de la location des salles.

#### *Exploitation des édifices*

La gestion et l'entretien des édifices ainsi que la prestation de services de sécurité.

#### *Services administratifs*

La prestation des services de la haute direction, du conseil d'administration, des communications de la Société, des services financiers, de la planification financière, des ressources humaines, des systèmes d'information de gestion de même que des approvisionnements et services.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Programmes des arts d'interprétation	<b>19,404</b>	18,815
Activités de financement	<b>1,310</b>	1,201
Services commerciaux	<b>7,247</b>	5,894
Exploitation des édifices	<b>10,666</b>	10,910
Services administratifs	<b>4,732</b>	5,259
Total partiel	<b>43,359</b>	42,079
Moins :		
Recettes de la Société	<b>21,823</b>	22,613
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>21,536</b>	19,466

# Patrimoine canadien

## Commission des champs de bataille nationaux

### Objectif

Conservier et mettre en valeur les parcs historiques et urbains que constituent les champs de bataille nationaux de Québec et ses environs.

### Description du secteur d'activité

#### *Conservation et mise en valeur*

Les actions de la Commission sont regroupées en un seul secteur d'activité « Conservation et mise en valeur » qui se subdivise en trois gammes de services :

- la conservation – regroupant les services suivants :
  - l'entretien qui voit à l'entretien du site, de son ameublement, de ses bâtiments et de ses infrastructures, à assurer un environnement sûr et stable, à atténuer l'usure et la détérioration et à retarder ou prévenir les dommages;
  - l'aménagement qui s'occupe des activités d'aménagement paysager, d'horticulture et d'arboriculture;
  - la surveillance et la sécurité qui voient au respect des règlements concernant la paix et le bon ordre ainsi que des règlements relatifs à la circulation et au stationnement, à la sécurité des usagers du site et à la surveillance des lieux et propriétés de la Commission;
- la mise en valeur – regroupant les services suivants :
  - l'accueil et l'information qui voient à l'accueil des visiteurs, des usagers du parc et des organismes tenant des activités sur le site et s'occupent de l'information au public et des réservations;
  - l'animation pédagogique qui s'occupe des activités d'animation à caractère éducatif pour la clientèle scolaire, des terrains de jeux et du grand public;
  - la communication qui voit à la promotion des activités et des services et assure la visibilité de la Commission et du gouvernement canadien;
- l'administration – comprenant la direction et les services administratifs et financiers.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital		
Conservation et mise en valeur	8,342	105	<b>8,447</b>	6,157
	<b>8,342</b>	<b>105</b>	<b>8,447</b>	6,157

# Patrimoine canadien

## Commission de la capitale nationale

### Objectif

Promouvoir la fierté et l'unité canadiennes par le biais de la capitale nationale. Cet objectif est atteint en utilisant la capitale pour faire connaître le Canada aux Canadiens; en faisant de la capitale un lieu de rencontre unique au Canada; et en sauvegardant et préservant la capitale pour les générations à venir.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Aménagement de la région de la capitale nationale*

Orienter l'aménagement physique et l'utilisation des terrains fédéraux, et coordonner les travaux de design et d'aménagement de manière à en assurer l'excellence, en tenant compte du rôle et de l'importance de la capitale du Canada.

#### *Gestion et développement des biens immobiliers*

Gérer et protéger les biens d'intérêt national de la capitale du Canada afin de les préserver pour les générations futures.

#### *Promotion et animation de la région de la capitale nationale*

Accroître la sensibilisation des Canadiens qui vivent à l'extérieur de la région de la capitale nationale au rôle de la région de la capitale au moyen de campagnes de promotion nationales, de contacts en matière de communication (radiodiffusion) et d'activités de rayonnement et présenter la capitale aux visiteurs comme un lieu permettant de faire l'expérience du patrimoine canadien, de la culture et des réalisations de notre pays au moyen de divers services, activités et programmes.

#### *Services généraux*

Encourager une utilisation efficace et productive des ressources et fournir des services généraux à tous les autres secteurs d'activité.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Aménagement de la région de la capitale nationale	<b>1,717</b>	1,633
Gestion et développement des biens immobiliers	<b>71,164</b>	75,757
Promotion et animation de la région de la capitale nationale	<b>11,842</b>	12,567
Services généraux	<b>18,935</b>	18,579
Total partiel	<b>103,658</b>	108,536
Moins :		
Recettes	<b>42,476</b>	39,867
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>61,182</b>	68,669

# Patrimoine canadien

## Office national du film

### Objectif

Produire et distribuer des films pour les auditoires canadiens et les marchés étrangers afin d'accroître la connaissance des réalités sociales et culturelles canadiennes et ce faisant, contribuer au développement d'une industrie du film florissante.

### Description du secteur d'activité

#### *Opérations de l'Office national du film*

L'activité principale par laquelle l'Office veut atteindre son objectif se divise en cinq secteurs de base :

- La programmation qui comprend la création, la production et la mise en marché de films et d'autre matériel visuel à l'intention des auditoires canadiens et étrangers.
- La distribution, dont le rôle est de favoriser l'accès aux films de l'ONF, à un choix de films réalisés par d'autres organismes canadiens et aux films commandités par les ministères du gouvernement. Cette diffusion est réalisée par l'intermédiaire d'ententes conclues avec des institutions publiques.
- La recherche technique qui comprend l'instauration et la réalisation de projets visant à faire progresser l'art et la technique cinématographiques.
- La formation qui s'applique à des projets de formation et de perfectionnement dans les métiers du cinéma.
- L'administration, dont la haute direction et les services liés au personnel, aux finances et à l'administration générale.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Paiements de transfert			Moins : Recettes à valoir sur le crédit
* Opérations de l'Office national du film	68,126	319	8,900	59,545	55,885
	<b>68,126</b>	<b>319</b>	<b>8,900</b>	<b>59,545</b>	<b>55,885</b>

\*Ce secteur d'activité est financé par un fonds renouvelable. Les prévisions figurant dans le présent tableau représentent les besoins de trésorerie pour l'exercice financier. Ces besoins ne tiennent normalement pas compte du déficit de fonctionnement de l'Office étant donné qu'ils sont calculés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Patrimoine canadien  
Office national du film

**Autre ventilation des opérations de l'Office national du film  
(Méthode de la comptabilité d'exercice)**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Programmation	55,301	8,000	47,301	45,160
Distribution	6,473	900	5,573	3,300
Recherche technique	.....	.....	.....	800
Formation	.....	.....	.....	250
Administration	6,296	.....	6,296	6,000
Total partiel	68,070	8,900	59,170	55,510
Augmentation de l'imputation nette accumulée déduite du fonds renouvelable	375	.....	375	375
<b>Budget principal des dépenses (besoins de trésorerie nets)</b>	<b>68,445</b>	<b>8,900</b>	<b>59,545</b>	<b>55,885</b>

Nota : Les activités « Recherche technique » et « Formation » sont intégrées à l'intérieur des activités « Programmation » et « Distribution ».

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	<b>12,000</b>	12,000
<b>Total des subventions</b>	<b>12,000</b>	12,000
<b>Contributions</b>		
<i>Opérations de l'Office national du film</i>		
Pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	<b>307,000</b>	307,000
<b>Total des contributions</b>	<b>307,000</b>	307,000
<b>Total</b>	<b>319,000</b>	319,000

# Patrimoine canadien

## Musée des beaux-arts du Canada

### Objectif

Constituer, entretenir et faire connaître, dans l'ensemble du Canada et à l'étranger, une collection d'œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines principalement axée sur le Canada, et amener tous les Canadiens à mieux connaître, comprendre et apprécier l'art en général.

### Description du financement par voie de crédits

#### *Collectionner*

Acquérir, préserver et étudier des œuvres d'art anciennes, modernes et contemporaines, canadiennes et étrangères, et constituer une documentation sur ces œuvres pour bien illustrer le patrimoine canadien en arts visuels et s'en servir dans ses programmes.

#### *Éduquer et communiquer*

Favoriser la connaissance, la compréhension et l'appréciation des arts visuels chez les Canadiens, et faire connaître les collections tant au Canada qu'à l'étranger.

#### *Fournir des installations*

Offrir, pour la préservation et l'exposition des collections nationales d'œuvres d'art, un lieu sûr et adéquat qui soit ouvert et accessible au public.

#### *Administrer*

Assurer la direction et la surveillance; administrer les ressources et les mettre en valeur efficacement.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Collectionner	<b>6,676</b>	8,654
Éduquer et communiquer	<b>16,098</b>	12,680
Fournir des installations	<b>13,454</b>	14,622
Administrer	<b>3,872</b>	3,585
Total partiel	<b>40,100</b>	39,541
Moins :		
Recettes de la Société	<b>7,565</b>	7,950
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>32,535</b>	31,591

# Patrimoine canadien

## Bibliothèque nationale

### Objectif

Permettre aux Canadiens de se connaître et de connaître leur pays par l'entremise du patrimoine de l'édition et fournir une passerelle efficace vers les sources nationales et internationales d'information.

### Description du secteur d'activité

#### *Collections Canadiana et Services d'accès*

Compile et conserve une vaste collection de documents canadiens publiés afin de servir de ressource culturelle et d'information, à l'intention des Canadiens, dans l'immédiat comme dans l'avenir; constitue une base de données bibliographiques dans le but de répertorier les publications canadiennes, de faciliter l'accès à la collection et d'aider les bibliothèques, les agences de publication commerciale et d'autres fournisseurs d'information à identifier les documents aptes à faire partie de la collection, d'en faire l'acquisition ou de les rendre disponibles; offre des services de référence, de recherche et de renvoi aux Canadiens et aux bibliothèques canadiennes qui sont fondées sur la collection Canadiana de la Bibliothèque nationale, plusieurs collections de plus grande envergure qui soutiennent des études canadiennes et l'expertise du personnel de la Bibliothèque nationale, tous à l'appui d'un vaste éventail de services offerts à la clientèle et qui font partie du soutien que la Bibliothèque nationale offre pour l'étude du Canada; commandite des expositions, des séances de lecture, des conférences, des concerts et d'autres activités afin de donner aux Canadiens l'occasion de connaître, comprendre et apprécier leur patrimoine culturel.

#### *Réseautage de bibliothèques*

Facilite l'accès de l'information au public quant à ses propres fonds documentaires et ceux des autres bibliothèques au Canada; collabore avec d'autres bibliothèques dans tout le pays dans le but d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques, des procédures, des normes, des produits et des systèmes appropriés devant servir à la mise en commun des ressources entre bibliothèques; coordonne des services de bibliothèque coopératifs entre les ministères et les organismes du gouvernement fédéral et fournit la politique stratégique et les compétences nécessaires au développement et à la coordination des bibliothèques, au Canada et au niveau international.

#### *Administration de la Bibliothèque et des directions*

Comprend des services de soutien au Cabinet de l'administrateur général de la Bibliothèque nationale, à l'élaboration de politiques et à la planification stratégique, à la vérification interne, au programme d'évaluation, à la gestion des ressources d'information, aux systèmes de bureau, et aux communications de la Bibliothèque et à l'administration des directions. Les services administratifs, les services d'aménagement de locaux et les services financiers et de ressources humaines sont mis en commun pour la Bibliothèque nationale et les Archives nationales du Canada.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Collections Canadiana et Services d'accès	14,172	40	<b>14,212</b>	14,201
Réseautage de bibliothèques	9,890	11	<b>9,901</b>	9,898
Administration de la Bibliothèque et des directions	6,302	.....	<b>6,302</b>	5,436
	<b>30,364</b>	<b>51</b>	<b>30,415</b>	29,535

Patrimoine canadien  
Bibliothèque nationale

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Collections Canadiana et Services d'accès</i>		
Système international de données sur les publications en série	<b>40,000</b>	40,000
<i>Réseautage de bibliothèques</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	<b>11,000</b>	11,000
<b>Total</b>	<b>51,000</b>	51,000

# Patrimoine canadien

## Musée national des sciences et de la technologie

### Objectif

Promouvoir la culture scientifique et technique des Canadiens par la conservation et la mise en valeur du patrimoine scientifique et technique du Canada.

### Description du financement par voie de crédits

La Société comprend deux établissements : le Musée national des sciences et de la technologie et le Musée national de l'aviation. Les deux établissements partagent les activités conjointes de soutien telles le personnel, les finances, le développement et la gestion des installations.

Les musées ont comme mission de préserver et de faire connaître le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La préservation du patrimoine s'accomplit par le développement et la gestion de la collection; la diffusion des connaissances consiste à transmettre l'information obtenue par le développement de la collection, de même que les principes scientifiques et technologiques connexes, et se fait par le biais de programmes publics. Les objectifs généraux suivants orientent les activités afférentes aux fonctions principales de préservation du patrimoine et de diffusion des connaissances :

#### Préservation du patrimoine

- Développer et gérer une collection représentative d'objets et de documents d'importance historique et technique pouvant servir aux Canadiens à comprendre comment les sciences et la technologie ont transformé leur existence, le font à l'heure actuelle et continueront de le faire.
- Rendre la collection physiquement et intellectuellement accessible à un vaste public.

#### Diffusion des connaissances

- Présenter aux Canadiens leur patrimoine scientifique et technologique pour qu'ils apprécient davantage le rôle joué par les sciences et la technologie dans la construction de leur pays.
- Illustrer les lois et les théories fondamentales des sciences et les principes sous-jacents de la technologie, dans le but d'encourager une attitude positive envers les sciences.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Musée national des sciences et de la technologie	13,400	13,108
Musée national de l'aviation	5,694	5,604
Activités conjointes de soutien	4,243	4,153
Total partiel	23,337	22,865
Moins :		
Recettes de la Société	3,660	4,270
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>19,677</b>	<b>18,595</b>

# Patrimoine canadien

## Agence Parcs Canada

### Objectif

Offrir, pour l'utilisation et l'appréciation des Canadiens, un réseau de parcs nationaux, de lieux historiques nationaux et d'aires protégées, et gérer ces endroits de façon à les laisser intacts pour les générations à venir.

### Description du secteur d'activité

#### *Gérance des endroits du patrimoine national*

- Identifier et établir des endroits du patrimoine national.
- Gérer et protéger les ressources naturelles et culturelles des endroits du patrimoine national, tout en respectant les obligations liées aux traités conclus avec les Autochtones et les ententes de création de nouveaux parcs.
- Collaborer avec les intervenants nationaux et internationaux pour encourager et défendre la protection et la mise en valeur du patrimoine.
- Transmettre les messages clés concernant l'importance nationale en offrant des possibilités d'apprentissage.

#### *Utilisation et appréciation par les Canadiens*

- Offrir des possibilités de loisirs, des produits et des services de qualité.
- Utiliser des pratiques commerciales appropriées et établir des relations mutuellement profitables avec les principaux groupes-clients.
- Établir des relations de coopération étroites avec les clients et les intervenants.
- Inciter les Canadiens à participer aux activités et à s'engager comme bénévoles et partisans actifs.
- Créer des possibilités de gérance partagée des endroits du patrimoine national.
- Faire mieux connaître les valeurs et les avantages liés à l'écologie et à la commémoration.

#### *Services généraux*

- Élaborer et mettre en œuvre des méthodes, des systèmes, des outils et des pratiques de gestion novatrices dans les domaines des finances et de la gestion du personnel, afin de permettre une gestion efficiente et efficace de l'Agence Parcs Canada.
- Préparer des analyses et des rapports pour appuyer la prise de décisions.
- Préparer des présentations et des documents destinés aux organismes centraux et au Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000					Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gérance des endroits du patrimoine national	110,265	41,230	23	.....	<b>151,518</b>	149,419
Utilisation et appréciation par les Canadiens	100,113	35,706	189	15,129	<b>120,879</b>	64,805
Services généraux	71,146	3,706	.....	.....	<b>74,852</b>	72,852
	<b>281,524</b>	<b>80,642</b>	<b>212</b>	<b>15,129</b>	<b>347,249</b>	287,076

Nota : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation de 1999–2000. Les données du Budget principal de 1999–2000 reflètent la nouvelle autorisation de l'Agence de dépenser les recettes provenant des opérations.

Patrimoine canadien  
Agence Parcs Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Gérance des endroits du patrimoine national</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>22,707</b>	22,707
<b>Total des subventions</b>	<b>22,707</b>	22,707
<b>Contributions</b>		
<i>Utilisation et appréciation par les Canadiens</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>189,226</b>	282,000
<b>Total des contributions</b>	<b>189,226</b>	282,000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	.....	2,030,293
Héritage patrimonial marin du Pacifique	.....	2,000,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	4,030,293
<b>Total</b>	<b>211,933</b>	4,335,000

# Patrimoine canadien

## Commission de la fonction publique

### Objectif

Les objectifs stratégiques de la Commission de la fonction publique (CFP) visent, dans le cadre de son mandat législatif, à contribuer à assurer aux Canadiens :

- une fonction publique hautement compétente, non partisane, professionnelle dont les membres sont nommés au mérite;
- une fonction publique représentative;
- une fonction publique qui comprend et sait appliquer des valeurs démocratiques, éthiques et professionnelles;
- une fonction publique qui accroît ses compétences par le perfectionnement et l'apprentissage continu;
- la reconnaissance et le maintien d'une fonction publique non partisane en tant que pierre angulaire du système de gouvernance;
- une CFP qui, au nom de l'intérêt public, agit comme chef de file et gardien indépendant des principes d'une fonction publique professionnelle.

### Description du secteur d'activité

#### *Renouvellement du personnel*

Le secteur du renouvellement du personnel comprend des activités qui appuient la dotation déléguée et non déléguée, c'est-à-dire l'élaboration de programmes, l'administration de la délégation de la dotation, l'élaboration de tests et de normes de sélection, l'administration des priorités de dotation, le recrutement et l'avancement, et les initiatives en matière de diversité et d'équité en emploi. Il comprend aussi les programmes de renouvellement, d'échange et de perfectionnement du groupe des cadres de la direction.

Ce secteur est également responsable des initiatives d'équité en emploi et des programmes de perfectionnement pour le compte du Conseil du Trésor.

#### *Apprentissage*

Ce secteur regroupe deux gammes de service principales : la formation linguistique et le perfectionnement professionnel à l'intention des employés d'un niveau autre que EX.

Le secteur de la formation linguistique évalue le potentiel de réussite des employés admissibles à la formation linguistique, offre la formation linguistique statutaire ou facultative dans les deux langues officielles et l'orientation associée, de même que des services de formation linguistique. Il est responsable de la conception et de l'élaboration des cours de langue seconde et des outils qui permettent de satisfaire aux exigences linguistiques des postes des ministères, et de la prestation d'une vaste gamme de services consultatifs, d'information et de coordination dans le domaine de la formation linguistique.

La CFP propose une gamme variée de services et de produits d'apprentissage à différents groupes cibles, dont les analystes de politiques, les cadres intermédiaires et les superviseurs, les spécialistes des ressources humaines, les responsables de la fonction de contrôleur, les analystes en communication et d'autres. L'accent est mis sur les messages généraux reliés à l'apprentissage (comme l'appareil gouvernemental, les valeurs et l'éthique) ainsi que sur les produits propres à l'apprentissage au sein du gouvernement, et non sur la formation propre au travail, dont la responsabilité revient aux ministères. La CFP offre des services de formation dans les deux langues officielles aux fonctionnaires fédéraux de tout le Canada pour satisfaire aux politiques du Conseil du Trésor et aux besoins des ministères.

Au fur et à mesure de son remaniement, la CFP mettra d'avantage l'accent sur une utilisation stratégique des ressources pour se concentrer sur la conception et l'élaboration de nouveaux services et produits d'apprentissage qui reflètent l'orientation stratégique du Comité consultatif du Secrétariat du Conseil du Trésor (CCSCT), et sur la mise sur pied d'une structure de gouvernance de deuxième niveau, les conseils consultatifs sur l'apprentissage pour chaque collectivité professionnelle stratégique.

## Patrimoine canadien Commission de la fonction publique

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$4,500,000 au titre du fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	5,982
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – besoins de trésorerie nets	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2000	5,982

### *Recours*

Ce secteur entend les appels que logent des fonctionnaires à l'encontre de violations alléguées de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* et de son Règlement, sur des questions telles que les nominations et l'avancement. Il doit également enquêter sur les plaintes concernant des irrégularités touchant le processus de renouvellement du personnel qui ne sont pas sujettes à un appel, enquêter sur des plaintes de harcèlement en milieu de travail, et parvenir à un règlement dans les cas où les plaintes sont fondées. Il fournit aussi de la formation, des conseils et de l'aide aux ministères, aux syndicats, à d'autres organismes et aux particuliers.

### *Politique, recherche et relations externes*

Ce secteur d'activité permet de mesurer, de faire rapport, de conseiller et d'élaborer des politiques dans les domaines relevant de la CFP. La prestation des services associés à ce secteur d'activité sera assurée par la Direction générale des politiques, de la recherche et des communications.

Ce secteur d'activité appuiera le repositionnement à moyen et à long termes de la CFP au moyen de recherches et d'analyses stratégiques, d'analyses de l'environnement et de liaisons avec les intervenants, principalement en ce qui concerne les questions liées au rôle de la CFP en tant que promoteur et gardien d'une fonction publique professionnelle, non partisane et représentative, et des valeurs fondamentales de l'administration publique.

Ce secteur d'activité se chargera en outre de renforcer et de coordonner le tronc commun des connaissances de la CFP. Il fournira des données stratégiques à la CFP et, en bout de ligne, au Parlement (par le rapport annuel de la CFP), provenant de la surveillance, de l'évaluation et de l'examen des politiques et des programmes de la CFP, ainsi que de la surveillance de la santé de la fonction publique dans les domaines reliés au mandat de la CFP.

Ce secteur d'activité s'acquittera des fonctions associées aux relations externes, comme le rapport au Parlement, au gouvernement et aux conseillers des organismes centraux sur les questions stratégiques intéressant la CFP, la liaison et l'échange d'information aux paliers fédéral, provincial et international, dans des domaines pertinents au mandat et aux responsabilités déléguées de la CFP.

### *Services ministériels*

Les Services ministériels regroupent les activités de la Présidente et des commissaires, les politiques et systèmes de gestion, les finances, la gestion des ressources humaines, l'informatique, la vérification interne et l'évaluation interne, ainsi que d'autres services administratifs et de soutien.

Patrimoine canadien  
Commission de la fonction publique

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Renouvellement du personnel	49,566	.....	<b>49,566</b>	44,828
*Apprentissage	26,468	8,546	<b>17,922</b>	17,749
Recours	4,883	.....	<b>4,883</b>	4,516
Politique, recherche et relations externes	12,119	.....	<b>12,119</b>	14,950
Services ministériels	22,464	.....	<b>22,464</b>	21,229
	<b>115,500</b>	<b>8,546</b>	<b>106,954</b>	103,272

\*Le secteur d'activité, Apprentissage, comprend deux grandes gammes de service : « Formation linguistique » et « Perfectionnement et formation du personnel ». La gamme de service, Perfectionnement et formation du personnel, est financée principalement au moyen d'un fonds renouvelable et, partiellement, grâce à une subvention provenant des crédits de la Commission. Pour un rapprochement entre les besoins de trésorerie et le déficit de fonctionnement du fonds, qui est calculé selon la méthode de comptabilité d'exercice, voir le tableau ci-dessous :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu	.....
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	185
Moins :	
Modifications du fonds de roulement	135
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	50
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	.....

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, se reporter au rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Patrimoine canadien  
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

**Objectif**

Favoriser l'égalité des femmes dans toutes les sphères d'activité de la vie canadienne.

**Description du secteur d'activité**

*Promotion de l'égalité entre les sexes*

Promouvoir l'égalité entre les sexes et assurer la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du pays; promouvoir la condition féminine en collaboration avec les ministères et les organismes fédéraux, les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'avec les administrations municipales, les organisations non gouvernementales, l'industrie et les responsables de l'éducation et de la santé; fournir des subventions pour appuyer des projets et les principales activités des organisations de femmes et d'autres organisations bénévoles qui œuvrent pour l'égalité des femmes; fournir des renseignements et un appui technique au grand public, aux groupes clients et aux organisations pour accroître la sensibilisation à des questions liées à l'égalité des femmes, et faciliter des mesures collectives à l'échelle locale, régionale et nationale pour promouvoir l'égalité des femmes; financer la recherche autonome sur des politiques gouvernementales qui influent sur les femmes et leurs progrès vers l'égalité, et collaborer avec d'autres pays et des organisations multinationales pour promouvoir les politiques officielles sur l'égalité entre les sexes.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promotion de l'égalité entre les sexes	8,801	8,250	<b>17,051</b>	17,030
	<b>8,801</b>	<b>8,250</b>	<b>17,051</b>	17,030

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promotion de l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes dans la société canadienne	<b>8,250,000</b>	8,250,000
<b>Total</b>	<b>8,250,000</b>	8,250,000

## **18 Pêches et Océans**

Ministère 18-2

## Pêches et Océans

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Pêches et Océans</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>822,310</b>	793,631
5 Dépenses en capital	<b>129,092</b>	127,474
10 Subventions et contributions	<b>272,875</b>	41,594
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	<b>200</b>	200
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>89,539</b>	88,839
<b>Total du Ministère</b>	<b>1,314,065</b>	1,051,787

# Pêches et Océans

## Objectif

L'objectif du Programme est de mettre en œuvre des politiques et des programmes qui soutiennent les intérêts économiques, écologiques et scientifiques du Canada concernant les eaux marines et les eaux intérieures; de veiller à la conservation, au développement et à l'utilisation économique durable des ressources halieutiques du Canada dans les eaux marines et intérieures, au profit de ceux qui vivent ou bénéficient de ces ressources; de fournir un service maritime sécuritaire, efficace et respectueux de l'environnement qui répond aux besoins des Canadiens dans une économie mondiale; et de coordonner les politiques et les programmes du gouvernement du Canada qui touchent les océans.

## Description du secteur d'activité

### *Services à la navigation maritime*

Les Services à la navigation maritime assurent la prestation, l'exploitation et l'entretien des aides à la navigation, l'aménagement et l'entretien des voies navigables, la protection du droit public à la navigation et la sauvegarde de l'environnement.

### *Services de communications et de trafic maritimes*

Les Services de communications et de trafic maritimes assurent les communications et la coordination concernant les urgences et la sécurité, le filtrage des navires pour empêcher l'entrée de bâtiments non sécuritaires dans les eaux canadiennes, la réglementation du trafic maritime et la gestion d'un système intégré d'information maritime et de services de correspondance publique. En plus d'assurer la sécurité de la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes appuient les activités économiques par une gestion optimale du trafic et de l'efficacité portuaire et par la facilitation de la liaison navire-terre au profit de l'industrie. Toutes ces fonctions sont régies par un cadre réglementaire qui est inspiré essentiellement de la *Loi sur la marine marchande du Canada* et de la Convention sur la sauvegarde de la vie humaine en mer.

### *Opérations de déglacement*

Les Opérations de déglacement sont des services d'escorte de brise-glaces, d'entretien des chenaux, de lutte contre les inondations, d'ouverture des ports et de conseils et d'information à l'intention du grand public et des navigateurs traversant ou contournant des eaux envahies par les glaces. Elles coordonnent également le transport des marchandises pour le réapprovisionnement annuel des localités et des camps militaires du Nord au moyen de contrats avec des transporteurs commerciaux.

### *Sauvetage, sécurité et intervention environnementale*

Le secteur d'activité, Sauvetage, sécurité et intervention environnementale, se compose des grands domaines de programme suivants : opérations de recherche et de sauvetage en mer; intervention environnementale et protection civile nationale ministérielle; promotion de la sécurité de la navigation auprès du public maritime par la prévention et la réglementation.

### *Sciences halieutiques et océaniques*

Les écosystèmes marins sont surveillés et évalués au moyen de navires de recherche océanographique, de programmes de contrôle des pêches et de programmes en collaboration avec les pêcheurs. La mesure des paramètres océanographiques, tels que la température, la salinité, les niveaux d'eau et l'amplitude des vagues, se fait par divers intervenants tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Ministère. Les scientifiques travaillent en équipes interdisciplinaires de concert avec des pêcheurs et des chercheurs universitaires pour évaluer les populations de poisson dans un contexte écosystémique et environnemental plus vaste. Les études climatiques sont surtout axées sur les effets des changements climatiques dans l'océan sur des espèces de poissons comme la morue et le saumon et sur le rôle des océans dans le système climatique planétaire.

La science aquacole vise à rendre viables les nouvelles espèces de poissons d'élevage au Canada et à améliorer l'efficacité de l'élevage des espèces existantes. Les maladies qui frappent les poissons et qui se répandent dans les populations sont combattues par des règlements sur la protection de la santé des poissons, obligeant les installations de production de poissons à obtenir un certificat pour importer des poissons au Canada ou les transporter d'une province à l'autre.

## Pêches et Océans

### *Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement*

Le secteur d'activité est chargé de l'élaboration et de la mise en œuvre de politiques, de plans et de programmes ainsi que de l'administration des lois et règlements ayant trait à la protection et à la conservation des habitats aquatiques et de l'environnement. Cette activité englobe également l'étude et la surveillance des conditions chimiques et physiques qui ont un effet sur la qualité de l'environnement aquatique, de même que la collecte, l'analyse et l'interprétation des données à l'appui d'une exploitation économique durable des ressources aquatiques renouvelables du Canada et à l'appui de l'évaluation, de l'approbation et du contrôle des activités qui influent qualitativement et quantitativement sur l'habitat du poisson.

### *Hydrographie*

Les relevés hydrographiques mesurent les paramètres qui sont nécessaires à la description de la nature exacte et de la configuration du fond marin et du lit des voies navigables intérieures, de leurs relations avec la masse continentale ainsi que des caractéristiques et de la dynamique de ces eaux. Les paramètres mesurés sont notamment la profondeur d'eau, le type de fond, les courants près de la surface, les marées et les niveaux d'eau. Les données réunies servent à la production de cartes de navigation et d'autres publications telles que les Annuaires des courants et marées, les Instructions nautiques, les Guides pour petits bateaux et les Bulletins sur les niveaux d'eau. L'information hydrographique sert également à la détermination des limites des eaux nationales et des frontières maritimes.

### *Gestion des pêches*

La Gestion des pêches est chargée des fonctions de gestion des ressources halieutiques dans toutes les provinces et dans les territoires du Canada, de même qu'à l'intérieur et à proximité des zones de pêche de 200 milles du Canada. Ces zones comprennent les réseaux fluviaux intérieurs et les lacs de toutes les provinces, sauf aux endroits où les pouvoirs en matière de gestion des pêches intérieures ont été délégués à la province ou au territoire. Il s'agit notamment de la gestion des parties canadiennes des cours d'eau transfrontaliers, de la gestion commune des pêches d'interception dans les eaux internationales et de la gestion des pêches autochtones, récréatives et commerciales dans les eaux côtières canadiennes. Il s'agit également de la négociation des ententes internationales pour promouvoir la conservation des ressources halieutiques du Canada, de concert avec d'autres ministères, ainsi que de la négociation et de l'administration des traités et accords internationaux touchant les relations bilatérales et multilatérales dans le domaine des pêches.

La réalisation des objectifs de la Gestion des pêches est appuyée par des programmes de réduction de la capacité tels que le programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches, la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique (SPFA) et le Programme d'adaptation et de redressement de la pêche de la morue du Nord (PARPMN). Ces programmes spéciaux répondent à des besoins particuliers et sont limités dans le temps.

### *Ports*

L'exploitation et l'entretien d'un réseau national de ports de pêche et de plaisance supposent la construction et l'entretien de brise-lames et d'installations d'amarrage et de mise à l'eau, ainsi que le dragage, aux profondeurs requises, des chenaux et des bassins. Les activités additionnelles comprennent la fourniture et l'entretien d'aires et de matériel de service pour la manutention du poisson et des engins de pêche, de même que divers services à terre. La gestion du programme, y compris les services de génie et techniques, est assurée au niveau régional dans le cadre de politiques nationales, tandis que les services courants de gestion et d'administration, s'il y a lieu, sont locaux.

### *Gestion de la flotte*

La Gestion de la flotte comprend l'acquisition, l'entretien et l'ordonnement des flottes navales et aériennes du Ministère à l'appui des secteurs de programme suivants : les Services à la navigation maritime, les Services de communications et de trafic maritimes, les Opérations de déglacage; le secteur Sauvetage, sécurité et intervention environnementale; la Gestion des pêches; les Sciences halieutiques et océaniques, et l'Hydrographie. Les fonds nécessaires pour payer les équipages et l'administration des flottes sont fournis par ces secteurs de programme. La Gestion de la flotte prend aussi en charge les besoins d'augmentation de capacité en concluant des ententes avec les autres ministères et le secteur privé pour qu'ils apportent un soutien maritime et aérien supplémentaire aux programmes.

## Pêches et Océans

### *Politiques et services internes*

Les responsabilités des Politiques et services internes comprennent l'orientation administrative du Programme, les services de gestion intégrés et régionaux, la prestation des services administratifs, la coordination des politiques et des programmes ministériels, l'élaboration et la promulgation des règlements du Ministère qui sont appliqués à l'échelle nationale.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Services à la navigation maritime	100,208	22,286	.....	28,285	<b>94,209</b>	92,518
Services de communications et de trafic maritimes	60,536	11,852	.....	295	<b>72,093</b>	73,468
Opérations de déglçage	48,287	.....	.....	19,824	<b>28,463</b>	27,082
Sauvetage, sécurité et intervention environnementale	103,494	.....	3,692	70	<b>107,116</b>	112,815
Sciences halieutiques et océaniques	113,832	.....	21	.....	<b>113,853</b>	110,467
Gestion de l'habitat et sciences de l'environnement	66,640	.....	.....	.....	<b>66,640</b>	46,804
Hydrographie	25,401	.....	46	.....	<b>25,447</b>	26,010
Gestion des pêches	179,391	.....	137,784	.....	<b>317,175</b>	201,739
Ports	40,496	10,534	.....	.....	<b>51,030</b>	54,729
Gestion de la flotte	73,761	67,162	.....	.....	<b>140,923</b>	144,646
Politiques et services internes	153,991	17,258	131,532	5,665	<b>297,116</b>	161,509
	<b>966,037</b>	<b>129,092</b>	<b>273,075</b>	<b>54,139</b>	<b>1,314,065</b>	1,051,787

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>15,500</b>	46,000
<i>Hydrographie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>46,000</b>	15,500
<i>Politiques et services internes</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>152,500</b>	152,500
<b>Total des subventions</b>	<b>214,000</b>	214,000

## Pêches et Océans

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Sauvetage, sécurité et intervention environnementale</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	<b>3,500,000</b>	3,000,000
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	<b>192,000</b>	166,000
<i>Sciences halieutiques et océaniques</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>5,700</b>	5,700
<i>Gestion des pêches</i>		
Contributions pour le versement de prestations de retraite anticipée aux pêcheurs, travailleurs d'usine et chalutiers âgés dont le gagne-pain a été largement supprimé par le moratoire sur la pêche à la morue du Nord	<b>6,150,000</b>	7,770,000
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	<b>962,000</b>	962,000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	<b>2,915,000</b>	3,035,000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	<b>182,100</b>	178,500
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	<b>29,200,000</b>	24,200,000
Contribution à des organismes pour venir en aide à l'industrie canadienne de l'exploitation du phoque	<b>175,000</b>	400,000
Programme de retrait de permis de pêche du poisson de fond de l'Atlantique en vertu du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	<b>98,000,000</b>	.....
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux entreprises de pêche</i>	<b>200,000</b>	200,000
<i>Politiques et services internes</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>379,200</b>	228,900
Contributions en vertu du Programme de retrait de permis de pêche commerciale du saumon du Pacifique du Programme canadien d'adaptation et de restructuration des pêches	<b>131,000,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>272,861,000</b>	40,146,100
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	.....	26,000
Contributions en vertu des Initiatives d'emploi pour les jeunes	.....	976,000
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuit pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	.....	431,900
<b>Postes non requis</b>	.....	1,433,900
<b>Total</b>	<b>273,075,000</b>	41,794,000

## **19 Ressources naturelles**

Ministère 19-3

Commission de contrôle de l'énergie atomique 19-9

Énergie atomique du Canada Limitée 19-11

Société de développement du Cap-Breton 19-12

Office national de l'énergie 19-13

## Ressources naturelles

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Ressources naturelles</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	407,601	372,776
5	Subventions et contributions	62,482	42,631
(L)	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	40,296	41,096
(L)	Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse	4,192	4,097
(L)	Fonds de développement Canada - Terre-Neuve	5,000	5,500
(L)	Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	1,443	1,443
(L)	Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	680	680
(L)	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	2,000	500
(L)	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	600	225
(L)	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(837)	574
(L)	Paiements de péréquation Nouvelle-Écosse	1,000	400
	Crédit non requis		
–	Dépenses en capital	.....	12,591
	Total du budgétaire	524,506	482,562
L10	Prêt à Nordion International Inc. pour financer la construction de deux réacteurs nucléaires et des installations de traitement connexes qui seront utilisés pour la production d'isotopes médicaux	39,371	37,926
	<b>Total du Ministère</b>	<b>563,877</b>	<b>520,488</b>
<b>Commission de contrôle de l'énergie atomique</b>			
15	Dépenses du Programme	43,619	38,397
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5,504	5,128
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>49,123</b>	<b>43,525</b>
<b>Énergie atomique du Canada Limitée</b>			
20	Paiements à Énergie atomique du Canada Limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	110,300	100,000
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>110,300</b>	<b>100,000</b>
<b>Société de développement du Cap-Breton</b>			
	Crédit non requis		
–	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	.....	3,358
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>.....</b>	<b>3,358</b>
<b>Office national de l'énergie</b>			
25	Dépenses du Programme	25,154	24,343
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,956	4,000
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>29,110</b>	<b>28,343</b>

# Ressources naturelles

## Ministère

### *Programme des ressources naturelles*

#### **Objectif**

Contribuer à l'essor économique du Canada en fournissant aux Canadiens et aux Canadiennes des connaissances scientifiques et économiques d'expert, et en favorisant le développement durable et l'exploitation rationnelle des ressources naturelles ainsi que la compétitivité des industries de l'énergie, des forêts, des minéraux et métaux et de la géomatique.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Science et technologie*

RNCAN, en partenariat avec ses clients et les intervenants, cherche à augmenter le recours aux énergies de remplacement. Le Ministère participe à la mise au point et à la mise en œuvre de technologies qui augmentent notre base de ressources en hydrocarbures et utilisent notre énergie de façon judicieuse. Le Ministère fait également de la R-D à l'appui des sciences de la Terre et de la géomatique et transfère à l'industrie la technologie qui en découle. Il en fait autant dans le domaine des sciences forestières, et ces transferts de technologies contribuent à la santé et à la durabilité de nos forêts; il prévoit et surveille les effets des interventions humaines et des phénomènes naturels sur les écosystèmes forestiers; il effectue des recherches sur la production forestière pour assurer la viabilité des espèces à croissance difficile ou des arbres en danger de disparition.

RNCAN met également au point et transfère des technologies qui améliorent l'efficacité des procédés industriels, mènent à la production de produits à base de minéraux et de métaux à meilleur rendement et rehaussent la productivité de l'exploitation minière et du traitement du minerai; le Ministère effectue des recherches qui atténuent les effets des effluents et du drainage sur les activités minières et minéralurgiques; il offre un soutien technique aux mines du Canada dans les domaines suivants : contrôle du toit, évaluation de l'environnement souterrain, ventilation et prévention des coups de toit; il améliore les méthodes de fabrication, améliore la fiabilité des oléoducs, gazoducs et structures de béton et met au point des technologies liées à la fabrication, à l'utilisation, à l'entreposage et au transport des explosifs et des pièces pyrotechniques.

RNCAN favorise l'expansion des exportations de biens et services fondés sur les ressources naturelles du Canada et encourage le transfert de technologies et l'échange de connaissances appuyant le développement durable des ressources naturelles.

##### *Infrastructure de connaissances*

RNCAN développe et tient à jour l'infrastructure nationale de connaissances géoscientifiques et de connaissances touchant les aspects économiques des minéraux et des métaux, qui est nécessaire pour apporter aux Canadiens et aux Canadiennes une solide expertise économique et scientifique, ainsi que des conseils concernant le développement durable des ressources minérales canadiennes, la santé et la sécurité du public. Le Ministère offre, en outre, l'accès à un système fiable de levés, de cartes et de données de télédétection et à référence géographique couvrant le territoire canadien pour appuyer la souveraineté nationale, la défense, l'environnement, le développement socio-économique et le gouvernement du Canada. Le Ministère offre des conseils et des services coordonnés de logistique au gouvernement canadien, à des groupes universitaires, à des groupes du secteur privé et à des groupes étrangers pour appuyer les programmes de recherche scientifique qui sont réalisés dans l'Arctique.

Le Ministère recueille et analyse des données nationales sur les minéraux et les métaux et sur la consommation d'énergie, dont il se sert pour prévoir et faire état de la demande commerciale de minéraux et de métaux et pour accroître l'efficacité énergétique au Canada. Il met cette information à la disposition du public et le sensibilise aux possibilités et aux techniques éprouvées permettant d'améliorer l'efficacité énergétique. RNCAN forme des partenariats pour regrouper, partager et diffuser l'information relative à l'exploration minière, à la production, aux réserves de minerai et aux ouvertures et aux fermetures de mines. Il analyse les données reçues et prépare des statistiques sur la productivité et la compétitivité de l'industrie canadienne des minéraux et des métaux. Le Ministère gère également une base nationale de données sur les forêts à l'intention des clients, des intervenants et du public. Il s'occupe au premier chef de l'élaboration des critères et des indicateurs nationaux en matière de gestion durable des forêts.

## Ressources naturelles

### Ministère

#### *Programme des ressources naturelles*

##### *Élaboration de politiques et de règlements fédéraux*

RNCan dirige des activités ou participe à des activités visant à limiter les émissions de gaz à effet de serre et élabore des stratégies et des politiques qui sont axées sur le développement durable des ressources constituées par l'énergie, les minéraux et les métaux. Il met au point de nouvelles technologies prometteuses pour les ressources renouvelables et les autres sources d'énergie et il encourage leur utilisation, et il élabore et met en œuvre des programmes visant à promouvoir l'efficacité énergétique dans les bâtiments, dans l'industrie et dans les habitations. Le Ministère met également en œuvre des politiques en matière d'énergie nucléaire et de gestion des déchets radioactifs. RNCan, conjointement avec Affaires indiennes et du Nord Canada, gère le programme de foresterie des Premières nations, destiné à créer des emplois pour les Autochtones, à financer des opérations viables de gestion forestière, à améliorer la qualité des forêts classées et à améliorer les compétences des Autochtones pour ce qui est de la gestion des forêts. Le Ministère élabore également des stratégies, des politiques, des règlements et des instruments nationaux visant à expliquer et à promouvoir l'adoption des pratiques de gestion durable des forêts au Canada.

RNCan élabore et met en œuvre une politique fédérale des minéraux et des métaux visant à orienter les décisions du gouvernement afin d'appuyer le développement durable des ressources en minéraux et en métaux du Canada. Le Ministère cherche également, en collaboration avec d'autres organismes, à alléger la réglementation en matière d'environnement, d'utilisation des terres et en ce qui a trait aux processus décisionnels touchant l'industrie des minéraux et des métaux. Dans le cadre de ces travaux, le Ministère évalue les ressources minérales et énergétiques des terres fédérales conformément aux exigences relatives à l'utilisation des terres et à d'autres décisions politiques. Il prend également certaines initiatives dans le domaine du recyclage des métaux.

RNCan participe à l'examen de l'affectation des ressources, de l'imposition des entreprises commerciales et du régime de redevances minières des Territoires du Nord-Ouest. Enfin, le Ministère travaille conjointement avec Justice Canada à améliorer la sécurité de l'industrie des explosifs, par la rédaction en termes clairs de la réglementation sur les explosifs.

##### *Promotion des intérêts internationaux du Canada*

RNCan appuie de diverses façons les industries canadiennes de la géomatique et des sciences de la Terre. Il participe à de grands projets d'envergure internationale, il élabore des normes, encourage l'échange d'information, réalise des activités de recherche et de développement, facilite les échanges de personnel à des fins de formation et met sur pied des politiques et programmes gouvernementaux. Il organise des ateliers en vue d'attirer les investissements au Canada, et s'intéresse aux questions d'environnement et de commerce de portée internationale qui touchent les minéraux et les métaux. Enfin, il favorise la transparence dans le commerce des métaux et des minéraux pour accroître la compétitivité du Canada sur les marchés mondiaux.

En outre, RNCan représente, favorise et défend les intérêts du Canada sur la scène internationale dans les secteurs des forêts, des minéraux et de l'énergie, en particulier en ce qui a trait au changement climatique, à l'efficacité énergétique et aux ressources énergétiques et minérales. Grâce à ses activités internationales, le Ministère veille surtout à ce que le Canada demeure concurrentiel et respecte ses obligations commerciales. Par exemple, RNCan veille à l'harmonisation des codes et des normes internationaux, il participe à des tribunes multilatérales, il fournit des conseils lors de la négociation de cadres commerciaux et de questions réglementaires, commerciales et de politique étrangère. Dans le cadre de relations bilatérales, il peut aussi échanger de l'information afin de promouvoir la cohérence entre la réglementation et les politiques et transmettre des idées et des explications sur la mise en œuvre de mesures d'efficacité énergétique et sylvicole, dans l'immédiat et pour l'avenir. En plus de profiter des découvertes qui se font à l'étranger, le Ministère peut, grâce aux bonnes relations qu'il entretient avec ses partenaires étrangers, faciliter la percée sur les marchés internationaux des produits forestiers et éconergétiques ainsi que des pratiques et services de gestion de la forêt et de l'énergie. Le Ministère gère le Programme des partenariats internationaux en foresterie, donne des conseils pour la création de forêts modèles internationales et appuie l'élaboration de critères et d'indicateurs internationaux pour les forêts tempérées et boréales.

##### *Programmes temporarisés/spéciaux*

Le secteur d'activité, Programmes temporarisés/spéciaux, comprend divers paiements législatifs en vertu des lois de mise en œuvre des accords avec Terre-Neuve et la Nouvelle-Écosse (fonds de développement des régions extracôtières, partage des recettes provenant des régions extracôtières et paiements de péréquation compensatoires). Le Ministère met actuellement en œuvre les dernières dispositions relatives aux ententes sur l'exploitation minière (EEM).

Le secteur d'activité, Programme temporarisés/spéciaux, comprend le Fonds d'action sur le changement climatique (FACC). Tous les fonds seront attribués à divers ministères/organismes du gouvernement (dont RNCan) pour des propositions prioritaires qui satisfont aux objectifs et aux critères du FACC.

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

RNCan effectue de plus des levés de délimitation qui sont destinés à être utilisés pour les revendications territoriales des Autochtones et il administre le mandat fédéral de la Société de développement du Cap-Breton.

*Gestion et administration ministérielles*

Ce secteur d'activité concerne le fonctionnement interne du Ministère. Il crée une orientation stratégique permettant d'aligner les objectifs ministériels sur les priorités ministérielles et gouvernementales, de fixer des objectifs et de surveiller les résultats, ainsi que de gérer efficacement les ressources affectées, grâce aux moyens suivants : planification stratégique ministérielle, coordination de la politique à l'échelle du Ministère et gestion au cas par cas; liaison avec le Cabinet et le Parlement; orientation et services dans les domaines des finances, de l'administration, des ressources humaines, de la gestion de l'information et de la technologie de l'information; stratégie de communication (recommandations et services), administration de la politique environnementale et évaluations; appui au conseiller scientifique en chef; vérifications internes et évaluations des programmes.

*Fonds renouvelable de Géomatique Canada*

Ce fonds a été établi en vertu de la *Loi de crédits n° 3 pour 1993–1994*. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de recettes donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Le Parlement a précédemment autorisé un prélèvement total de \$8,000,000 au titre du fonds renouvelable de Géomatique Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	5,895
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – besoins de trésorerie nets	(837)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2000	6,732

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>						Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire				Non-budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Science et technologie	189,721	1,859	19,163	16,740	.....	<b>194,003</b>	198,289
Infrastructure de connaissances	140,827	941	9,454	3,598	.....	<b>147,624</b>	131,563
Élaboration de politiques et de règlements fédéraux	61,691	1,155	18,701	1,755	.....	<b>79,792</b>	89,668
Promotion des intérêts internationaux du Canada	11,831	125	137	.....	.....	<b>12,093</b>	10,389
Programmes temporarisés/spéciaux	18,000	.....	29,892	.....	39,371	<b>87,263</b>	52,525
Gestion et administration ministérielles	43,989	.....	50	100	.....	<b>43,939</b>	37,480
Fonds renouvelable de Géomatique Canada	15,447	.....	.....	16,284	.....	<b>(837)</b>	574
	<b>481,506</b>	<b>4,080</b>	<b>77,397</b>	<b>38,477</b>	<b>39,371</b>	<b>563,877</b>	520,488

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Science et technologie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>140,856</b>	103,850
Subvention au Conseil de la recherche forestière du Québec	<b>25,000</b>	25,000
<i>Infrastructure de connaissances</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>371,500</b>	239,500
<i>Élaboration de politiques et de règlements fédéraux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>66,000</b>	66,000
<i>Promotion des intérêts internationaux du Canada</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>5,000</b>	4,000
<i>Gestion et administration ministérielles</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>50,000</b>	50,000
<b>Total des subventions</b>	<b>658,356</b>	488,350

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Science et technologie</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>668,360</b>	668,160
Association forestière du Canada	<b>40,000</b>	40,000
Institut canadien de recherches en génie forestier	<b>1,675,400</b>	1,675,400
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	<b>110,295</b>	110,295
Contribution à Forintek Canada Corporation	<b>3,053,200</b>	3,053,200
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	<b>100,233</b>	100,233
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>2,699,000</b>	3,271,000
Centre de recherches sur la technologie pétrolière	<b>1,000,000</b>	.....
Contribution au programme forestier des Premières nations	<b>3,630,000</b>	4,120,000
Contribution à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	<b>4,166,000</b>	4,028,000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	<b>679,000</b>	679,000
Programme de sondage des fonds marins	<b>176,000</b>	31,400
Contributions au programme à valeur ajoutée de Forintek Canada Corporation	<b>1,000,000</b>	.....
<i>Infrastructure de connaissances</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>233,600</b>	182,600
Programme de sondage des fonds marins	<b>213,000</b>	525,600
Programme des forêts modèles	<b>8,175,000</b>	8,150,000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>461,000</b>	461,000
<i>Élaboration de politiques et de règlements fédéraux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>303,000</b>	301,000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>2,340,000</b>	2,139,000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelable	<b>400,000</b>	400,000
Contribution à l'appui des nouvelles mesures élargies en vertu du programme de l'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>12,426,000</b>	8,501,000
Programme de sondage des fonds marins	<b>43,000</b>	129,000
(L) Contribution à l'Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	<b>1,443,000</b>	1,443,000
(L) Contribution à l'Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	<b>680,000</b>	680,000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	<b>1,000,000</b>	1,900,000
<i>Promotion des intérêts internationaux du Canada</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>114,000</b>	3,000
Programme de sondage des fonds marins	<b>18,000</b>	14,000

Ressources naturelles  
Ministère  
*Programme des ressources naturelles*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<i>Programmes temporarisés/spéciaux</i>		
Contribution à l'industrie aux termes de l'entente sur le développement minéral :		
– Institut de l'amiante	<b>100,000</b>	100,000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	<b>4,192,000</b>	4,097,000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	<b>5,000,000</b>	5,500,000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	<b>2,000,000</b>	500,000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	<b>600,000</b>	225,000
(L) Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse	<b>1,000,000</b>	400,000
Fonds d'action sur le changement climatique	<b>17,000,000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>76,739,088</b>	53,427,888
<b>Postes non requis</b>		
Subventions aux universités pour des travaux de recherche particuliers sur les forêts	.....	39,006
Initiatives d'emploi pour les jeunes	.....	409,800
Initiatives d'emploi pour les jeunes	.....	159,600
Contribution à l'industrie aux termes de l'entente sur le développement minéral :		
– Québec	.....	951,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1,559,406
<b>Total</b>	<b>77,397,444</b>	55,475,644

# Ressources naturelles

## Commission de contrôle de l'énergie atomique

### Objectif

S'assurer que l'énergie nucléaire au Canada est toujours utilisée en tenant compte de la santé et de la sécurité des personnes, de la sécurité matérielle et de l'environnement, et appuyer la participation du Canada aux activités internationales de non-prolifération des armes nucléaires.

### Description du secteur d'activité

*Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique*

L'élaboration de la réglementation portant sur l'exploitation, le contrôle, la surveillance et l'autorisation de la production, de l'application et de l'utilisation de l'énergie nucléaire; la réglementation de l'extraction, de l'affinage, de la production, du traitement, de l'importation, de l'exportation, du transport, de la possession, du droit de propriété, de l'utilisation ou de la vente de substances prescrites; l'élaboration des normes à respecter, l'évaluation des requérants de permis pour savoir s'ils sont capables de respecter ces normes et de les maintenir, et l'inspection pour s'assurer de la conformité; la conduite de travaux dirigés de recherche et de développement pour obtenir les renseignements essentiels à la bonne exécution des activités de délivrance de permis et de conformité; et la désignation, en vertu de la *Loi sur la responsabilité nucléaire*, des installations nucléaires et la prescription de l'assurance de base que doivent posséder les exploitants de ces installations; la mise au point de techniques et d'appareils spécialisés afin de garantir l'utilisation pacifique des réacteurs CANDU au Canada et à l'étranger, en collaboration avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, conformément au Traité sur la non-prolifération des armements nucléaires.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Application du <i>Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique</i> et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique	48,481	642	<b>49,123</b>	43,525
	<b>48,481</b>	<b>642</b>	<b>49,123</b>	43,525

Ressources naturelles  
Commission de contrôle de l'énergie atomique

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique</i>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	<b>12,000</b>	15,000
<b>Total des subventions</b>	<b>12,000</b>	15,000
<b>Contributions</b>		
<i>Application du Règlement sur le contrôle de l'énergie atomique et participation aux mesures internationales de contrôle de l'énergie atomique</i>		
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	<b>615,000</b>	650,000
Contribution à l'Université de l'Illinois, à Urbana-Champaign, à l'appui du Système d'information sur l'exposition professionnelle (ISOE)	<b>15,000</b>	16,000
<b>Total des contributions</b>	<b>630,000</b>	666,000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution destinée au Centre international de recherche sur le cancer, à l'appui de l'Étude internationale concertée sur le risque de cancer chez les travailleurs de l'industrie nucléaire	.....	40,000
<b>Total postes non requis</b>	.....	40,000
<b>Total</b>	<b>642,000</b>	721,000

# Ressources naturelles

## Énergie atomique du Canada Limitée

### Objectif

Développer l'application de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

### Description du secteur d'activité

#### *Recherche et développement en matière nucléaire*

Assurer le fonctionnement des laboratoires nucléaires à Chalk River et à Whiteshell afin d'avoir une base technologique pluridisciplinaire pour le programme d'énergie nucléaire canadien. Les Laboratoires de Whiteshell sont actuellement en mode de fermeture en préparation du déclassé.

Entreprendre des travaux de recherche appliquée et de développement portant sur les réacteurs nucléaires actuels et futurs, les cycles et systèmes de combustible, pour la protection de l'environnement, la gestion des déchets radioactifs et les systèmes de garantie nucléaire, afin :

- i) d'assurer au Canada un approvisionnement en énergie sûr et fiable à long terme;
- ii) d'accroître l'application de l'énergie nucléaire pour surmonter les pénuries d'énergie futures;
- iii) de renforcer l'option CANDU en améliorant le rendement, l'intégrité et la sûreté des réacteurs;
- iv) de démontrer que les déchets radioactifs et leurs sous-produits peuvent être gérés en toute sécurité.

Entreprendre des recherches de soutien dans des domaines tels que les propriétés des matériaux, la chimie dont celle qui est essentielle à la mise au point du combustible et à la gestion des déchets radioactifs, et les effets des rayonnements sur les êtres humains.

Les programmes précités nécessitent d'importantes installations telles que des réacteurs, des boucles d'essais, des accélérateurs, des cellules chaudes, des usines de traitement de déchets ainsi que des services de soutien, notamment des services financiers et administratifs, et des services d'ingénierie et d'entretien.

### Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
Recherche et développement en matière nucléaire		
Dépenses de fonctionnement	184,800	193,000
Moins :		
Contributions externes	32,800	43,000
Contributions des activités commerciales	41,700	50,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>110,300</b>	<b>100,000</b>

Nota : La Société mène également des activités commerciales autofinancées dans les domaines suivants : l'ingénierie et la conception de centrales, la gestion de projets, les services de soutien nucléaires et les investissements.

Ressources naturelles  
Société de développement du Cap-Breton

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Rationalisation de l'industrie houillère		
Total des revenus tirés de l'exploitation minière	<b>149,786</b>	198,943
Moins :		
Total des dépenses pour l'exploitation minière	<b>138,081</b>	179,419
Contributions provenant des opérations minières	<b>11,705</b>	19,524
Moins :		
Dépenses en capital de l'industrie houillère	<b>11,705</b>	22,882
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>.....</b>	<b>3,358</b>

# Ressources naturelles

## Office national de l'énergie

### Objectif

Réglementer, dans l'intérêt public, les aspects des industries du pétrole, du gaz et de l'électricité ayant trait à :

- (i) la construction et l'exploitation de pipelines;
- (ii) la construction et l'exploitation des lignes de transport d'électricité internationales et interprovinciales désignées;
- (iii) le transport, les droits et les tarifs des compagnies de pipelines;
- (iv) les exportations de pétrole, de gaz et d'électricité, ainsi que les importations de gaz et de pétrole;
- (v) la réglementation des activités pétrolières et gazières sur les terres pionnières qui ne sont pas régies par des offices mixtes, et la prestation d'avis au ministre de Ressources naturelles Canada sur la mise en valeur et l'utilisation des ressources énergétiques.

### Description du secteur d'activité

#### *Réglementation et consultation en matière d'énergie*

- Avis et enquête : Utiliser les connaissances et les bases de données dont est doté l'Office pour fournir des renseignements et faire des analyses des aspects suivants : la réglementation, l'utilisation rationnelle, le transport, la commercialisation et le développement du pétrole, du gaz naturel et de l'électricité, y compris les ressources en hydrocarbures des terres pionnières; faire enquête sur les aspects de la situation énergétique en Amérique du Nord qui sont importants pour le maintien de l'avenir énergétique et du bien-être économique du Canada.
- Réglementation des installations : Veiller à ce que la construction et l'exploitation des oléoducs, des gazoducs et des lignes de transport d'électricité qui relèvent du gouvernement fédéral se fassent de façon sûre, efficace et efficiente, sans nuire à l'environnement.
- Réglementation du transport, des droits et des tarifs : Veiller à ce que les droits imposés par les compagnies pipelinières qui sont du ressort du gouvernement fédéral soient justes et raisonnables, et que les services pipeliniers soient offerts sur une base continue, sans distinction indue, et d'une manière rentable.
- Commerce de l'énergie : Veiller à ce que les intérêts canadiens soient bien desservis sur le marché nord-américain de l'électricité, du gaz et du pétrole.
- Réglementation des ressources pétrolières et gazières sur les terres pionnières : Élaborer et maintenir un régime de réglementation pour les terres pionnières.
- Gestion du programme et des services : Fournir un appui efficace et des avis aux membres de l'Office, aux chefs des secteurs, aux employés et aux parties externes de sorte que les objectifs du programme soient atteints.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
Réglementation et consultation en matière d'énergie	29,110	<b>29,110</b>	28,343
	<b>29,110</b>	<b>29,110</b>	28,343

## **20 Revenu national**

Ministère 20-2

## Revenu national

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999-2000	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Revenu national</b>		
1 Dépenses de fonctionnement	<b>2,002,664</b>	1,891,704
5 Dépenses en capital	<b>18,727</b>	13,727
10 Contributions	<b>95,000</b>	92,750
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	<b>49</b>	49
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>342,067</b>	335,067
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>75,000</b>	44,000
<b>Total du Ministère</b>	<b>2,533,507</b>	2,377,297

# Revenu national

## Objectif

Faire en sorte que toutes les taxes, tous les droits et tous les autres frais et prélèvements connexes soient, de façon équitable et en temps voulu, imposés, perçus et, s'il y a lieu, remboursés; accroître la compétitivité des entreprises canadiennes en appliquant divers instruments de la politique commerciale du gouvernement ainsi qu'en facilitant le tourisme, le commerce et les échanges internationaux; faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières, et protéger la société canadienne en général, notamment les entreprises et les particuliers, contre l'entrée des personnes et des marchandises dangereuses ou non admissibles; appuyer les programmes et les objectifs sociaux et économiques du gouvernement, tels que la compétitivité, en appliquant de façon juste et équitable la législation pertinente, notamment les accords et traités internationaux ainsi que les lois et règlements fédéraux et provinciaux.

## Description du secteur d'activité

### *Aide aux clients et établissement des cotisations*

Sensibiliser les clients à leurs droits et obligations; leur fournir les formulaires et les renseignements nécessaires pour la production de déclarations exactes dans les délais prescrits; répondre à leurs demandes de renseignements; traiter leurs déclarations et établir leurs cotisations; leur faire part des résultats par l'envoi d'avis de cotisation; acheminer leurs versements; reporter à leurs comptes toutes les cotisations et tous les versements; et faire une vérification limitée de déclarations choisies après la cotisation; et ce faisant, établir et maintenir à jour une liste d'enregistrement des clients. L'activité comprend aussi un rôle consultatif auprès des autres ministères de l'État à l'égard de la faisabilité administrative de nouvelles mesures législatives et de nouvelles conventions fiscales en voie de négociation; des activités relatives à l'enregistrement des organismes de bienfaisance et à l'agrément des régimes de pension et de revenu différé et à la prise de décisions anticipées sur les conséquences fiscales de transactions éventuelles. Ce secteur d'activité contribue à l'initiative du gouvernement fédéral visant la réforme de la politique sociale, par l'administration des paiements sociaux et économiques versés aux particuliers et aux familles à faibles et modestes revenus, sous la forme de la prestation fiscale pour enfants, des allocations spéciales pour enfants, du crédit pour la taxe sur les produits et services, de la prestation familiale de la Colombie-Britannique et d'autres prestations provinciales.

### *Douanes et administration des politiques commerciales*

Faire en sorte que la souveraineté et les lois canadiennes soient respectées aux frontières et assurer la prestation des services des douanes à la frontière et au secteur commercial conçus pour faire valoir et appuyer les objectifs du gouvernement en matière de politique étrangère et socio-économique du pays, et de ce fait, protéger l'industrie et la société canadiennes en contrôlant la circulation des gens, des marchandises et des biens qui entrent au Canada ou qui en sortent et en dépistant la contrebande; favoriser la compétitivité de l'industrie canadienne en assurant que lui soient accordés tous les avantages prévus dans les divers accords internationaux et autres instruments des politiques commerciales du gouvernement; et appuyer la politique économique intérieure, telle que le développement industriel, en appliquant les mesures concernant le dégrèvement tarifaire sur l'importation de certaines marchandises exonérées de l'application des politiques commerciales du gouvernement.

### *Vérification et exécution*

Réaliser un ensemble de programmes liés à la vérification et à l'exécution de l'observation des lois administrées par le ministère. Ces programmes comprennent divers examens, vérifications et enquêtes destinés à améliorer l'observation et à assurer l'équité du régime d'autocotisation.

### *Recouvrement des recettes*

Percevoir les taxes, les prélèvements, les droits et les autres montants, y compris le recouvrement des sommes retenues à la source par les employeurs pour le compte des employés, et les soldes impayés résultant de la cotisation ou de la nouvelle cotisation de revenus, de la TPS, ainsi que les prélèvements et les droits impayés. Ce secteur d'activité comprend également l'émission de décisions à savoir si les particuliers ont droit à des prestations en vertu du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*, et d'autres déterminations à la demande du ministère du Développement des ressources humaines.

## Revenu national

### *Appels*

Procurer aux clients une voie de recours, y compris la résolution des avis d'opposition et les appels en effectuant un examen impartial des cotisations ou des nouvelles cotisations contestées par un client; y compris aussi le traitement des demandes de détermination de l'admissibilité présentées par les employeurs ou les employés en vertu des dispositions du *Régime de pensions du Canada* et de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

### *Administration et technologie de l'information*

Assurer une direction administrative et une gamme de services d'appui et de services centralisés aux autres secteurs d'activité. Ceux-ci comprennent les services de traitement électronique des données et la technologie de l'information, la vérification interne et l'évaluation des programmes, la gestion financière, la gestion des ressources, les systèmes de bureau, la sécurité, les ressources humaines, la formation, les laboratoires et les services juridiques.

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire			Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital	Paiements de transfert			
Aide aux clients et établissement des cotisations	526,271	.....	170,000	.....	<b>696,271</b>	636,159
Douanes et administration des politiques commerciales	393,387	18,727	.....	.....	<b>412,114</b>	396,961
Vérification et exécution	604,273	.....	.....	.....	<b>604,273</b>	554,490
Recouvrements des recettes	249,968	.....	.....	.....	<b>249,968</b>	247,919
Appels	73,385	.....	.....	.....	<b>73,385</b>	68,783
Administration et technologie de l'information	636,036	.....	.....	.....	<b>636,036</b>	610,310
Recettes à valoir sur le crédit	.....	.....	.....	138,540	<b>(138,540)</b>	(137,325)
	<b>2,483,320</b>	<b>18,727</b>	<b>170,000</b>	<b>138,540</b>	<b>2,533,507</b>	2,377,297

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Aide aux clients et établissement des cotisations</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>75,000,000</b>	44,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>75,000,000</b>	44,000,000
<b>Contributions</b>		
<i>Aide aux clients et établissement des cotisations</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	<b>95,000,000</b>	92,750,000
<b>Total des contributions</b>	<b>95,000,000</b>	92,750,000
<b>Total</b>	<b>170,000,000</b>	136,750,000

## 21 Santé

- Ministère 21-3
- Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux  
matières dangereuses 21-7
- Conseil de recherches médicales 21-8
- Conseil d'examen du prix des médicaments  
brevetés 21-9

## Santé

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Santé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	999,252	867,573
5	Subventions et contributions	822,677	717,993
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60,686	59,752
<b>Total du Ministère</b>		<b>1,882,664</b>	<b>1,645,367</b>
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>			
10	Dépenses du Programme	1,009	995
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	160	165
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,169</b>	<b>1,160</b>
<b>Conseil de recherches médicales</b>			
15	Dépenses de fonctionnement	10,650	8,239
20	Subventions	263,475	218,212
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	894	851
<b>Total de l'organisme</b>		<b>275,019</b>	<b>227,302</b>
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>			
25	Dépenses du Programme	2,750	2,698
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	411	420
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3,161</b>	<b>3,118</b>

# Santé Ministère

## Objectif du Programme

Le Ministère a pour mission d'aider les Canadiens et les Canadiennes à maintenir et à améliorer leur état de santé.

## Description du secteur d'activité

### *Gestion des risques pour la santé*

Ce secteur d'activité est chargé de prévoir et de prévenir les risques pour la santé que présentent les aliments, l'eau, les médicaments, les matériaux médicaux et autres produits thérapeutiques, les risques environnementaux et hygiéniques, les maladies, les biens de consommation, les produits antiparasitaires, le sang et les produits du sang, les catastrophes qui se produisent en temps de paix et certains déterminants de la santé tels que le comportement d'une personne, la famille, les conditions sociales et économiques. Ce secteur d'activité est aussi chargé de réagir à ces risques.

### *Promotion de la santé de la population*

Ce secteur d'activité se fonde sur une perception élargie et intégrée de la santé de la population qui tient compte des déterminants sociaux, comportementaux, et économiques de la santé. Il cherche à réduire les inégalités entre les Canadiens et les Canadiennes sur le plan de la santé en élaborant et en soutenant des politiques et des programmes de prévention de la maladie et de promotion de la santé, en collaboration avec d'autres ministères, les gouvernements provinciaux et territoriaux, et des intervenants non gouvernementaux. Ce secteur d'activité favorise les mesures de promotion de la santé qui sont axées sur les déterminants liés directement à la santé ou à d'autres domaines, tout au long du cycle de vie. Ce secteur d'activité met en évidence la nécessité de se concentrer sur les enfants en bas âge pour favoriser un meilleur état de santé à long terme. Les services de ce secteur d'activité sont dispensés suivant un cadre axé sur les trois stades du cycle de vie : i) enfance/adolescence; ii) début de l'âge adulte/maturité; iii) troisième âge.

### *Santé des Autochtones*

Les spécialistes du domaine de la santé et les Autochtones ont établi que, lorsque ceux-ci pourront prendre leurs propres décisions en matière de santé, il sera plus facile d'améliorer leur état de santé par rapport aux autres Canadiens et Canadiennes et de remédier aux préoccupations quant aux services de santé qui leur sont destinés. Le secteur d'activité, Santé des Autochtones, cherche à accroître le contrôle et la gestion des services de santé communautaires par les Autochtones. Divers moyens sont utilisés à cette fin : transferts, accords de contribution intégrés et d'autres mesures de financement des services de santé, valorisation du potentiel et formation. Ce secteur d'activité appuie également des activités qui visent à améliorer la situation des Premières nations et des Inuits du point de vue de la santé.

### *Soutien et renouvellement du système de santé*

Ce secteur d'activité offre un soutien au leadership dans tous les domaines du système de santé canadien. Il met à profit les connaissances et les interventions de l'ensemble du Ministère afin d'assurer la viabilité et le coût abordable de l'assurance-santé, ainsi qu'un meilleur équilibre au sein du système de santé entre les soins, la promotion de la santé, la prévention des maladies et la protection de la santé. Ce secteur d'activité vise à accroître l'efficacité et l'efficience du système en collaboration avec les provinces et les territoires.

### *Politique, planification et information en matière de santé*

Ce secteur d'activité contribue à l'atteinte des objectifs du gouvernement fédéral en matière de santé de la manière suivante : à l'interne, il intègre de façon efficace par rapport au coût les activités et les leviers (surveillance, recherche, politiques, communications, relations fédérales-provinciales et internationales, lois, consultation, planification et examen) de tous les secteurs d'activité afin d'exécuter le programme du gouvernement fédéral dans le domaine de la santé et d'assumer les responsabilités fondamentales de Santé Canada; à l'externe, il favorise la production, la diffusion et l'utilisation de renseignements sur la santé, eu égard aux rôles des partenaires du Ministère dans ce domaine.

### *Services ministériels*

Ce secteur d'activité fournit des services et des conseils aux cadres supérieurs du Ministère pour répondre aux besoins liés à la gestion, à l'utilisation et au contrôle des ressources humaines et financières, aux installations et aux biens, à l'informatique et à la vérification.

Santé  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Gestion des risques pour la santé	244,965	.....	44,911	44,941	<b>244,935</b>	173,916
Promotion de la santé de la population	68,979	.....	135,540	.....	<b>204,519</b>	156,937
Santé des Autochtones	614,104	.....	516,643	9,083	<b>1,121,664</b>	1,052,150
Soutien et renouvellement du système de santé	7,504	.....	71,533	.....	<b>79,037</b>	81,987
Politique, planification et information en matière de santé	72,620	.....	34,811	.....	<b>107,431</b>	93,704
Services ministériels	102,983	4,057	19,239	1,201	<b>125,078</b>	86,673
<b>Total</b>	<b>1,111,155</b>	<b>4,057</b>	<b>822,677</b>	<b>55,225</b>	<b>1,882,664</b>	1,645,367

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Gestion des risques pour la santé</i>		
Centre national de distribution des denrées alimentaires	<b>15,000</b>	15,000
Organisation mondiale de la santé	<b>100,000</b>	100,000
Commission internationale de protection contre les radiations	<b>5,000</b>	5,000
Subvention à la Société canadienne du sang : coûts de transition	<b>37,000,000</b>	.....
<i>Promotion de la santé de la population</i>		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>5,940,000</b>	5,640,000
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	<b>3,000,000</b>	.....
Subvention pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	<b>8,010,000</b>	.....
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles, pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>867,000</b>	197,000
Subvention à la Fondation canadienne de recherche sur les services de santé, afin d'aider à l'établissement et à la gestion du Fonds de recherche sur les services de santé	<b>11,000,000</b>	11,000,000
<b>Total des subventions</b>	<b>65,937,000</b>	16,957,000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Contributions</b>		
<i>Gestion des risques pour la santé</i>		
Contributions pour les programmes d'application de la loi à l'égard de la lutte contre le tabagisme	<b>1,300,000</b>	1,300,000
Contribution à l'Initiative de recherches sur les substances toxiques	<b>5,550,000</b>	.....
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	<b>941,000</b>	.....
<i>Promotion de la santé de la population</i>		
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	<b>500,000</b>	500,000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances, et de la recherche	<b>16,910,000</b>	12,360,000
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organisations nationales à but non lucratif pour le soutien du développement des programmes de réadaptation innovateurs en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	<b>14,500,000</b>	14,500,000
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	<b>65,726,000</b>	65,726,000
Contribution pour la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	<b>20,954,000</b>	.....
<i>Santé des Autochtones</i>		
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	<b>19,045,000</b>	19,045,000
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>215,530,000</b>	228,514,000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	<b>144,890,000</b>	143,697,000
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé non assurés	<b>10,000,000</b>	10,000,000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et aux gouvernements du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest pour la prestation de services de santé non assurés	<b>75,396,000</b>	75,396,000
Contributions pour des initiatives nationales spéciales de durée limitée pour les Indiens et les Inuits	<b>15,791,000</b>	15,165,000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	<b>2,992,000</b>	2,642,000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins aux communautés indiennes et inuites	<b>907,000</b>	907,000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	<b>979,000</b>	979,000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe	<b>1,413,000</b>	1,413,000
Contribution pour le programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves	<b>29,700,000</b>	.....
<i>Soutien et renouvellement du système de santé</i>		
Contributions aux gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi qu'aux organisations à but non lucratif dans le domaine des services de santé ou des services sociaux, afin de mettre à l'essai et d'évaluer des façons d'améliorer le système de soins de santé de l'avenir, plus précisément dans les quatre secteurs prioritaires (soins primaires, soins à domicile, assurance-médicaments, prestation intégrée de services) dont ont convenu les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux	<b>71,533,000</b>	53,200,000
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	<b>3,150,000</b>	3,000,000
Contributions aux provinces, aux territoires et aux associations et organismes reconnus à l'échelle nationale pour l'élaboration de systèmes d'information en matière de santé	<b>86,000</b>	236,000
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	<b>2,495,000</b>	2,495,000
Programme de soutien à l'autoroute de l'information	<b>4,500,000</b>	4,500,000
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	<b>12,309,000</b>	12,309,000
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	<b>404,000</b>	.....
<i>Services ministériels</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>3,822,000</b>	4,043,000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins et de matériel connexe	<b>15,417,000</b>	15,609,100
<b>Total des contributions</b>	<b>756,740,000</b>	687,536,100
<b>Postes non requis</b>		
Subventions, sous forme de bourses, à des particuliers d'ascendance indienne ou inuite pour les aider dans leurs études débouchant sur des carrières dans le domaine de la santé	.....	500,000
Contribution à l'Organisation panaméricaine de la santé	.....	13,000,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	13,500,000
<b>Total</b>	<b>822,677,000</b>	717,993,100

## Santé

### Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

#### Objectif

Permettre aux fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou aux employeurs qui les utilisent de protéger les renseignements commerciaux confidentiels relatifs à leurs produits, tout en assurant aux travailleurs des renseignements exacts sur ces produits en ce qui concerne la sécurité et la santé.

#### Description du secteur d'activité

##### *Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses*

Le Conseil est un organisme indépendant chargé de prendre une décision au sujet des demandes de dérogation aux exigences de divulgation du Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail (SIMDUT), demandes formulées par les fournisseurs de matières industrielles dangereuses ou par les employeurs qui les utilisent, et fondées sur le fait que la divulgation révélerait des renseignements commerciaux confidentiels. S'appuyant sur les avis des toxicologues de Santé Canada, le personnel du Conseil établit également si les fiches signalétiques et les étiquettes des matières dangereuses sont conformes aux dispositions de la *Loi sur les produits dangereux*, du Code canadien du travail, et des diverses lois provinciales et territoriales s'appliquant à la santé et la sécurité au travail. La durée de l'exemption accordée est de trois ans, après quoi le demandeur peut présenter à nouveau une demande. Les parties touchées ont le droit d'en appeler de la décision ou de l'ordre d'un agent de contrôle auprès d'une instance tripartite d'appel indépendante créée dans la province d'appel et administrée par le Conseil. En outre, le Conseil est responsable de la protection des renseignements commerciaux confidentiels, et ne peut les divulguer qu'à des fins d'exécution et d'application de la Loi ou en cas d'urgence médicale, à des personnes tenues au secret.

#### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonction- nement	Total	
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	1,169	<b>1,169</b>	1,160
<b>Total</b>	<b>1,169</b>	<b>1,169</b>	1,160

# Santé

## Conseil de recherches médicales

### Objectif

Établir et maintenir, en collaboration avec d'autres, une capacité nationale de créer et d'utiliser de nouvelles connaissances permettant de préserver et d'améliorer la santé, et de prévenir, traiter et éliminer la maladie, au profit et pour le bien-être de tous les Canadiens tant sur le plan social qu'économique.

### Description du secteur d'activité

#### *Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé*

Favoriser, aider et entreprendre des recherches en sciences de la santé au Canada en :

- générant la base de connaissances en sciences de la santé; formant et perfectionnant des scientifiques canadiens dans le domaine de la santé, dirigeant les efforts de recherche vers des menaces particulières pour la santé et les occasions à saisir; agissant comme catalyseur dans la formation de partenariats pour diversifier et renforcer les sciences de la santé au Canada; faisant en sorte que les Canadiens profitent des avantages de la recherche; coordonnant au niveau national les questions relatives à la recherche en matière de santé; assurant le soutien scientifique, technique et administratif du Conseil.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé	11,544	263,475	<b>275,019</b>	227,302
<b>Total</b>	<b>11,544</b>	<b>263,475</b>	<b>275,019</b>	227,302

### Paiements de transfert

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir la recherche dans les sciences de la santé</i>		
Subventions et bourses pour appuyer la recherche	<b>263,475,000</b>	218,212,000
<b>Total</b>	<b>263,475,000</b>	218,212,000

# Santé

## Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### Objectif

Protéger les intérêts des consommateurs et contribuer aux soins de santé de la population canadienne en s'assurant que les prix fixés par les fabricants des médicaments brevetés ne sont pas excessifs.

### Description du secteur d'activité

#### *Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés*

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) recueille des renseignements sur les prix fixés au Canada par les fabricants des médicaments brevetés, analyse ces données et, s'il y a lieu, prend des mesures en vue d'obtenir une réduction des prix qui, de l'avis du Conseil, sont excessifs. Les réductions de prix sont obtenues par :

- des mesures prises volontairement par les brevetés;
- au moyen d'engagements de conformité volontaire (ECV) entraînant la réduction des prix et le remboursement des revenus excessifs; ou
- par des ordonnances correctives rendues à la suite d'une audience publique au cours de laquelle les prix ont été jugés excessifs.

Le CEPMB applique, dans la mesure du possible, le principe de la conformité volontaire parce qu'il est plus efficace, fait gagner du temps et coûte moins cher pour toutes les parties. Il est plus facile pour les titulaires de brevet de se conformer volontairement aux exigences grâce aux lignes directrices publiées pour aider les compagnies à fixer des prix qui ne sont pas excessifs.

En vertu de la *Loi sur les brevets*, le Conseil est tenu d'examiner le prix des médicaments dans d'autres pays, le prix d'autres médicaments dans une même classe thérapeutique, les changements de l'indice des prix à la consommation (IPC) ainsi que d'autres facteurs pour déterminer si le prix d'un médicament est excessif. La Loi autorise le ministre de la Santé, en consultation avec les ministres de la Santé provinciaux et d'autres ministres, à prendre des dispositions, par règlement, concernant d'autres facteurs dont le Conseil devra tenir compte pour déterminer si un prix est excessif; ces modifications autorisent de plus le Ministre à attribuer d'autres fonctions et d'autres pouvoirs au CEPMB. De plus, le ministre de la Santé peut charger le Conseil de mener des enquêtes sur certaines questions.

Le CEPMB adresse également un rapport au Parlement sur les tendances des prix et sur les dépenses de recherche-développement faites par l'ensemble de l'industrie des produits pharmaceutiques brevetés et par chacun des titulaires de brevet au Canada.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3,161	<b>3,161</b>	3,118
<b>Total</b>	<b>3,161</b>	<b>3,161</b>	3,118

## **22 Solliciteur général**

Ministère	22-3
Service canadien du renseignement de sécurité	22-5
Service correctionnel	22-6
Commission nationale des libérations conditionnelles	22-9
Bureau de l'enquêteur correctionnel	22-11
Gendarmerie royale du Canada	22-12
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	22-14
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	22-15

# Solliciteur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Solliciteur général</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	18,841	17,544
5	Subventions et contributions	59,998	52,898
(L)	Solliciteur général – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,419	2,406
<b>Total du Ministère</b>		<b>81,307</b>	<b>72,897</b>
<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>			
10	Dépenses du Programme	168,629	153,492
<b>Total de l'organisme</b>		<b>168,629</b>	<b>153,492</b>
<b>Service correctionnel</b>			
15	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	985,540	907,704
20	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	152,200	158,527
(L)	Pensions et autres avantages sociaux des employés	201	201
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	119,925	115,219
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	(697)	(664)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,257,169</b>	<b>1,180,987</b>
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>			
25	Dépenses du Programme	21,208	20,224
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3,392	3,607
<b>Total de l'organisme</b>		<b>24,600</b>	<b>23,831</b>
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>			
30	Dépenses du Programme	1,568	1,237
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	200	200
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,768</b>	<b>1,437</b>
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>			
35	Dépenses de fonctionnement	812,632	789,932
40	Dépenses en capital	112,749	110,528
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	240,154	229,076
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	22,508	21,537
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1,188,043</b>	<b>1,151,073</b>
<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>			
45	Dépenses du Programme	739	718
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	60	62
<b>Total de l'organisme</b>		<b>799</b>	<b>780</b>
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>			
50	Dépenses du Programme	4,520	3,123
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	358	370
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4,878</b>	<b>3,493</b>

# Solliciteur général Ministère

## Objectif

Assurer la direction de la politique d'ensemble pour les programmes du portefeuille et exercer des fonctions d'examen ayant rapport aux organismes du portefeuille.

## Description du secteur d'activité

*Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques*

Le Ministère élabore, fournit et coordonne des avis opportuns, adaptés à la situation, complets et détaillés sur les politiques afin d'aider le Ministre à assumer ses fonctions : a) d'orienter les organismes du portefeuille et d'en répondre devant le Parlement, b) d'accroître la cohérence des politiques et leur coordination au sein du portefeuille, et c) d'exercer un leadership national dans les domaines de la police et de l'application de la loi, de la sécurité nationale, des services correctionnels et de la mise en liberté sous condition.

*Programme de services de police des Premières nations*

La mise en œuvre de la Politique sur la police des Premières nations offre des moyens pratiques pour améliorer l'administration de la justice dans les Premières nations grâce à la création et au maintien de services de police professionnels, efficaces et adaptés aux besoins particuliers des collectivités des Premières nations et des Inuits. La Direction générale de la police des Autochtones est chargée de mettre en œuvre, de maintenir et d'étendre le Programme de services de police des Premières nations, dans le cadre de la Politique sur la police des Premières nations.

*Bureau de l'inspecteur général, SCRS*

Le Bureau de l'inspecteur général du SCRS existe en vertu de la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. L'inspecteur général a droit d'accès aux renseignements du SCRS et joue le rôle de vérificateur interne des activités de cet organisme pour le Solliciteur général. Le Bureau de l'inspecteur général vérifie régulièrement si le Service respecte ses politiques opérationnelles. Il vérifie également si les activités du SCRS sont conformes aux lois, aux pouvoirs, aux contrôles et aux normes qui régissent de telles activités. Il présente au Ministre, sur ces sujets, des rapports classifiés dans lesquels sont incorporés les conseils de l'inspecteur général ainsi qu'un certificat exigé par la Loi. Le Ministre et le Comité de surveillance des activités du renseignement de sécurité (CSARS) peuvent ordonner la tenue d'un examen spécial, ou l'inspecteur général peut entreprendre un tel examen de sa propre initiative.

*Services exécutifs et Services ministériels*

Ce secteur d'activité comprend la Division des services exécutifs, le Groupe des communications, la Direction générale des services ministériels et la Division des services juridiques.

Solliciteur général  
Ministère

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques	7,908	2,958	<b>10,866</b>	10,886
Programme de services de police des Premières nations	3,249	57,040	<b>60,289</b>	52,061
Bureau de l'inspecteur général du SCRS	877	.....	<b>877</b>	861
Services exécutifs et Services ministériels	9,275	.....	<b>9,275</b>	9,089
	<b>21,309</b>	<b>59,998</b>	<b>81,307</b>	72,897

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Société John Howard	<b>509,795</b>	509,795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	<b>451,807</b>	451,807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	<b>834,542</b>	834,542
<b>Total des subventions</b>	<b>1,796,144</b>	1,796,144
<b>Contributions</b>		
<i>Conseils au Solliciteur général dans ses fonctions d'orientation des organismes, de gestion du portefeuille et de leadership national au niveau des politiques</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du Solliciteur général	<b>1,162,056</b>	1,162,056
<i>Programme de services de police des Premières nations</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	<b>57,040,000</b>	49,940,000
<b>Total des contributions</b>	<b>58,202,056</b>	51,102,056
<b>Total</b>	<b>59,998,200</b>	52,898,200

Solliciteur général  
Service canadien du renseignement de sécurité

**Objectif**

Fournir au gouvernement du Canada des renseignements pour la sécurité.

**Description du secteur d'activité**

*Service canadien du renseignement de sécurité*

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces, et fournit des évaluations de la sécurité.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Service canadien du renseignement de sécurité	168,629	<b>168,629</b>	153,492
	<b>168,629</b>	<b>168,629</b>	153,492

# Solliciteur général

## Service correctionnel

### Objectif

Contribuer, en tant que composante du système de justice pénale et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

### Description du secteur d'activité

#### *Prise en charge*

Prestation de services liés aux besoins des délinquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

#### *Garde*

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les détenus.

#### *Réinsertion sociale*

Prestation de services et mise en oeuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services résidentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes d'enrichissement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de \$45,000,000 au titre du fonds renouvelable CORCAN. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	9,355
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – exédent	<u>697</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2000	10,052

#### *Services généraux*

Prestation de services généraux tels que la planification stratégique, l'élaboration de politiques visant l'ensemble du SCC, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, la vérification, les services juridiques, les services à la haute direction, les services de gestion chargés du personnel et des finances ainsi que les autres services administratifs de manière à garantir la bonne utilisation des ressources, à éclairer les dirigeants lorsqu'ils doivent prendre des décisions, à responsabiliser davantage les gestionnaires et à faciliter le contrôle opérationnel.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Prise en charge	148,687	.....	60	.....	<b>148,747</b>	164,904
Garde	464,156	137,700	.....	.....	<b>601,856</b>	556,084
*Réinsertion sociale	462,151	17,790	716	80,945	<b>399,712</b>	357,039
Services généraux	106,553	.....	301	.....	<b>106,854</b>	102,960
	<b>1,181,547</b>	<b>155,490</b>	<b>1,077</b>	<b>80,945</b>	<b>1,257,169</b>	1,180,987

\*CORCAN, une activité financée au moyen d'un fonds renouvelable, est inclus dans ce secteur d'activité. La partie de ce secteur d'activité reliée à CORCAN renvoie aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflète pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Bénéfice de fonctionnement prévu	918
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	2,778
Changements dans le fonds de roulement	291
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du bénéfice de fonctionnement :	
Changements dans le fonds de roulement	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	3,290
Total des prévisions (excédent)	697

Pour de plus amples renseignements sur le fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités.

Solliciteur général  
Service correctionnel

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<b>Subventions</b>		
<i>Prise en charge</i>		
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	<b>60,000</b>	60,000
<i>Services généraux</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	<b>100,000</b>	100,000
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	<b>201,000</b>	201,000
<b>Total des subventions</b>	<b>361,000</b>	361,000
<b>Contributions</b>		
<i>Réinsertion sociale</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	<b>716,000</b>	716,000
<b>Total des contributions</b>	<b>716,000</b>	716,000
<b>Total</b>	<b>1,077,000</b>	1,077,000

# Solliciteur général

## Commission nationale des libérations conditionnelles

### **Objectif**

L'objectif premier de la Commission nationale des libérations conditionnelles est de contribuer à la protection de la société à long terme. En s'acquittant de son mandat, la Commission : continuera de rendre des décisions des plus judicieuses, toujours déterminées en priorité par le souci de protéger la société; tiendra compte des besoins des délinquants, des victimes et de leurs familles; renforcera ses liens avec ses partenaires; reconnaîtra la capacité des délinquants de s'amender; réglera les cas touchant la mise en liberté de la manière la moins restrictive qui soit sans pour autant compromettre la sécurité du public; agira de manière professionnelle, transparente et responsable, notamment sur le plan financier. La direction et le personnel de la Commission favoriseront un climat de confiance, de respect et de transparence, de même que la communication des renseignements.

### **Description du secteur d'activité**

#### *Mise en liberté sous condition*

Les responsabilités de la Commission en matière de mise en liberté sous condition consistent à examiner les cas de délinquants, à rendre des décisions judicieuses relativement à leur mise en liberté sous condition et à fournir le soutien nécessaire à la prise de ces décisions. La Commission doit également donner une formation approfondie axée sur l'évaluation des risques afin d'aider les membres de la Commission dans le processus de prise de décisions; élaborer et interpréter la politique sur la mise en liberté sous condition, coordonner l'exécution du programme en son sein et de concert avec le Service correctionnel du Canada et d'autres partenaires importants, communiquer des renseignements aux victimes et à d'autres intéressés dans la collectivité, fournir de l'information au public au sujet de la mise en liberté sous condition, et, enfin effectuer des évaluations et mesurer le rendement.

#### *Clémence et réhabilitation*

Les responsabilités de la Commission dans le domaine de la clémence et de la réhabilitation consistent à examiner les demandes et à rendre des décisions relatives à la réhabilitation ou à délivrer des réhabilitations ainsi qu'à formuler des recommandations concernant l'exercice de la prérogative royale de clémence. Elle doit aussi fournir l'information et le soutien nécessaires à la prise de décisions, donner la formation qui aidera les commissaires à faire preuve de professionnalisme dans les prises de décisions, élaborer et interpréter la politique en matière de réhabilitation et de clémence. Il incombe à la Commission, enfin, de coordonner l'exécution du programme en son sein et avec la GRC et d'autres partenaires clés, et de fournir de l'information au public au sujet de la réhabilitation et de la clémence.

#### *Gestion générale*

Les responsabilités de la Commission sur le plan de la gestion générale consistent à assurer un soutien aux principaux secteurs d'activité de la Commission (mise en liberté sous condition, clémence et réhabilitation), notamment par l'élaboration d'un cadre de planification et de responsabilisation; un vaste éventail de services ministériels dans les domaines des finances, des ressources humaines, de l'administration, de la sécurité et de la technologie de l'information.

Solliciteur général  
Commission nationale des libérations conditionnelles

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Mise en liberté sous condition	19,299	35	<b>19,334</b>	18,589
Clémence et réhabilitation	1,421	.....	<b>1,421</b>	1,430
Gestion générale	3,845	.....	<b>3,845</b>	3,812
	<b>24,565</b>	<b>35</b>	<b>24,600</b>	23,831

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Mise en liberté sous condition</i>		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	<b>35,000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>35,000</b>	.....

# Solliciteur général

## Bureau de l'enquêteur correctionnel

### Objectif

Agir en tant qu'ombudsman au nom des contrevenants en examinant à fond et de façon objective un large éventail d'activités administratives et en présentant ses conclusions et ses recommandations à un grand nombre de décideurs, y compris le Parlement.

### Description du secteur d'activité

Le Bureau de l'enquêteur correctionnel a seulement un secteur d'activité qui, comme détaillé à l'article 167 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*, est chargé d'enquêter sur les problèmes des délinquants liés aux décisions, recommandations ou omissions ou les deux qui proviennent du Commissaire du Service correctionnel du Canada ou d'une personne sous son autorité ou exerçant des fonctions en son nom qui affectent les délinquants individuellement ou en groupe.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Bureau de l'enquêteur correctionnel	1,768	<b>1,768</b>	1,437
	<b>1,768</b>	<b>1,768</b>	1,437

# Solliciteur général Gendarmerie royale du Canada

## **Objectif**

Appliquer la loi, prévenir le crime et maintenir la paix, l'ordre et la sécurité.

## **Description du secteur d'activité**

### *Services de police fédérale*

Les Services de police fédérale sont chargés de fournir au gouvernement fédéral des services de maintien de l'ordre, d'application de la loi, d'enquête, de protection ainsi que des services techniques afin de protéger les citoyens, l'environnement, le commerce, les recettes du gouvernement, la sécurité nationale, les missions étrangères et les dignitaires en visite.

### *Services de police contractuelle*

Les services de police contractuelle sont chargés d'assurer la sécurité des foyers et des collectivités en offrant des services de police à diverses collectivités dans huit provinces (excluant le Québec et l'Ontario) et deux territoires en vertu d'ententes contractuelles de partage des coûts conclues entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux, territoriaux, municipaux et autochtones.

### *Services nationaux de police*

Les Services nationaux de police sont chargés de fournir des services techniques spécialisés à la communauté d'application de la loi et d'améliorer les instruments d'enquête ainsi que la nature, l'étendue et la qualité des informations policières communes utilisées par les policiers, les ministères fédéraux et les organismes d'application des lois et règlements au Canada, ainsi que par certaines organisations policières étrangères, y compris Interpol. Ces services sont utilisés par les secteurs d'activités de police fédérale et de police contractuelle de la GRC et dans une moindre mesure, par le secteur d'activités des Services de maintien de la paix.

Les services techniques spécialisés de la GRC fournis à la communauté d'application de la loi incluent les laboratoires judiciaires (analyse d'ADN), l'identité (empreintes digitales), les données policières informatisées (casiers judiciaires, communications), le renseignement (crime organisé) et les services de formation supérieure offerts aux policiers canadiens et étrangers et à certains organismes ministériels d'application de la loi.

### *Services internes*

Les Services internes appuient la gestion interne de l'organisation.

### *Services de maintien de la paix*

Les Services de maintien de la paix gèrent la participation efficace et opportune de la police civile canadienne aux activités de maintien de la paix internationale. La prestation de ces services respecte les conditions de la politique étrangère du Canada et le principe du recouvrement intégral des coûts avec d'autres organismes gouvernementaux comme l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI).

Solliciteur général  
Gendarmerie royale du Canada

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services de police fédérale	488,366	21,535	9,224	3,200	<b>515,925</b>	497,877
Services de police contractuelle	992,512	62,263	23,261	765,181	<b>312,855</b>	284,643
Services nationaux de police	169,368	22,693	3,995	6,961	<b>189,095</b>	185,541
Services internes	159,196	6,258	4,010	.....	<b>169,464</b>	182,449
Services de maintien de la paix	704	.....	.....	.....	<b>704</b>	563
	<b>1,810,146</b>	<b>112,749</b>	<b>40,490</b>	<b>775,342</b>	<b>1,188,043</b>	1,151,073

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Services internes</i>		
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	<b>1,900</b>	1,900
Association internationale des chefs de police	<b>1,900</b>	1,900
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	<b>1,000,000</b>	1,000,000
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>27,000,000</b>	30,000,000
(L) Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>12,000,000</b>	9,000,000
(L) Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-10)	<b>100,000</b>	100,000
<b>Total des subventions</b>	<b>40,103,800</b>	40,103,800
<b>Contributions</b>		
<i>Services nationaux de police</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	<b>386,080</b>	386,080
<b>Total des contributions</b>	<b>386,080</b>	386,080
<b>Total</b>	<b>40,489,880</b>	40,489,880

# Solliciteur général

## Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

### Objectif

À titre d'organisme indépendant, examiner les appels portant sur des mesures disciplinaires graves ou sur des décisions de renvoi ou de rétrogradation, ainsi que certains types de griefs présentés par la Gendarmerie royale du Canada.

### Description du secteur d'activité

#### *Examen des cas*

Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, qui soumet un rapport annuel au Parlement, est un tiers chargé d'examiner de façon indépendante et impartiale les cas que lui soumet la GRC. Le Comité peut tenir des audiences, assigner des témoins, faire prêter serment, et recevoir et accepter des preuves ou autres informations s'il le juge bon. Les conclusions et les recommandations du président ou du Comité sont envoyées aux parties intéressées et au Commissaire de la GRC.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Examen des cas	799	<b>799</b>	780
	<b>799</b>	<b>799</b>	780

# Solliciteur général

## Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

### Objectif

Permettre au public de déposer des plaintes au sujet de la conduite de membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions et de faire réviser la façon dont la GRC règle ces plaintes par un organisme indépendant et impartial.

### Description du secteur d'activité

#### *Recevoir et réviser les plaintes du public*

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme gouvernemental impartial et indépendant. Elle reçoit les plaintes du public et les envoie à la GRC pour enquête. Elle peut également réviser le règlement de la plainte fait par la GRC si le plaignant n'est pas satisfait. En outre, la Commission peut mener des enquêtes, convoquer des audiences publiques, assigner des témoins, faire prêter serment à des témoins, accepter les éléments de preuve qu'elle juge pertinents et formuler des conclusions et des recommandations à l'intention du commissaire de la GRC et du Solliciteur général du Canada. La présidente de la Commission peut déposer des plaintes. Également, elle doit soumettre un rapport annuel au Solliciteur général dans lequel elle résume les activités de la Commission au cours de l'année et formule ses recommandations pour dépôt aux deux chambres du Parlement.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Recevoir et réviser les plaintes du public	4,878	<b>4,878</b>	3,493
	<b>4,878</b>	<b>4,878</b>	3,493

## **23 Transports**

Ministère 23-3

Office des transports du Canada 23-10

Tribunal de l'aviation civile 23-11

# Transports

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Transports</b>			
<b>Ministère</b>			
1	Dépenses de fonctionnement	135,449	143,098
5	Dépenses en capital	84,880	109,062
10	Subventions et contributions	315,765	347,289
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	38,236	22,407
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	40,578	50,247
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	170,304	170,004
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	49	49
(L)	Le pont Victoria, Montréal – Abolition des péages et réfection de la voie de circulation routière du pont	11,315	3,315
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45,042	47,902
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent	1,573	.....
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	46,600	.....
	Poste non requis		
–	Paiements à NAV CANADA durant la période de transition	.....	215,834
<b>Total du Ministère</b>		<b>889,791</b>	<b>1,109,207</b>
<b>Office des transports du Canada</b>			
30	Dépenses du Programme	18,384	17,568
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2,725	2,792
<b>Total de l'organisme</b>		<b>21,109</b>	<b>20,360</b>
<b>Tribunal de l'aviation civile</b>			
35	Dépenses du Programme	874	819
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	98	101
<b>Total de l'organisme</b>		<b>972</b>	<b>920</b>

# Transports Ministère

## Objectif

Assurer des normes élevées pour un réseau de transport sécuritaire par :

- des normes et un cadre de réglementation détaillés et progressifs;
- des programmes de certification, de surveillance, de respect et d'inspection efficaces.

Contribuer à la prospérité du Canada par :

- des politiques à jour;
- l'élimination des obstacles institutionnels et législatifs;
- le financement sélectif des éléments clés du réseau.

Protéger l'environnement physique par :

- l'évaluation des répercussions des décisions de politique et de la réglementation sur l'environnement;
- la promotion et le respect des normes environnementales.

Travailler avec nos partenaires et clients par :

- une consultation efficace sur des initiatives de transport;
- la mise en œuvre et la gestion d'entreprises communes.

Renforcer nos services en :

- comprenant les besoins de nos clients;
- fournissant une prise de décisions la plus rapprochée possible des clients.

Fournir un milieu de travail stimulant et favorable en :

- traitant les gens avec confiance et respect;
- élaborant et en mettant en œuvre des stratégies efficaces de ressources humaines;
- fournissant un système de mérite et de reconnaissance conforme à nos valeurs.

## Description du secteur d'activité

### *Politiques*

Le secteur d'activité, Politiques, englobe l'élaboration de politiques de transport et de changements législatifs qui contribuent à l'efficacité et à l'efficience du réseau de transport du Canada. Il comprend aussi la surveillance et l'analyse de ce réseau de transport, la préparation de rapports annuels (*Loi sur les transports au Canada*), les études économiques, et l'évaluation des programmes. Le financement et l'analyse liés aux sociétés d'État sont également fournis.

### *Programmes et cessions*

Le secteur d'activité, Programmes et cessions, est chargé de négocier la cession des havres, des ports et des aéroports à des intérêts locaux; d'exploiter les aéroports, les havres et les ports jusqu'à leur cession; d'exploiter les aéroports, les havres et ports éloignés appartenant au gouvernement fédéral; d'administrer les programmes de subvention pour les aéroports, les ports, les routes et les ponts; de remplir des fonctions de propriétaire et de surveillance pour le Ministère, y compris pour les havres, les ports et les aéroports et les sites du système de navigation aérienne; d'administrer un programme de gérance de l'environnement visant les avoirs du fédéral liés au transport.

### *Sécurité et sûreté*

Le secteur d'activité, Sécurité et sûreté, élabore des lois, des normes et des règlements nationaux et met en œuvre des programmes de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'éducation, de recherche et développement et de subventions afin de promouvoir la sécurité et la sûreté dans les modes de transport aérien, maritime, ferroviaire et routier et fournit des services d'aéronefs au gouvernement et à d'autres organismes de transport.

### *Administration du Ministère*

Le secteur d'activité, Administration du Ministère, fournit au Ministère des services financiers, administratifs, informatiques, de ressources humaines, de communications internes et externes, juridiques et exécutifs.

# Transports Ministère

## Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000				Total	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Politiques	234,267	532	62,057	50	<b>296,806</b>	339,351
Programmes et cessions	130,787	63,251	301,240	216,616	<b>278,662</b>	455,879
Sécurité et sûreté	264,914	16,443	11,956	55,556	<b>237,757</b>	230,626
Administration du Ministère	72,481	4,654	.....	569	<b>76,566</b>	83,351
	<b>702,449</b>	<b>84,880</b>	<b>375,253</b>	<b>272,791</b>	<b>889,791</b>	1,109,207

Nota : Le secteur d'activité, Politiques, comprend des paiements aux sociétés d'État suivantes : Marine Atlantique S.C.C. (\$40,578, crédit 20) et VIA Rail Canada Inc. (\$170,304, crédit 25). Le secteur d'activité, Programmes et cessions, comprend des paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. (\$38,236, crédit 15). Les pages suivant le tableau des paiements de transfert contiennent de plus amples renseignements sur les activités de ces sociétés d'État.

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Politiques</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>22,040,300</b>	22,369,700
<b>Total des subventions</b>	<b>22,040,300</b>	22,369,700
<b>Contributions</b>		
<i>Politiques</i>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Chemin de fer Québec North Shore & Labrador	<b>2,000,000</b>	2,125,000
Algoma Central Railway Inc.	<b>466,000</b>	1,803,000
Commission de transport Ontario Northland	<b>2,653,000</b>	2,601,000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>7,630,000</b>	7,500,000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l'acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l'Ouest canadien	<b>19,000,200</b>	19,000,200
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	<b>1,230,000</b>	1,500,200
Association du transport du Canada	<b>188,000</b>	188,000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	<b>600,000</b>	600,000
Accords d'exploitation de services de traversier avec NFL Holdings Ltd. :		
Service entre Saint John et Digby	<b>1,723,960</b>	2,476,200
Service entre Yarmouth et Bar Harbour	<b>2,024,647</b>	1,508,400
Contributions tirées du Fonds de réserve d'amélioration du réseau	<b>2,500,000</b>	2,500,000

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
<i>Programmes et cessions</i>		
Contributions à l'exploitation d'aéroports municipaux ou autres aéroports :		
Programme initial	<b>2,176,174</b>	2,891,100
Aéroports qui ne font pas partie du Réseau national d'aéroports aux termes de la Politique nationale des aéroports	<b>4,371,630</b>	15,780,000
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires	<b>35,000,000</b>	35,000,000
Contributions afin d'aider à l'établissement ou à l'amélioration des aéroports municipaux, locaux, commerciaux et locaux ou autres aéroports et des installations connexes – Principales contributions –		
Terre-Neuve – Construction de pistes et d'installations connexes au Labrador (Davis Inlet, Charlottetown Square Island, Black Tickle, Paradise River, Fogo Island, Fox Harbour, Cartwright, Makkovik, Mary's Harbour, Nain, Rigolet, Port Hope Simpson, Postville, Hopedale et Williams Harbour)	<b>741,000</b>	731,500
(L) Paiements versés en vertu des ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent et conformément au paragraphe 80(5) de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C. 1998, ch. 10, art. 81).	<b>1,573,000</b>	.....
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	<b>50,000,000</b>	4,533,000
Entente pour le développement du réseau routier de l'Outaouais	<b>4,700,000</b>	636,000
Nouvelle-Écosse	<b>1,800,000</b>	158,000
Terre-Neuve – Routes régionales	<b>20,000,000</b>	20,000,000
Accord sur l'autoroute transcanadienne – Terre-Neuve	<b>34,000,000</b>	34,000,000
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	<b>11,315,000</b>	3,315,000
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	<b>46,600,000</b>	.....
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	<b>220,000</b>	.....
Aide de transition suite à l'élimination des subventions au transport des marchandises dans la Région atlantique :		
Terre-Neuve	<b>4,000,000</b>	4,000,000
Nouvelle-Écosse	<b>7,351,004</b>	17,000,000
Nouveau-Brunswick	<b>500,000</b>	18,828,000
Île-du-Prince-Édouard	<b>2,433,017</b>	5,500,000
Québec	<b>15,747,368</b>	16,000,000
Initiative stratégique d'investissement en capital – Routes	<b>1,171,000</b>	40,725,000
Contribution à la Ville de Cranbrook pour couvrir les frais associés à la rénovation et à l'agrandissement du garage d'entretien aéronautique	<b>600,000</b>	1,177,000
Contribution à la Prince Rupert Airport Society pour couvrir les frais associés au renouvellement de la surface de piste, des voies de circulation et des aires de trafic ainsi qu'aux travaux d'installations électriques effectués à l'aéroport de Prince Rupert	<b>2,432,700</b>	2,477,000

# Transports Ministère

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Contribution à la Ville de North Bay au titre des coûts associés à l'agrandissement ou le remplacement de l'aérogare de North Bay	<b>3,800,000</b>	.....
Contribution à la Société de développement de l'aéroport de Sault Ste. Marie au titre des coûts associés à la réfection de la piste 11-29 à l'aéroport de Sault Ste. Marie	<b>1,260,000</b>	.....
Fonds de cession des ports	<b>48,000,000</b>	42,000,000
Accorder une aide financière à la Hudson Bay Port Company, en vue du transfert du Port de Churchill	<b>1,448,300</b>	6,000,000
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Code national de sécurité :		
Terre-Neuve	<b>172,840</b>	172,000
Île-du-Prince-Édouard	<b>147,560</b>	147,000
Nouvelle-Écosse	<b>283,120</b>	284,000
Nouveau-Brunswick	<b>206,920</b>	207,000
Québec	<b>524,000</b>	625,000
Ontario	<b>968,360</b>	968,000
Manitoba	<b>252,920</b>	254,000
Saskatchewan	<b>265,160</b>	265,000
Alberta	<b>450,800</b>	452,000
Colombie-Britannique	<b>346,800</b>	347,000
Territoires du Nord-Ouest	<b>129,000</b>	129,000
Territoire du Yukon	<b>129,520</b>	129,000
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	<b>7,495,000</b>	7,495,000
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du Programme Opération Gareautrain	<b>200,000</b>	200,000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	<b>384,700</b>	384,700
<b>Total des contributions</b>	<b>353,212,700</b>	324,612,300
<b>Postes non requis</b>		
<i>Sécurité et sûreté</i>		
Subvention destinée à l'Organisation de l'aviation civile internationale pour le Programme d'évaluation de la supervision en matière de sécurité	.....	100,000
Initiative stratégique d'investissement en capital – Havres et quais	.....	82,000
Entente d'amélioration routière associée au lien routier permanent		
Nouveau-Brunswick	.....	1,106,000
Île-du-Prince-Édouard	.....	2,086,000
Contribution au district de Campbell River au titre des coûts associés aux améliorations côté piste à l'aéroport Campbell River	.....	248,000
(L) Paiements à NAV CANADA durant la période de transition selon la <i>Loi sur la commercialisation des services de navigation aérienne</i> (L.C., 1996, ch. 20)	.....	215,834,000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	219,456,000
<b>Total</b>	<b>375,253,000</b>	566,438,000

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

#### **Objectif**

Fournir au public des voies sûres et efficaces sur plusieurs ponts et tunnels à Montréal (Québec).

#### **Description du secteur d'activité**

*Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

La Société administre, contrôle, exploite et entretient le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain qui inclut une partie de l'autoroute Bonaventure, le pont Mercier et le tunnel Melocheville, à Montréal (Québec). Aucun péage n'est imposé sur le pont Jacques-Cartier depuis 1962 et sur le pont Champlain, depuis le mois de mai 1990.

Les paiements budgétaires sont requis pour couvrir l'excédent des déboursés sur les recettes de la Société provenant de l'exploitation des ponts, des chaussées et de la section de l'autoroute relevant de sa compétence.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	<b>38,236</b>	22,407
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>38,236</b>	22,407

## Transports

### Ministère

#### *Renseignements additionnels – Marine Atlantique S.C.C.*

#### **Objectif**

Exploiter des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Marine Atlantique S.C.C.*

Assurer une aide financière à Marine Atlantique S.C.C. à partir des coûts budgétés moins les recettes des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte de l'Union et la Confédération. La société d'État assure les services suivants :

- a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques);
- b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentia).

De plus, la société mène d'autres activités liées aux transports.

#### **Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Marine Atlantique S.C.C.	<b>40,578</b>	50,247
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>40,578</b>	50,247

Transports  
Ministère  
*Renseignements additionnels – VIA Rail Canada Inc.*

**Objectif**

Gérer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs de façon à en améliorer l'efficacité, l'efficacités et la rentabilité.

**Description du secteur d'activité**

*VIA Rail Canada Inc.*

VIA Rail est responsable de la gestion de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu de l'entente conclue avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les recettes. VIA Rail à son tour gère et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien.

VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
VIA Rail Canada Inc.	<b>170,304</b>	170,004
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>170,304</b>	170,004

# Transports

## Office des transports du Canada

### Objectif

Contribuer à la mise en place d'un réseau de transport national à la fois efficient et accessible, qui répond aux besoins des expéditeurs, des transporteurs, des voyageurs et des autres utilisateurs.

### Description du secteur d'activité

Le programme de l'Office des transports du Canada a pour but de traiter les questions assujetties à la *Loi sur les transports au Canada* et à des lois connexes, dans les secteurs ferroviaires, aériens et maritimes de compétence fédérale. L'Office examine des demandes, entend des plaintes et mène des enquêtes. Il applique diverses dispositions sur l'accès concurrentiel et le règlement des différends pour régler des questions mettant en cause une compagnie de chemin de fer et d'autres parties (expéditeurs, municipalités, entreprises de services publics, propriétaires fonciers, autres transporteurs ferroviaires). Il établit chaque année le barème des prix maximums pour le transport du grain de l'Ouest et applique les modalités législatives pour l'établissement des coûts. L'Office défend les intérêts des consommateurs et des transporteurs en s'assurant que les transporteurs aériens exploitant des services à destination, en provenance et à l'intérieur du Canada remplissent certaines exigences minimales sur le plan économique. Pour ce faire, il administre un système de délivrance de licences de transport aérien, des ententes internationales et des tarifs internationaux. Les intérêts des consommateurs sont aussi protégés par l'entremise d'un système de certificats d'aptitude pour les compagnies de chemin de fer. Enfin, l'Office a pour tâche de supprimer des services et installations de transport de compétence fédérale tout obstacle abusif qui nuit à la circulation des personnes ayant une déficience.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Office des transports du Canada	21,105	4	<b>21,109</b>	20,360
	<b>21,105</b>	<b>4</b>	<b>21,109</b>	20,360

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Office des transports du Canada</i>		
Paiements au Groupe de recherche sur les transports au Canada	<b>4,000</b>	4,000
<b>Total</b>	<b>4,000</b>	4,000

# Transports

## Tribunal de l'aviation civile

### Objectif

Pourvoir le milieu de l'aviation d'un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.

### Description du secteur d'activité

#### *Révisions et appels*

Assure le fonctionnement d'un Tribunal de l'aviation civile indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu de l'aviation concernant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique*; et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du Ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au Ministre pour réexamen.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Révisions et appels	972	<b>972</b>	920
	<b>972</b>	<b>972</b>	920

## **24 Travaux publics et Services gouvernementaux**

Ministère 24-3

Bureau d'information du Canada 24-14

Société canadienne d'hypothèques et de  
logement 24-15

Société canadienne des postes 24-16

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>		
<b>Ministère</b>		
<i>Programme des services gouvernementaux</i>		
1	<b>1,520,010</b>	1,415,798
5	<b>314,672</b>	269,432
(L)		
(L)	<b>49</b>	49
(L)	<b>55,059</b>	56,213
(L)	<b>.....</b>	2,061
(L)	<b>(18,460)</b>	(20,873)
(L)	<b>563</b>	569
(L)	<b>.....</b>	388
(L)	<b>(1,100)</b>	(1,100)
(L)	<b>6,350</b>	9,188
–	<b>.....</b>	45,900
	<b>1,877,143</b>	<b>1,777,625</b>
<i>Total du Programme</i>		
<i>Programme des sociétés d'État</i>		
10	<b>7,756</b>	13,600
15	<b>3,045</b>	4,500
	<b>10,801</b>	<b>18,100</b>
<i>Total du Programme</i>		
	<b>1,887,944</b>	1,795,725
<b>Bureau d'information du Canada</b>		
20	<b>19,485</b>	19,181
(L)	<b>795</b>	819
	<b>20,280</b>	20,000
<b>Total de l'organisme</b>		
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>		
25	<b>1,888,685</b>	1,932,967
(L)	<b>(221,900)</b>	(413,800)
	<b>1,666,785</b>	1,519,167
<b>Total de l'organisme</b>		
<b>Société canadienne des postes</b>		
30	<b>14,210</b>	14,000
	<b>14,210</b>	14,000
<b>Total de l'organisme</b>		

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### **Objectif**

Faire fructifier au maximum l'argent des contribuables affecté aux services communs et centraux, qui sont dispensés aux ministères, organismes, et autres clients en tenant compte des principes essentiels de circonspection, de probité et de transparence de l'État.

#### **Description du secteur d'activité**

##### *Services immobiliers*

Le secteur d'activité des Services immobiliers (SI) est axé sur deux fonctions principales : la gestion des biens immobiliers et les services immobiliers. Financés par un crédit net approuvé, les SI assument à titre de gardien la direction et l'intendance des immeubles à bureaux fédéraux et des installations d'utilisation commune, ainsi que de différents ouvrages de génie (p. ex., ponts et barrages). Dans le cadre de cette fonction, les SI ménagent un milieu de travail productif pour quelque 160,000 fonctionnaires fédéraux (100 ministères et organismes) et gèrent un ensemble de locaux d'une superficie d'environ 6 millions de mètres carrés financé par un crédit annuel net de 1.3 milliard de dollars. Parmi cet ensemble de locaux on retrouve des trésors nationaux, tels la Cité parlementaire et de nombreux édifices patrimoniaux répartis dans l'ensemble du Canada. Dans leur rôle de gardien, les SI administrent également, au nom du gouvernement fédéral, les paiements tenant lieu d'impôts et le fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, qui s'occupe de l'aliénation des immeubles dont le gouvernement n'a plus besoin.

Le secteur des SI fournit aussi des services immobiliers spécialisés et à valeur ajoutée d'ordre technique et professionnel (notamment dans les domaines de l'architecture et du génie, de l'immobilier et de la gestion des immeubles et des installations) aux autres ministères et organismes. Ces services sont entièrement facultatifs, offerts contre rémunération à des tarifs comparables à ceux du marché et gérés par l'entremise du fonds renouvelable des services immobiliers.

##### *Service des approvisionnements*

Le volet des Approvisionnements fournit des services communs d'acquisition de biens et de services pour le gouvernement fédéral. Il gère le processus d'acquisition en aidant les ministères clients à définir leurs besoins, en lançant des appels d'offres, en évaluant et en choisissant les soumissions, ainsi qu'en négociant et en gérant des marchés. Il offre également des services auxiliaires, notamment la réalisation d'études de marché pour déterminer les produits offerts par les fournisseurs, la planification de produits, la réalisation d'études sur les méthodes d'approvisionnement, la tenue à jour de bases de données statistiques et d'outils servant à la production de rapports, l'établissement de cadres stratégiques, l'examen et la publication de politiques ainsi que l'entretien de l'infrastructure technologique qui sert de soutien aux fonctions électroniques utilisées pour les acquisitions. Il assume aussi la responsabilité de tous les aspects des grands projets de l'État liés aux acquisitions.

Ce secteur se charge aussi des activités spécialisées suivantes : inspections maritimes et services techniques; soutien de l'analyse des coûts; gestion des biens de production de l'État; services de sécurité industrielle et d'enquêtes de sécurité sur le personnel pour TPSGC et les industries; élaboration et mise à jour de normes d'application générale et services d'évaluation de la conformité; gestion des biens saisis (à la suite d'un crime); service central de transport de marchandises, services de gestion de voyages et de déménagement d'articles de ménage et enfin, services de consultation en matière de transport.

Le volet de la Distribution des biens de la Couronne (DBC) fournit des services d'aliénation à tous les ministères et organismes fédéraux. Les méthodes d'aliénation des biens comprennent la vente, le transfert, les dons, la location, le prêt et la destruction. Les ministères clients reçoivent la totalité du produit net des ventes des biens excédentaires (c'est-à-dire, le produit brut moins les frais de vente directe et les commissions), sauf dans le cas des biens saisis.

##### *Receveur général*

Le secteur d'activité du Receveur général est responsable des fonctions suivantes : réception, transfert, garde, décaissement, rapprochement et surveillance des fonds publics pour le gouvernement du Canada. Il émet les paiements du receveur général, rembourse et valide ces effets ainsi que les mandats d'assurance-emploi. Il tient les comptes du Canada et fournit des rapports provisoires, prépare les Comptes publics du Canada et tient le système de comptabilité central à jour. Du fait des activités précitées, le receveur général fournit aux ministères et organismes des services facultatifs connexes.

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Ministère

### *Programme des services gouvernementaux*

#### *Rémunération de la fonction publique*

Le secteur de la Rémunération de la fonction publique se charge d'administrer les processus de paye et de pension du gouvernement, notamment de mettre au point et d'entretenir des systèmes informatiques ainsi qu'une infrastructure nationale de bureaux de services afin de permettre aux ministères d'administrer la paye et les avantages sociaux conformément aux conventions collectives et aux politiques en matière de rémunération établies par le Conseil du Trésor et aux fins de l'administration de la *Loi sur la pension de la fonction publique* (LPFP). Ce secteur d'activité offre également des services spécialisés relatifs aux pensions au ministère de la Défense nationale et à la Gendarmerie royale du Canada (GRC) pour l'administration de leurs régimes.

#### *Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs*

Le secteur d'activité de Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs gère la prestation de services communs de GI/TI, ainsi que l'infrastructure de commerce électronique, de façon à permettre aux ministères et organismes fédéraux d'offrir des services électroniques. Ce secteur joue également un rôle de premier plan afin d'appuyer les activités gouvernementales visant à résoudre les questions fondamentales dans le domaine de la GI/TI, telles que le besoin pressant d'assurer la bonne marche des affaires dans le contexte de l'an 2000. Le secteur d'activité de la GI/TI – Services communs offre les catégories de services communs suivantes :

- services électroniques : capacités de commerce électronique (CE) et solutions intégrées en matière de GI/TI afin de transformer l'exécution traditionnelle des programmes de prestation électronique des services axés sur le client;
- télécommunications : services de transmission de base qui permettent la diffusion de l'information gouvernementale;
- services informatiques : services offrant la possibilité de postes de travail unifiés et interopérables, ainsi qu'un environnement informatisé intégrant des applications, des données et des outils informatiques;
- gestion des applications : fournit et intègre des services en vue des applications de soutien communes et des services à l'échelle du gouvernement.

#### *Conseils et Vérification Canada*

Conseils et Vérification Canada (CVC) est un organisme de service spécial qui fournit, contre rémunération, des services optionnels de consultation et de vérification aux ministères et aux organismes fédéraux partout au Canada. Les services de CVC peuvent également être mis à la disposition des gouvernements étrangers et des organismes internationaux. CVC aide ses clients à offrir un meilleur service en améliorant la gestion, les opérations et l'administration du secteur public, tout en respectant les priorités et les besoins du gouvernement. CVC met l'accent sur l'excellence du service à la clientèle et le partage des compétences du secteur public. Les services de vérification et les services connexes sont fournis sur demande et comprennent les éléments suivants : projets spéciaux axés sur la gestion, examens d'assurance, soutien à la vérification interne, vérification des systèmes informatiques et d'information ainsi que services de vérification des coûts, des contributions et de contrôle. Les services de consultation, également offerts sur demande, comprennent les éléments suivants : évaluation de programme et examen opérationnel, gestion organisationnelle et gestion de programmes, gestion de projets, gestion de l'information, soutien des systèmes partagés, service en matière d'économie et de réglementation, gestion de l'environnement, gestion de conflits et services de développement organisationnel, gestion financière, gestion et prestation innovatrices de services et services internationaux.

#### *Bureau de la traduction*

Le Bureau de la traduction est devenu un organisme de service spécial en avril 1995. Les services de traduction (dans les deux langues officielles et dans plus de cent autres langues) offerts aux autres ministères et organismes fédéraux sont facultatifs et fournis selon le principe de recouvrement des coûts. Le Bureau reçoit des crédits pour assurer des services d'interprétation et de traduction au Parlement et pour fournir à d'autres ministères et organismes fédéraux des services de terminologie et certains services d'interprétation de conférence. Il continue aussi d'uniformiser la terminologie utilisée au sein de la fonction publique fédérale.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Services de coordination des communications*

Les services du secteur d'activité des Services de coordination des communications comprennent la coordination de la publicité et de la recherche sur l'opinion publique, des services d'acquisition et de communication à valeur ajoutée, la gestion des publications, l'administration des droits d'auteur de la Couronne, la publication de la Gazette du Canada, le Programme des services de dépôt (PSD), le dépouillement des médias, Référence Canada, les services de centres d'appel 1-800, le site principal du Canada sur Internet, Publiservice et les services connexes de développement de sites Web. Ces services sont des services essentiels pour le gouvernement. Ils répondent à un besoin de la politique publique ou constituent des services communs partagés par tous les communicateurs du gouvernement tout en s'adressant à des ministères clients particuliers (services d'approvisionnement, par exemple). De plus, ils contribuent à l'atteinte des objectifs plus vastes du gouvernement du Canada en matière de communications (Référence Canada et le Programme des services de dépôt, par exemple).

*Soutien opérationnel*

Le secteur d'activité Soutien opérationnel comprend deux gammes de services : la Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Opérations ministérielles d'une part, et la Gestion ministérielle d'autre part.

- La gamme de services de Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Opérations ministérielles comprend le soutien de la gestion de l'information/technologie de l'information (GI/TI) aux opérations et aux secteurs d'activité de TPSGC.
- La gamme de services de la Gestion ministérielle comprend le soutien aux cabinets du ministre et du sous-ministre, la prestation de services intégrés à l'échelle nationale dans les domaines des finances, des communications, de la vérification et de l'examen, des ressources humaines, de la gestion du matériel, de la sécurité, du règlement des différends contractuels, de la politique et de la planification ministérielles, de la fonction de secrétaire ministériel et des services juridiques.

**Fonds renouvelables**

*Fonds renouvelable des Services immobiliers*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$450,000,000 sur le fonds renouvelable des Services immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	399,498
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – besoins de trésorerie nets	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	399,498

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$5,000,000 sur le fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	6,447
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – excédent	18,460
Moins :	
Paiement au Trésor	18,460
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	6,447

*Fonds renouvelable des Services facultatifs*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$200,000,000 sur le fonds renouvelable des Services facultatifs. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	190,512
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – besoins de trésorerie nets	563
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	189,949

*Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$64,000,000 sur le fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	80,277
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	80,277

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

*Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$25,100,613 sur le fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	15,517
Plus :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – excédent	1,100
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	16,617

*Fonds renouvelable du Bureau de la traduction*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$75,000,000 sur le fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	76,372
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000 – Besoins de trésorerie nets	6,350
Plus :	
Autorisation de radier les pertes de fonctionnement	5,100
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	75,122

*Fonds renouvelable de la Production de défense*

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de \$100,000,000 sur le fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 1999	100,000
Moins :	
Budget principal des dépenses de 1999–2000	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2000	100,000

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Paiements de transfert	Moins : Recettes à valoir sur le crédit		
Services immobiliers	3,318,691	314,672	12*	2,312,588	<b>1,320,787</b>	1,235,104
Service des approvisionnements	202,247	.....	.....	97,378	<b>104,869</b>	98,392
Receveur général	121,717	.....	.....	23,432	<b>98,285</b>	101,111
Rémunération de la fonction publique	46,848	.....	.....	3,463	<b>43,385</b>	42,109
Gestion de l'information/Technologie de l'information (GI/TI) – Services communs	145,732	.....	.....	145,732	.....	388
Conseils et Vérification Canada	71,150	.....	.....	72,250	<b>(1,100)</b>	(1,100)
Bureau de la traduction	162,625	.....	.....	118,658	<b>43,967</b>	46,033
Services de coordination des communications	92,944	.....	.....	33,378	<b>59,566</b>	55,626
Soutien opérationnel	278,132	.....	.....	70,748	<b>207,384</b>	199,962
	<b>4,440,086</b>	<b>314,672</b>	<b>12</b>	<b>2,877,627</b>	<b>1,877,143</b>	1,777,625

Nota 1 : Le Budget principal des dépenses de 1998–1999 a été rajusté afin de tenir compte des modifications apportées au Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR).

Nota 2 : Le Programme des services gouvernementaux est partiellement financé au moyen de fonds renouvelables, dont le fonds renouvelable des Services immobiliers, le fonds renouvelable pour l'aliénation de biens immobiliers, le fonds renouvelable des Services facultatifs, le fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, le fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, et le fonds renouvelable du Bureau de la traduction. Pour de plus amples renseignements à ce sujet, voir le Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

\*Les subventions versées aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant \$421,319,000, seront récupérées par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde de biens immobiliers et portées au crédit des paiements législatifs.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 1999–2000			Budget principal des dépenses 1998-1999
	Dépenses	Recettes	Dépenses excédentaires (recettes)	
Services immobiliers	2,043,114	2,043,114	.....	3,743
Aliénation des biens immobiliers	3,540	22,000	(18,460)	(20,873)
Services facultatifs	112,965	111,916	1,049	1,047
Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	145,732	145,732	.....	388
Conseils et Vérification Canada	72,050	72,250	(200)	(200)
Bureau de la traduction	125,145	118,658	6,487	10,386
Production de défense	.....	.....	.....	.....
Déficit/(bénéfice) de fonctionnement	2,502,546	2,513,670	(11,124)	(5,509)
*Rajustements pour obtenir les besoins de trésorerie nets/(excédent)	(1,523)	.....	(1,523)	(4,258)
Budget principal des dépenses - besoins de trésorerie nets/(excédent)	2,501,023	2,513,670	(12,647)	(9,767)

\*Puisque le bénéfice ou le déficit de fonctionnement est calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice, cet élément ne reflète pas directement les besoins de trésorerie du fonds qui sont inclus dans le Budget des dépenses. Certains éléments qui devraient être pris en considération pour le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas une dépense directe en argent. Certaines dépenses en argent incluses dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

**Renseignements additionnels sur les fonds renouvelables**

(en milliers de dollars)	Services gouvernementaux de télécommunications et Conseils et Vérification Canada Bureau de la traduction Production de défense						
	Services immobiliers	Aliénation des biens immobiliers	Services facultatifs	Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique	Conseils et Vérification Canada	Bureau de la traduction	Production de défense
Déficit/(bénéfice) de fonctionnement prévu	(427)	(18,460)	1,049	.....	(200)	6,487	.....
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit/(bénéfice) de fonctionnement	(5,817)	.....	(963)	(2,010)	(1,200)	(1,289)	.....
Total partiel	(6,244)	(18,460)	86	(2,010)	(1,400)	5,198	.....
Rajustement du fonds de roulement	.....	.....	.....	.....	(200)	(63)	.....
Nouvelles acquisitions d'immobilisations	6,244	.....	477	2,010	500	1,215	.....
Total des prévisions - besoins de trésorerie nets/(excédent)	.....	(18,460)	563	.....	(1,100)	6,350	.....

Nota : Pour de plus amples renseignements sur les fonds renouvelables, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des services gouvernementaux*

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Subventions</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
(L) Paiement de subventions versées aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	<b>421,319,000</b>	.....
Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	<b>(421,319,000)</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>.....</b>	<b>.....</b>
<b>Contributions</b>		
<i>Services immobiliers</i>		
Association canadienne de normalisation	<b>12,000</b>	12,000
<b>Total des contributions</b>	<b>12,000</b>	12,000
<b>Postes non requis</b>		
(L) Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland	.....	45,900,000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>45,900,000</b>
<b>Total</b>	<b>12,000</b>	<b>45,912,000</b>

Travaux publics et Services gouvernementaux  
 Ministère  
*Programme des sociétés d'État*

**Objectif**

Autoriser et effectuer des paiements à certaines sociétés d'État conformément aux ententes approuvées par le gouverneur en conseil.

**Description du secteur d'activité**

*Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

*Queens Quay West Land Corporation*

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

**Programme par secteur d'activité**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>		Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	7,756	<b>7,756</b>	13,600
Queens Quay West Land Corporation	3,045	<b>3,045</b>	4,500
	<b>10,801</b>	<b>10,801</b>	18,100

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des sociétés d'État*  
Renseignements additionnels – Société du Vieux-Port de Montréal Inc.

**Objectif**

Aménager et entretenir les terrains du Vieux-Port de Montréal en mettant en place l'infrastructure, l'équipement et les services nécessaires.

**Description du financement par voie de crédits**

*Société du Vieux-Port de Montréal Inc.*

Les paiements émis fournissent à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc. les fonds dont elle a besoin pour aménager et entretenir le site du Vieux-Port de Montréal.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
Société du Vieux-Port de Montréal Inc.		
Dépenses en capital et de fonctionnement :		
Paiement à la Société du Vieux-Port de Montréal Inc.	<b>7,756</b>	13,600
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>7,756</b>	13,600

Travaux publics et Services gouvernementaux  
Ministère  
*Programme des sociétés d'État*  
Renseignements additionnels – Queens Quay West Land Corporation

**Objectif**

Fonctionner comme une entreprise de gestion immobilière et d'aliénation, en ce qui concerne le site Harbourfront à Toronto.

**Description du financement par voie de crédits**

*Queens Quay West Land Corporation*

Les paiements émis servent à respecter les engagements pris dans le cadre des accords de transfert avec la ville de Toronto, certains promoteurs et les autres parties intéressées afin d'abandonner le développement au bord de l'eau et de fournir une subvention d'exploitation au Harbourfront Centre.

**Sommaire du financement par voie de crédits**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Queens Quay West Land Corporation		
Dépenses de fonctionnement :		
Paiement au Harbourfront Centre	<b>3,045</b>	4,500
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>3,045</b>	4,500

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Bureau d'information du Canada

### Objectif

Le Bureau d'information du Canada renforcera chez les Canadiennes et les Canadiens le sentiment d'appartenir à un pays moderne et dynamique, et il mettra en lumière le rôle que joue le gouvernement du Canada ainsi que le renouvellement de la fédération.

### Description du secteur d'activité

#### *Le Bureau d'information du Canada*

Le Bureau d'information du Canada :

- met à la disposition des Canadiennes et des Canadiens une information exacte au sujet du Canada, de ses citoyens et de ses réalisations, et fait en sorte que les Canadiennes et les Canadiens soient conscients du rôle que joue le gouvernement du Canada, par ses activités, ses programmes et ses services, dans la réalisation des objectifs nationaux et la satisfaction des besoins de la population;
- appuie les Canadiennes et les Canadiens qui souhaitent contribuer à la promotion de l'identité canadienne et à l'édification d'un Canada meilleur en établissant des liens et des partenariats avec des groupes et des particuliers;
- fournit conseils et soutien au président du Comité des communications du Cabinet.

### Programme par secteur d'activité

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>			Budget principal des dépenses 1998–1999
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Paiements de transfert		
Bureau d'information du Canada	15,380	4,900	<b>20,280</b>	20,000
	<b>15,380</b>	<b>4,900</b>	<b>20,280</b>	20,000

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999–2000</b>	Budget principal des dépenses 1998–1999
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau d'information du Canada</i>		
Contributions à l'appui d'activités et de projets visant à favoriser la compréhension et l'appréciation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	<b>4,900,000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>4,900,000</b>	.....

# Travaux publics et Services gouvernementaux Société canadienne d'hypothèques et de logement

## Objectif

Promouvoir l'abordabilité et le choix en matière de logement, assurer l'accès au financement résidentiel ainsi que la concurrence et l'efficacité dans ce domaine et protéger l'accès à un financement résidentiel suffisant à un prix modique; planifier, faire des recherches et offrir des services et des renseignements dans les domaines du financement résidentiel, de l'abordabilité et du choix, des milieux de vie et de l'urbanisme; promouvoir et développer l'exportation des produits, des services et du savoir-faire canadiens en matière de recherche dans le domaine du logement; appuyer le développement et l'étude de ce savoir-faire à l'extérieur du Canada et y participer; contribuer au bien-être de l'ensemble du secteur de l'habitation.

## Description du financement par voie de crédits

### *Société canadienne d'hypothèques et de logement*

L'activité liée au financement résidentiel comprend l'assurance contre le manquement des emprunteurs à leurs obligations à l'égard de prêts hypothécaires résidentiels, ainsi que la garantie du principal et des intérêts dus aux détenteurs de titres fondés sur des prêts hypothécaires assurés. Ces activités sont financées par des primes et des droits de garantie.

La Société entreprend des recherches sur le logement et la diffusion d'information, assure des services liés au logement, aménage et vend des terrains lui appartenant ou appartenant au gouvernement fédéral, et travaille contre rémunération en partenariat avec les provinces à des aménagements fonciers.

La SCHL repère les débouchés et offre des renseignements et des conseils d'ordre pratique à l'industrie de l'habitation pour l'exportation du savoir-faire et des produits canadiens.

La SCHL administre les initiatives d'aide au logement pour le gouvernement fédéral, offre des prêts et d'autres investissements pour ces initiatives au moyen d'emprunts sur les marchés financiers et entreprend des recherches sur le logement. L'aide au logement prend la forme de construction de logements, de subventions et de rénovations. Cette aide s'adresse aux Canadiens les plus nécessiteux.

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Société canadienne d'hypothèques et de logement		
Dépenses budgétaires	<b>1,888,685</b>	1,932,967
Dépenses non budgétaires (nettes):	<b>(221,900)</b>	(413,800)
<b>Total des besoins</b>	<b>1,666,785</b>	1,519,167

# Travaux publics et Services gouvernementaux Société canadienne des postes

## Objectif

L'objectif de la Société est de mettre sur pied et d'exploiter un service postal.

## Description du financement par voie de crédits

### *Paiements concernant les programmes publics*

Ces paiements portent sur des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement (le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles).

## Sommaire du financement par voie de crédits

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 1999-2000</b>	Budget principal des dépenses 1998-1999
Paiements concernant les programmes publics	<b>14,210</b>	14,000
<b>Total des besoins budgétaires</b>	<b>14,210</b>	14,000

## **25 Index**

# Index

## A

Académie de droit international de la Haye, 15-5  
Accord Canada-Québec sur l'immigration, 6-5  
Accord de libre-échange nord-américain, 12-10  
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 1-40  
Accord sur le commerce intérieur, 12-10  
Accord sur les marchés publics, 12-10  
Accord sur les relevés hydrométriques, 11-6  
Administration du pipe-line du Nord, 1-40, 1-60, 2-3, 2-21  
Affaires étrangères et Commerce international, 2-4, 2-5, 2-6, 2-7, 2-8  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL, 1-38, 1-60, 2-1, 2-2  
Affaires indiennes et du Nord canadien, 3-3  
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-40, 1-60, 3-1, 3-2  
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-47, 1-64, 11-2, 11-7  
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-42, 1-61, 4-2, 4-8, 4-9  
Agence canadienne de développement international, 1-39, 1-60, 2-2, 2-10, 2-11, 2-12, 2-13, 2-14, 2-15  
Agence de coopération culturelle et technique des pays francophones, 2-7  
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec, 1-49, 1-65, 14-3, 14-15, 14-16  
Agence de promotion économique du Canada atlantique, 1-49, 1-65, 14-2, 14-8, 14-9  
Agence internationale de l'énergie, 2-6, 19-7  
Agence internationale de l'énergie atomique, 2-6, 19-10  
Agence Parcs Canada, 1-54, 1-68, 17-4, 17-27, 17-28  
Agence pour l'énergie nucléaire, 2-6  
Agence spatiale canadienne, 1-49, 1-65, 14-2, 14-10, 14-11, 14-12  
Agence spatiale européenne, 14-11  
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-42, 1-61, 4-1, 4-2  
Agriculture et de l'Agroalimentaire, 4-3, 4-4, 4-5, 4-6  
Aide à la réinstallation, Citoyenneté et Immigration, 6-5  
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés, 5-4  
Aide mutuelle, 9-6  
Allocations aux anciens combattants, 5-4  
Allocations de guerre pour les civils, 5-4  
ANCIENS COMBATTANTS, 1-42, 1-61, 5-1, 5-2  
Anciens du Yukon, 3-2  
Archives nationales du Canada, 1-53, 1-67, 17-3, 17-16, 17-17  
Association canadienne de normalisation, 7-4, 24-10  
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni, 5-4  
Association canadienne des chefs de police, 15-5  
Association civile de recherches et de sauvetage aériens, 9-5  
Association de la communauté du service extérieur, 2-6  
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada, 22-13  
Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain, 23-6  
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 3-5  
Association des musées canadiens, 17-7  
Association forestière du Canada, 19-7  
Association internationale de développement, 1-48, 1-64, 12-2, 12-5  
Association internationale des chefs de police, 22-13  
Association universitaire canadienne d'études nordiques, 3-9  
Associations parlementaires et de procédure, 16-7  
Assurances de la fonction publique, 7-2, 7-6

## B

Bande Cris et Naskapis du Québec, 3-5  
Bande indienne Míawpuke, 3-6  
Bande indienne Sechelte, 3-6  
Banque interaméricaine de développement, 2-14  
Bibliothèque du Parlement, 1-52, 1-67, 16-2, 16-8

Bibliothèque nationale, 1-53, 1-67, 17-3, 17-24, 17-25  
British Institute of International and Comparative Law, 15-5  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-44, 1-62, 8-2, 8-10  
Bureau d'information du Canada, 1-59, 1-70, 24-2  
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-52  
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-57, 1-69, 22-2, 22-11  
Bureau du Canada pour le millénaire, 1-45, 1-63, 8-2, 8-13  
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-48, 12-3, 12-11

## C

Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada, 9-5  
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada, 9-5  
Caisse de bienfaisance des détenus, 1-56  
Campagnes sectorielles, 14-7  
Célébrations de la Fête du Canada, 17-6  
Centre canadien conjoint de pathologie faunique, 11-5  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-46, 10-3, 10-15  
Centre canadien de gestion, 1-44, 1-62, 8-2, 8-7, 8-8  
Centre d'étude sur les conflits, 9-5  
Centre de recherches pour le développement international, 1-40, 2-3, 2-13, 2-17, 2-18  
Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, 2-13  
Centre international pour la recherche sur le cancer, 19-10  
Centre interservices des feux de forêt du Canada, 19-7  
Centre national de distribution des denrées alimentaires, 21-4  
Centres de toxicologie, 11-5  
Chambre des communes, 1-51, 1-67, 12-9, 16-2, 16-5, 16-6, 16-7  
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée, 5-4  
Citoyenneté et Immigration, 6-3, 6-4, 6-5  
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-43, 1-62, 6-1, 6-2  
Collège canadien de police, 22-13  
Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention, 22-8  
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies, 10-10  
Comité de coordination des accidents industriels majeurs, 11-5  
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-45, 1-63, 8-3, 8-16  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-57, 1-69, 22-2, 22-14  
Comité sur les modifications de la loi, 15-5  
Commerce international, ministre du, 2-2  
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-51, 1-66, 15-2, 15-9  
Commissaire aux langues officielles, 1-44, 1-62, 8-2, 8-12  
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-51, 1-66, 15-2, 15-12, 15-13  
Commission canadienne des affaires polaires, 1-42, 1-61, 3-2, 3-10  
Commission canadienne des droits de la personne, 1-50, 1-66, 15-2, 15-7  
Commission canadienne du blé, 23-4  
Commission canadienne du lait, 1-42, 4-2, 4-7  
Commission d'établissement du Nunavut, 3-9  
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-47  
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-47  
Commission de contrôle de l'énergie atomique, 1-55, 1-68, 19-2, 19-9, 19-10  
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-43, 1-62, 6-2, 6-6, 6-7  
Commission de la capitale nationale, 1-53, 17-3, 17-20  
Commission de la fonction publique, 1-54, 1-68, 17-4, 17-29, 17-30, 17-31  
Commission des champs de bataille nationaux, 1-53, 1-67, 17-3, 17-19  
Commission des Cris et des Naskapis, 3-6  
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-57, 1-69, 22-2, 22-15  
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-45, 1-63, 8-3, 8-15  
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-47  
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth, 5-4

# Index

Commission des traités de la Colombie-Britannique, 3-6  
Commission du droit d'auteur, 1-49, 1-65, 14-2, 14-14  
Commission du droit du Canada, 1-51, 1-66, 15-2, 15-11  
Commission du parc international Roosevelt de Campobello, 2-7  
Commission indienne de l'Ontario, 3-7  
Commission internationale de protection contre les radiations, 21-4  
Commission mixte internationale, 1-40, 1-60, 2-3, 2-19  
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-57, 1-69, 22-2, 22-9, 22-10  
Commission préparatoire de l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, 2-7  
Commissions internationales des pêches, 1-54  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve, 23-4  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada – Versements à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, 23-5  
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-67, 16-2  
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-67, 16-2  
Compte de prestations de retraite supplémentaires  
Contributions de l'État, 1-67  
Compte de prestations de retraite supplémentaires, contribution de l'État, 16-2  
Compte de stabilisation du revenu net, 1-61, 4-2, 4-5  
Compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse, 19-2, 19-8  
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-54, 1-68, 17-4, 17-32  
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, subventions, 15-5  
Conseil canadien de la magistrature, 1-51, 15-2  
Conseil canadien de la sécurité, 4-6  
Conseil canadien des archives, 17-17  
Conseil canadien des ministres de l'Environnement, 11-6  
Conseil canadien des normes, 1-50, 14-3, 14-22  
Conseil canadien des relations du travail, 10-3, 10-13  
Conseil canadien des relations industrielles, 1-46, 1-64, 10-3, 10-12  
Conseil chargé d'apporter de l'aide aux membres des bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-60, 3-2  
Conseil consultatif canadien de la radio, 14-6  
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-56, 1-69, 21-2, 21-9  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-55, 1-69, 21-2, 21-7  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-53, 1-67, 17-3, 17-15  
Conseil de la recherche forestière du Québec, 19-6  
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix, 2-8  
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-50, 1-65, 14-3, 14-21  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-50, 1-65, 14-3, 14-20  
Conseil de recherches médicales, 1-55, 1-69, 21-2, 21-8  
Conseil des Arts du Canada, 1-52, 17-2, 17-9  
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-43, 1-62, 7-1, 7-2  
Conseil national de recherches du Canada, 1-50, 1-65, 14-3, 14-18, 14-19  
Conseil privé, 8-4, 8-5, 8-6  
CONSEIL PRIVÉ, 1-44, 1-62, 8-1, 8-2  
Contribution au Conseil intergouvernemental de gestion du caribou, contribution, 11-5  
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 3-5, 3-7  
Convention finale des Inuvialuit, 3-9  
Convention relative aux zones humides d'importance internationale, 11-5  
Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, 11-5  
Corporation commerciale canadienne, 1-38, 2-2, 2-9  
Corporation du télescope Canada-France-Hawaï, 14-19  
Cour canadienne de l'impôt, 1-51, 1-66, 15-3, 15-15  
Cour fédérale du Canada, 1-51, 1-66, 15-2, 15-10  
Cour suprême du Canada, 1-51, 1-66, 15-3, 15-14  
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 6-5  
Cris de la Baie-James, 3-5  
Cris Oujé-Bougoumou et Naskapis du Québec, 3-5

## D

Défense nationale, 9-3, 9-4, 9-5, 9-6  
DÉFENSE NATIONALE, 1-45, 1-63, 9-1, 9-2  
Développement des ressources humaines, 10-4  
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES, 1-46, 1-63, 10-1, 10-2  
Directeur général des élections, 1-44, 1-62, 8-2, 8-11  
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien, 1-50, 1-66, 14-3, 14-25, 14-26

## E

Énergie atomique du Canada Limitée, 1-55, 19-2, 19-11  
Entente auxiliaire Canada/Québec sur le développement de l'industrie touristique, 14-16  
Entente d'amélioration routière associée au lien routier permanent, 23-6  
Entente sur le développement minéral, 19-8  
Ententes sur le développement économique et régional, 4-5  
Ententes Travaux d'infrastructures Canada, 14-6, 14-9, 14-16  
Ententes Travaux d'infrastructures Canada, 14-26  
Environnement, 11-3, 11-4, 11-5, 11-6  
ENVIRONNEMENT, 1-47, 1-64, 11-1, 11-2  
Établissement et adaptation des immigrants, 6-5  
Éventualités du gouvernement, 7-5

## F

Facilité d'ajustement structurel renforcée du Fonds monétaire international, 1-64, 12-2, 12-5  
Fédération internationale des associations de bibliothécaires, 17-25  
Fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.), 17-7, 17-8  
Financement du programme des partenariats indiens pour l'environnement, 3-6  
Finances, 12-4  
FINANCES, 1-48, 1-64, 12-1, 12-2  
Fondation canadienne des droits de la personne, 15-5  
Fondation canadienne pour la vérification intégrée, 12-9  
Fondation de l'art inuit, 3-3  
Fondation du Commonwealth, 2-7  
Fondation du saumon du Pacifique, 18-6  
Fonds d'institutions financières internationales, 1-39, 1-60, 2-2  
Fonds de développement Canada - Nouvelle-Écosse, 1-68, 19-2  
Fonds de développement Canada - Terre-Neuve, 1-68, 19-2  
Fonds de développement Canada/Nouvelle-Écosse pour le secteur pomicole, 4-2, 4-6  
Fonds de développement de Montréal, 14-16  
Fonds de rétablissement des espèces en péril, 11-5  
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones, 2-7  
Fonds pour la stratégie relative à la justice applicable aux Autochtones, 15-5  
Fonds renouvelable CORCAN, 1-69, 22-2, 22-6  
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-70, 24-2  
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-70, 24-2, 24-7, 24-9  
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-68, 19-2, 19-5  
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 1-67, 17-3  
Fonds renouvelable de la Production de défense, 24-7, 24-9  
Fonds renouvelable des passeports, 1-60, 2-2, 2-4, 2-5  
Fonds renouvelable des Services facultatifs, 1-70, 24-2, 24-6, 24-9  
Fonds renouvelable des Services gouvernementaux de télécommunications et d'informatique, 24-2, 24-6, 24-9  
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 24-2, 24-5, 24-9  
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-70, 24-2, 24-7, 24-9  
Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel, 17-30

# Index

Fonds renouvelable pour l'aliénation de biens immobiliers, 24-6, 24-9  
Fonds spécial pour le développement du nord de l'Ontario, 14-6  
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers, 1-68, 19-2, 19-8  
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture, 2-6  
FORINTEK Canada Corporation, 19-7

## G

Gendarmerie royale du Canada, 1-57, 1-69, 22-2, 22-12, 22-13  
Gouvernement de Terre-Neuve, 21-5  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-49, 1-65, 13-1, 13-2  
Groupe de recherche sur les transports au Canada, 23-10

## I

Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents, 22-8  
Indemnisation des marins marchands, 10-10  
Industrie, 14-4, 14-5, 14-6, 14-7  
INDUSTRIE, 1-49, 1-65, 14-1, 14-2  
Institut canadien d'études stratégiques, 9-5  
Institut canadien d'information en matière de santé, 21-6  
Institut canadien de conservation, 1-52  
Institut canadien de recherche en génie forestier, 19-7  
Institut canadien des affaires internationales, 9-5  
Institut canadien des recherches avancées, 14-6  
Institut de la fourrure du Canada, 11-5  
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's, 8-6  
Institut international de droit d'expression française (IDEF), 15-5  
Institut national de la magistrature, 15-5  
Institut Nord-Sud, 2-15

## J

Justice, 15-4, 15-5, 15-6  
JUSTICE, 1-50, 1-66, 15-1, 15-2

## L

L'Office de la propriété intellectuelle du Canada, 14-4  
Le Réseau du leadership, 1-45, 1-63, 8-3, 8-17  
Lieutenants-gouverneurs, 1-67, 17-2  
Ligue des cadets de l'air du Canada, 9-5  
Ligue des cadets de l'armée du Canada, 9-5  
Ligue navale du Canada, 9-5  
Loi canadienne sur l'aide financière aux étudiants, 10-2  
Loi canadienne sur les droits de la personne, 15-8  
Loi canadienne sur les prêts aux étudiants, 1-63, 10-2, 10-7  
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-39  
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-45  
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-64, 12-2, 12-8  
Loi de mise en œuvre de l'Accord de libre-échange nord-américain, 12-10  
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-63, 10-7  
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-59, 1-70, 24-2  
Loi organique de 1987 sur le Canada atlantique, 1-65, 14-2, 14-9  
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte, 3-6  
Loi sur l'aéronautique, 1-57  
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-61, 4-9  
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-54, 1-68, 17-4  
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières), 2-15  
Loi sur l'assurance-chômage, 10-6  
Loi sur l'assurance-emploi, 1-44, 1-55  
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 17-30

Loi sur l'équité en matière d'emploi, 15-8  
Loi sur l'expansion des exportations, 1-60  
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-52, 17-2, 17-6  
Loi sur l'immigration, 6-3  
Loi sur la citoyenneté, 6-3  
Loi sur la concurrence, 1-49, 14-14  
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 9-5  
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada, 22-13  
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-38, 1-42, 1-47, 1-53, 1-55, 1-62, 1-63, 1-67, 8-2, 8-3, 17-3  
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-62, 7-2, 7-6  
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-60, 2-2, 2-6  
Loi sur la protection des végétaux, 1-61, 4-9  
Loi sur la protection du revenu agricole, 1-61, 4-2, 4-5, 4-6  
Loi sur la réadaptation des anciens combattants, 5-4  
Loi sur la santé des animaux, 1-61, 4-9  
Loi sur la sécurité ferroviaire, 23-6  
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-59  
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-50  
Loi sur la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-52  
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-50  
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-52  
Loi sur le Conseil national de recherche, 1-65  
Loi sur le Conseil national de recherches, 14-3  
Loi sur le droit d'auteur, 14-14  
Loi sur le gouverneur général, 1-65, 13-2, 13-3  
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-49, 14-2  
Loi sur le Parlement du Canada, 1-44, 1-67, 16-2  
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-56  
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 12-10  
Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes, 12-5  
Loi sur les allocations de retraite des parlementaires, 1-67, 16-2  
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-64, 12-2, 12-8  
Loi sur les brevets, 21-9  
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 3-6  
Loi sur les douanes, 12-10  
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-61, 5-2, 5-4  
Loi sur les Indiens, 3-4  
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-43  
Loi sur les jeunes contrevenants, 15-5  
Loi sur les juges, Pensions, 15-14  
Loi sur les mesures spéciales d'importation, 12-10  
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-61, 4-2, 4-5  
Loi sur les pensions, 5-4  
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 9-5  
Loi sur les prêts aux entreprises de pêche, 1-68, 18-2, 18-6  
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-65, 1-66, 14-2, 14-3, 14-6, 14-9, 14-16, 14-26  
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-61, 4-2, 4-5  
Loi sur les produits dangereux, 21-7  
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-61, 4-2, 4-5  
Loi sur les subventions aux municipalités, 14-19  
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-42, 1-61, 5-2, 5-4  
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-44  
Loi sur les transports au Canada, 23-3  
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-64, 12-2, 12-8  
Lois sur la taxe d'accise, 12-10

## M

Marine Atlantique S.C.C., 1-58, 23-2, 23-4, 23-8  
Ministre du Commerce international, 1-60  
Monnaie canadienne, 1-64, 12-2, 12-4, 12-5  
Musée canadien de la guerre, 17-13  
Musée canadien de la nature, 1-52, 17-2, 17-14

# Index

Musée canadien des civilisations, 1-52, 17-2, 17-13  
Musée des beaux-arts du Canada, 1-53, 17-3, 17-23  
Musée national de l'aviation, 17-26  
Musée national des sciences et de la technologie, 1-54, 17-4, 17-26

## N

Négociations sur l'autonomie gouvernementale des Autochtones, 8-6  
Nordion International Inc., 19-2

## O

Office Canada - Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-68, 19-2, 19-7  
Office Canada - Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-68, 19-2, 19-7  
Office des transports du Canada, 1-58, 1-70, 23-2, 23-10  
Office du baccalauréat international, 2-6  
Office national de l'énergie, 1-55, 1-68, 19-2, 19-13  
Office national du film, 1-53, 1-67, 17-3, 17-21, 17-22  
Organisation de coopération et de développement économiques, 2-6  
Organisation de l'aviation civile internationale, 1-38, 2-7  
Organisation des États américains, 2-8  
Organisation des Nations Unies, 2-7  
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, 2-7  
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-45, 2-7, 9-6  
Organisation internationale de surveillance maritime par satellite, 9-5  
Organisation internationale du travail, 2-7  
Organisation internationale pour les migrations, 6-5  
Organisation maritime internationale, 2-7  
Organisation météorologique mondiale, 11-6  
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle, 2-6  
Organisation mondiale de la santé, 2-7, 21-4  
Organisation mondiale des douanes, 2-6  
Organisation mondiale du commerce, 2-6  
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture, 2-7  
Organisations internationales de produits de base, 2-6

## P

Paiements de péréquation compensatoires à la Nouvelle-Écosse, 1-68  
Paiements de péréquation Nouvelle-Écosse, 19-2  
PARLEMENT, 1-51, 1-67, 16-1, 16-2  
PATRIMOINE CANADIEN, 1-52, 1-67, 17-1, 17-2  
PÊCHES ET OCÉANS, 1-54, 1-68, 18-1, 18-2  
Pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-67, 17-2, 17-6  
Pensions aux sénateurs à la retraite, 16-4  
Pensions de la fonction publique, 7-6  
Pipe-line de la route de l'Alaska pour le transport du gaz naturel, 2-21  
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 9-5  
Prestations d'adaptation pour les travailleurs, 1-63, 10-2  
Prestations de retraite supplémentaires, 1-63, 10-2, 17-2, 17-6  
Prestations pour bravoure, 5-4  
Programme de relance de l'activité économique, 4-6  
Programme Bourses Canada, 14-7  
Programme canadien d'agro-infrastructure, 4-5  
Programme canadien de gestion d'entreprise agricole, 4-6  
Programme d'accès aux études de droit pour les Autochtones, 15-5  
Programme d'accueil, 6-5  
Programme d'adaptation aux fermetures de bases de l'Ontario, 14-6  
Programme d'administration, 1-40, 1-60, 3-2, 3-3  
Programme d'aide à l'alimentation animale, 4-7  
Programme d'aide à l'entraînement militaire, 9-6  
Programme d'aide à l'innovation, 14-16  
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 17-7  
Programme d'aide aux immobilisations aéroportuaires, 23-5

Programme d'aide en main-d'oeuvre à titre gracieux, 19-10  
Programme d'assurance-récolte, 1-61, 4-2, 4-5  
Programme d'Entreprise autochtone Canada, 14-6  
Programme d'expansion des entreprises, 1-65, 14-2, 14-6  
Programme d'innovation en agroalimentaire, 4-2, 4-6  
Programme d'innovation en matière de produits laitiers, 4-7  
Programme d'investissement dans les ressources humaines et d'assurance, 1-46, 1-63, 10-2, 10-5, 10-6, 10-7, 10-8  
Programme de contributions de l'employeur aux régimes d'assurance, 1-44, 1-62, 7-2, 7-6  
Programme de développement des entreprises, 14-16  
Programme de développement des marchés d'exportation, 2-6  
Programme de développement économique du saumon, 14-16  
Programme de développement industriel et régional, 1-65, 14-2, 14-6  
Programme de développement régional pour le Québec, 14-16  
Programme de la Diversification de l'Ouest, 14-26  
Programme de la sécurité du revenu, 1-46, 1-64, 10-2, 10-11  
Programme de mise en valeur de la technologie, 14-6  
Programme de mise en valeur des sciences spatiales, 14-11  
Programme de mission de technologie et de relais de données, 14-11  
Programme de partenariat syndical-patronal, 10-10  
Programme de pâturages communautaires, 1-42  
Programme de planification d'entreprise agricole, 4-6  
Programme de prêts basés sur le prix des produits agricoles, 4-5  
Programme de recherche de pointe sur les systèmes de télécommunications, 14-11  
Programme de recherche en biotechnologie, 14-19  
Programme de refinancement de la dette du Nouveau-Brunswick de 1994, 4-2, 4-6  
Programme de relance industrielle pour l'est de Montréal, 14-16  
Programme de relance industrielle pour le sud-ouest de Montréal, 14-16  
Programme de renforcement de la productivité manufacturière, 14-16  
Programme de sensibilisation des jeunes à l'espace, 14-11  
Programme de services de police des Premières nations, 22-4  
Programme de sondage des fonds marins, 19-7  
Programme des 4-H, 4-6  
Programme des affaires du Nord, 1-41, 1-61, 3-2, 3-8, 3-9  
Programme des affaires indiennes et inuites, 1-40, 1-60, 3-2, 3-4, 3-5, 3-6, 3-7  
Programme des anciens combattants, 1-42, 1-61, 5-2, 5-3, 5-4  
Programme des conseillers parajudiciaires autochtones, 15-5  
Programme des conseils de la recherche universitaire, 11-6  
Programme des éventualités du gouvernement et programmes financés par l'administration centrale, 1-43, 1-62, 7-2, 7-5  
Programme des politiques économiques, sociales et financières, 1-48, 1-64, 12-2, 12-4, 12-5  
Programme des ressources naturelles, 19-3, 19-4, 19-5, 19-6, 19-7, 19-8  
Programme des services gouvernementaux, 1-58, 1-70, 24-2, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9, 24-10  
Programme des services ministériels, 1-46, 1-63, 10-2, 10-4  
Programme des sociétés d'État, 1-58, 24-2, 24-11  
Programme du Commonwealth pour la jeunesse, 2-7  
Programme du contrôle des armes à feu, 15-5  
Programme du service de la dette publique, 1-64, 12-2, 12-6  
Programme du travail, 1-46, 1-63, 10-2, 10-9, 10-10  
Programme exhaustif de gestion durable pour le bassin hydrographique du fleuve Fraser, 11-5  
Programme fédéral de transferts aux provinces, 1-48, 1-64, 12-2, 12-7, 12-8  
Programme général de technologie de soutien, 14-12  
Programme national de l'adaptation à l'analyse des risques et à la maîtrise des points critiques, 4-5  
Programme national de sécurité à la ferme, 4-6  
Programme optionnel d'exportation, 4-7  
Programme pour l'autonomie des anciens combattants, 5-4  
Programme préparatoire d'observation de la terre, 14-12  
Programme préparatoire de la première mission d'observation de la terre sur orbite polaire, 14-11

# Index

Programme relatif à l'administration centrale de la fonction publique, 1-43, 1-62, 7-2, 7-3, 7-4  
Programmes complémentaires de sécurité du revenu, 1-61, 4-2, 4-5, 4-6  
Programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement, 19-7  
Programmes de transition pour les viandes rouges, 4-2  
Projet Hibernia, 12-2  
Projet TRIUMF, 14-19

## Q

Québec, 19-8  
Queens Quay West Land Corporation, 24-2, 24-11, 24-13

## R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-61, 5-2, 5-4  
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-61, 5-2, 5-4  
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes, 12-8  
Régime de pensions du Canada, dépenses recouvrables au titre du, 1-55  
Régime national de distinctions honorifiques, 13-3  
Régimes de la fonction publique de prestations, 7-6  
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-53  
Règlement de la Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 10-6, 10-8  
Règlement sur le paiement d'indemnités dans le cas d'accidents d'aviation, 5-4  
Relations culturelles, subventions, 2-6  
Rentes versées aux Indiens - Paiements en vertu de traités, 1-60, 3-5  
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-52  
Réseau canadien pour l'avancement de la recherche, de l'industrie et de l'enseignement, 14-6  
Réseau de recherches coopératives en matière d'écologie faunique, 11-5  
RESSOURCES NATURELLES, 1-55, 1-68, 19-1, 19-2  
REVENU NATIONAL, 1-55, 1-68, 20-1, 20-2

## S

Salle de concert d'Edmonton, 17-8  
Santé, 21-3, 21-4, 21-5, 21-6  
SANTÉ, 1-55, 1-69, 21-1, 21-2  
Science and Engineering Research Council du Royaume-Uni, 14-19  
Secrétariat, 1-43, 1-62, 7-2  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-40, 1-60, 2-3, 2-20  
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-44, 1-62, 8-2, 8-9  
Secrétariat du Commonwealth, 2-7  
Semaine nationale de la sécurité à la ferme, 4-6  
Sénat, 1-51, 1-67, 16-2, 16-3, 16-4  
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-41  
Service canadien de renseignement de sécurité, 1-56, 22-2, 22-5  
Service correctionnel, 1-56, 1-69, 22-2, 22-6, 22-7, 22-8  
Service de transport des expositions, 1-52  
Services d'aide juridique, contribution aux provinces et aux territoires, 15-5  
Services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut, 3-9  
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-59, 1-70, 24-2, 24-15  
Société canadienne de météorologie et d'océanographie, 11-5  
Société canadienne des postes, 1-41, 1-52, 1-59, 3-2, 17-2, 24-2, 24-16  
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-50, 14-3, 14-17  
Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne, 1-52, 17-2, 17-12  
Société de développement du Cap-Breton, 19-2, 19-12  
Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA), 4-5  
Société dite Last Post Fund, 5-4

Société du Centre national des Arts, 1-53, 17-3, 17-18  
Société du Vieux-Port de Montréal Inc., 1-58, 24-2, 24-11, 24-12  
Société John Howard, 22-4  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 23-2, 23-4, 23-7  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, 1-57  
Société Makivik, 3-5  
Société pour l'expansion des exportations, 1-60, 2-2, 2-16  
Société Radio-Canada, 1-52, 17-2, 17-10, 17-11  
Solliciteur général, 22-3, 22-4  
SOLLICITEUR GÉNÉRAL, 1-56, 1-69, 22-1, 22-2  
Sommets de la Francophonie, 2-7  
Statistique Canada, 1-50, 1-66, 14-3, 14-23, 14-24  
Subventions dans le domaine des relations avec les universités, 2-6  
Système international de données sur les publications en série, 17-25

## T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-45, 1-63, 8-3, 8-14  
Technologies stratégiques, 14-6  
Télescope James Clerk Maxwell, 14-19  
Thompson, M. R.P., 9-5  
Transports, 23-3, 23-4, 23-5, 23-6  
TRANSPORTS, 1-57, 1-70, 23-1, 23-2  
Travaux publics et Services gouvernementaux, 24-3, 24-4, 24-5, 24-6, 24-7, 24-8, 24-9, 24-10  
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-58, 1-70, 24-1, 24-2  
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-50, 1-66, 15-2, 15-8  
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-46, 1-64, 10-3, 10-14  
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-48, 1-65, 12-3, 12-10  
Tribunal de l'aviation civile, 1-58, 1-70, 23-2, 23-11  
Tribunal de la concurrence, 1-49, 1-65, 14-2, 14-13  
Tribunal des anciens combattants (révision et appel), 1-42, 1-61, 5-2, 5-5

## U

Union internationale des télécommunications, 14-6  
Université de l'Alberta, 14-19  
Université de la Colombie-Britannique, 14-19  
Université de Victoria, 14-19  
Université internationale de l'espace, 14-11  
Université Simon Fraser, 14-19

## V

Vérificateur général, 1-48, 1-64, 12-3, 12-9  
Versements d'allocations au conjoint, 1-64, 10-2, 10-11  
Versements de sécurité de la vieillesse, 1-64, 10-11  
Versements du supplément de revenu garanti, 1-64, 10-2, 10-11  
VIA Rail Canada Inc., 23-4, 23-9  
VIA Rail Canada Inc., paiements à, 1-58, 23-2

## W

Whittington, Mme Mary, 9-5